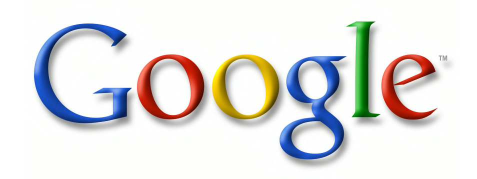




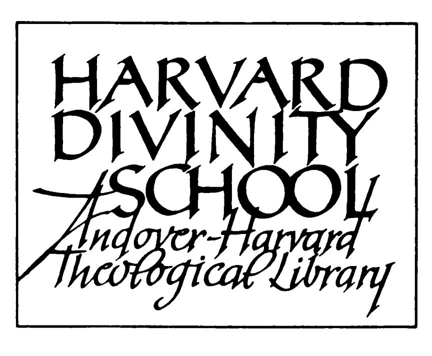
C. Francis.

1843

# HISTOIRE ABRÉGÉE

DE

# DIFFÉRENS CULTES.


HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
Andover-Harvard
Theological Library

C. Francis.

1843

# HISTOIRE ABRÉGÉE

DE

# DIFFÉRENS CULTES.

DE L'IMPRIMERIE DE A. HENRY,
RUE GÎT-LE-CŒUR, N° 8.

# HISTOIRE ABRÉGÉE

DE

# DIFFÉRENS CULTES.

## TOME PREMIER.

## DES CULTES

QUI ONT PRÉCÉDÉ ET AMENÉ L'IDOLATRIE

OU

L'ADORATION DES FIGURES HUMAINES,

Jacques Antoine

PAR J.-A. DULAURE;

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.


PARIS,

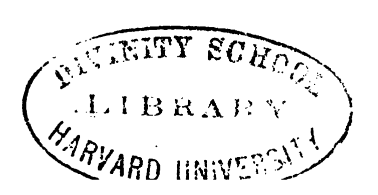
GUILLAUME, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 14;

PONTHIEU, PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS, N° 252;

PEYTIEUX, GALERIE DELORME, N$^{os}$ 11 ET 13.

1825.



# PRÉFACE.

Les anciens voilaient la tête du dieu du Nil, pour signifier que les sources de ce fleuve leur étaient inconnues. Ils auraient pu employer la même figure allégorique pour représenter leur mythologie ; car, dans les plus beaux siècles de la Grèce et de Rome, lorsque la littérature et les beaux-arts y répandaient le plus d'éclat, les sources de l'idolâtrie, des dieux et de leurs fables, étaient également inconnues (1). Toutes les instructions que les

(1) Quelquefois les anciens allaient porter leurs vœux et leurs offrandes dans un temple, et ils ignoraient à quel dieu il était consacré. Ils n'étaient guère plus instruits sur le nom des statues qu'ils adoraient. Adressaient-ils une prière à une divinité, dans la crainte de se tromper,

écrivains de ces pays célèbres nous ont laissées sur ces matières n'ont fait qu'épaissir le nuage qui cachait la vérité, qu'accroître les difficultés, qu'autoriser les incertitudes, et qu'égarer les modernes qui les ont prises pour guides; de sorte que chacun d'eux a pu, suivant son goût et le mode de son génie, former sur ces origines son système particulier, et lui donner même les apparences de la réalité.

Aussi avons-nous vu soutenir que l'histoire de quelques dieux n'était qu'une imitation de celle de quelques personnages illustrés dans la Bible; que toutes les fables mythologiques ne contenaient, sous une enveloppe allégorique qu'un sens moral,

ils lui donnaient plusieurs noms. Ils étaient incertains sur le sexe de certains dieux. Ils appliquaient la même fable à des dieux différens, et plusieurs fables à un même dieu. Enfin, ils avaient leurs *dieux certains*, leurs *dieux incertains*, *ambigus* et *inconnus*.

que la règle des actions des hommes ; qu'elles ne contenaient que des connaissances profondes dans la physique du monde, ou seulement la doctrine de la philosophie hermétique et les secrets cabalistiques. Les uns ont encore cru que tous les dieux de l'antiquité n'étaient que des hommes déifiés par leurs vertus, leurs services. D'autres y ont vu des esprits infernaux, des démons, qui se sont amusés, pendant plusieurs siècles, à égarer par leurs prestiges l'esprit des nations. Enfin, une opinion plus raisonnable nous montre dans la mythologie l'histoire allégorique de l'agriculture : elle appartient au savant *Court de Gebelin.*

Cet écrivain a saisi la vérité dans plusieurs points ; mais, généralisant trop son système, il ne l'a point embrassée tout entière. L'agriculture a certainement contribué beaucoup aux institutions religieuses

de l'antiquité; elle a donné naissance au *sabéisme*; mais elle n'a pas été la cause unique des allégories et des compositions mythologiques: compositions qui sont l'ouvrage de plusieurs siècles, de plusieurs peuples, régis par des usages et des principes différens; compositions qui n'ont entre elles ni harmonie ni unité, qui ne forment point un tout complet dont toutes les parties soient en rapport, et qui ne présentent qu'un amas confus de matières hétérogènes, dont l'incohérence indique suffisamment la pluralité de leurs origines.

*Dupuis* a su, dans son savant ouvrage (1), tirer de ce chaos toutes les parties homogènes, toutes celles qui se rapportent au culte des astres ou au *sabéisme*; il les a réunies, et en a formé un corps de preuves éclatant de vérité. Tout ce qu'il a écrit sur cette religion, sur ses ramifications nom-

(1) *Origine des Cultes.*

breuses, ses altérations, ses amalgames, porte la conviction dans tous les esprits dégagés de préventions, peut déplaire aux partisans des vieilles erreurs, et ne doit rien souffrir de leurs atteintes.

L'estime particulière que je porte à l'auteur et à son ouvrage ne m'empêchera point de publier des vérités que j'ai senties; d'exprimer ce en quoi je diffère d'opinion avec lui, et de dire que, tout vaste qui soit le champ que son génie a parcouru et éclairé, il lui restait encore au delà d'autres champs à parcourir. Il n'a vu dans l'antiquité que le *sabéisme;* il a tout rapporté à cette religion; et cependant, comme je le prouverai, elle n'est pas la plus ancienne, la *religion universelle,* l'*origine de tous les cultes* (1).

(1) Ces titres de l'ouvrage de M. *Dupuis* sont à-peu-près tout ce que j'y trouve de contraire à mon opinion. Je crois que le titre d'*Histoire du Sabéisme* lui aurait mieux convenu.

Les religions de l'antiquité n'eurent point une source unique, mais trois sources principales qui jaillirent à différentes époques, et dont les courans isolés, réunis, plus ou moins mélangés dans certains temps, chez certains peuples, ont enfin, chacun ou ensemble, été subdivisés en un grand nombre de parties : cependant ces mélanges, ces divisions, n'ont pas tellement altéré leur caractère originel que l'observateur attentif ne puisse reconnaître et indiquer la source de laquelle chacun de ces courans est plus ou moins participant.

Éclairé par les lumières qu'ont répandues sur la mythologie les nombreux systèmes des savans qui m'ont précédé, je me suis frayé, sans m'arrêter à les combattre, une route nouvelle, qui m'a conduit, je le crois, à des découvertes, à des vérités inconnues.

Je me suis principalement attaché au

*matériel* des religions : il était tout dans les premières institutions religieuses. Prétendre y trouver du spirituel, des théories sublimes, ce serait étrangement s'abuser ; car l'homme des premières sociétés était métaphysicien comme l'est le sauvage d'aujourd'hui, qui ne voit sa divinité que dans un fétiche, dans un talisman : ce serait embrasser une opinion qui a beaucoup contribué à égarer les mythologues anciens et modernes.

Cette opinion erronnée n'est pas la seule qui ait écartés ces savans du sentier de la vérité.

Ils n'ont pas vu que des noms d'un même objet adoré, que du nom générique *Dieu,* exprimés différemment dans les langues des diverses nations, étaient provenues plusieurs divinités particulières

Ils n'ont vu dans l'ensemble des institutions religieuses qu'une seule nature de religion.

Dans leurs interprétations, ils se sont plus attachés aux fables mythologiques qu'aux pratiques du culte, à l'idole qu'à ses attributs, au personnage du rôle qu'à l'acteur.

Enfin, et ce qui est une de leurs plus graves erreurs, ils n'ont considéré que comme un symbole ce qui, dans l'origine, avait été la divinité elle-même.

Pour éviter ces erreurs, il a fallu m'éloigner des routes battues; et celle que je me suis ouverte n'est pas semée de fleurs. La plupart des monumens du culte qui ont servi à m'y guider ne sont point de ces chefs-d'œuvre qui flattent l'imagination et les yeux; ils n'ont ni la magnificence, ni la grandeur imposante des temples de l'antiquité civilisée; on n'y trouve ni les formes élégantes et gracieuses de la Vénus de Médicis, ni les beautés mâles et sublimes de l'Apollon Pythien; à peine l'art en a-t-il approché : mais, je dois le dire, ils ins-

truisent plus que ne le font les productions antiques des architectes et des statuaires, et répandent plus de lumières qu'elles sur l'origine et les motifs des premières institutions humaines.

Souvent ce ne sont que des rochers bruts, dressés, groupés, suspendus, entassés de diverses manières, dont le ciseau n'a presque jamais altéré la rusticité : s'ils ne charment point, ils étonnent quelquefois par les forces extraordinaires que leur érection a dû nécessiter. Ces monumens grossiers et peu connus appartiennent à l'histoire. Le motif qui les fit ériger, leur description, doivent en remplir les premiers chapitres : ils sont les produits des premiers essais de l'art, des premières pensées de l'homme sur les institutions sociales.

Aucun Français n'avait encore traité pleinement cette matière ; j'ai entrepris cette tâche ; j'ai classé ces monumens d'a-

près leurs formes diverses, et j'ai découvert, dans chacune de leurs classes, les prototypes de la plupart de nos monumens civils et religieux.

Cette route m'a conduit à la découverte et à l'origine de plusieurs divinités, et j'ai pu y voir clairement les élémens premiers de leur composition. Je crois sur-tout incontestable l'origine que j'ai assignée à *Mercure*, à *Vénus* et à leurs fables. Je crois avoir tout aussi solidement établi celle du culte des figures humaines, celle des fables mythologiques et des mystères de l'antiquité.

Puisse ce travail n'être jugé que par la bonne foi! puissent les esprits que toute nouveauté effarouche, se borner à n'attaquer que l'ouvrage! puisse la mine que j'ai ouverte être complètement exploitée par des mains plus habiles, plus savantes!

# DES CULTES

## QUI ONT PRÉCÉDÉ

## ET

# AMENÉ L'IDOLATRIE.

## CHAPITRE PREMIER.

### NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Un navigateur habile qui a découvert une terre inconnue ne se borne pas à la décrire : il fait connaître, avant le gisement de la côte, son relèvement, le rapport des sondes, la direction des courans, enfin les détails de toutes les manœuvres qui lui ont servi pour attérir heureusement. Je crois devoir, à son exemple, avant d'ouvrir à mes lecteurs la carrière peu connue où je me suis engagé, leur dire quels moyens j'ai employés pour pénétrer, à travers l'obscurité des siècles, jusqu'aux temps les plus reculés ;

comment j'ai suppléé au silence de l'histoire; quelles preuves m'ont appuyé, quels principes m'ont dirigé dans cette marche.

Il est dans l'homme en société une affection souvent nuisible aux progrès de la raison, mais toujours conservatrice des usages antiques : cette affection est l'*habitude*. L'histoire n'a point de témoignages plus antiques, de tradition plus certaine. L'habitude transmet, de génération en génération, toutes les pratiques originellement instituées, les conserve souvent intactes à travers les ravages des siècles, et les met à l'abri des atteintes des institutions contraires; elle résiste à la violence des gouvernemens les plus tyranniques, et ne cède enfin qu'à une persécution constante, énergique, et long-temps prolongée.

L'habitude rapproche l'intervalle immense qui se trouve entre le passé et le présent. C'est par elle, par sa continuité, que les usages, les mœurs des siècles les plus reculés, des premières époques des sociétés, ont été fidèlement conservés et transmis à des temps où la civilisation avancée a permis à l'histoire d'en esquisser le tableau.

Chez les peuples où les révolutions politiques n'ont point existé, ou n'ont point opposé à l'habitude des obstacles assez puissans, les

mœurs, les usages, les pratiques anciennes se sont continuées et maintenues jusqu'à nos jours.

Ainsi l'histoire, en noustransmettant aujourd'hui ce que l'habitude lui a transmis autrefois, fournirait des lumières suffisantes pour éclairer cette partie ténébreuse de l'antiquité, si, par ses nombreuses lacunes, elle ne laissait elle-même beaucoup à désirer. Mais ce qui peut suppléer à ce défaut de l'histoire, c'est l'observation des mœurs, des usages et des pratiques des peuples existans, dont la civilisation est nulle ou n'est qu'ébauchée. Ils nous offrent l'image vivante des siècles les plus reculés. La comparaison qu'on peut faire des usages de la plus haute antiquité, qui n'existe plus que dans l'histoire de quelques peuples civilisés, avec les usages existans de quelques peuples sauvages, explique les motifs des institutions, et offre de grandes ressources aux scrutateurs de l'antiquité. Ce rapprochement, cette comparaison, m'ont quelquefois fourni d'heureux résultats; car, et c'est une vérité bien digne de remarque, il existe entre les mœurs, les pratiques et même les opinions de certains peuples de l'antiquité, et celles d'un grand nombre de peuples qui sont aujourd'hui sauvages ou demi-civilisés, quelles que soient les

distances et les mers qui les séparent, une conformité si frappante qu'on ne peut se refuser à soupçonner qu'à une certaine époque, sans doute avant la catastrophe qui a bouleversé la surface du globe, les communications entre les différens peuples étaient plus faciles qu'elles ne le sont aujourd'hui; qu'ils ont pour la plupart reçu une loi, une religion, uniques. En effet, les mêmes opinions, les mêmes erreurs, les mêmes pratiques et les mêmes absurdités, se trouvent établies maintenant, comme dans les temps les plus anciens, chez différens peuples, habitant des points de la terre les plus éloignés entr'eux. J'en rapporterai quelques exemples. Ainsi, j'ai dû tirer un grand parti des relations de voyages; elles m'ont fourni plusieurs objets de comparaison : c'est souvent par elles que le présent m'a éclairé sur le passé.

Il est des monumens grossiers, existant encore dans toutes les parties de la terre, dont l'origine remonte aux premiers âges des sociétés, qui sont mentionnés et décrits par plusieurs écrivains de l'antiquité, et qui peuvent, si on les compare, si on saisit leur rapport, leur analogie, répandre de grandes lumières sur l'origine et les motifs des institutions primitives.

Des recherches sur ces monumens curieux, trop dédaignés par les modernes; leur division

en différentes classes, leur destination, et les institutions civiles, religieuses, les divinités même qui en sont dérivées, feront la matière d'une partie de cet ouvrage.

J'ai pu encore tirer quelques secours des fables mythologiques : toutes, j'en suis certain, ne sont point allégoriques, comme on le pense généralement ; mais celles qui le sont ne cachent pas tellement la vérité qu'il soit impossible de la découvrir. Quelques anciens ont levé un coin du voile. Diodore de Sicile a révélé la fable des juges des enfers, des jugemens que subissent les âmes des morts, et celle de l'Achéron. Ces données indiquent le secret du génie allégorique des anciens, et font connaître le tissu de l'enveloppe mystique.

Voilà les principaux moyens qui ont assuré ma marche ; voici les principes qui l'ont dirigée :

1°. *Ce qui est simple est plus ancien que ce qui est composé.* C'est ce principe qui m'a servi à établir un ordre relatif de chronologie dans les diverses institutions religieuses dont j'ai à parler. Il est généralement reconnu ; il me suffit de l'exposer.

2°. *Dans les sociétés primitives, l'état moral de l'homme différait peu de celui du sauvage actuel ; ses opinions religieuses étaient des er-*

*reurs*. Ce principe exige quelques développemens.

Le degré d'intelligence de l'homme qui vivait dans des temps très-reculés, et chez lequel la civilisation n'avait encore opéré aucun changement, devait être lemême que le degré d'intelligencede l'homme qui vit aujourd'hui, et chez lequel la civilisation n'a point opéré de changement. Cette conformité est réelle, sur-tout si les climats et les sols habités par le sauvage ancien et par le sauvage moderne sont les mêmes. Ainsi les habitans des vastes contrées encore très-peu connues, de l'Afrique, ceux de l'Amérique et de l'Asie septentrionales, etc., nous offrent, dans leurs mœurs, dans leurs opinions religieuses, l'image fidèle des mœurs, des opinions des premières sociétés de la terre. C'est chez les sauvages modernes qu'il faut aller puiser la vérité sur l'origine des sociétés primitives, et non dans ces traditions mensongères inventées long-temps après l'évènement, par l'orgueil national ou par l'intérêt de certaines castes (1).

(1) Robertson exprime la même opinion. Après avoir offert à ses lecteurs le tableau des mœurs et des usages de différens peuples de l'Amérique, il ajoute : « Si nous » pouvions remonter à la source des idées des autres na-

De tels hommes ne pouvaient avoir què des idées fausses, des opinions erronnées en matière de religion. L'idée de la Divinité, comme nous la concevons, ne pouvait les frapper. Est-il à espérer quelque chose de ces êtres qui passaient leur vie entière, tels qu'ils étaient sortis des mains de la nature, dans une continuelle enfance; dont toute l'intelligence se bornait à suivre l'impulsion de l'instinct animal; qui, assaillis de besoins toujours renaissans, uniquement occupés à les satisfaire, n'avaient pour cela que des moyens uniformes et peu nombreux? De tels hommes, que leur profonde ignorance n'élevait guère au dessus de la condition des brutes, pouvaient-ils apercevoir ce qui n'était point à la portée de leur vue? pouvaient-ils connaître des vérités qui, pour être découvertes, demandent une longue suite d'observations, des méditations, des combinaisons

» tions jusqu'à ce premier état de société où l'histoire » commence à les offrir à nos regards, nous apercevrions une ressemblance frappante entre leurs opinions et leurs pratiques et celles dont nous venons de » parler; nous nous convaincrions aisément que, dans » des circonstances semblables, l'esprit humain suit » par-tout à-peu-près la même route dans ses projets, » et arrive presqu'aux mêmes résultats. » (*Hist. d'Amérique*, tom. 2, p. 437.)

d'idées, tandis que leurs organes n'étaient nullement exercés à ces opérations subtiles de l'esprit, et qu'ils manquaient des méthodes qui rendent ces opérations faciles? Pouvaient-ils donc avoir des idées saines en métaphysique? Et, quand même il eût existé dans ces temps de ténèbres quelques individus assez heureusement organisés, doués d'une intelligence assez transcendante pour concevoir subitement des vérités inconnues jusqu'alors, quels eussent été leurs moyens de les expliquer et de les transmettre à leurs contemporains, à leurs descendans?

Ces moyens, qui seuls ont retiré l'homme de son état de sauvage, qui ont semé, pour ainsi dire, les idées, et les ont fait germer même dans les têtes qui n'avaient pu les concevoir; ces moyens, dis-je, leur manquaient. Leur langue, pauvre et grossière, était dépourvue de mots propres à exprimer les opérations de l'esprit, des idées abstraites (1). Ils ne posssédaient

(1) Entr'autres preuves de l'état d'ignorance et de brutalité des peuples avant la civilisation résulte la pauvreté de leur langue. Même chez les modernes, les mots employés pour rendre des êtres métaphysiques: l'exercice de la pensée, les opérations de l'esprit, par exemple, n'exprimaient dans leur origine que des êtres physiques, des actions matérielles.

point l'art d'écrire : cause puissante de la propagation des connaissances humaines, instrument indispensable à leur conservation; et dont l'imprimerie n'est qu'une extension heureuse. Ainsi, dépourvus des connaissances nécessaires à l'exercice de la pensée, dépourvus des moyens de les acquérir et de les propager, les hommes restèrent long-temps dans l'état d'enfance et de barbarie où la nature les avait placés. Les premières idées qu'ils conçurent de la Divinité durent être bornées et grossières comme leurs organes, et par conséquent durent être fausses : je me crois donc fondé à dire que, les ténèbres de l'ignorance ayant précédé les lumières de la raison, les premiers pas de l'homme vers la religion se dirigèrent dans la carrière de l'erreur (1).

(1) Les faibles marques de religion que l'on observe chez la plupart des sociétés qu'on appelle aujourd'hui *sauvages*, consistent dans l'adoration du soleil, de la lune, ou dans celle des montagnes, des fleuves et de quelques animaux; leurs pratiques religieuses ressemblent à de la magie grossière; et leurs prêtres ne sont que des espèces de devins ou sorciers. Tels ont été les premiers élémens des religions de l'antiquité. Il est encore aujourd'hui certains peuples qui n'ont pas même l'idée d'un culte. Entre plusieurs preuves que je pourrais produire, je me borne à celle-ci : « On a découvert

3°. *Les erreurs antiques, malgré les progrès des lumières, furent respectées. La civilisation, en croissant, ne fit que les élaborer, les embellir ou les cacher sous un voile allégorique.*

La vérité de ce principe est prouvée par le

» en Amérique, dit Robertson, plusieurs tribus qui » n'ont aucune idée d'un être suprême, ni aucune pra- » tique de culte religieux. Indifférens au spectacle ma- » gnifique d'ordre et de beauté que le monde présente à » leurs regards, ne songeant ni à réfléchir sur ce qu'ils » sont eux-mêmes, ni à rechercher quel est l'auteur de » leur existence, les hommes dans l'état sauvage con- » sument leurs jours, semblables aux animaux qui » vivent autour d'eux. Ils n'ont dans leur langue aucun » mot pour désigner la divinité, et les observateurs les » plus attentifs n'ont pu découvrir parmi eux aucune » institution, aucun usage, qui parussent supposer qu'ils » reconnussent l'autorité d'un dieu, et qu'ils s'occu- » passent à mériter ses faveurs. » (*Hist. de l'Amérique*, tom. 2, p. 431.)

Un voyageur célèbre parle ainsi des Hottentots Namaquois : « Pour ce qui est de la religion, du culte, des » prêtres, des temples, de l'idée d'une âme immortelle, » tout cela est nul pour eux : ils sont sur cet objet ce que » sont tous les autres sauvages leurs voisins, c'est-à-dire » qu'ils n'en ont pas la plus légère notion. » (*Second Voyage en Afrique*, par *le Vaillant*, tom. II, p. 320.)

Don Félix de Azara, qui a passé treize années consécutives parmi les nations sauvages de l'Amérique méridionale, dit qu'ils n'ont aucune idée de la divinité, et qu'ils vivent sans culte et sans lois. (Voyez *Voyage dans*

fait; elle est prouvée par l'histoire des peuples anciens et modernes. On la découvre en comparant les mœurs qu'ils avaient avant leur civilisation, avec les mœurs qu'ils ont eues depuis; en comparant les usages, les pratiques, les opinions religieuses des peuples qui sont civilisés, avec les mœurs, les pratiques, les opinions religieuses des peuples qui ne le sont point, ou dont la civilisation n'est qu'ébauchée.

S'il s'est trouvé quelques peuples, quelques sectes, ou même quelques individus qui aient *rejeté* ces erreurs primitives, le plus grand nombre des notions et le plus grand nombre des individus dans une nation les a conservées. C'est le propre de l'homme sans instruction de

*l'Amérique méridionale,* par Don Félix de Azara, tom. 2, chap. X.)

Dom Pernetti, après avoir décrit les vertus des Brasiliens, ajoute : « La religion n'a cependant point de part » aux idées des Brasiliens. Ils ne connaissent aucune di» vinité, ils n'adorent rien, et leur langue n'a pas même » de terme qui exprime le nom ou l'idée d'un dieu. » Dans leurs fables, on ne trouve rien qui ait du rap» port à leur origine ou à la création du monde... Il ne » leur tombe pas dans l'esprit que cette vie puisse être » succédée d'une autre. Ils n'ont point de terme pour » exprimer le paradis et l'enfer. » (*Voyage aux îles Malouines,* en 1763, 1764, par Dom *Pernetti,* tom. 1er, chap. 6, p. 230.)

s'abandonner à la routine, de respecter les vieilles habitudes sans les raisonner, de croire sur parole, et de juger du mérite d'une institution d'après le jugement de ses prédécesseurs. Il aime mieux soumettre sa raison, souvent révoltée, à ce que ses institutions ont de plus absurde que se livrer à l'examen, parce que ce travail est toujours pénible pour celui qui ne s'y est point exercé. Les pères transmettent à leurs enfans des dispositions à leurs habitudes anciennes; l'éducation et l'exemple développent ces dispositions; l'usage les fortifie. La soumission aux erreurs antiques devient un besoin; et la crainte d'être persécuté par ceux qui ont intérêt à les maintenir en fait un devoir (1).

(1) Par les premiers humains le mensonge inventé
S'accrut en vieillissant, tous les jours répété.
La crainte fit les dieux, l'intérêt fit les prêtres;
Nos pères effrayés en ont cru leurs ancêtres,
Qui, des mêmes frayeurs se laissant dominer,
S'étaient pressés de croire au lieu d'examiner.
Vous craignez, vous croyez; et vos enfans timides
Suçant, avec le lait, des préjugés stupides,
Vont peut-être inspirer cette antique terreur
A des enfans comme eux héritiers de l'erreur.
Avec notre univers le mensonge commence.

M.-J. Chénier, t. II des *OEuvres posthumes*, poëme *sur la Nature des Choses*.

Voilà pourquoi, au grand étonnement de la postérité, le plus matériel, le plus ancien, le plus absurde des cultes, le *fétichisme*, existait chez les Égyptiens, les Grecs et les Romains, lors même que ces peuples étaient arrivés à un très-haut degré de civilisation ; et voilà pourquoi quelques parties de ce culte déshonorent encore la plupart des religions modernes.

Dans des temps de lumières, on vit quelques hommes raisonnables de l'antiquité, frappés de la grossièreté et de l'insignifiance des *anciens* cultes, mais en même temps fortement attachés à la gloire de leurs aïeux, à leurs institutions, et voulant respecter la croyance populaire, se donner bien de la peine, mettre leur génie à la torture pour la justifier, pour prêter à ces vieilles et absurdes relations un sens favorable, et les mettre en rapport avec l'état des lumières de leur temps. Ils attribuèrent, en conséquence, aux instituteurs des anciens cultes des projets sages auxquels ils n'avaient pas pensé, des vues vastes, une connaissance profonde des secrètes opérations de la nature, qu'ils ne pouvaient avoir : c'était le génie qui commentait et cherchait à ennoblir les productions de l'ignorance.

A combien d'explications forcées, insoutenables, diverses et contradictoires, ne se sont

pas livrés plusieurs écrivains de l'antiquité, tels que Platon, Diodore de Sicile, Plutarque, Porphyre, Jamblique, Varron, à qui saint Augustin reproche souvent d'avoir voulu spiritualiser les divinités purement matérielles (1), et la foule des mythologues anciens et modernes, pour donner un sens raisonnable aux fables, aux dogmes, aux pratiques des religions anciennes; pour trouver des allégories fines, ingénieuses et savantes dans les productions simples et grossières de la barbarie et de l'ignorance! C'était chercher l'esprit dans la matière inerte.

Les prêtres de l'antiquité ont, il est vrai, à une certaine époque, réduit en allégories les grandes opérations de la nature; ont personnifié le soleil, la lune, les planètes, les élémens, le ciel et la terre; les ont fait naître, vivre et agir comme des hommes, et quelquefois les ont fait mourir; mais ces allégories, souvent ridicules et monstrueuses, ne sont point le résultat de théories savantes, ni de découvertes bien étendues dans la science de la nature. Ce ne fut pas pour rendre leur culte et eux plus vénérables, comme on le pense ordinairement, qu'ils cachèrent au vulgaire

(1) *De Civitate Dei*, lib. VII.

quelques vérités sous un voile allégorique; mais ils y furent déterminés, dans l'origine, par l'exemple et par la nécessité, comme je l'établirai dans la suite de cet ouvrage. C'est à ce double motif que l'on doit les fables mythologiques, dont l'invention est rarement heureuse, et dont le sens caché indique des connaissances superficielles et souvent erronnées.

Ainsi, les écrivains philosophes, par leurs interprétations complaisantes, ont donné de l'importance aux erreurs primitives, les ont *embellies*, sans les détruire; cependant ils ne sont pas, ainsi qu'on le pense vulgairement, les auteurs des fictions allégoriques, et ils n'ont point, sous le voile de ces fictions, caché leur système; parce que, dans la chronologie des productions humaines, les fausses idées sont plus anciennes que les systèmes scientifiques, et les erreurs que la vérité. Un des plus habiles écrivains de l'antiquité, Diodore de Sicile, déclare, en commençant son ouvrage, que les hommes écrivirent des fables avant d'écrire l'histoire.

4°. *Les symboles ne sont point des objets purement naturels, mais sont des ouvrages de l'art.*

S'il est quelques exceptions à opposer ici, elles n'emportent point la règle. Définissons ce qu'on entend par *symbole* : c'est ordinairement

l'image d'un objet représentable, qui a des rapports évidens avec un autre objet qu'on ne peut représenter. Une image est un ouvrage de l'art: donc un symbole doit l'être.

De plus : pour concevoir un symbole, on doit préalablement avoir la connaissance parfaite de l'objet qu'on veut symboliser, sans laquelle le symbole ne peut être exact. Cette connaissance suppose d'abord le besoin d'un symbole, ensuite une certaine instruction, l'art de combiner les idées, et d'apprécier les rapports qui existent entre des objets étrangers à eux-mêmes. Ce besoin, ces lumières, ces opérations de l'esprit, n'appartiennent point à des peuples qui sont encore sauvages.

Ainsi, lorsque certains écrivains ont dit de quelques nations barbares que, si elles adoraient le soleil, la lune, les montagnes, les fleuves, etc., elles les considéraient comme des symboles, et non comme des divinités, ils ont proféré une erreur; ils ont prêté leurs idées, leurs connaissances à des hommes qui ne pouvaient les avoir.

5°. *Les dieux de l'antiquité païenne sont des choses, et non des personnes.*

La preuve de cette vérité peu connue résulte des principes que j'ai établis en traitant du *fétichisme*; elle en est une conséquence néces-

saire. L'homme sauvage et entièrement matériel, avant d'adorer son semblable, a dû porter son culte vers les phénomènes les plus frappans, vers les productions les plus utiles de la nature. Le culte des personnes, d'ailleurs borné à peu près aux temps et aux lieux où elles ont vécu, décèle des progrès avancés dans la civilisation, un gouvernement organisé, et par conséquent une époque postérieure au culte antique et matériel des premières sociétés.

Terminons par quelques observations que *m'ont suggérées* mon travail.

Je crois avoir découvert que la source principale des erreurs, des abus, des superstitions de tout genre dont furent entachées les religions de l'antiquité, existe dans la croyance où ont été la plupart des peuples, que le signe, la figure ou le symbole avait la même vertu, la même puissance surnaturelle, les mêmes facultés bienfaisantes ou préservatrices, que celles qu'on attribuait à l'objet divin, figuré ou symbolisé; que le signe valait autant que l'objet signifié.

Si l'on détruisait cette croyance, on verrait toutes ses conséquences funestes disparaître avec elle, et la vérité remplacer l'erreur dans les religions.

J'observerai encore que les changemens dans

les institutions religieuses, amenés par les progrès successifs de la civilisation, se sont opérés graduellement et d'une manière presqu'insensible; que la nécessité presque toujours seule, dans les temps antiques, imprimait le mouvement; que chaque pas, dans cette marche progressive, était l'effet nécessaire du pas qui l'avait précédé. Une innovation reçue en appelait une autre à son secours. Une première erreur, une première vérité, étaient poussées vers un état de raffinement assorti au nouvel état de la civilisation croissante. Ainsi, les plantes vénéneuses et salutaires éprouvent un pareil développement par l'action de la chaleur croissante du soleil.

Ce fut par un enchaînement de nécessités que l'homme parcourut l'intervalle immense qui se trouve entre le point où il rendait des honneurs divins à la matière informe, à un talisman, à un préservatif ridicule, à un animal, et celui où il conçut l'idée d'un Être suprême, créateur et régulateur de tout; entre le point où il adorait des objets grossiers, des troncs d'arbres, des pierres informes, et celui où il rendit un culte aux chefs-d'œuvre de l'art, représentant sa propre figure.

Tout se tient, s'attire dans la marche des institutions humaines; et, si la violence des

conquérans, l'impéritie des chefs des nations, ne rendaient stagnante, ne faisaient quelquefois rétrograder la civilisation, on la verrait partout s'avancer sans interruption vers son perfectionnement, et même, arrivée à un certain degré, s'y précipiter brusquement, combattre et anéantir les erreurs auparavant consacrées. Les progrès lents et insensibles appartiennent à une civilisation naissante, et les passages brusques à une civilisation très-avancée.

Tels sont les moyens qui m'ont servi à confectionner cet ouvrage. Tels sont les principes qui en ont coordonné les diverses parties, et qui m'ont guidé dans la route ténébreuse et infréquentée que j'ai parcourue.

---

# CHAPITRE II.

Définition de l'i *Idolatrie*, du *Fétichisme*, du *Sabéisme* et de l'*Héroïsme*. Époques relatives et indéterminées de l'institution de ces trois derniers cultes.

J'ENTENDS par *idolâtrie* un culte religieux rendu à des ouvrages de peinture ou de sculpture, représentant des figures humaines. Les causes qui ont amené ce culte, si étrange aux yeux de la raison, et avec lequel une longue habitude a pu seule familiariser les hommes, vont faire l'objet de mes recherches.

Pour procéder méthodiquement à la découverte de ces causes, je dois dire d'abord quel a été le culte le plus ancien, quels furent les premiers objets adorés; puis je dirai quelle altération a fait subir au premier des cultes son amalgame avec ceux qui lui ont succédé.

En considérant l'ensemble des dogmes, des pratiques, des monumens religieux de tous les peuples de la terre qui nous sont connus; en les comparant entr'eux, en rapprochant ce que, à cet égard, l'histoire nous apprend du

passé, et ce que nous savons du présent, on démêle trois cultes fondamentaux et bien distincts, qui se sont succédés, réunis, modifiés, sans cependant s'anéantir. L'esprit humain ne procède qu'en imitant, qu'en perfectionnant ses imitations. Les cultes, quoique défigurés par des combinaisons successives conservent toujours quelques traits du modèle primitif. Les vicissitudes que le temps, les climats divers, les progrès des lumières, et les révolutions politiques, leur ont fait subir n'ont pu effacer entièrement leurs caractères originels, ni les soustraire à l'œil attentif de l'observateur.

Ces trois cultes sont le *Fétichisme*, le *Sabéisme*, l'*Héroïsme*, ou le culte des héros.

Le raisonnement, appuyé de faits, marque la place que l'origine de chacun d'eux doit occuper dans l'ordre chronologique.

Le *Fétichisme* est le plus ancien des cultes, parce qu'il est le plus simple et le plus grossier de tous; parce qu'il doit sa naissance à des peuples purement sauvages, et à des temps qui ont devancé chez eux les premiers progrès de la civilisation. L'analogie qui doit exister entre l'état des peuples incivilisés de la plus haute antiquité, et celui des peuples modernes, qui ne le sont pas encore; l'analogie qui doit

existier entre le culte du sauvage du temps passé, et le culte du sauvage du temps présent; enfin, ce principe incontesté qui établit l'antériorité des institutions simples et grossières sur celles qui sont combinées et perfectionnées, suffisent pour donner à mon assertion tous les caractères de la vérité. Ce culte se conserve encore chez les peuples les moins civilisés de la terre; il se conserve même chez des nations policées, mais embelli et amalgamé avec les autres cultes.

Définissons le *Fétichisme*.

Dans l'enfance des sociétés, tout ce qui opérait sur les sens une impression forte; tout ce qui produisait, à un degré éminent, le plaisir ou la douleur, l'admiration, l'étonnement, la peur; tout ce qui paraissait propre à procurer le bien, à éloigner le mal: élémens, phénomènes de la nature, animaux, végétaux, substances inanimées, devinrent d'abord autant d'objets chéris, craints, révérés; et puis, par l'effet d'une longue habitude, considérés comme remplis d'une force occulte, d'une vertu surnaturelle, ils reçurent un culte. Ainsi, le soleil, la lune, le tonnerre, les orages, des montagnes, des fleuves, des fontaines, la mer, des forêts, des arbres, des pierres, des armes, des animaux de diverses espèces, et une infinité de ba-

gatelles portatives, furent autant de divinités, que les modernes, d'après le culte plus restreint qu'observent les habitans de la Nigritie, ont nommées *Fétiches* (1).

Je conserve cette dénomination, quoique je lui donne une signification plus étendue que celle qu'elle reçoit ordinairement. Mon sujet le nécessite; et l'exemple d'un savant distingué m'y autorise (2).

Ainsi, toutes choses et même tous mots, parlés ou écrits, auxquels on attribue une

(1) Les premiers objets adorés par les hommes, les premiers dieux, n'étaient que des amulettes, des préservatifs, auxquels on attribuait la faculté de produire le bien et d'éloigner le mal. « Chez toutes les nations ignorantes, » les premières pratiques qui présentent quelques res» semblances avec des actes de religion, n'ont pour objet » que d'écarter des maux que l'homme peut souffrir ou » redouter. Les *Manitous* ou *Ockis* des naturels de » l'Amérique septentrionale étaient des espèces d'amu» lettes ou de charmes auxquels ils attribuaient la vertu » de préserver de tout évènement fâcheux ceux qui y » mettaient leur confiance. » (Robertson, *Hist. de l'Amérique*, tom. 2, p. 235.)

(2) Je veux parler du président *de Brosses*, qui, dans son ouvrage intitulé *du Culte des Dieux fétiches*, a, le premier, fait apercevoir la généralité de ce culte, et son influence sur les religions célèbres de l'antiquité, dont elles étaient en grande partie composées.

vertu merveilleuse, étrangère à leur essence et contraire aux lois de la nature, doivent appartenir au *Fétichisme*.

Ce culte si universel, et qui s'applique à tant d'objets divers, présente à l'esprit deux divisions, dont l'une a précédé l'autre dans l'ordre chronologique : la première se compose des *Fétiches naturels*, et la seconde des *Fétiches artificiels*.

Je donne l'antériorité au *Fétichisme naturel*, parce que les productions de la nature ont existé avant celles de l'art, qu'elles ont fixé l'attention, excité l'admiration ou la reconnaissance des hommes, et qu'elles ont reçu leurs hommages religieux, avant qu'ils s'avisassent d'adorer les ouvrages de leurs mains.

Les objets qui composent le *Fétichisme artificiel* sont, en grande partie, des extraits du *Fétichisme naturel*. J'établirai cette extraction; j'entrerai dans de grands détails sur certains extraits du *Fétichisme naturel*; je prouverai qu'ils ont été les premiers matériaux employés à la composition de plusieurs institutions civiles et religieuses, et sur-tout à celle de l'idolâtrie.

Le *Sabéisme* comprend non-seulement le culte du soleil et de la lune, mais encore celui des planètes, des constellations et du zodia-

que. Le *Sabéisme* érigea les astres en divinités, et la science astronomique en dogmes religieux.

On voit qu'il est une émanation, une extension de la partie du *Fétichisme naturel*, qui consiste dans le culte du soleil et de la lune. Ce culte, simple dans son origine, se perfectionnant par de longues observations, s'étendit sur l'ensemble des corps lumineux qui, pendant l'obscurité, brillent dans l'immensité des cieux; et, par cette extension, une partie du *Fétichisme* composa une religion nouvelle : le *Sabéisme*.

Les révolutions des planètes et le retour des saisons calculés; le temps mesuré et divisé en années, en mois, en jours, en grandes périodes; les étoiles fixes connues; les groupes d'étoiles que semble parcourir le soleil dans son cours annuel, désignés et dénommés; le cercle rationel qui comprend dans le ciel ces divers groupes, et qu'on nomme *Zodiaque*, divisé en douze parties égales, correspondant aux douze mois qui composent l'année : telles furent les principales connaissances qui formèrent les matériaux du *Sabéisme*. Les objets divinisés de la science astronomique; une influence surnaturelle supposée aux astres; tout ce qu'une imagination exaltée peut ajouter de

merveilleux aux merveilles des cieux, complétèrent l'édifice de cette religion.

L'exposition de la nature de cette religion suffit pour faire sentir que son institution date d'une époque bien postérieure à l'origine du *Fétichisme*; les longues observations qu'elle suppose, le degré de lumières qu'il a fallu atteindre pour la mettre en vigueur, ne permettent pas d'hésiter à placer l'établissement du *Sabéisme* long-temps après celui du *Fétichisme*. J'ai dit qu'une partie du premier culte avait donné naissance au second (ce qui est une autre preuve de son antériorité), et j'établirai dans la suite de cet ouvrage qu'il a fourni des noms aux divinités astronomiques; que les dieux *planètes* sur-tout ont reçu des dénominations qui appartenaient auparavant aux dieux *fétiches*.

Les découvertes astronomiques, élémens du *Sabéisme*, et dont la sublimité assura le succès de ce culte, ne furent pas seulement l'effet de la curiosité; la nécessité, mère des sciences, y eut la plus grande part, et donna la première impulsion.

L'agriculture commençait à fleurir : le besoin de connaître exactement, et de désigner l'époque du retour annuel des saisons, d'en prévoir les effets divers, et de régler par cette connaissance les travaux de la campagne, four-

nit à l'homme les premières notions de la science et de la religion astronomiques. Bientôt il lui fallut inventer et tracer des signes propres à indiquer les diverses époques de ces saisons, de ces travaux : de là les premiers caractères, et le premier calendrier. « Cette astronomie » vulgaire, dit un savant, naquit avec l'agri- » culture et pour l'agriculture. Dès le moment » qu'il y eut un agriculteur, il exista un ca- » lendrier et des astronomes » (1).

C'est en effet une chose bien digne de remarque, que la religion des peuples agriculteurs participe beaucoup du *Sabéisme*, tandis que celle des peuples chasseurs ou guerriers est presqu'entièrement composée du *Fétichisme*.

Mais, si l'agriculture apprit la division du temps, détermina les époques fixes du retour des saisons ; si, en enseignant aux hommes à connaître les révolutions du soleil et de la lune, elle leur rendit facile la connaissance des révolutions des planètes; si, enfin, elle leur ouvrit la carrière de la science astronomique, la navigation les y poussa fort avant. Les nouveaux besoins de cet art produisirent de nouvelles dé-

(1) Court de Gebelin, *Allégories orientales*, *Histoire de Mercure*, p. 100.

toire des institutions premières, y introduisit des règles, des formes, des cérémonies nouvelles. L'autel emprunta du trône sa pompe et sa magnificence. On rendit à la divinité des hommages; on implora sa justice, sa faveur, sa protection, de la même manière qu'on rendait hommage aux souverains, qu'on implorait leur justice et leur protection. En élevant les rois au rang des dieux, on ravala les dieux au rang des hommes, et l'on supposa la divinité entachée de toutes leurs faiblesses, de toutes leurs passions, de tous leurs vices.

C'est ce culte qui amena directement l'idolâtrie; c'est encore lui qui donna lieu aux fables, aux légendes de la *Mythologie* : mélange incohérent de certains accidens de la nature avec les habitudes, les besoins et les passions de l'espèce humaine; allégories presque toujours dépourvues de justesse et mal soutenues; compositions monstrueuses, où le goût, la raison, la morale, également blessés, attestent l'état de barbarie et l'immoralité des temps où elles furent imaginées; fables scandaleuses, où la plupart des dieux, modelés sur des tyrans, sont présentés tellement livrés à leurs passions, à tous les excès qui en dérivent, que, si ces prétendus habitans des cieux eussent porté leurs déréglemens dans un État policé, ils auraient,

à bon droit, subi les peines destinées aux plus infâmes scélérats.

Ce culte porta à la morale, à la civilisation, des atteintes funestes et innombrables; mais il produisit quelques institutions utiles. Le vaste champ de l'erreur n'est pas toujours hérissé de ronces.

Le peuple bientôt imita ses rois, et voulut participer au moins en espérance à la divinité. Si chaque individu ne fut pas dieu pendant sa vie, il voulut l'être après sa mort. On honora *les morts* en général comme des divinités connues sous le nom de Mânes; on offrit des sacrifices, des libations; on leur adressa des prières. La nature et l'amour-propre sanctionnèrent cette institution respectable, à laquelle, il ne faut pas en douter, on doit le dogme consolateur de l'immortalité de l'âme; car ce dogme est la conséquence nécessaire du culte des morts.

C'est aussi à ce culte qu'on doit la naissance et les progrès des arts d'imitation, et sur-tout de l'art du statuaire.

A ces trois cultes principaux je pourrais joindre le *Philosophisme*. Je donne ce nom à cette multitude de systèmes métaphysiques qui firent naître les progrès des lumières et l'absurdité des cultes antiques. Systèmes qui, pour la plu-

part, établissaient une divinité unique et supérieure à toutes les autres. Les philosophes qui les fondèrent, divisés en plusieurs sectes, rejetèrent, combattirent, ou même adoptèrent quelques parties des trois genres de culte que je viens de caractériser. Cette portion de l'histoire de l'origine des religions n'est point de mon sujet. Je dois me renfermer dans les objets du *Fétichisme* et du *Sabéisme*, qui, combinés avec le culte des héros ou des morts, ont amené l'idolâtrie.

---

## CHAPITRE III.

Des principaux objets du *Fétichisme naturel;* du culte des montagnes.

Les principaux objets du *Fétichisme naturel sont:* le soleil, la lune, les montagnes, les forêts, les eaux en général. On pourrait y joindre plusieurs animaux utiles ou redoutables à l'homme, et autres productions de la nature; mais ces derniers objets, étrangers à mon sujet, ont ressenti les effets de l'idolâtrie, sans avoir contribué à l'amener.

Je ne m'arrêterai point sur les preuves du culte des deux astres les plus apparens du ciel; ces preuves sont inscrites dans les monumens, dans les annales de presque tous les peuples de la terre. Il serait superflu de s'appesantir sur ce qui n'est point contesté, sur ce qui est généralement reconnu. Ainsi, par-tout où le soleil répandit sa chaleur régénératrice, sa lumière réjouissante; par-tout où la lune suppléa à son absence, et diminua les horreurs des té-

nèbres de la nuit, l'un et l'autre eurent anciennement et ont encore, en plusieurs pays, des adorateurs.

Le culte des montagnes, quoique moins universellement établi, occupe une place considérable dans l'histoire des religions primitives. Il était en grande vénération chez les peuples dont l'horizon se trouvait borné par les masses éminentes de ces montagnes. Souvent leurs cîmes, cachées par des nuages, semblaient atteindre aux cieux; de leurs flancs naissaient des fontaines, des rivières précieuses à la vie, ou des torrens qui portaient la dévastation. Leurs sommités se couronnaient de nuées orageuses d'où partaient les éclairs et la foudre.

Objets de reconnaissance et de terreur, de crainte et d'espérance, les montagnes, tour-à-tour funestes et bienfaisantes, opposaient encore aux ennemis du voisinage une barrière immense et difficile à franchir; des hommes grossiers et sauvages pouvaient-ils ne pas voir en elles une puissance surnaturelle, une divinité? Les montagnes furent des dieux qui reçurent les hommages de presque tous les peuples de la terre.

Maxime de Tyr dit que les premiers mortels regardèrent les montagnes comme les *symboles de la divinité*; que ceux qui vinrent après se

persuadèrent qu'il n'y avait point de montagne qui ne fût le séjour de quelques dieux. Maxime de Tyr attribue aux premiers mortels les opinions de son siècle. Les symboles résultent d'une combinaison d'idées, d'une connaissance de l'objet symbolysé; et les premiers mortels étaient incapables de combinaisons, et dépourvus de cette connaissance.

Le même auteur cite à cet égard un fait positif, qu'il explique à sa manière. Il dit que les habitans de la Cappadoce donnent à une *montagne* le nom de *Dieu;* qu'ils jurent par elle, et qu'ils la regardent comme le *symbole* de la divinité qu'ils adorent. Ce n'est point ici l'opinion de Maxime de Tyr que j'invoque, mais seulement les faits qu'il rapporte, et qui témoignent l'antiquité et l'existence prolongée du culte des montagnes.

Ce culte, enfant de l'ignorance, soutenu par la force de l'habitude, arriva jusqu'aux siècles des lumières, et se maintint parmi le plus civilisé des peuples anciens.

Dans les beaux temps de la Grèce, les montagnes y recevaient un culte. Les monts *Cassius* et *Olympe*, le mont *Ida* de l'île de Crète, l'*Atabyris* de l'île de Rhodes, étaient le séjour ordinaire du plus puissant des dieux. Aussi les

Grecs conservèrent-ils à Jupiter des attributs qui décèlent son origine et son affinité avec les montagnes. L'aigle qui accompagne ce dieu, par-tout où il est figuré, est un oiseau qui habite ordinairement sur leur cime; et la forme ridicule de la foudre dont on arme ses mains rappelle les éclairs et le tonnerre qui semblent le plus souvent partir des montagnes.

Le mont *Ida* de l'Asie-Mineure, les monts *Dindyme*, *Pessinunte*, *Bérécynthe*, étaient dédiés à *Cybèle*, mère des dieux. Il faut y joindre le mont *Cybèle* lui-même, qui lui était également dédié, ou plutôt qui était la déesse elle-même; car ce mot *Cybèle* exprime à-la-fois une montagne et la déesse de ce nom : ce qui prouve l'identité qui existe entre l'une et l'autre.

*Saturne*, père de Jupiter, est le nom d'une montagne qui s'élevait dans le voisinage d'Athènes. *Saturne* était aussi, suivant Justin et Festus, le nom de la montagne sur laquelle les Romains bâtirent depuis le Capitole. Ainsi *Saturne* n'était qu'une montagne avant que les Romains l'eussent confondu avec le *Chronos* des Grecs, dieu du temps. Les allégoristes donnèrent dans la suite une femme à ce dieu : elle se nommait *Rhéa*; et cette *Rhéa*, si célébrée par les poètes, était une montagne située près

de Lampsaque. Il convenait aux deux époux d'être de nature semblable.

L'*Atlas*, les monts d'*Argée*, d'*Anazarbe*; le *Brathys*, le *Chemis*, l'*Hippus*, le *Gaurus*, le *Liban* et l'*Anti-Liban*, le *Panium*, le *Peloria*, le *Rhodope*, le *Sipyle*, le *Taurus*, le *Viarus*, ainsi qu'une infinité d'autres dont la nomenclature serait fatigante et superflue à établir, étaient, dans l'opinion des anciens, des montagnes divines.

Les Gètes adoraient une montagne où résidait leur souverain pontife. C'était le sanctuaire le plus renommé du pays : aussi l'appelait-on la *Montagne sainte*.

Les Thraces, leurs voisins, avaient aussi leur *Montagne sainte*, qui fut prise par Philippe, roi de Macédoine. Le célèbre mont *Athos* était également qualifié de *Montagne sainte*. Les Gaulois adoraient des montagnes. Sur la cime des Alpes était un sanctuaire révéré. Là, sur le *Mont-Jou*, du temps des Romains, fut bâti un temple à *Jupiter-Penin*, qui a été remplacé par l'*hospice* du Grand Saint-Bernard, dont la montagne a depuis reçu le nom. M. de Saussure y a découvert une inscription sur une plaque de bronze commençant par ces mots : « *Jovi Pœnino* à *Jupiter-Penin*, ou au *Dieu montagne*; » car il ne faut pas oublier que *jou* signifie le nom

générique *Dieu*, et que *Jupiter* exprime *Dieu le père* (1).

Les Gaulois vénéraient le mont *Saint-Gothard* comme une de leurs divinités. Les Pyrénées avaient plusieurs montagnes sacrées, dont le culte a tourné au profit du christianisme : tel est, sur la montagne voisine de *Héas*, le *Caillou de l'Arayé*, célèbre par des fables religieuses et un culte superstitieux. Une inscription trouvée près de Bagnères de Luchon, une autre à Beaudean, près de Bagnères en Bigorre, offrent des vœux faits *aux montagnes*, et attestent l'existence d'un culte dans la chaîne des Pyrénées (2). Les Italiens adoraient de même le mont *Soracte* (3).

(1) *Voyage de Saussure au mont Saint-Bernard*, tom. 4, p. 227.

Il paraît, d'après M. *Murith*, chanoine régulier de l'hospice du mont Saint-Bernard, que le culte du dieu *Jou* ou *Jupiter-Penin*, ainsi que ses prêtres, existait encore au 11e siècle, à l'époque où l'hospice fut établi par saint Bernard. *Voyez* l'ouvrage intitulé *le Mont-jou*, p. 40.

(2) Nouveaux mélanges de l'Histoire de France, par le président d'*Orbessan*, tom. II, p. 35. Ces deux inscriptions sont gravées sur des autels votifs ; elles commencent par ce mot : *Montibus*.

(3) *Summe deûm, sancti custos Soractis Apollo,*
*Quem primi colimus.*

VIRG., *lib*. XI, *v*. 785.

C'était de préférence sur les montagnes, et notamment sur celles qui servaient de limites aux différentes nations, qu'on sacrifiait aux dieux, qu'on leur portait des offrandes, qu'on leur adressait des prières, qu'on élevait des autels et des temples. Tacite remarque, à ce sujet, que, les montagnes étant voisines du ciel, on pensait que les dieux étaient plus à la portée d'entendre les prières des mortels.

C'est sur des montagnes que les dieux reçoivent la naissance, qu'ils sont élevés, qu'ils se manifestent aux hommes. Les montagnes figurent souvent avec distinction dans les fables mythologiques. C'est dans leurs cavités profondes que les oracles sont rendus; c'est là que les vapeurs enivrantes qui s'en exhalaient, portant le trouble dans le cerveau des prétendus interprètes de la divinité, en faisaient jaillir ces expressions délirantes que la crédulité recueillait religieusement comme des paroles divines.

Les montagnes, suivant la plupart des mythologistes, étaient non des *symboles*, mais des divinités filles de la Terre; quelques autres, pour s'accommoder aux idées de leur temps, disent qu'elles étaient pénétrées d'un génie divin : génie que les uns ont appelé *Nymphes*, et que les Grecs désignaient sous le nom d'*Oréades*. Cette diversité d'opinions montre l'incertitude

des anciens sur la nature de la divinité des montagnes; et cette incertitude concourt, avec le raisonnement et les faits historiques, à prouver que ces masses majestueuses n'étaient point des symboles, mais que les anciens les regardaient comme des divinités même.

L'existence de ce culte, attestée par un grand nombre d'écrivains, l'est encore par les monumens numismatiques, où se trouve souvent la figure des montagnes sacrées; elle l'est de plus par la continuité de ce culte, qui, chez plusieurs nations, a, depuis les siècles les plus reculés, subsisté jusqu'à nos jours.

Ce culte s'est sur-tout conservé chez les peuples qui n'ont point abandonné leur antique religion. Les Lapons, il y a environ un siècle, avant que le christianisme fût introduit parmi eux, adoraient encore plusieurs montagnes et rochers, qu'ils regardaient comme sacrés. « Ces » endroits, dit un voyageur moderne, étaient » connus sous le nom général de *Passe-warlk*, » qui signifie *lieu saint;* ils étaient tous destinés » aux sacrifices et au culte religieux.... Deux » de ces montagnes sont encore connues au- » jourd'hui sous le nom de grandes et petites » *Finne-kirke*, que leur donnèrent les habi- » tans de la Norwège.... La vénération que » les Lapons eurent pour ces montagnes n'a

» point cessé. Quelques-uns d'eux les visitent » tous les ans, revêtus de leurs plus beaux ha- » bits; et, quoiqu'ils n'y fassent point de sacri- » fices, ils portent tant de respect aux os des » premières offrandes qu'ils les y laissent sans » oser y toucher. Ils n'osent y dresser leurs » tentes ni chasser; ils les traversent avec res- » pect; et, si une femme est du voyage, main- » tenant encore, elle tourne la tête de côté, et » se couvre le visage avec ses mains (1). »

Les Indous et les Thibétains adorent encore la montagne de *Choumoularie*, qui est le point le plus élevé du Thibet. Les Indous y viennent en pélerinage, dit un voyageur moderne, pour en adorer le sommet couvert de neige. Les mêmes adorent aussi une montagne appelée *Pir-pen*, celle de *Soumounang*, située sur les frontières du Boutan et du Thibet, et celle de *Mouttura* ou *Mat'hura*, sur laquelle ils prétendent que le dieu *Chrisna* ou *Christen* est descendu (2). Les habitans de l'île de Ceylan adorent une montagne appelée *Outérali* (3).

Chez les Tatares plusieurs montagnes reçoi-

(1) *Voyage au Cap-Nord*, par Joseph *Acerbi*, t. III, p. 260 et suivantes.

(2) *Relation de l'ambassade anglaise au Thibet*, par Samuel Turner, t. I, p. 223, 295, 304.

(3) *Voyage au Japon*, par Thunberg, t. IV, p. 221.

vent un culte : telles sont celles nommées *Chang-pechang ;* celle que les Russes appellent *Karaoal naïa-gora* ou montagne de la garde, parce qu'elle est située sur les frontières de cet Empire et des Kirguis; la montagne dite *Outenni-in*, et une autre appelée *Sokonda*, située sur les frontières de la Mongolie et de la Chine, pour laquelle les *Toungouses* ont la plus grande vénération. Pallas, qui me fournit ces notions sur le culte existant des Tatares, m'apprend aussi que les Kalmouks adorent une montagne appelée *Moo-Bogdo ;* et, en parlant des Ostiaks, il nous dit que ces peuples rendent un culte à certaines montagnes que leurs devins ont déclaré sacrées (1).

Les sectateurs de Confucius, en Chine, portaient autrefois leurs offrandes à la divinité sur une grande pierre, ou sur un monceau de pierres, érigé au sommet d'une haute montagne (2).

En Afrique et dans la Nigritie, les habitans, entr'autres objets du fétichisme, adorent, suivant *Loyer*, quelques grosses montagnes.

En Amérique, on a vu les Apalaches de la

(1) *Voyages de Pallas*, t. II, p. 5; t. V, p. 151; t. VI, p. 229, 410; t. VII, p. 421.

(2) *Voyage en Chine*, par John Barrow, t. 2, p. 276.

Floride adorer une grande montagne appelée *Olaïmi* (1).

Les Péruviens adoraient des montagnes, et notamment cette haute chaîne qui s'étend depuis le Pérou jusqu'au détroit de Magellan, et que les Espagnols appellent *Apalachites* (2).

De plus longs détails ne prouveraient pas mieux l'existence ancienne et moderne, et l'étendue, sur la surface de la terre, du culte des montagnes : un des plus anciens qui aient existé parmi les hommes (3).

(1) *Histoire des Antilles*, par Rochefort.

(2) *Histoire du Pérou*, par l'Inca Garcilasso, liv. 1, chap. 9, 10, et liv. 2, chap. 4.

(3) La nomenclature des montagnes qui reçoivent encore aujourd'hui un culte serait immense, et formerait des volumes.

# CHAPITRE IV.

## Du culte des forêts et des arbres.

Des forêts immenses couvraient anciennement une grande partie de la terre. Leur profondeur impénétrable ou inconnue, l'ombre mystérieuse que produisaient ces assemblages d'arbres antiques, pénétraient les premiers mortels d'admiration, de respect et d'horreur. « Si » vous rencontrez, dit Sénèque, un bois formé » d'arbres élevés, que le temps a marqués d'une » empreinte vénérable, la hauteur de ce bois, » son ombre, le silence qui y règne, vous per- » suadent qu'un dieu y fait son séjour. »

Mais les sentimens d'admiration et de terreur qu'imprime la vue d'une forêt antique et de ces réunions de végétaux majestueux n'agirent pas seuls sur l'imagination des hommes, et ne purent suffire pour en faire des divinités. Les ressources variées et sans cesse renaissantes que les bois présentèrent aux premiers hommes furent des motifs plus déterminans pour leur rendre un culte. Les forêts offraient un abri

contre les frimats et les rayons brûlans du soleil. Agitées par les vents, et s'échauffant entre elles, les branches de leurs arbres furent, dit-on, la première cause du feu matériel, si utile à la société, et en devinrent elles-mêmes l'aliment. Les animaux ailés ou quadrupèdes auxquels la sombre épaisseur des bois servait d'asile, et sur-tout les fruits de leurs arbres, furent long-temps la seule nourriture des hommes : le hêtre fournissait la faîne le chêne ; le gland ; et d'autres arbres, par leurs fruits sauvages, contribuaient aussi à leur snbsistanee.

La nécessité, sentie par les premières sociétés, de conserver ces arbres nourriciers leur fit un devoir de les protéger contre l'imprévoyance de quelques individus, qui, peut-être, semblables à ces naturels de l'Amérique, coupaient l'arbre pour en avoir le fruit. Le respect pour ces précieux végétaux fut alors sévèrement recommandé ; et une loi de police, long-temps maintenue, devint, comme cela est arrivé souvent, une institution religieuse.

« Les arbres furent les premiers temples des » divinités, dit Pline ; et, suivant un culte an- » tique, les habitans des campagnes consacrent » encore aux dieux l'arbre le plus remarquable » de leur canton. » Il ajoute que chaque espèce d'arbres est consacrée à une divinité spéciale :

le chêne, nommé *esculus* (c'est-à-dire qui nourrit, du mot latin *esca*), à Jupiter; le laurier à Apollon; l'olivier à Minerve; le myrthe à Vénus; le peuplier à Hercule (1).

Aussi les sanctuaires les plus vénérés de l'antiquité étaient-ils le plus souvent au milieu des bois. Les Scythes, les Gaulois, qui habitaient des pays ombragés par de vastes forêts, s'y assemblaient pour célébrer leur culte. Un espace vide, entouré d'arbres touffus, formait ce lieu sacré, au centre duquel était, comme objet d'adoration, un arbre remarquable par sa beauté et sa hauteur : ils y appendaient les dépouilles de leurs ennemis, des objets consacrés et relatifs à leurs mœurs guerrières. Une hache, une épée, un bouclier exposés sur l'arbre-dieu, devenaient, avec le temps, des objets divins.

Maxime de Tyr et Agathias s'accordent à dire que les Celtes avaient un grand chêne pour divinité.

« Les Germains, dit Tacite, auraient cru dégrader la majesté des dieux célestes en les
» emprisonnant entre des murailles, et en les
» représentant sous une figure humaine. Ils
» n'avaient point d'autres temples que des bois
» et des forêts consacrés à leurs divinités, qu'ils

(1) Plin., *Hist. nat.*, lib. XII, cap. 1.

» adoraient en esprit, sans oser porter les yeux
» sur les retraites profondes où elles faisaient
» leur séjour (1).

» L'arbre consacré et même les arbres voi-
» sins étaient arrosés du sang des hommes et
» des animaux qu'ils avaient immolés (2). »

Ils attachaient à ces arbres sacrés la tête et la main droite des victimes humaines.

Les arbres de ces forêts divines étaient religieusement respectés chez les Romains : on regardait comme un sacrilége d'en arracher la moindre branche. C'est ce qu'exprime Ovide dans ses *Métamorphoses* :

*Ille etiam cereale nemus violasse securi*
*Dicitur, et Lucos ferro violasse vetustos* (3).

Lucain, parlant d'une forêt sacrée des Gaules, dit qu'elle n'avait jamais été taillée; que, César en ayant fait couper les arbres, les Gaulois en frémirent ; et que le soldat, effrayé par la majesté du lieu, n'y porta la hache qu'en tremblant (4).

Cependant il était permis de couper des ar-

(1) Tacite, *Germ.*, cap. 9.
(2) *Histoire des Celtes*, par Pelloutier, liv. 4, chap. 11.
(3) Ovid., *Métam.*, lib. 8.
(4) *Pharsale*, lib. 3.

bres et des bois sacrés; mais il fallait préalablement faire un sacrifice, et réciter une prière à la divinité forestière. Pline et Caton enseignent la conduite qu'on devait tenir dans cette affaire délicate; ce dernier donne même la formule de la prière; et ses expressions prouvent que les arbres et les bois sacrés étaient traités en divinités. Elle commence ainsi : *Si deus, si dea es*, etc. (1).

Le nom que les Celtes et les Gaulois donnaient à ces sanctuaires forestiers était synonyme de temple : ils les appelaient *Nemet* ou *Nemetis*. Plusieurs autres peuples employaient, pour exprimer un lieu consacré, une dénomination pareille. Les Galates, originaires des Gaules, nommaient leurs sanctuaires *Drynemet*. Les Tatares Czérémisses, qui habitent aux environs du Volga, appellent un lieu célèbre de dévotion, *Nemda*. Les Irlandais ont conservé le mot *Nemtha* dans la même acception (2). C'est le poète Fortunat qui nous a appris que *Nemet* ou *Nemetis* signifiait *temple* en langue celtique. Cette dénomination s'était conservée

(2) Plin., lib. XVII, cap. 28. Cato, *de re rusticâ*, cap. 139, p. 53.

(2) *Voyez* le Dictionnaire de la Langue Celtique, de Bullet, aux mots *Nem* et *Nemetis*.

dans les Gaules jusqu'au huitième siècle. Le concile de Leptine, en prohibant les cérémonies célébrées dans l'intérieur des bois, les nomme *Nimidæ* (1).

Les mots *Numen*, qui signifie divinité; *Nemus*, forêt; *Némée*, forêt consacrée par le premier des travaux d'Hercule, où il parvint à tuer un lion qui dévastait les pays voisins; *Némésis*, déesse qui inspirait l'horreur et l'effroi; *Némestrinus*, dieu qui présidait aux forêts; *Németes*, surnom de Jupiter, etc., dérivent de la même source, et établissent l'affinité qui existe entre les divinités, les temples et les forêts.

Les Pélasges, anciens habitans de la Grèce, qui, comme les Germains et les Celtes, n'avaient ni temples, ni idoles; qui ne donnaient aucun surnom à leur divinité; qui ne la qualifiaient que d'un nom générique, équivalent à *dieu;* qui étaient livrés au *fétichisme*, et qui n'avaient pas encore embrassé le *sabéisme*, ou la religion astronomique, qu'ils reçurent ensuite des Egyptiens; les Pélasges, dis-je, nous offrent un exemple célèbre du culte des arbres. Ils adoraient ceux de la forêt de Dodone, dont les chênes et les hêtres fournissaient en abondance

(1) Dans le concile de Leptine, de l'an 743, on lit : *De sacris sylvarum, quæ Nimidas vocant.*

le gland et la faîne, nourriture des premiers hommes. Les arbres de cette forêt étaient leurs divinités : ils rendaient des oracles; et celui de Dodone fut le plus ancien, le plus accrédité, et long-temps le seul de la Grèce. Les Pélasges, forcés d'abandonner cette forêt sacrée aux colonies égyptiennes victorieuses, transportèrent leur oracle dans une forêt de l'Epire, qu'ils nommèrent aussi *Dodone*. Cependant l'antique Dodone de Thessalie continua d'être sacrée pour les Grecs, de rendre des oracles, et de faire des prodiges attestés sur-tout par le poète Eschyle, dans sa tragédie de Prométhée (1).

Les Grecs, endoctrinés par les Egyptiens, donnèrent à leurs antiques divinités les noms que ces étrangers donnaient à leurs dieux. Le nom générique de dieu était, chez les Egyptiens, *Thot* ou *Theuth*. Les Grecs en firent leur *Theos*, leur *Zeus* ou *Dseus*, dont les Latins ont fait ensuite *Deus*, et qu'ils ont traduit par le nom appellatif *Jupiter*. Ainsi, par suite de l'introduction de la religion égyptienne en Grèce, il y eut en Thessalie un dieu *Phegos* ou *Jupiter Phegos*, c'est-à-dire un dieu *hêtre*, auquel les Grecs consacrèrent un temple sous ce nom.

(1) *Mémoire du président de Brosses*, sur l'oracle de Dodone; *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. XXXV.

Une divinité qui n'était qu'un arbre ou plusieurs arbres fut, par l'effet des progrès de la civilisation, transformée en une statue de figure humaine, placée au milieu d'un édifice appelé temple.

Les chênes et les hêtres de la forêt de Dodone n'étaient pas les seuls arbres adorés par les Grecs. Pausanias parle d'un arbre situé sur le mont Cithéron, que les Corinthiens, par l'ordre d'un oracle, adorèrent comme Bacchus lui-même. Il ajoute qu'ensuite ces peuples firent, du *bois* de cet arbre, deux statues de Bacchus, qui étaient encore honorées de son temps dans les places publiques de Corinthe (1).

Le même écrivain cite plusieurs autres arbres remarquables par leur vieillesse, et révérés comme objets de culte : tels étaient le chêne de Dodone, la liane qui croissait dans le temple de Junon, à Samos; l'olivier de la citadelle d'Athènes, et l'arbre de Ménélas qu'on voyait dans la ville de Caphies, en Arcadie (2).

Le culte des bois se conserva en Grèce dans les temps même où ce pays atteignit le plus haut degré de civilisation. Presque tous les temples étaient accompagnés d'un bois sacré. Ceux de

(1) Pausanias, *Corinth.*, liv. 2, chap. 2.

(2) Pausanias, *Arcad.*, liv. 8, chap. 23.

Claros, île de la mer Egée, celui d'Epidaure, avaient rang parmi les plus renommés; on les respectait comme des sanctuaires : c'était un crime d'en arracher la moindre branche. « Tel » était l'excès de la superstition des Athéniens, » dit Elien, que, s'il arrivait à quelqu'un de » couper le plus petit arbre dans un bois con- » sacré, ils le condamnaient à la mort (1). »

Cette superstition était commune aux Grecs, aux Celtes et aux Germains.

Il paraît que la fable de *Daphné*, nymphe métamorphosée en laurier, lorsqu'elle fuyait les poursuites d'Apollon, fut une allégorie dont le sens caché annonce la répugnance du peuple à adopter le culte d'Apollon, dieu-soleil, ou bien la religion du *Sabéisme*, apportée dans la Grèce par les colonies égyptiennes. La nymphe, ou l'arbre laurier divinisé, qui résiste avec succès à ce dieu étranger, indique la difficulté qu'on eut à amalgamer le culte antique des arbres Fétiches avec celui des astres. Il est certain que près d'Antioche était un bois de lauriers, très-révéré des habitans de cette ville, et au centre duquel ils élevèrent, dans la suite, un temple consacré à Diane et à Apollon. L'amalgame était alors opéré.

(1) Elien, *Histoires diverses*, liv. 5, chap. 17.

Cette fable allégorique me porte à croire que, pour obtenir la vérité de la plupart des métamorphoses d'Ovide, il faut prendre l'inverse du fait qu'il raconte; c'est-à-dire que, lorqu'on y voit une personne métamorphosée en chose, c'est qu'il est arrivé le contraire; et que la chose, par le génie allégorique, a été métamorphosée en personne, comme la fable de *Daphné* en est un exemple; car le nom de cette prétendue nymphe signifie *laurier*. Cette règle est aussi applicable à la fable intéressante et morale de *Philémon* et *Baucis*. D'un tilleuil et d'un chêne adorés et placés en Phrygie près d'un temple de Jupiter-Hospitalier, les poètes firent deux personnes, deux époux métamorphosés en arbres.

Les Romains avaient leur *cormier sacré* placé au bas du Mont Palatin : ils l'entourèrent de murailles; et, si quelqu'un croyait s'apercevoir que le verd de ses feuilles était altéré et que sa végétation souffrait, alors il répandait l'alarme dans la ville, et chacun, comme à un incendie, courait y apporter de l'eau pour l'arroser. Planté, dit-on, lors de la fondation de Rome, cet arbre existait encore et périt du temps de César (1).

Dans le voisinage de Rome, chez les Lau-

(1) Plutarque, *Romulus*, chap. 26.

rentins, on adorait un *olivier* sauvage. Virgile le qualifie de *faune des Laurentins*. Les nautonniers, dit-il, échappés à la tempête, venaient appendre à ses branches les vêtemens qu'ils avaient pendant le danger. Voués à cette divinité arbre, les Troyens, sans le connaître, l'abattirent : ce sacrilége faillit leur être funeste (1).

Ces peuples, lorsque les arts eurent fait chez eux des progrès, et dénaturé les institutions simples de l'antiquité, conservèrent toujours leur vénération pour les bois. Leurs temples, comme ceux des Grecs, étaient toujours accompagnés d'un bocage appelé *Lucus* ; et c'était, comme chez les Grecs, un sacrilége que d'y porter la moindre atteinte. « Nous avons » encore, dit Pline, la même vénération pour » ces bois sacrés que pour les statues des » dieux, faites d'or et d'ivoire (2). » Malgré les changemens opérés dans leur religion antique, ils continuèrent de regarder certaines forêts et certains arbres, sinon comme des dieux, au moins comme des organes de la divinité, ou comme pénétrés d'un génie divin. C'était dans les forêts qu'habitaient Diane, ses

(1) *Eneid.*, lib. XII, vers. 766.

(2) Plin., *Hist. nat.*, lib. XII, cap. 1.

Nymphes; les Faunes, les Sylvains, les Dryades, les Hamadryades, et autres divinités subalternes, qui, dans l'origine, étaient elles-mêmes des arbres.

Les Orientaux, dès la plus haute antiquité, rendirent un culte aux forêts, et aux arbres en particulier. Le chêne, ou plutôt le térébinthe de *Mambré*, fut long-temps chez les Hébreux un objet de vénération, et même de superstition : il existait, dit-on, du temps d'Abraham; et quelques voyageurs modernes assurent en avoir vu encore les nombreux rejetons.

L'acacia était le principal objet du culte de la tribu de Coresh. Kaled, par ordre de Mahomet, fit couper l'arbre jusqu'à la racine, et tuer la prêtresse de cette divinité.

Le culte des arbres et des forêts s'est conservé long-temps en Europe, sur-tout chez les habitans des campagnes, dont l'ignorance rend plus tenace leur attachement aux vieilles pratiques.

Au sixième siècle, Agathias reproche aux Allemands, sujets des Francs, d'adorer les rivières, les montagnes et les arbres (1). Au septième siècle, saint Eloy, évêque de Noyon, et saint Grégoire, pape, font le même reproche

(1) Lib. 1, p. 18.

aux Français (1). Deux capitulaires de Charlemagne, l'un de l'an 789 et l'autre de 794, prohibent le culte des pierres, des fontaines et des arbres; ordonnent aux prêtres de faire détruire les arbres et les bois consacrés, et traitent de fous ceux qui viennent y faire brûler des chandelles, et y pratiquer quelques autres cérémonies. Les conciles d'Agde, d'Auxerre, de Nantes, etc., renouvellent les mêmes défenses, et attestent ainsi la continuation de ce culte. Ce dernier concile porte que la multitude gardait un tel respect à ces arbres consacrés au démon qu'elle n'osait en couper aucune branche, en arracher le moindre rejeton, ni même toucher à leurs racines (2). Enfin, au treizième siècle, les Saxons n'étaient pas encore désabusés à cet égard : ils adoraient, dit Helmoldus, des fontaines et des forêts (3).

On ne se bornait pas à faire brûler des chandelles devant ces arbres; on y appendait des offrandes; on leur adressait des prières pour en obtenir la santé des maîtres, des enfans, des serviteurs, pour la conservation des mai-

(1) *Vita sancti Eligii. Spicilegium Acherii*, t. II, p. 97. — Gregor., lib. 2, p. 278.

(2) *Capitul.*, t. II, p. 269; *id.* p. 255, art. 63.

(3) *Chronic.* Saxon. Helmoldii, cap. 10, p. 106.

sons et la prospérité des récoltes. Ces arbres adorés ne portaient point le nom particulier d'une divinité; mais, comme la plupart des fétiches de la plus haute antiquité, ils recevaient une dénomination générique : on les appelait *sacrivi*, mot que l'on croit signifier *arbres sacrés* (1).

Ce culte, un des plus antiques monumens du *Fétichisme* et de la religion des premières sociétés, subsiste encore dans plusieurs parties du monde. Les Siamois adorent un arbre consacré à *Sommonacodom;* ils l'appellent, en langue bali, *Prasi maha Pout* : ce qui, suivant *Laloubère*, signifie *l'arbre du grand Pout*; mais en langue vulgaire il est nommé *Ton-po*. Les Siamois croient faire une œuvre méritoire et sainte en se pendant à ses branches (2).

Dans l'île de Ceylan, on adore un arbre consacré à *Boudh* ou *Boudha*, appelé *Bogahah*

(1) *Glossaire de Ducange*, au mot *arbores sacrivi*.

(2) *Relation de l'ambassade anglaise dans le royaume d'Ava*, etc., par le major *Symes*, t. III.— *Des Ruines de Mavalipouran*, par *Williams Chambers*, p. 260. Laloubère pense que *Pout* est le même que *Mercure*, et il observe qu'en langue *bali* c'est le nom que l'on donne à la planète de *Mercure* et au jour de la semaine appelé *mercredi*. C'est, au surplus, un des noms de *Sommonacodom*.

ou arbre de *Boudh*, divinité qui est la même que le *Pout* des Siamois.

Les habitans des Manilles adorent de vieux arbres; ils croient, dit *Gemelly-Carrery*, que la fièvre les attaquerait s'ils en coupaient la moindre branche (1).

Pallas nous apprend que les Ostiaks adorent des arbres qui ont été déclarés sacrés par leurs devins (2).

Chardin a vu à Chiras, en Perse, un vieil arbre pour lequel les habitans ont une dévotion particulière. Ils appendent à ses branches des chapelets, des amulettes, des morceaux d'habillemens. Les malades y font brûler de l'encens, et y attachent de petites bougies allumées, afin de recouvrer la santé. Cette pratique est conforme à celle des Gaulois et des Germains dont j'ai parlé. Le même auteur ajoute: « Il y a par-tout, en Perse, de ces vieux arbres » révérés superstitieusement par le peuple, qui » les appelle *Dract-Fasel*; c'est-à-dire, des » arbres par excellence. On les voit tout lardés » de clous pour y attacher des habillemens, » par vœu, ou d'autres enseignes. Les dévots,

(1) *Collection de Voyages autour du Monde*, t. II, p. 334.

(2) *Voyage de Pallas*, t. V, p. 151.

» et particulièrement les gens consacrés à la » vie religieuse, aiment à se reposer dessous, et » à y passer la nuit(1). »

Pockoke, retournant de Suez au Caire, vit à *Derb-el-Hammer* un de ces arbres sacrés couvert des haillons dont les pélerins de la Mecque lui font hommage (2).

L'usage d'appendre aux arbres sacrés des vêtemens en manière d'*ex voto* est fort ancien, puisque Virgile, comme je l'ai remarqué, en cite un exemple qui remonte à l'époque où les Troyens abordèrent en Italie ; les nautonniers attachaient de pareils vœux aux branches de l'olivier sacré des Laurentins.

Pline dit, d'après Théophraste, qu'il y eut long-temps dans la place publique de Mégare un olivier sauvage auquel les guerriers suspendaient leurs armes; que ces armes, par la suite des temps, furent enveloppées par l'écorce de cet arbre dont la destinée de la ville dépendait; et que l'oracle avertit les habitans qu'elle serait ruinée lorsque l'olivier enfanterait des armes. Pline nous assure que l'oracle fut accompli (3).

(1) *Voyage de Chardin*, t. IX, p. 182.

(2) *Voyage de Richard Pockoke*, en Orient, t. I, p. 482.

(3) Plin., lib. XVI, cap. 39.

Suivant le même écrivain, il existait à Rome un arbre de la plus haute antiquité, il était surnommé le *Chevelu*, parce que les Vestales, lors de leur consécration, y suspendaient leur chevelures (1).

En France même, non loin d'Angers, il existe un chêne, nommé *Lapalud*, remarquable par l'espèce de vénération dont il est encore aujourd'hui l'objet. Cet arbre, que les habitans regardent comme aussi vieux que la ville, est tout couvert de clous jusqu'à la hauteur de dix pieds environ. Il est d'usage, depuis un temps immémorial, que chaque ouvrier charpentier, charron, menuisier, maçon, etc., passant près de ce chêne, y fiche un clou.

Loyer a trouvé dans la Nigritie, le même culte conservé. Les arbres y font partie des nombreux fétiches qu'on y adore. « Si quel-» qu'un, dit-il, était assez impie pour les cou-» per ou les défigurer, il serait certainement » puni de mort (2). »

L'arbre appelé *Wansey* est sacré chez les Gallas, habitans de l'Afrique : c'est à l'abri de ses rameaux que les Rois de ce peuple sont couronnés. « Il est adoré, dit le voyageur

(1) Plin., lib. XVI, cap. 44.

(2) *Voyage d'Issini*, par Loyer.

» *Bruce*, comme une divinité par leurs diffé-
» rentes tribus (1). »

La relation du voyage dans la Basse et Haute-Égypte, par M. *Vivant Denon*, nous offre de ce culte un exemple plus récent encore. « A *Chendaougéh*, un sapeur français avait » coupé une branche sèche d'un tronc pourri » pour faire bouillir la soupe ; cette action » causa beaucoup de tumulte de la part des » habitans : ils pensaient que de tels arbres » recélaient un bon ou mauvais génie, et qu'on » *n'en* peut rien détacher sans profanation... » Le culte en est mystérieux et secret, mais on » les révère publiquement (2). »

On voit que le culte des forêts et des arbres s'est soutenu depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; qu'il était et qu'il est encore établi chez des peuples séparés par de grandes distances, et qu'il offre aujourd'hui, comme il offrait anciennement, les mêmes motifs et les mêmes pratiques.

(1) *Voyage aux Sources du Nil*, par Bruce.

(2) *Voyage dans la Basse et Haute-Égypte*, par M. Denon, t. I, p. 229, 230.

## CHAPITRE V.

**Du culte des eaux, des fleuves, des rivières, des lacs, des fontaines, de la mer.**

VOICI une autre partie du *Fétichisme naturel* qui n'a été ni moins générale, ni moins révérée que les précédentes. Le culte des fleuves, des rivières, des lacs, des fontaines, de la mer, se répandit chez la plupart des nations de la terre. Par-tout où les fleuves portaient l'abondance ou la dévastation, ils furent adorés comme des divinités bienfaisantes ou redoutables : l'*Euphrate*, l'*Indus*, le *Gange*, et surtout le *Nil*, que les Égyptiens plaçaient au rang de leurs principales divinités, et auquel ils donnaient le titre de *Dieu saint*, reçurent des hommages divins, qu'une longue succession de siècles n'a point diminués (1).

Les Musagètes adoraient le *Tanaïs* et les

(1) Dans le Mercure Trimégiste, le Nil est qualifié de *saint*. On trouve, sur une ancienne médaille du cabinet de *Morosini*, cette légende : *Deo sancto Nilo*.

*Palus-Méotides*; les Phrygiens de la ville de Celène, le *Méandre* et le *Marsias*; les habitans de la vallée de Tempé, le *Pénée*; les Troyens, le *Scamandre*; les Smyrnéens, le *Mélés*; les Amazones, le *Thermodon*; les Arcadiens, le *Ladon*; les Romains, le *Tibre*; les Germains, le *Rhin*; les Scythes, le *Danube*, etc.

L'*Inachus*, qu'Hésiode nomme le favori du ciel; l'*Eurotas*, auquel les Lacédémoniens, par une loi expresse, rendirent les honneurs divins; l'*Alphée*, surnommé le favori de Jupiter; le *Clitumne*, fleuve de l'Umbrie, qui rendait des oracles, et dont Pline le jeune a célébré la source sacrée; l'*Eridan*, dans les eaux duquel Phaéton fut précipité, et que Virgile nomme le *Roi des Fleuves*; l'*Illissus*, surnommé le *divin*, où les prêtres de Cérès plongeaient ceux qui se faisaient initier aux petits mystères d'Eleusis: tous ces fleuves et rivières, ainsi qu'une infinité d'autres, formaient, chez les anciens, autant de divinités auxquelles les Grecs donnaient le nom générique de *Potamides* (1).

Les lacs eurent aussi leur culte, dont la divinité générique était nommée *Limnade* ou *Limnée*. Les différens lacs appelés *Achérusie*,

(1) *Voyez* Elien, *Histoire diverses*, liv. 2, chap. 33, *des Statues des fleuves*.

situés en Égypte et en Grèce; le lac de l'*Averne* en Italie, jouaient un rôle distingué dans les fables mythologiques, et recevaient les honneurs divins. Ce culte existait chez les Gaulois. Les habitans de Toulouse avaient un lac sacré, auquel ils portaient des offrandes, en jetant dans ses eaux l'or et l'argent qu'ils avaient pris sur leurs ennemis.

Strabon parle d'un autre lac que la superstition des habitans des Gaules avait également rendu célèbre. Il était nommé le lac *des deux Corbeaux*; et les peuples s'y livraient à plusieurs pratiques de dévotion. Grégoire de Tours fait mention d'un lac, situé dans le Gévaudan, que les habitans du pays honoraient comme une divinité. Ils venaient, chaque année, célébrer une fête qui durait trois jours; et, pour offrandes, ils jetaient dans ses eaux des pièces de toile, d'étoffes, des toisons de troupeaux, du fromage, de la cire, etc. Cette dévotion fut, dit-on, abolie au sixième siècle.

La mer eut un culte très-répandu. La divinité qui y présidait portait dans divers pays des noms différens. Cette diversité de noms procura à la mer un grand nombre de dieux, dont les principaux sont: *Océan*, *Pontus*, *Néré*, *Poséidon*, *Neptune*, etc. Une dénomination féminine, *Téthys*, fit imaginer en cer-

tains lieux une divinité femelle, qui fut la sœur et l'épouse de *Poséidon* ou de *Neptune*. Ailleurs, le nom d'*Amphitrite* donna naissance à une autre déesse qui passa pour la fille de l'*Océan* et de *Téthys*, ou bien pour la sœur de *Téthys*, l'amante et la femme de *Neptune*. De ces mariages naquirent un grand nombre de filles, appelées *Océanides*, qu'Hésiode et Apollodore font monter jusqu'à trois mille. Ce nombre est augmenté par celui des *Néréides* et des *Tritons*, autres divinités marines de la même famille.

Le culte rendu à la mer est attesté par plusieurs faits historiques. Jason lui sacrifia sur le rivage, avant de s'embarquer avec les Argonautes. Mithridate lui sacrifia, en faisant plonger dans ses eaux des charriots attelés de quatre chevaux. On lui faisait aussi des libations : c'est ce que pratiquèrent Alexandre-le-Grand, Alcibiade, Nicius et Lamachus, généraux de la flotte athénienne.

Les Égyptiens regardaient la mer comme une divinité malfaisante, comme le principe du mal, comme *Typhon* lui-même. Aussi l'avaient-ils en horreur (1).

(1) *Typhon*, Génie des ténèbres et du mal; c'est le diable des chrétiens.

Il reste encore dans plusieurs parties de la terre des traces de cet ancien culte. Les Indiens font aujourd'hui des sacrifices à la mer. On porte en cérémonie sur le rivage un vase formé avec de la paille et recouvert d'un voile. Après plusieurs pratiques religieuses, on jette le vase dans l'eau. Dans une autre circonstance, les Indiens jettent des *cocos*. Quelques peuples qui habitent la côte occidentale de l'Afrique regardent la mer comme un *Fétiche*. Ceux du royaume de Saka, sur la côte d'ivoire, jettent pompeusement dans ses eaux de vieux haillons, des cornes de bouc remplies de poivre, et des pierres de plusieurs sortes. Les habitans du cap Corse, sur la côte de Guinée, immolent une chèvre sur un rocher qui s'avance dans la mer. Le sacrificateur mange une partie de la victime; le reste est jeté dans l'Océan.

Le but de ces offrandes était, chez les anciens, comme il l'est encore chez les modernes, de calmer les flots de cet élément terrible, et de se le rendre favorable.

Il est possible que l'usage, si fréquent chez les anciens, de jeter des présens et des offrandes dans la mer pour se la rendre propice, soit l'origine de la cérémonie civile pratiquée par le doge de Venise, qui jetait un anneau d'or

dans la mer, comme un témoignage de son alliance avec elle. Il épousait civilement cet élément indocile, pour donner au peuple l'assurance apparente de la bonne intelligence qui devait régner entre le gouvernement vénitien et cette épouse capricieuse. Ainsi, une cérémonie, religieuse dans son principe, se serait perpétuée en se transformant en cérémonie politique.

On rendait un culte semblable aux rivières et aux fontaines.

Les Phrygiens, de la ville de Céloene, rendaient, comme je l'ai dit, un culte aux deux rivières du *Méandre* et du *Marsias*. On leur offrait des sacrifices séparément ou en commun; mais, dans le premier cas, on ne manquait point de désigner par son nom le Dieu fleuve auquel s'adressait la cérémonie. On jetait dans le lac, source commune de ces deux rivières, les cuisses des victimes; et l'on croyait que l'offrande arrivait miraculeusement à celui des deux fleuves auquel elle était destinée, et que jamais l'un n'envahissait les dons consacrés à l'autre.

Les fontaines eurent aussi leur culte : elles furent des divinités appelées *Nymphes*, *Naïades*, *Crénées*, *Pégées*. Elles étaient très-révérées chez les Grecs et les Romains, qui se fai-

saient même un scrupule de troubler leurs eaux en s'y baignant. Les Romains avaient consacré une fête appelée *Fontinale*, en l'honneur des divinités fontaines. Pendant cette fête, célébrée le 13 d'octobre, on couronnait, dit Varron, les puits avec des guirlandes, et l'on jetait des couronnes de fleurs dans les fontaines.

« Nous adorons, dit Sénèque, les sources
» des grandes fleuves, et nous plaçons des au-
» tels à l'endroit où les eaux sortent brusque-
» ment des souterrains. Nous adorons aussi les
» fontaines d'eaux chaudes, et les lacs distin-
» gués par leur profondeur immense. »

Les fontaines adorées sont en trop grand nombre pour les détailler ici. On attribuait généralement à leurs eaux des vertus merveilleuses: plusieurs rendaient des oracles, inspiraient ceux qui s'abreuvaient de leurs eaux. Les fontaines thermales, qui avaient aussi leur culte, pouvant soulager ou guérir plusieurs maladies, méritaient mieux le respect des peuples, et avaient plus de droit à la divinisation que la plupart de celles qui étaient dépourvues de cette faculté.

Les Gaulois et les Germains adoraient des fontaines; et, malgré les efforts du christianisme, ce culte s'est long-temps maintenu chez eux. J'ai cité, en parlant du culte des forêts,

les capitulaires, les lois civiles et religieuses qui proscrivaient l'adoration des fontaines au huitième siècle : suivant le chroniqueur Helmoldus, cette superstition antique était en vigueur chez les Saxons au treizième siècle. On trouve encore en France des fontaines qui conservent les noms de quelques divinités du paganisme, et notamment celui de *Diane*.

Le culte des eaux subsiste aujourd'hui, en tout ou en partie, chez plusieurs nations de la terre. Quelle que soit la différence des religions qu'elles professent, quelles que soient les opinions qui les divisent, elles s'accordent plus ou moins sur ce point du *Fétichisme naturel*.

Les prêtres du christianisme, ne pouvant triompher des vieilles habitudes des peuples, les laissèrent subsister, en changeant le nom de l'objet du culte, en substituant des saints aux dieux du paganisme ; c'est pourquoi plusieurs fontaines antiques, et sur-tout les fontaines thermales et minérales, portent encore aujourd'hui des noms de saints. Quelques-uns, à la faveur de ces noms sacrés, opèrent encore, dit-on, des guérisons miraculeuses : la fontaine des Andelys, dont le culte se célèbre le jour de Sainte-Clotide, en est un exemple.

La Grèce moderne, malgré les siècles, les évènemens politiques et les religions diverses,

causes de tant de révolutions glorieuses et funestes, conserve encore ce culte antique. Ces révolutions qui, de l'état de barbarie, ont élevé cette nation au plus haut degré de gloire, et l'ont replongée dans la servitude et l'abjection; qui ont fait édifier et renverser tant de villes, tant de monumens magnifiques et durables, n'ont pu cependant porter que de faibles atteintes aux habitudes héréditaires de ses habitans, au culte le plus ancien du monde : le *Fétichisme naturel*, qu'ils professent encore, et qui s'est maintenu presque intact après de si nombreuses vicissitudes. Ils rendent un culte aux forêts, aux fontaines. Voici le tableau des restes vénérables de ce culte primitif, tracé par un voyageur moderne.

« Il faut voir les fêtes religieuses qu'ils célè-
» brent à la campagne: elles rappellent les dé-
» votions des anciens pour une fontaine sacrée,
» pour une antique forêt, objets de vénération
» et de culte. Or, toujours dans ces lieux déserts,
» dans ces bois respectés, vous trouverez une
» fontaine célèbre pour les guérisons et les mi-
» racles qui s'y opèrent. La découverte d'une
» source abondante, ou de ces eaux minérales
» propres pour tant de maladies, a donné lieu
» à cette dévotion. Ainsi les Grecs ont encore
» dans leurs montagnes, des cavernes, des fo-

» rêts, des eaux consacrés par la dévotion ; ils » y vont en foule, dans certains jours de l'an- » née, et boivent de ces eaux : c'est une fête » publique. Ils attachent ensuite près de la » même fontaine ou de sa source des mor- » ceaux de linge ou d'étoffe, en signe de la » guérison qu'ils ont obtenue (1). »

Le culte des lacs était en vigueur chez les Lapons au dix-septième siècle. Leur usage était d'y jeter le foie et d'y faire couler le sang des victimes qu'ils immolaient sur leurs bords (2). Ce culte existe encore en plusieurs lieux. Les Kalmouks vont en dévotion sur la grande montagne de *Bogdo*, près des bords du Volga, jettent dans une espèce de lac en forme de gouffre quelques pièces d'argent, quelques effets, et y récitent des prières (3).

Quant aux cultes des fleuves et des rivières, il n'a point cessé dans certaines parties du monde. Le Nil reçoit encore, même des chrétiens coptes, un hommage religieux. Le 24 septembre, jour de la fête de Sainte-Croix,

(1) *Nouveaux Voyages dans l'Archipel, le Continent de la Grèce*, etc., t. II, p. 585.

(2) *Voyage au Cap-Nord*, par *Joseph Acerbi*, t. III, p. 259.

(3) *Voyage de Pallas*, t. VII, p. 420, 421.

temps auquel ce fleuve commence à décroître, les prêtres coptes font une cérémonie qui est un reste de l'ancien culte. Après avoir célébré la messe et rendu grâces à Dieu des heureux effets du débordement, ils jettent dans les eaux du Nil une croix de bois (1).

Le voyageur Bruce, parvenu aux sources de ce fleuve, y a trouvé son culte conservé dans son intégrité première. Il a logé chez celui qui remplissait les fonctions de prêtre du Dieu Nil. Les habitans appelés *Agows*, honorent ce fleuve des titres pompeux de *Dieu éternel*, de *Lumière du Monde*, d'*OEil de la Terre*, de *Dieu de paix*, de *Sauveur*, de *Père de l'Univers*. Bruce a aussi entendu le prêtre qualifier, dans ses prières, le Nil de *Dieu très-puissant* et de *Sauveur du Monde*. Ce serait commettre un sacrilége que de se baigner dans les eaux de sa source (2).

Chez les peuples de l'Inde et du Thibet, le Gange est encore une divinité très-vénérée. Plusieurs dévots indiens se noient dans ce

(1) *Mémoire sur le culte des divinités des eaux*, par l'abbé Fontenu. *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. XII, p. 31.

(2) *Voyage aux sources du Nil*, par James Bruce, tom. VI.

fleuve, afin d'arriver au séjour des bienheureux. Les habitans qui en sont trop éloignés pour jouir facilement du bienfait imaginaire de ses eaux les font à grands frais, transporter fort loin. « J'ai vu, dit *Samuel Turner*, des » hommes gravir sur les montagnes du Boutan, traverser une partie du Thibet, emportant sur leurs épaules des vases remplis d'eau » du Gange (1). »

Ce fleuve n'est pas le seul dans l'Inde qui reçoive les honneurs divins; les habitans comptent sept fleuves ou rivières qui ont cette prérogative, et qu'ils nomment du nom collectif de *Sutnud*, ou les sept rivières. Ces rivières sont : le *Gange*, la *Jumnah*, la *Godavery*, la *Sersooty*, la *Nerbuddah*, le *Sind* ou (*Indus*), et la *Couvery* (2).

On voit, par ces exemples, que le culte des eaux en général a été aussi universel, aussi répandu, et s'est tout autant conservé que les cultes des montagnes et des forêts.

Tels sont les principaux objets du *Fétichisme naturel*; tels sont ceux qui ont le plus particulièrement fourni matière à l'idolâtrie.

(1) *Relation de l'ambassade anglaise au Thibet et au Boutan*, par Samuel Turner, t. I, p. 81.

(2) *Manuscrits de Kirkpatrick, Description géographique de l'Indostan*, par le major *Rennell*, t. II, p. 364.

# CHAPITRE VI.

## *Du Fétichisme artificiel.*

Tous monumens érigés, façonnés par la main des hommes; toutes choses fabriquées par eux, et qui sont devenues l'objet d'un culte, ou auxquelles on a attribué des vertus merveilleuses et surnaturelles, quels que soient leur forme, leur substance et leur volume, doivent être rangés dans la classe du *Fétichisme artificiel.* Le nombre de cette espèce de *Fétiches* est infini; leur variété n'est pas moindre : ils étaient ou sont le produit du caprice des hommes. Les peuples anciens et modernes, barbares ou civilisés, en faisaient et en font usage. Il est peu de religions sur la terre qui n'aient aujourd'hui leurs *Fétiches* sous différentes formes et dénominations. Les nègres de l'Afrique, les naturels de l'Amérique, ceux qui habitent les contrées et les îles situées au nord-ouest de l'Asie, ainsi que plusieurs autres

insulaires, ne sont pas les seuls sur la terre qui révèrent et adorent des *Fétiches* fabriqués par leurs mains.

L'origine des *Fétiches artificiels* est, ainsi que je l'ai déjà annoncé, postérieure à celle des *Fétiches naturels*, comme la matière mise en œuvre est postérieure à la matière native et brute ; comme l'art est postérieur à la nature, et la civilisation à la barbarie.

Dans leur origine, les *Fétiches artificiels* furent les images, les copies, des *Fétiches naturels*. L'homme, dans l'état de nature, n'invente point, il imite ; ce n'est que pas à pas, et par l'effet d'une longue série d'imitations, progressivement perfectionnées, qu'il est arrivé à des résultats qui ont reçu le caractère de l'invention.

Ainsi, dans le premier âge des sociétés, l'homme, pour rapprocher de lui l'objet adoré, en fit une image, une représentation grossière ; et, persuadé que cette image participait aux vertus de son original, il crut qu'en la rendant présente à toutes ses actions elle influerait sur elles, amènerait les succès, et détournerait les malheurs de la vie.

On représenta donc le soleil par un cercle, la lune, par un croissant, tracés, façonnés ou détachés de la matière. On représenta les mon-

tagnes sacrées par des amoncellemens de pierres qui en avaient la figure.

Les extraits des grands objets du *Fétichisme naturel* dûrent sembler encore plus salutaires et plus précieux que des images. On remplit des vases d'eau puisée dans les fleuves divins; des forêts saintes, on tira des branches, des morceaux de bois, des souches; on enleva aux montagnes adorées des pierres, des fragmens de rochers. Tous ces objets extraits furent sacrés comme les fleuves, les montagnes, les forêts d'où ils provenaient, et regardés comme autant de portions de la divinité.

Ne pouvant rien extraire des astres, des planètes, etc., on se contenta de leurs images ou de leurs symboles ; et on attribua à ces figures la même vertu, la même puissance, et souvent on leur accorda les mêmes honneurs qu'aux objets qu'elles représentaient.

Ces représentations, ces extractions faites pour rapprocher la divinité de l'homme, et pour se la rendre favorable, furent les premiers *Fétiches artificiels.* On les nomma dans la suite, ainsi que plusieurs autres productions de cette espèce, *signes, symboles* ; elles furent les premiers élémens de l'idolâtrie.

Je vais m'occuper successivement de chacun des *Fétiches artificiels*, et des images, signes,

symboles ou extraits, qui dûrent leur origine aux quatre principaux objets du *Fétichisme naturel*, dont j'ai parlé dans les chapitres précédens.

---

# CHAPITRE VII.

Des *Fétiches artificiels*, des astres ; de l'origine du *Zodiaque*, de ses signes et de ceux des planètes.

Dès que l'agriculture eut fait quelques progrès, on sentit le besoin de fixer les époques des différens travaux de la campagne, et, par conséquent, de diviser le temps. La révolution du soleil donna la mesure de l'année ; et les douze phases de la lune fournirent celle des mois (1). Pour distinguer et faire connaître chacun des douze mois lunaires, on leur donna des noms; et ces noms furent ceux de quelques divinités *fétiches*, les seules adorées avant que la science astronomique eût fait des progrès, avant que le *Sabéisme*, qui en dérive, fût établi.

Ainsi le premier mois de l'année lunaire re-

(1) *Fecit lunam in tempora ;* Dieu fit la lune pour marquer le temps. *Psaumes de David*, psal. 103, v. 19.

çut, chez les Égyptiens, le nom de *Thoth* (1), *Fétiche* qui, comme je le prouverai dans la suite, n'était qu'une pierre de borne, qu'une colonne limitante; mais cette pierre fut une des plus anciennes et des principales divinités de l'Égypte.

Le second mois eut nom *Paophi*, mot qui signifie *serpent*. Ce reptile fut un des dieux *Fétiches* des Égyptiens. Il était autrefois, et il est encore adoré par les Éthiopiens, leurs voisins, et leurs anciens instituteurs en matière de culte (2).

Le troisième mois était appelé *Athir*, nom d'une autre divinité *fétiche*, dont on a depuis fait la déesse *Vénus*, qui n'était, comme je le prouverai, qu'une pierre brute, adorée chez des peuples voisins de l'Égypte.

Enfin on retrouve dans *Phaménoth*, le septième mois, le nom de la *lune*; et dans *Pachon*, neuvième mois, celui du *soleil* : deux astres *Fétiches* adorés long-temps avant l'institution

(1) On jugera de l'antique importance de *Thoth*, lorsqu'on saura, comme je l'établirai dans la suite, que c'est de ce mot qu'est dérivé le nom générique *Dieu*.

(2) Voyez, sur les serpens *fétiches* de la Nigritie et de l'Éthiopie, ce que dit le président *de Brosses*, dans son ouvrage intitulé *du Culte des dieux fétiches*, p. 28, 254 et suivantes; et Lucien, de l'*Astrologie*.

du *Sabéisme*. L'interprétation que les savans ont donnée aux noms des autres mois égyptiens, quoiqu'incertaine, prouve assez qu'ils n'ont aucun rapport au culte des astres en général, et qu'ils sont étrangers au *Sabéisme*.

Le *Fétichisme* était le seul culte en vigueur; le *Sabéisme* n'existait pas. La science astronomique se bornait à l'observation du cours annuel du soleil et des phases de la lune, lorsqu'on s'aperçut que ses douze phases ne remplissaient point complètement l'étendue de la révolution solaire; que cette dernière révolution, plus longue que celle de la lune, laissait un *déficit* de temps qui, augmentant chaque année, devenait de plus en plus sensible. Les mêmes mois ne coincidaient plus, comme dans l'origine, avec les mêmes saisons: il en résultait un désordre qui nécessita la réforme.

Il fallut donc changer de principe, et prendre pour base de la mesure du temps, non plus les phases de la lune, mais la durée du cours annuel du soleil.

Cette entreprise ouvrit la carrière de la science astronomique, et donna naissance à la religion du *Sabéisme*. Ses effets amenèrent un nouvel ordre de choses, mais ne changèrent point les formes anciennes, auxquelles le peuple était habitué. L'année avait été divisée en

douze mois par les douze phases de la lune; on conserva cette division; et le nombre *douze*, si célèbre dans les religions de l'antiquité, fut consacré par ce nouveau système. De plus, chacune de ces divisions conserva son ancienne dénomination.

Pour parvenir à mesurer le temps d'une manière plus exacte, on imagina de fabriquer un cercle, ou une surface longitudinale destinée à représenter le cours apparent du soleil dans une année. On le divisa en douze parties égales, qui marquèrent les douze mois; chacune d'elles fut ensuite subdivisée en trente parties, marquant les jours de chaque mois. En corrigeant l'année lunaire, on s'était approché de la vérité, mais on ne l'avait pas atteinte; il fallait accroître l'année de plus de neuf jours, et on n'y en ajouta que cinq : ce qui faisait trois cent soixante jours. Ce fut là l'origine de ce nombre commode, que les géomètres emploient encore dans la division du cercle.

Le cercle, ou la surface ainsi divisée, reçut le nom de *zodiaque*.

On supposa, dans le ciel, une pareille division, un pareil *zodiaque*. Des groupes d'étoiles, qui se rencontraient sur la route du soleil dans sa révolution annuelle, furent observés, et servirent à marquer douze divisions célestes, qui

correspondaient aux divisions du zodiaque artificiel, aux douze mois.

Cela ne suffisait pas encore; il fallut, pour se reconnaître, indiquer chacune des divisions du zodiaque artificiel et chacune des divisions supposées du zodiaque céleste par un signe et par une dénomination.

Comme le principal objet du nouveau système annuel et de la fabrication du zodiaque était de désigner le retour des saisons, de fixer l'époque des divers travaux de la campagne; et comme aussi les groupes d'étoiles qui se trouvaient fortuitement sur la route du soleil ne présentaient aucune image relative à l'agriculture, aucune forme déterminée qui pût les caractériser eux-mêmes aussi exactement qu'un cercle représente le soleil, et un croissant la lune, on fut forcé de recourir, peut-être pour la première fois, à des symboles, c'est-à-dire: à des figures d'objets représentables qui avaient une analogie parfaite, des rapports évidens, avec d'autres objets qu'on ne pouvait représenter. Cette nouveauté, il faut l'avouer, n'appartient pas à un état de barbarie; elle annonce quelques progrès dans l'exercice de la pensée.

On traça donc, dans chacune des douze divisions du zodiaque artificiel, douze signes qui représentaient des objets familiers, et qui in-

diquaient, par leur analogie, les principaux phénomènes du cours annuel du soleil, ainsi que les époques des divers travaux de l'agriculture. Les noms de ces douze signes du zodiaque artificiel furent appliqués aux groupes d'étoiles qui leur correspondaient dans les douze divisions supposées du zodiaque céleste. Il en résulta, ce qui est fort extraordinaire, que le signe donna son nom à l'objet signifié.

Ainsi le zodiaque artificiel correspondit entièrement au zodiaque céleste.

Dans l'exposition que je viens de faire de l'origine du zodiaque, on voit que les effets m'ont fait pressentir les causes; mais les motifs que je suppose à cette origine sont simples, nécessaires, et conformes à la marche ordinaire de l'esprit humain.

Passons aux signes du zodiaque.

Le zodiaque artificiel fut le premier des calendriers ou almanachs; et les signes qui le composèrent formèrent les premiers caractères de l'écriture.

Il est possible que, dans l'origine du zodiaque, les douze divisions ne fussent pas toutes remplies par des signes; que celles dont les mois n'offraient rien d'utile à indiquer restassent vides, ne fussent remplies que par des signes vagues, ou fussent abandonnées à l'ar-

bitraire des diverses nations, qui y placèrent des symboles à leur convenance; mais les signes des divisions principales qui indiquaient les travaux les plus précieux à l'agriculture et les époques les plus intéressantes de l'année, telles que celles des semailles, des moissons, des vendanges, ou celles des deux solstices et des deux équinoxes, furent généralement adoptés, et se sont conservés jusqu'à nos jours; car les savans qui ont traité ces matières s'accordent à regarder les signes actuels du zodiaque comme les mêmes, à peu près, que ceux qui furent imaginés lors de sa première institution.

Avant d'entrer dans de plus grands détails sur ces signes, je dois dire qu'une des époques les plus intéressantes de l'année, l'équinoxe du printemps, ne se trouvait point dans l'origine du zodiaque au même signe que celui où il se trouve aujourd'hui. Ce changement est l'effet de la *précession des équinoxes*.

Depuis plus de deux siècles, le soleil arrive à l'équinoxe du printemps dans le signe des *Poissons*. Avant cette époque, et pendant deux mille cent cinquante-un ans, cet équinoxe fut dans le signe du *Bélier*. Avant de pénétrer dans ce dernier, le soleil avait, pendant le même nombre d'années, marqué l'équinoxe du printemps dans le signe du *Taureau;* enfin, avant d'enta-

mer le signe du *Taureau*, l'équinoxe printanier arrivait dans le signe des *Gémeaux*.

C'est lorsque cet équinoxe était sous ce dernier signe, c'est-à-dire, plus de six mille cinq cents ans avant le commencement du dix-huitième siècle, qu'il faut placer la première institution du zodiaque, l'origine des almanachs et de la religion du *Sabéisme*.

Le signe que je viens d'indiquer représentait deux lignes égales, parallèles et verticales, unies par deux autres lignes horizontales, ou deux enfans jumeaux en regard et s'unissant avec leurs bras. Il est difficile d'imaginer un signe symbolique qui exprime mieux l'état du ciel et l'équinoxe du printemps, que le signe des *Gémeaux*. La durée du jour est alors égale à celle de la nuit; cette égalité est ici symbolisée par deux enfans d'un même âge, d'une même taille, et nés d'une même mère. Leur enfance signifie celle de l'année, qui ne fait alors que commencer à développer les germes de la terre (1).

L'analogie complète qui se trouve entre le signe et l'objet signifié est frappante : elle nous

(1) Deux poutres verticales et parallèles, réunies vers leurs extrémités par deux autres qui étaient horizontales, figuraient anciennement, à Sparte, Castor et Pollux; c'est une copie exacte du signe des Gémeaux.

éclaire sur l'époque où le zodiaque a été composé pour la première fois. Le signe du *Taureau* qui l'avoisine, et qui lui a succédé dans la prérogative de recevoir le soleil à l'équinoxe du printemps, me confirme dans l'opinion que, lors de la première institution du zodiaque, on a indiqué l'équinoxe du printemps par les Gémeaux, et non par le Taureau, dont la figure ne peut être le symbole de l'égalité des jours et des nuits.

Ainsi, je pense que la division du zodiaque marquée par les *Gémeaux* est le point invariable d'où l'on doit partir pour expliquer tout le système zodiacal, ainsi que les changemens évidens qu'il a subis.

Cette base posée, élevons sur elle l'édifice du zodiaque tel qu'il était dans son origine, et indiquons quelle place occupaient les principaux signes, avant que le mouvement progressif de la précession des équinoxes eût dérangé l'ordre primitif.

L'équinoxe du printemps était, comme je l'ai dit, marqué par les *Gémeaux*.

Le solstice d'été, époque où le soleil est dans sa plus éminente exaltation, où les jours sont les plus grands de l'année, où la nature et la végétation ont acquis toute leur force, était marqué par un *Lion*, symbole très-convenable.

L'époque des moissons se trouvait signifiée dans la division voisine du *Lion* par des *épis* de blé, et, dans la suite, par une femme portant un enfant, et tenant d'une main un ou plusieurs épis.

L'équinoxe de l'automne avait pour signe une *Balance*. Il n'est point de symbole, après celui des *Gémeaux*, qui exprime plus heureusement l'égalité des jours et des nuits de cette saison; et l'espèce d'équilibre qui se trouve alors entre la lumière et l'obscurité ne peut être mieux caractérisée que par une balance.

Le solstice d'hiver était marqué par un vase, d'où s'écoule de l'eau, appelé le *Verseau*. C'est le symbole des pluies d'hiver; et cette saison, comme on le sait, dans les pays orientaux, d'où nous vient le zodiaque, se distingue des autres par de longues pluies.

L'époque où, après les pluies d'hiver, les moutons peuvent être conduits dans les pâturages était marquée par un *Bélier*.

La division qui suit celle du Bélier était caractérisée par le *Taureau*. Ce signe indiquait le temps du labourage, avertissait les habitans des campagnes qu'ils devaient, avant l'équinoxe du printemps, atteler les bœufs à la charrue, ouvrir le sein de la terre pour lui confier les semences. En effet, c'est dans le mois qui précède

le printemps que l'on faisait autrefois, et que, dans plusieurs pays, on fait encore les semailles (1).

Tels étaient, dans l'origine du zodiaque, les principaux signes qui indiquaient les époques les plus intéressantes du cours annuel du soleil et des travaux de l'agriculture.

Telle était la situation respective de ces signes, lorsque le mouvement progressif des équinoxes, dérangeant l'ordre établi dans le zodiaque artificiel, le rendit inutile, en nécessita la réforme, donna lieu à des changemens. Voici les causes et les effets de cette révolution imprévue.

Le soleil, après s'être trouvé pendant plusieurs siècles dans le signe des *Gémeaux*, à l'équinoxe du printemps, arriva au même équinoxe dans la division zodiacale marquée par le signe du *Taureau*, et parcourut entièrement cette division dans l'espace de 2151 ans.

Pendant qu'il séjournait dans ce dernier signe, on dut remarquer, pour la première fois, que

(1) C'est le premier précepte que, dans ses Géorgiques, Virgile donne aux agriculteurs.

*Vere novo, gelidus canis cùm montibus humor*
*Liquitur, et zephiro putris se gleba resolvit,*
*Depresso incipiat jam tùm mihi taurus aratro*
*Ingemere, et sulco attritus splendescere vomer.*

( *Georg.*, lib. 1, v. 43. )

plusieurs autres signes du zodiaque ne coïncidaient plus avec les saisons et les travaux des champs qu'ils devaient indiquer, et que le symbole n'était plus applicable à l'objet symbolisé. Un tel désordre ne pouvait subsister sans rendre le cercle zodiacal inutile, et ses indications fausses. En effet, le *Lion* ne se trouvait plus au solstice d'été; les *Épis* ne marquaient plus l'époque des moissons; ni la *Balance*, l'équinoxe d'automne; ni le *Verseau*, le solstice d'hiver.

Il aurait fallu, pour remédier complètement à ce désordre, déplacer tous les signes symboliques, et, les faisant rétrograder d'une division, suivre la marche de la précession. Ce changement eût été praticable pour le zodiaque artificiel, mais ne le fut point pour le zodiaque céleste. Il aurait fallu changer la dénomination des constellations comprises dans les différentes divisions de la zone céleste du zodiaque; il aurait fallu changer notamment celle du groupe d'étoiles qui formait dans le ciel la constellation des *Gémeaux*, et qui était, depuis plusieurs siècles, consacré par la religion, comme signe de l'époque la plus intéressante de l'année, comme le symbole du soleil régénérateur de la nature : groupe d'étoiles qui constituait la divinité antique, adorée sous les noms de *Dioscures* ou de *Castor et Pollux;* constellation précieuse,

sur-tout aux navigateurs, auxquels ces étoiles servaient de guide. Le culte des *Gémeaux*, des *Dioscures* ou de *Castor et Pollux*, qui formait la partie essentielle des fameux mystères de Samotrace, était trop fortement établi, avait jeté des racines trop profondes dans l'opinion publique, pour être facilement détruit; et les étoiles qui composent cette constellation ou ce signe céleste étaient trop connues du peuple, avaient trop souvent fixé ses regards religieux, pour qu'on parvînt à changer leur nom, et par ce changement à anéantir le culte et la divinité. On ne pouvait non plus, sans heurter de front toutes les idées reçues, sans renverser les principes religieux consacrés par l'habitude, transporter le nom de la constellation des *Gémeaux*, des *Dioscures*, des dieux *Castor et Pollux*, à la constellation voisine, appelée le *Taureau*. Le succès d'une telle entreprise était devenu impossible; on ne le tenta point. Ainsi, quoique la constellation des *Gémeaux* n'indiquât plus l'équinoxe du printemps, on lui conserva, dans le zodiaque céleste et artificiel, sa figure et son nom. Ce nom et cette figure symbolique, par respect pour la religion, ne furent plus appliqués à l'objet symbolisé; celui du *Taureau*, qui ne peut être le symbole de l'égalité des jours et des nuits, le remplaça dans l'équinoxe du printemps.

Si le culte s'opposa au déplacement du signe des *Gémeaux*, il n'en fut pas de même des autres signes. Les constellations, qu'ils caractérisaient, n'étaient pas encore un objet d'adoration, et tenaient plus à la science qu'à la religion astronomique. On put, sans contrarier les idées religieuses, les déplacer et les faire coïncider avec les principales révolutions célestes dont chacun de ces signes était le symbole. Ainsi, à l'exception des *Gémeaux*, qui n'étaient plus à l'équinoxe du printemps, du *Taureau* qui s'y trouvait, et peut-être du *Bélier* qui l'avoisinait, tous les autres signes éprouvèrent un déplacement qui les fit passer de la division zodiacale qu'ils occupaient à la division voisine. Le *Lion* se retrouva en conséquence au solstice d'été, le *Verseau* au solstice d'hiver; les *Epis* furent replacés à l'époque des moissons; et la *Balance* occupa de nouveau la place marquée par l'équinoxe de l'automne.

Ce changement opéré sur les zodiaques artificiels dut faire disparaître un signe entre les *Gémeaux* et le *Lion*, entre l'ensemble des signes qu'on rendit mobiles et les signes qui restèrent immobiles : ce signe soustrait est inconnu. Ce changement dut, par la même raison, laisser un vide entre le *Verseau* et le *Bélier*; ce vide fut rempli sans doute par le signe

des *Poissons*, symbole des eaux ou de la pêche, qui semble n'être placé que comme un supplément au signe du *Verseau* qui l'avoisine, et qui caractérise aussi les eaux ou la pêche. C'est en effet au mois où répond ce signe que, suivant Elien, les Egyptiens faisaient leur grande pêche.

Il suffit de jeter les yeux sur une figure du zodiaque pour concevoir l'idée de ces déplacemens.

Les trois signes qui sont restés immobiles au milieu de ces changemens, les *Gémeaux*, le *Taureau*, le *Bélier*, et qui ont successivement marqué l'équinoxe du printemps, ont reçu un culte distingué. On les a tous trois qualifiés de *Dieux Sauveurs et Régénérateurs*; on a vu en eux le soleil printanier, qui répand par-tout la lumière et la vie, triomphe des ténèbres, ressuscite et féconde la nature. Le culte du *Taureau*, qui marquait l'équinoxe du printemps, lorsque le *Sabéïsme* et la science astronomique faisaient les plus grands progrès, fut presque universel. On poussa la dévotion pour ce signe jusqu'à l'adorer lui-même, jusqu'à adorer l'animal qui était son image vivante. On sait que les taureaux *Apis*, *Mnevis* ou *Bacis*, reçurent dans différentes villes de l'Egypte les honneurs divins, et que cet animal, qui a fourni matière

à plusieurs fables mythologiques, est encore révéré chez les Indiens, dont la religion a pour base le *Sabéisme*.

Les autres signes figurent aussi dans la mythologie ; et quelques-uns ont été érigés en divinités. L'homme aux pieds de bouc, portant la chèvre et les chevreaux, fut l'origine du dieu *Pan* ; le signe des Epis fut celle de *Cérès*, et la Balance celle de *Thémis*.

L'équinoxe du printemps, après s'être trouvé pendant 2151 ans dans le *Taureau*, abandonna ce signe pour passer dans celui du *Bélier*. Ce passage eut lieu environ quatre cents ans avant notre ère vulgaire. Le culte des astres était alors arrivé à son terme ; ses combinaisons étaient épuisées ; cette religion était fixée. D'ailleurs, les progrès des connaissances humaines, de nombreuses sectes philosophiques répandues en Asie, et l'attachement du peuple à ses anciens dogmes, s'opposaient à ce que le culte du *Bélier* reçût une consistance pareille à celle qu'avait acquise le culte du *Taureau*. Cependant il fut adoré à Saïs, dans la Haute-Egypte, et, en Perse, sous la figure d'un agneau, comme *Dieu Sauveur et Régénérateur*, titre sous lequel avaient été adorés le *Taureau* et les *Gémeaux*.

L'arrivée de l'équinoxe du printemps dans le

signe du *Bélier* n'apporta en conséquence dans le zodiaque artificiel pas plus de changement que n'en a apporté son arrivée récente dans le signe des *Poissons*.

C'est ainsi que les signes symboliques du zodiaque, qui, dans l'origine, ne servaient qu'à indiquer les points principaux du cours annuel du soleil, ainsi que les époques des travaux de la campagne, et ne servaient qu'à remplir le but de nos calendriers ou almanachs, devinrent, par la suite des temps, par le respect des peuples pour cette institution antique et nécessaire, des objets divins, des divinités plus ou moins révérées (1).

Les constellations comprises dans la ceinture zodiacale ne fixèrent pas seules l'attention des hommes ; et leurs signes, ainsi que ceux du soleil et de la lune, ne devinrent pas les seuls *Fétiches artificiels* des astres consacrés par le culte. L'habitude d'observer le ciel fit apercevoir la mobilité de quelques planètes, et bientôt

(1) Les calendriers rustiques des anciens, l'almanach de bois dont MM. Lancelot et Court de Gebelin ont donné la description; les almanachs mécaniques dont se servent les Turcs ; les bâtons runiques, et notre almanach du berger, se rapprochent, par leur simplicité, du motif et de la simplicité du zodiaque dans son institution primitive.

reconnaître leur révolution. Il n'est pas probable que les cinq planètes furent toutes découvertes en même temps. Celles dont les mouvemens sont plus perceptibles, et que nous nommons *Vénus*, *Mercure*, *Mars*, durent être observées les premières. La simplicité de leurs signes, les rapports qui se trouvent entre leurs formes, concourent encore à prouver qu'elles furent découvertes à des époques voisines.

L'éloignement du soleil, et la lenteur de la marche des autres planètes, appelées *Jupiter* et *Saturne*, par conséquent la difficulté d'observer et de calculer leurs mouvemens, jointe à la forme compliquée de leurs signes, me persuadent qu'elles ont été découvertes long-temps après les trois premières.

Ces planètes ayant, comme le soleil, un cours réglé, furent, ainsi que cet astre, considérées comme divinités. Il fallut leur donner des noms. Chaque nation de l'Orient, à cause de la diversité des langues, exprimait le mot générique *Dieu* par un nom différent; on choisit les noms des *Fétiches* les plus célèbres parmi ces nations, et on les appliqua aux nouvelles divinités : ainsi ces planètes reçurent les dénominations des *Fétiches* déjà adorés. De quelle autre qualification eût-on pu honorer ces divinités célestes, si ce n'est de celles que portaient des divinités

existantes sur la terre, et qui étaient seules capables d'inspirer un sentiment religieux?

Il fallut aussi leur donner des signes, afin de les indiquer sur le calendrier. Ces signes ne pouvaient être symboliques : car aucun objet sur la terre n'avait assez de rapport et d'analogie avec ces corps célestes mobiles, pour être figuré à leur place, pour les représenter. Les planètes, d'ailleurs, ne marquaient aucun phénomène intéressant pour les hommes; leurs mouvemens n'indiquaient ni le retour des saisons, ni les époques des travaux des champs; ainsi, ni les saisons ni les travaux des champs ne fournissaient de symboles convenables. Pour figurer les trois planètes qui furent les premières connues, *Mercure*, *Vénus*, *Mars*, on employa le cercle, auquel on ajouta, pour les distinguer entre elles, l'image des divinités *Fétiches* dont elles portèrent les noms. Elles furent figurées par un cercle, comme l'était le soleil, à cause des rapports qu'elles ont avec cet astre, qui, comme elles, a un cours réglé; mais le cercle qui les représentait était moins grand que celui du soleil, parce que ces planètes paraissaient moins grandes que cet astre.

Pour distinguer le signe de la planète de *Mercure*, on ajouta à son cercle le caractère *Tau*, qui

est une croix ou un T. C'est l'image du *Thoth*, qui consistait en une colonne de bois ou de pierre près de la cime de laquelle était une traverse, qui portait ordinairement des inscriptions relatives au culte, à la politique, à la morale et aux sciences. Je prouverai ailleurs que le *Thoth*, ou la colonne cruciforme, était la même divinité *Fétiche* que l'*Hermès* des Grecs, le *Mercure* des Gaulois Cisalpins et des Celtes (1).

On avait donné au signe de Vénus une forme pareille à celle que je viens de décrire : il fallut donc ajouter au cercle de *Mercure* un caractère qui l'empêchât d'être confondu avec le signe de *Vénus*. On y ajouta deux formes d'ailes, emblême de la vélocité de sa révolution autour du soleil; car, comme on le sait, *Mercure* est de toutes les planètes celle dont la révolution est le plus promptement terminée. Ces ailes, lorsque dans la suite on eut personnifié Mercure, furent appliquées à sa tête, à ses talons, à son caducée.

Je ne crois pas, comme le pensent quelques savans, que ce soit le caducée de Mercure qui

(1) Les Égyptiens nommèrent *Thoth* la planète que les Grecs appelaient *Hermès*, et les Latins *Mercure*.

ait fourni les ailes au signe de cette planète ; mais il est plus satisfaisant de croire que c'est le signe de la planète qui a transmis ses ailes au caducée de ce dieu ; parce que ce signe est bien antérieur aux figures humaines données à Mercure, et au caducée qu'on lui fait tenir à la main ; parce que *ce qui est simple est plus ancien que ce qui est composé.*

La planète de Vénus fut également représentée par un cercle, auquel est réunie la marque distinctive du *Tau*. Ce signe ne diffère de celui de Mercure que parce qu'il est privé d'ailes ; mais pourquoi cette planète porte-t-elle comme Mercure le caractère du *Tau* ou de la croix ?

Pour résoudre cette question, il faut que je pose en principe ce qui n'est pas encore prouvé, mais ce qui le sera dans la suite. *Thoth*, qui avait pour image le caractère *Tau*, n'était qu'une pierre brute dressée, une de ces colonnes cruciformes et limitantes si célèbres dans l'antiquité, qui, ainsi qu'il a été dit, portait ordinairement des inscriptions, et fut adorée en Egypte comme un dieu fétiche.

Vénus était également, dans son origine, une pierre brute comme le *Thoth*. Cette pierre était honorée chez plusieurs peuples voisins de l'Egypte par des cérémonies fort étranges,

et dont je parlerai dans la suite (1). On voit maintenant pourquoi deux divinités semblables dans leur origine, deux fétiches pareils par la matière et par la forme, et dont les noms furent appliqués à ces deux planètes, fournirent aux signes de ces mêmes planètes un caractère commun, le *Tau* qui désigne le *Thoth*, et qui, dans la plupart des alphabets orientaux, est représenté par une croix. On sait, au surplus, que le signe *Tau* ou de la croix faisait partie des cérémonies du culte de Vénus (2).

(1) Voyez ci-après, chapitre XXI.

(2) Je ne puis m'empêcher, ici, de rapporter les interprétations de quelques savans, qui diffèrent de la mienne sur le signe de *Vénus*. Les uns y ont vu une clef allégorique qui ouvrait la nature au printemps, comme si cette planète ne paraissait ou ne se faisait distinguer que dans cette saison de l'année. Il faudrait dire aussi que le signe de *Mercure* représente une clef, puisqu'il est presque semblable à celui de *Vénus*, et que le signe de *Mars* représente une partie de clef, puisque, comme les deux autres signes, il a la forme d'un anneau ou d'un cercle.

Court de Gebelin voit, dans le signe de *Vénus*, le *Miroir de cette déesse*. Comment accorder l'opinion de ce savant sur la haute antiquité des signes des planètes, avec l'époque bien moins antique de l'invention des miroirs, invention qui annonce des progrès dans les arts de luxe? Il faudrait que les miroirs fussent plus anciens que les signes des planètes, pour que cette opinion eût quel-

Voilà donc deux divinités fétiches, deux pierres adorées, chacune dans différens pays, et portant en conséquence une dénomination différente, qui ont fourni leur nom et les caractères qui leur sont propres, à deux des planètes les plus anciennement connues, à celles que nous nommons *Mercure* et *Vénus*. Voyons maintenant quelle fut l'origine du signe de la planète que nous nommons *Mars*.

Cette planète, connue peu de temps sans doute après les deux premières, est comme elles figurée par un cercle ou anneau, auquel est joint un caractère distinctif représentant la pointe d'un dard ou d'une lance.

Chez les peuples guerriers, une lance, une épée était un dieu fétiche, ordinairement ap-

que fondement; car le modèle existe avant la copie. Ce qui doit fixer l'opinion à l'égard de ce signe, et démontrer l'erreur de ceux qui y voient un miroir, c'est que la plupart des monumens égyptiens nous représentent des figures humaines qui portent une image de ce signe, et qui passent, pour le tenir, quatre doigts de la main dans le cercle évidé, ou l'anneau, qui en fait partie: or, si ce cercle ou cet anneau servait de cadre à une surface polie, à un miroir, la main ne passerait pas à travers, comme on le voit dans les figures antiques, et notamment dans la belle figure d'Isis qui est au Muséum des Antiques du Louvre.

pendu à une colonne consacrée, ou aux branches d'un arbre adoré. Cette arme vouée à la divinité devenait, avec le temps, un objet d'adoration. Un fait fera sentir comment une épée a pu devenir un dieu : c'est Plutarque qui nous le fournit. César, pendant ses exploits dans les Gaules, avait perdu son épée en combattant contre les Arvernes ; ceux-ci s'en emparèrent, et, fiers d'une pareille conquête, l'appendirent dans leur sanctuaire. Quelque temps après, César passant dans ces lieux, y aperçut son épée ; il ne put s'empêcher d'en rire. Ceux qui l'accompagnaient lui conseillèrent de la reprendre, il s'y refusa, en disant, qu'il ne pouvait y toucher, puisqu'elle était consacrée (1).

Les Scythes, les Celtes et les Romains, et plusieurs autres peuples belliqueux, rendaient à une lance, à une épée, les honneurs divins. Les Scythes plantaient au milieu de leur sanctuaire une vieille épée que chaque peuple conservait religieusement. Ils faisaient couler dessus le sang des victimes, et sur-tout celui des prisonniers qu'ils avaient faits à la guerre. « Les » nations scythes, suivant Hérodote, élèvent » dans les lieux destinés à leurs assemblées

(1) Plutarque, *Vie de César*.

» une pile de bois menu, au haut de laquelle » elles plantent un vieux cimeterre, qui leur » tient lieu de simulacre de Mars. Elles of- » frent tous les ans à ce cimeterre des sacri- » fices de chevaux et d'autres animaux, et lui » immolent un grand nombre de victimes; » elles lui sacrifient aussi le centième de tous » les prisonniers qu'elles font sur les enne- » mis (1). » Les Gètes, les Goths, les Alains, les Sarmates, rendaient un culte à une épée; et ce culte s'est conservé long-temps parmi eux. Du temps d'Ammien Marcellin, c'est-à-dire sous l'empire de Valens, les Alains adoraient encore une épée. « Ces peuples, dit » cet historien, qui n'ont aucune espèce de » temple pour leur culte, plantent en terre, » avec des cérémonies barbares, une épée nue, » qu'ils adorent avec beaucoup de vénération, » comme étant le dieu Mars (2). »

Les Romains adoraient une lance; et c'était là leur *Mars*, comme le témoigne Varron. En effet, le mot *Quirinus*, qui était aussi le surnom de ce dieu, dérivait de *curis*, qui, chez les anciens Sabins, signifiait une lance.

Justin ne laisse aucun doute sur l'usage anti-

(1) Hérodote, *Melpomène*, liv. 4, sect. 62.

(2) Amm. Marcellinus, lib. 31, cap. 2.

que d'adorer une lance comme la divinité même. « Dans les premiers temps, dit-il, les » hommes adoraient des lances comme on » adore les dieux immortels; et c'est en mé- » moire de ce culte que les satues des dieux » sont encore armées de lances » (1).

Ainsi, lorsque les sabéistes eurent découvert la planète que nous appelons *Mars*, et qu'ils voulurent la diviniser, ils empruntèrent le nom et la figure des fétiches adorés chez plusieurs peuples comme divinités de la guerre, et ils caractérisèrent le signe de cette planète par la pointe d'une lance, ainsi qu'elle est encore représentée.

*Il* serait déraisonnable de donner à la formation du signe de *Mars* une explication contraire à celle que je présente. Il faudrait supposer que la figure du fer de la lance qui caractérise ce signe, est ce qui a donné l'idée d'adorer des épées, des lances, à des peuples barbares, qui certainement, à l'origine très-reculée de ce culte, n'avaient nulle connaissance de la planète de Mars, et encore moins de son signe. Les peuples guerriers adoraient

(2) *Ab origine rerum, pro diis immortalibus veteres hastas coluere; cujus religionis ob memoriam adhuc deorum simulacris hastœ adduntur.* (Justin, lib. 43, cap. 3.)

une arme offensive, non parce que le signe de cette planète portait le fer d'une lance, mais parce que l'épée ou la lance, dans les mains des braves, procurait la victoire : objet le plus cher de leur ambition. Ils adoraient certaines épées, parce que dans l'origine elles avaient servi à quelques héros célèbres par des exploits glorieux, ou par des conquêtes éclatantes. On les conserva comme des reliques précieuses qui participaient de la vertu guerrière de ceux qui les avaient portées avec succès. Ils crurent qu'elles contenaient quelque force secrète et divine; aussi Attila, roi des Huns, ayant recouvré par hasard une vieille épée consacrée, se persuada qu'elle lui assurait l'empire de de l'univers, et la victoire dans toutes les guerres qu'il entreprendrait (1).

Ces peuples barbares ne voyaient point dans cet objet d'adoration un être fort supérieur à la nature, un être tout-puissant, et maître souverain des évènemens de la guerre; leurs idées étaient trop bornées, trop grossières pour concevoir une essence purement spirituelle et dégagée de la matière. Mars n'était donc point pour eux un *dieu* dans l'acception étendue que nous donnons à ce mot; mais ils voyaient

(1) Jornandès, *Hist. Goth.*, cap. 35, p. 661, 662.

dans l'épée ou la lance sacrée qu'ils appelaient *Mars* un talisman, un fétiche, qui pouvait contribuer au succès de leurs guerres, à la gloire de leurs nations.

Le nom de cette divinité terrible paraît même, dans son origine, n'avoir signifié qu'une arme offensive : d'où sont dérivés les mots *marassau*, *martel*, *marteau*, *braquemar*, etc., espèce d'armes autrefois fort en usage; ainsi que les mots *meurtre*, *martyr*, etc., qui sont les effets de ces mêmes armes (1). *Fer* et *Mars* étaient, chez les Grecs, exprimés par le même mot: *Arès* signifiait cette divinité, et le métal dont on fait les armes.

Telle fut la cause des dénominations et des signes des trois planètes les plus faciles à reconnaître et les plus anciennement connues. Je passe aux deux autres, dont l'observation, plus difficile à cause de leur éloignement et de la lenteur de leur marche, a dû être beaucoup plus tardive.

La planète la moins éloignée du soleil après *Mars* est celle que nous nommons *Jupiter*:

(1) « Mars, appelé par les Latins *Mavors*, par les » Gaulois *Mawrth*, par les Bretons *Meurth*, dut sa dé- » nomination au celto-scythique *Mawrther*, un meur- » trier. » (*Origines gauloises*, par Latour-d'Auvergne, p. 166.)

Sa découverte dut faire une forte sensation parmi les astronomes. Le grand éloignement de cette planète, relativement aux précédentes; la grandeur de son orbite, l'importance et la nouveauté de cette acquisition, dans un temps où le *sabéisme* devait être dans sa plus grande vigueur, lui firent donner une dénomination digne de la haute idée que les prêtres astronomes se formèrent de cette nouvelle divinité.

Les Egyptiens lui appliquèrent le nom du soleil, qui, à ce qu'il paraît, était, dans les premiers temps appelé *O:* cri d'admiration, exclamation adoratrice, dont le caractère graphique est l'image même du soleil. Ils formèrent de cette voyelle la syllabe *on*, qui fut le nom connu et particulier qu'ils donnaient au soleil. *On, om, chon,* furent même, chez les Grecs, des syllabes qui exprimaient seules, ou servaient à composer les noms des dieux-soleils: *Hercule, Bacchus, Apollon* (1). Ainsi la

(1) Quelques savans trouvent des rapports entre *On*, soleil des Égyptiens, et le *O'm* des Indiens, qui est un mot mystérieux qu'ils n'osent prononcer. *Onam* est le nom d'une fête qu'ils célèbrent avec pompe en l'honneur du soleil. *O-mi-to* ou *Amidas* est le souverain dieu des Japonais, qui paraît avoir été le soleil. Chez les Grecs, les syllabes *o, on, chon,* avaient des rapports avec leurs dieux-soleils. *Oaxès, Oaxas,* étaient fils du soleil

planète que nous nommons *Jupiter* fut appelée *O* par les Egyptiens : nom auquel on adjoignit dans la suite, pour la distinguer du soleil, la qualification de *Siris*, qui, suivant quelques savans, signifie *astre*, et même *soleil;* et, suivant d'autres, *puissant*, *maître*, *sei-*

Apollon. *Ogoa* ou *Osogo* formait le surnom de Jupiter, à Mylasa, ville de Carie. *Omadius*, *Omasius*, *Omeste*, étaient des surnoms du dieu-soleil Bacchus, et *Chon* chez les Egyptiens, celui du soleil Hercule. *Choès*, *Cholas*, étaient les noms de deux fêtes célébrées en l'honneur de Bacchus. Les mots *Baal*, *Beel*, *Bel*, *Belin*, *Abel*, etc., qui signifient *maîtres*, *seigneurs*, *dominateurs*, dans presque toutes les langues orientales, et qui étaient appliqués à la divinité, ont servi, comme l'assurent *Selden* et autres savans, à composer le nom *Apollon;* il n'a fallu qu'ajouter la syllabe *o* ou *on* pour compléter ce nom du soleil. On voit qu'*Apollon* signifie le *seigneur O*, le *seigneur soleil;* ce nom ne diffère de celui d'*O-Siris* que par la qualification qui termine ce dernier. *O*, dans l'un et l'autre mot, signifie soleil ; et *Siris* est une qualification égyptienne qui exprime *maître*, *seigneur*. Dans la langue copte, le mot qui répond au *Dominus* des Latins, au *Kurios* des Grecs, s'exprime encore par *Sios* ou *Soïs*. (*Réflexions générales sur le rapport des langues égyptienne, phénicienne et grecque*, par l'abbé Barthélemy; *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. 32, p. 232.)

Les Phéniciens avaient une divinité appelée *Osoüs*, dont le nom décomposé forme *O-Soüs*, ou le *seigneur O*, et serait le même que *O-Siris*.

*gneur*, etc. *O-Siris* fut le nom de cette planète ; et ce nom exprimait aussi la divinité suprême du soleil.

En amalgamant le mot *thoth*, nom générique de *dieu* chez les Egyptiens, avec *O*, nom du soleil chez le même peuple, les Grecs en composèrent leur *the-os* et leur *ze-us* qu'ils prononçaient *dzeous* : c'est ce dernier nom qu'ils donnèrent à la planète de *Jupiter*. Les Romains firent de ce mot leur *iou* et leur *deus*, leur *iou-pater*, *deus-pater* ou *dispiter*, enfin *Jupiter*, c'est-à-dire, *dieu le père* ; et cette dénomination latine paraît être une traduction de l'*O-Siris* des Egyptiens (1).

Les Grecs et les Romains, chez qui le tonnerre était révéré comme une divinité terrible, lui attribuèrent l'image de la foudre, s'il est vrai que le signe de *Jupiter* soit cette image, comme on le dit. Il est certain que *Jupiter*, qui avait été dans l'origine un dieu-soleil, et qui cessa de l'être parce que dans la suite on introduisit chez ces peuples d'autres divinités de cet astre, ne fut plus que le dieu de l'air, de l'atmosphère ; le génie qui présidait dans le

(1) D'*O* on a fait sans doute *ou*, *iou*, *jou* ; et *Siris* a été traduit par le mot latin *pater*, père : qualification donnée à presque tous les dieux.

ciel. En conséquence, lorsque l'idolâtrie fut en vigueur, on le représenta toujours armé de la foudre; et il est présumable que le signe sous lequel la planète qui porte son nom est indiquée offre l'image, quoique imparfaite, de cet accident rapide de la nature.

Si *Osiris* avait chez les Egyptiens le double emploi de figurer le soleil et la *planète* que nous appellons *Jupiter*, le *Zeus* des Grecs et le *Jupiter* des Romains, avaient également le double emploi de dieu suprême du ciel et de l'atmosphère, et de génie de la planète qui portait leur nom. On voit que les Egyptiens, les Grecs et les Romains se sont accordés à donner chacun la même dénomination à deux objets divinisés; et cette conformité vient à l'appui des rapports étymologiques que j'ai établis entre les noms de ces objets.

Quant à la confusion qui résulte du même nom donné à deux objets différens, la mythologie en offre plusieurs exemples qui attestent la pauvreté des langues primitives.

*Saturne* est la planète la plus éloignée du soleil que les anciens aient connue. Elle reçut différens noms chez différens peuples de l'Orient. Je ne m'y arrêterai point. Je dirai seulement que les Grecs la nommaient *Chronos*, qui signifie le Temps, peut-être à cause du long

espace de temps que met cette planète à parcourir son orbite. Les Romains la nommèrent *Saturne*. Ce nom semble étranger à la langue latine, et ne signifie point le temps, comme *Chronos* chez les Grecs. Plusieurs savans pensent qu'il dérive du mot *sator*, qui *sème*, qui *plante*, ou d'autres mots de la même famille, qui ont en latin une signification pareille : alors ils ont vu dans *Saturne* l'emblême de l'agriculture. D'autres le font venir du mot *sator*, qui a une signification différente, et qui exprime *père*, *créateur*, *celui qui engendre*. Si je m'arrête à cette explication, et si je joins au mot *sat* le nom d'*Uranus*; divinité qui a tant de rapport avec Saturne, et dont il est le fils suivant la Fable, je forme *Saturanus* ou *Saturnus* (1). En décomposant les diverses parties de ce mot, je trouve que *sat* signifie *père* ou maître, et qu'*ur*, *our*, dans presque toutes les langues de l'Europe et de l'Asie, signifie *bordure*, *entourage*. Il reste *anus* ou *annus*, qui exprime *cercle*, *anneau*; Saturne pourrait donc être traduit par *le père de la bordure du cercle*.

(1) La formation de ce nom est plus sensible chez les Indiens. Court de Gebelin dit : On trouve également dans la mythologie des Indièns un roi nommé *Satouranouno*. (*Allégories orientales*, p. 40.)

*Uranus* était la partie apparente du ciel que borde ou termine l'horizon, ou bien ce cercle visuel où le ciel semble toucher la terre, et où la terre semble être la bordure qui encadre le ciel. Quel objet doit mériter, aux extrémités de l'horizon, le titre de *père*, de *maître*, de *dominateur* qu'exprime le mot *sat*, *sator*, si ce n'est les montagnes qui le dominent, et qui, par leur hauteur, semblent atteindre les cieux, où les vents, les orages et autres accidens de l'atmosphère, prennent naissance? *Saturne* serait donc une divinité *montagne*. Les hautes montagnes dont la cime se perd dans les nues, et que les anciens croyaient être attenantes au ciel, ont fait imaginer aux poètes que *Saturne* était fils d'*Uranus* ou du ciel. Si leurs cimes s'élevaient dans les cieux, leurs bases reposaient sur la terre; aussi les poètes ont-ils donné à Saturne la terre pour mère.

Le culte de Saturne fut porté en Italie par les Phéniciens. Ce pays, semé de hautes montagnes, fut très-convenable à cette divinité; aussi les fables portent que ce dieu y régna long-temps: ce qui signifie que son culte fut de longue durée. Elles lui donnent pour épouse *Rhéa*, qui est une montagne de la *Troade*. Enfin, ce qui contribue à fortifier cette opi-

nion, que je n'émets cependant que comme une conjecture, c'est que quelques montagnes ont conservé long-temps le nom de Saturne. Il en est une qui s'élève dans la plaine d'Athènes, et qui portait ce nom. Suivant *Justin*, *Festus* et quelques autres écrivains, la montagne sur laquelle fut bâti le Capitole portait aussi le nom de *Saturne*.

Le règne de *Saturne* et de *Rhéa* fut, disent les poètes, le règne de l'innocence et de l'âge d'or, parce que de tout temps l'homme a vanté le passé aux dépens du présent, et a confondu toujours la simplicité, la grossièreté des mœurs, avec leur pureté.

Ainsi le nom de la divinité des montagnes en Italie aurait été appliqué à la planète que nous nommons *Saturne*; et ce n'est pas, comme nous l'avons vu, le premier exemple de l'application du nom des fétiches naturels ou artificiels aux autres divinités.

Quant au signe de cette planète, ceux qui voient dans Saturne un dieu de l'agriculture disent qu'il est l'image d'une faux, instrument des cultivateurs. Ceux qui y voient le *Chronos* des Grecs, disent que ce signe est aussi une faux, la faux du temps, emblême de la destruction. D'autres nomment l'instrument qui

caractérise Saturne une *harpé*. La harpé est une espèce d'arme plate, courte et recourbée : on en voit l'image dans un bas-relief qui représente le trône de Saturne ; et cette vue suffit pour prouver que la *harpé* est très-différente de la faux. D'ailleurs, les monumens antiques qui représentent Saturne avec ce dernier instrument sont très-rares, ou peut-être il n'en existe pas (2).

La *harpé* de Saturne est une arme offensive ; les fables mythologiques le prouvent. C'est avec la harpé que Jupiter combat Typhon ; c'est avec cette arme tranchante que Mercure coupe la tête à Argus ; c'est cette arme que Mercure donne à Persée pour couper la tête à Méduse. Cette harpé, qui a évidemment donné naissance au signe de Saturne, n'était peut-être qu'un instrument destiné aux sacrifices, qu'une espèce de glaive ou de hache qui servait à égorger les victimes immolées à Saturne sur les montagnes. L'usage sacré auquel on l'employait la rendit sacrée ; aussi figure-t-elle avec distinction dans les fables et dans les monumens mythologiques.

(1) Voyez les *Monumens antiques et inédits de Millin*, t. I, p. 218.

Cette arme divinisée sera devenue l'emblême du dieu, et aura servi de modèle au signe de sa planète (1).

Je taxe moi-même de conjectures l'origine que j'attribue aux signes des planètes; mais celle qu'on leur a prêtée jusqu'à présent me paraît tout aussi conjecturale, et moins convenable à la condition des hommes, à l'état des lumières des temps reculés où on les a mis en usage. Quoi qu'il en soit de la justesse de ces explications, toujours est-il certain que les signes de *Jupiter* et de *Saturne* appartiennent à une époque différente de celle où les signes de *Mercure*, de *Vénus* et de *Mars*, ont été inventés; que les planètes de *Jupiter* et de *Saturne*, par leur éloignement et la lenteur de leur marche, ont dû être observées plus tard; et leurs signes, par conséquent, inventés long-temps après ceux des autres planètes avec lesquelles ils n'ont d'ailleurs aucun rapport de configuration.

Les signes du zodiaque étaient devenus depuis long-temps des objets de culte, et même des divinités, dont quelques-unes tinrent le pre-

(1) La harpé paraît avoir été chez les anciens Grecs ce qu'est, chez les sauvages de l'Amérique, le *casse-tête* ou *tomahauk*.

mier rang dans la mythologie. Les signes des planètes, dont les dénominations et les formes étaient empruntées des anciennes divinités fétiches, obtinrent, sous ce dernier rapport, et comme faisant partie du calendrier, les hommages religieux des mortels. On leur attribua une vertu occulte, surnaturelle, et une influence sur les élémens, les végétaux et les animaux, pareille à l'influence vraie ou chimérique qu'on accordait aux astres même qu'ils représentaient. On imagina des rapports secrets entre les douze signes du zodiaque et ceux des planètes et des autres constellations; et ces rapports donnèrent matière à plusieurs fables mythologiques. Les dénominations de tous ces signes, fournies par le hasard ou la nécessité, servirent à caractériser l'influence des astres qu'ils représentaient, et l'influence des signes même. Ces dénominations furent le fondement de cette science religieuse si célèbre chez les anciens, et si méprisée aujourd'hui, qu'on appelle *astrologie*, *magie*. Elle fut en vigueur chez les Egyptiens, chez les Chaldéens, chez les Perses et les Thessaliens, et se répandit avec le *sabéisme*, dont elle était l'abus, chez presque tous les peuples de la terre. Par elle, on lisait dans

l'avenir, on éludait les lois du destin, on les dictait; on interrompait l'ordre de la nature, on le dirigeait à son gré; on forçait les élémens, les dieux même, par une certaine disposition donnée à ces signes, à se soumettre à la volonté de celui qui les disposait convenablement. Les lames caractérisées, les anneaux de Thrace, les anneaux constellés, les talismans, les amulettes chargées des signes du zodiaque, de ceux des planètes et des autres constellations, étaient les principaux moyens de cette science vaine et ridicule, et sont aujourd'hui les tristes monumens des erreurs des hommes et de leur crédulité facile (1).

Ainsi, ces signes devinrent de véritables fé-

(1) On a vu des savans s'occuper sérieusement de cette science. *Ticho-Brahé* employa beaucoup de temps et de recherches pour composer son *Calendarium naturale magicum*, qu'il publia en 1592, sous le nom de *Groschedel ab Aicha*. C'est une grande estampe, aujourd'hui fort rare, de plus de trois pieds de haut, chargée d'une multitude de figures et de signes astrologiques. L'art des prédictions, la manie de connaître et de deviner l'avenir, de se prémunir d'amulettes et de talismans constellés pour détourner le malheur et fixer la fortune, étaient alors le délire de toutes les têtes, et sur-tout des têtes couronnées. L'Étoile nous apprend que sous Charles IX il y avait jusqu'à trente mille astrologues à Paris.

tiches, les *fétiches artificiels* des astres; ainsi, le *sabéisme*, enté sur le *fétichisme*, produisit des fruits qui décelaient leur double origine, produisit des *fétiches artificiels*, qui, par leur forme, appartenaient au *sabéisme*, et, par l'espèce de puissance occulte qu'on leur attribuait, à l'ancien *Fétichisme*.

## CHAPITRE VIII.

**Des *Fétiches artificiels* extraits des montagnes adorées. Des frontières, de leur largeur, de leur dénomination.**

Les hommes, à une certaine époque, tirèrent des montagnes sacrées des parties de rochers qu'ils transportèrent et placèrent ailleurs. Ils étaient persuadés que ces parties détachées conservaient le caractère sacré et l'influenee des montagnes divines dont elles étaient extraites. Je dirai bientôt quel fut le motif de ces extractions, quel fut l'emploi de ces parties extraites, quelles furent leurs formes. On verra qu'elles devinrent une des principales sources de l'idolâtrie, une des matières les plus abondantes que les allégoristes aient mises en œuvre pour composer leurs fables et créer des divinités. Le sujet est simple; je le traiterai dans tous ses détails; j'atteindrai je par une route nouvelle jusqu'à la vérité, et déchirerai tout entier le voile allégorique qui l'a jusqu'à présent cachée à tous les yeux.

La route que je me suis tracée pour parvenir

à ce but a été difficultueuse ; je dois l'aplanir à mon lecteur, guider ses premiers pas, et l'environner ensuite de toutes les lumières qui m'ont dirigé au milieu des ténèbres. Je le conduirai d'abord sur les frontières des nations. Elles furent le théâtre des premières institutions civiles et religieuses ; c'est là que le culte a pris naissance. Cette assertion paraît étrange : je vais en prouver la vérité.

Examinons d'abord ce qu'étaient les frontières dans leur origine.

Dans l'état primitif des sociétés, les nations établies sur le sol qui les avait vu naître, qu'elles avaient choisi, ou que le hasard leur avait offert, laissaient entre elles un vaste intervalle de terrain inculte qui rendait les communications rares, difficiles, et leur servait en quelque sorte de rempart réciproque contre les atteintes de leur propre barbarie et de leur haine mutuelle.

Il en était à peu près de même des hordes qui composaient chaque nation. Des fleuves, des rivières, des forêts impénétrables, des chaînes de montagnes, étaient ordinairement les limites naturelles qui divisaient les peuplades, et formaient les frontières des peuples (1).

(1) Les Grecs exprimaient les *montagnes* par un mot

Nous avons un exemple de l'état des nations anciennes avant leur civilisation dans l'état des nations modernes qui ne sont pas civilisées. Les sauvages de l'Amérique (1), les hordes de l'intérieur de l'Afrique, de plusieurs nations de l'Asie, offrent les mêmes dispositions. Souvent de vastes déserts les séparent les unes des autres; des forêts, sur-tout de larges rivières et des chaînes de montagnes, sont des bornes naturelles qui laissent entre leurs territoires réciproques un intervalle très-considérable.

La grande largeur des frontières de quelques nations antiques, et même de certaines nations modernes, est attestée par l'histoire. Les Ger-

semblable, qui signifiait *terme, borne, confin*. Ὄρος avec un esprit doux, veut dire montagne; Ὅρος avec un esprit rude, borne, terme, limite; duquel est dérivé Ὁρίζω, terminer, finir, et notre mot *horizon*. Ce que les Grecs exprimaient par le mot *horizon*, les Romains pouvaient l'exprimer par celui de *terme, limite, frontières*. Cicéron est en cela l'autorité dont je m'appuie; il dit: *A Græcis* Ὁρίζοντες *nominantur; à nobis* FINIENTES *rectissimè nominari possunt*. (De divinatione, lib. II, cap. XLIV.)

(1) Don Félix de Azara, parlant des nations sauvages de l'Amérique méridionale, dit « qu'elles sont presque » toujours séparées par un désert quelquefois très-con- » sidérable. » (*Voyage dans l'Amérique méridionale*, par don Félix de Azara, tom. 2, chap. X, p. 5.)

mains, dont la civilisation, à peine ébauchée du temps de César, n'avait point encore altéré leurs coutumes primitives, « se font, dit ce » conquérant historien, un très-grand honneur » de voir leur pays borné par de vastes dé- » serts; c'est pour eux une marque de courage, » et un témoignage de la terreur qu'ils ins- » pirent aux nations limitrophes, que de les » tenir ainsi fort éloignées d'eux. D'ailleurs, » ces larges frontières les mettent en sûreté et » à l'abri d'une incursion subite (1). » César dit aussi que les Suèves avaient une frontière inculte, inhabitée, large d'environ six cent mille pas, cent quatre-vingt-neuf lieues communes (2).

*Pomponius* Méla fait, sur ces peuples, la même observation : « Ce n'est point, dit-il, » pour accroître leur jouissance, leur domi- » nation, qu'ils font la guerre à leurs voisins, » mais c'est pour s'entourer de vastes terrains » incultes. »

Les Romains observaient le même usage, et laissaient souvent entre eux et leurs voisins un espace de plusieurs milles qui restait sans culture (3).

Hérodien, parlant des divers moyens de dé-

(1) César, *Comment.*, guerre des Gaules, liv. 6.

(2) Id. lib. 4.

(3) Voyez les notes de *Montanus* et de *Brantius*, sur

fenses qu'avaient les Romains, dit qu'Auguste prit à sa solde des étrangers, qu'il fit camper sur les frontières pour contenir les barbares. D'autre part, ajoute-t-il, la largeur des fleuves, leur profondeur, la hauteur des montagnes et les *vastes solitudes* qui bordaient l'empire, lui servaient de retranchement (1).

*Goesius* daus son ouvrage intitulé : *Varii auctores de limitibus*, et Frontin dans son traité *De Limitibus*, ont prouvé que les Romains s'occupaient beaucoup des frontières.

Mais le motif que l'on prête à ces peuples n'était pas la seule cause de cette coutume : ils suivaient une ancienne habitude dérivée de l'état originel des territoires des nations, et la suivaient avec d'autant plus d'exactitude qu'ils y trouvaient leur utilité.

Cet usage existe encore aujourd'hui. Chardin nous apprend que la Perse est presque entièrement entourée de frontières si larges qu'on met trois ou quatre jours à les franchir. « Cet » espace est, dit-il, inhabité, quoique le ter- » roir en soit le meilleur du monde en plu- » sieurs endroits. Il ajoute que les Persans

le passage cité des *Commentaires de César*, liv. 6. (*Editio Variorum*, p. 241.)

(1) *Histoire d'Hérodien*, traduction de Mongault ; *Julien*, p. 93.

» regardent comme une marque de vraie gran» deur de laisser ainsi des pays abandonnés » entre de grands empires : ce qui empêche » les contestations pour les limites, et forme » comme un mur de séparation (1). »

L'Ukraine était une large frontière de la Pologne, qui fut habitée assez récemment par les Cosaques. Tels sont les nombreux *steps* de l'Asie.

La rive occidentale du Boristhène offrait un vaste désert qui servait de frontière entre les possessions de la Russie et les états de l'empire Ottoman. Cette frontière déserte avait près de cent *lieues* de largeur. Les Russes y établirent des habitans de la Servie, fugitifs, et attachés à la religion grecque. Il s'y établit aussi des Valaques et des Moldaves. Ce pays, où les Russes, contre la foi des traités, firent élever plusieurs forteresses, se nomma alors la Nouvelle Servie (2).

Les Français ont reconnu la nécessité de laisser une bande de terrain inculte entre les différens territoires de nos colonies d'Amérique ou d'Afrique. Les portions de terre concédées

(1) *Voyage de Chardin, Description de la Perse*, t. IV, p. 4.

(2) *Histoire de la Pologne*, par Rulhière, t. I, p. 349 et suivantes.

sont séparées entre elles par une lisière de douze pieds de largeur, qu'on nomme *balisage*, et qui sert ordinairement de chemin.

D'après ces faits, on sent que, par le mot *frontières*, on ne doit pas entendre, sur-tout chez les anciens, une simple ligne de démarcation, mais une ceinture de terrain inculte plus ou moins large.

Ce terrain inculte qui entourait et bornait les territoires était nommé, chez les Grecs, *erèmos*, dont ils ont fait le mot *hermès*, les Latins *eremus*, et les Français *herme* : mot qui était encore employé il y a deux siècles pour exprimer un terrain sans culture.

Les Romains employaient plus particulièrement, pour exprimer une frontière, le mot *terminus*, *terme*, que l'on croit dérivé du mot *hermès*. Il paraît que le mot *forum*, qui, comme *foris* et *foras*, signifiait originairement *ce qui est en dehors*, *ce qui est hors du territoire*, a signifié la même chose, et que c'est des mots *forum terræ* que nous est venu notre mot *frontières*. Dans nos anciennes chartes, ce terrain inculte qui bornait les territoires est nommé *terminus antiquus*, *terminus incretus*, et quelquefois *termolandes* (1).

(1) Voyez pour ces différens mots le Glossaire de Du-

Les peuples du Nord, les Germains, les Gaulois, les Celtibères, les Étrusques, etc., rendaient le mot frontières par ceux de *mark*, *land mark*, *merk* ou *marge*, qu'on a latinisé par celui de *marca*, *marchia*, *merca*, *margo*. Ce dernier mot avait passé chez les Romains. Pline nomme les frontières d'un empire, *margines Imperii*.

Cette expression s'est conservée dans les nomenclatures géographiques. On y trouve le *Fin-Mark*, le *Danemarck*, les *Marches de Brandebourg*, les *Vieilles Marches*, le comté de la *Mark*, les *Marches du Poitou*, celles de Normandie, du Maine, les *Marches Toulousaines*, la province de la *Marche*, qui sépare le Limousin de l'Auvergne et du Berry; les

cange, dans son Supplément, et le Dictionnaire de la Langue celtique, par *Bullet*.

(1) Le Morvan, qui sépare la Bourgogne du Nivernais, était une marche déserte encore du temps des premiers rois francs. Dans la vie de saint *Eptadíus*, composée par un des contemporains, on lit que ce saint, pour se soustraire à l'épiscopat dont on voulait le charger, se retira dans le désert du Morvan, et vécut dans les montagnes et dans la solitude de ce désert. *Se proripuit ad deserta Morvenni et ad montanam solitudinem properavit... Et tandiù in solitudinem deserti remansit*, etc. (*Recueil des Hist. de France*, t. III, p. 381.)

*Marches* d'*Espagne*, la *Marche* d'*Ancône*, la *Marche Trévisane*, etc. Ces lieux, et une infinité de cantons, villages ou villes, qui portent les noms de *merc*, de la *mark* ou la *marche*, ou qui en sont composés, indiquent des pays qui formaient des frontières ou qui en faisaient partie, indiquent des villes ou villages bâtis sur leurs terrains : terrains autrefois incultes, mais qui, par l'effet des évènemens politiques, des progrès de l'agriculture et de la population, ont été depuis cultivés et habités.

Les puissances limitrophes s'emparèrent insensiblement des *marches*, se les partagèrent, ou les englobèrent dans leurs États. Quelques-unes de ces frontières conservèrent leur intégrité antique, et formèrent des territoires particuliers, des provinces, même des royaumes. Tels furent le *Danemarck*, les *Marches de Brandebourg*, le pays des *Marcomans*, la *Marche*, petite province de France, la *Marche* d'*Ancône*, province d'Italie, etc.

La Hongrie, dans ses *frontières militaires*, offre le tableau vieilli des anciennes coutumes des peuples ; ces frontières sont larges de plusieurs lieues, ont une administration particulière et différente du reste de ce royaume : ce qui annonce leur ancienne indépendance.

Un exemple de l'ancien état des frontières

s'est conservé jusqu'à nos jours au milieu de la France. Les *Marches du Poitou*, qui séparaient cette province de la Bretagne, formaient, depuis l'île de Bouin jusqu'à Tiffauges, une grande lisière de terrain large d'une demi-lieue, quelquefois de plus d'une lieue, et longue de quinze à dix-huit. Ce pays, qui comprenait dix-sept paroisses, avait conservé des priviléges qui constataient son antique état et son indépendance des provinces voisines. Il était exempt de tailles, de gabelles et d'autres droits auxquels les provinces du Poitou et de Bretagne étaient assujéties.

Il semble qu'au commencement de la seconde race des rois de France il existait encore des marches ou des frontières qui étaient conservées dans leur état primitif. Dans la charte de division de son empire, Charlemagne recommande à ses fils de respecter les frontières de leurs territoires réciproques, de ne rien diminuer de leur superficie : « Que nul, y est-il » dit, se permette d'envahir les possessions de » son frère, d'en franchir les limites, d'entrer » dans ses États pour y porter la dévastation, » ni d'en diminuer les marches, *vel marcas* » *minuendas* ; » ce qui suppose que les marches, à cette époque, avaient une certaine largeur.

Lorsque ces frontières désertes furent livrées à l'agriculture et envahies par les puissances limitrophes, on nomma les nouveaux habitans de ces terrains défrichés *Marohani*, *Marchiani* ou *Marcomans*. Hermann de Lerbech, dans son Histoire des comtes de Schawenbourg, dit que c'est un usage reçu de nommer *Marcomans* ceux qui habitent les marches. Il ajoute qu'il y a plusieurs marches dans le pays des Sclavons.

On nomma de même *marcio* ou *marquis*, celui qui était chargé de la défense des marches ou des frontières. Ces chefs militaires se rendirent maîtres dans la suite, et transmirent à leurs héritiers, comme une propriété, des territoires dont ils n'étaient dans l'origine que les administrateurs. C'est ce qui explique l'existence des marquisats et des petites principautés qui se trouvaient ou qui se trouvent encore sur les frontières des provinces et des États.

C'est donc une vérité constante, quoique peu connue en géographie, que les frontières ou les *marches* comprenaient en largeur une certaine surface plus ou moins grande de terrain d'abord inculte et désert, et ensuite cultivé et habité, et que cette étendue de terrain importait anciennement autant à la gloire qu'à la sûreté des nations.

Tenter à diminuer ce terrain indépendant, à l'envahir, c'était déclarer la guerre; aussi voyait-on que, pour maintenir la paix, et pour ne point donner d'un côté l'exemple d'un empiètement qui aurait été aussitôt imité de l'autre, chaque peuple limitrophe respectait le terrain des frontières, et s'attachait à maintenir son intégrité primitive. Tacite, en parlant des frontières de la Germanie, dit que cette nation était séparée des Daces et des Sarmates par de hautes montagnes; mais que ces peuples étaient aussi contenus dans leurs limites par une crainte mutuelle (1).

Chez les peuples qui savaient apprécier les douceurs de la paix, et pour qui la guerre et le brigandage n'étaient pas un besoin, le respect pour les frontières fut porté jusqu'à la superstition. Le vaste terrain qu'elles comprenaient, et où se trouvaient souvent des lacs, des rivières, des forêts, et sur-tout de hautes montagnes, fut regardé comme un terrain sacré. Ces différens objets, qui très-souvent composaient les frontières, avaient aussi ce caractère religieux. Les frontières étant le plus ordinairement le théâtre de la guerre, c'était là qu'on inhumait les braves, morts pour la

(1) *A Sarmatis Dacisque mutuo metu aut montibus separatur*. (Tacit. Germ, cap. 1.)

défense de leur patrie; c'était là que des monumens élevés sur leurs cendres, conservaient leur mémoire, et attestaient leur généreux dévouement. Ces monumens, ainsi que les souvenirs qu'ils rappelaient, étaient pour les frontières un nouveau motif de vénération. Si, aux sentimens de reconnaissance, d'admiration et d'effroi que faisaient naître les rivières, les sources, les bois majestueux et sombres, les montagnes qui perçaient les nues, et tous les accidens imposans ou terribles qui les accompagnent, on joint l'intérêt tendre et respectueux qu'inspiraient les cendres des morts, les monumens qui attestaient leur gloire; si, à tant de moyens propres à remuer l'âme, à l'effrayer, à l'élever, à l'attendrir, on ajoute tout ce que des lieux sauvages, infréquentés et peu connus, peuvent offrir à une imagination active et non contrainte par l'instruction, on sentira que le respect pour les frontières et pour les objets qu'elles comprenaient devait, par des peuples barbares, être porté jusqu'à l'adoration; on ne s'étonnera plus des illusions qui ont fait de ces lieux le séjour des nymphes, des génies, des mânes des héros et des dieux mêmes.

L'opinion que j'expose ne choque point la vraisemblance: pour l'adopter, la raison n'a

point d'efforts à faire; elle est conforme aux idées et aux mœurs des peuples anciens ou incivilisés. Mais, lorsqu'on a une vérité nouvelle à établir, l'exposition d'une théorie ne suffit pas; il faut l'appuyer de faits, et ne laisser nulle place aux doutes ni aux atteintes d'une juste critique.

Je prouverai d'abord que les montagnes adorées étaient placées sur des frontières, ainsi que les fétiches extraits de ces montagnes; que là étaient encore les principaux objets du culte, les tombeaux, et plusieurs autres institutions civiles et religieuses.

---

## CHAPITRE IX.

Les principales montagnes adorées faisaient partie des frontières.

Les monts *Olympes* sont nombreux. Six montagnes de ce nom furent célèbres dans l'antiquité par le culte qu'on leur rendait. Ces montagnes, ou les chaînes qui en portent le nom, sont toutes placées sur des frontières, ou, ce qui est la même chose, aux extrémités du territoire de quelques nations.

Un des plus célèbres de ces *Olympes* bornait la Thessalie, et la séparait de la Macédoine. Un second *Olympe*, une des plus hautes montagnes de l'Asie-Mineure, s'élevait sur les frontières de la Mysie et de la Bithynie; et toute la chaîne de montagnes qui séparait ces deux pays était nommée *Olympena*. Un troisième faisait partie des frontières de la Cilicie. Un quatrième, en Élide, a donné son nom à la ville d'*Olympie*, située sur les bords de l'Alphée, et aux jeux *olympiques*. Cette mon-

tagne sacrée séparait, ainsi que l'Alphée, le territoire de Pise de celui de Triphylie. Un cinquième *Olympe* était en Arcadie. Sa position n'est pas déterminée; mais je crois la trouver dans la chaîne de montagnes appelée *Lampia*, qui forme la frontière de l'Arcadie et de l'Achaïe. Cette chaîne donna son nom à la ville de *Lampe*. Un sixième *Olympe*, très-célèbre, se trouve au centre de l'île de Chypre, et domine une chaîne de montagnes qui sépare naturellement cette île en deux parties (1).

Il est encore plusieurs autres monts *Olympes*. La même île de Chypre en contient un second, qui s'élève à l'extrémité du promontoire qui est à l'est de cette île. Cette portion éloignée du territoire s'assimile à celle des frontières; car les frontières naturelles d'une île sont les eaux de la mer. Les insulaires, pour se conformer aux habitudes générales, faisaient servir les hautes chaînes de montagnes, le rivage, les péninsules, et sur-tout les îles voisines de la côte, quand il s'en trouvait, aux mêmes institutions que les autres peuples du continent avaient établies sur leurs limites.

(1) *Géographie ancienne de Danville*, t. I, p. 246, 247; t. II, p. 21 et 61.

Le culte de ce dernier *Olympe* est attesté par un temple qu'on y avait consacré à la *Venus Acrœa* (1).

Le géographe Danville place, dans sa carte de la Grèce antique, deux autres montagnes appelées *Olympe;* et toutes deux sont situées sur des frontières : l'une qui se trouve sur celle qui sépare les Amphilochiens de la Tessalie et de l'Épire; et l'autre en Laconie, sur les frontières de l'Arcadie.

Quelques écrivains donnent le nom d'*Olympe* à une montagne située sur les bords de la mer Rouge et sur les frontières de l'Arabie, et à une autre montagne qui s'élève sur les frontières de la Haute-Égypte et de l'Éthiopie, au lieu où était placé, dit-on, le tombeau d'*Osiris*. On trouve même en France un mont *Olympe*. J'ignore s'il était, comme les autres montagnes de ce nom, consacré par le culte; mais il est certain que, comme elles, il se trouve sur des frontières : celles de la Champagne.

De la multiplicité des monts *Olympe* et de leur gisement sur des frontières, on doit conclure que leur dénomination a signifié, à une certaine époque, *bord, extrémité, limite*. Les

(1) *Mémoires de Danville, sur l'île de Chypre, Acad. des Inscrip.*, t. XXXII, p. 529 et suiv.

Barbares, en effet, dit Xénophon, donnaient le nom d'*Olympe* ou de *Lympe* à l'extrémité circulaire d'un espace; et c'est par cette raison, ajoute-t-il, qu'on a nommé les bords de l'astrolabe *lymbes* (1).

Les monts appelés *Pinde* n'étaient pas moins vénérés par les anciens que les *Olympes*; et, comme eux, ils se trouvaient sur des frontières. Une chaîne de montagnes appelée *Pinde* séparait la Thessalie de l'Épire; une autre chaîne de même nom était placée entre les cantons nommés *Aperantia* et *Dolopsia*, en Thessalie. Une montagne du *Pinde* se trouvait sur les limites du pays des Æenianes et de l'Étolie.

Les monts *Ossa* et *Pélion*, *OEta*, *Cylenne*, *Parnasse*, et plusieurs autres, illustrés par la religion des Grecs, étaient tous placés sur des frontières.

Si l'on se reporte vers la Thrace, on voit ce pays presque entièrement limité par deux chaînes de montagnes saintes: le mont *Hœmus* et le *Rhodope*.

En l'Asie-Mineure, le mont *Tmolus*, chaîne de montagnes qui sépare la Lydie de la Phrygie,

(1) *Annæus Viterbensis, Comment. in Xenophon. de Æquivocis.*

était l'objet de l'adoration des habitans de ces pays.

En Asie, le *Liban* et l'*Anti-Liban*, deux chaînes de montagnes divines, honorées par une infinité de monumens de la religion antique, servent de frontières au pays d'Aulon, et séparent la Palestine de la Cœle-Syrie, de la Phénicie.

Plusieurs montagnes portent les noms de *Gebal*, *Gibel*, *Cybèle*; toutes ont reçu un culte : l'une a donné naissance à la mère des dieux ou à son nom ; toutes sont placées sur les frontières antiques des différens pays où elles se trouvent. Ces mots, dérivés du verbe *gabal*, qui, en phénicien, signifie *borner*, *donner des limites* (1), et qui expriment aussi un lieu élevé, une hauteur, indiquent assez la destination primitive de ces montagnes.

Trois monts *Cassius* ont été adorés comme des divinités. Tous trois sont sur des frontières : l'un sur celles de la Basse-Égypte et de la Palestine ; l'autre, plus élevé que le premier, sur la frontière septentrionale de la Syrie ; un troisième, dans l'île de Corcyre ; ce dernier est cé-

(1) *Cinquième Mémoire sur les Phéniciens*, par l'abbé Mignot ; *Mém. de l'Acad. des Insc.*, t. XXXIV, p. 253.

lèbre par son temple dédié à Jupiter. Le mot *gatz* ou *kas*, suivant l'interprétation des savans, signifie *terme*, *borne*, *frontière*.

Le mont *Sacré* était, suivant Xénophon, une chaîne de montagnes qu'il fallait traverser pour aller de la Thrace dans la Chersonèse de Thrace (1). La position des montagnes entre deux peuples indique une frontière, et leur dénomination un lieu consacré au culte ou à une divinité antique.

Dans le pays où le culte des montagnes est encore en vigueur on trouve qu'elles sont également placées sur des frontières : tel est, par exemple, le mont *Soumounang*, situé sur les frontières du Boutan et du Thibet. Les habitans de ces deux pays lui font des offrandes, et lui adressent des prières (2).

La montagne appelée *Karaoal Naïa-Gora*, ou montagne de la Garde, adorée, suivant Pallas, par les Tartares-Kirguis, est située sur la frontière de la Russie, frontière qui, depuis un temps immémorial, est celle des Kirguis (3). Le même voyageur parle d'une autre mon-

(1) Xénophon, liv. 7, sect. 24.

(2) *Ambassade au Thibet et au Boutan*, par *Samuel Turner*, t. I, p. 295.

(3) *Voyage de Pallas*, t. II, p. 5.

tagne adorée par les Toungouses, appelée *Sokhonda*, et qui gît positivement sur la frontière de la Mongolie et de la Chine (1).

Je ne pousse pas plus loin cette nomenclature fastidieuse, et d'ailleurs superflue, parce que j'aurai dans la suite occasion de compléter la preuve de l'existence antique de la plupart des objets du culte et des institutions religieuses sur les frontières.

(3) *Voyage* de Pallas, t. VI, p. 410.

## CHAPITRE X.

Quels furent les Fétiches artificiels extraits des montagnes adorées : preuves de cette extraction.

La large bande de terrain inculte qui séparait les nations limitrophes n'était pas tellement déterminée qu'il n'en résultât souvent entre elles des prétentions opposées, des querelles violentes. L'histoire offre des exemples nombreux des guerres occasionnées par l'incertitude des limites. Dans l'hymne que chantaient les anciens Romains, lors de la célébration de la fête des Terminales, on adressait au dieu *Terme*, qui présidait aux frontières, ces paroles : « Si vous eussiez marqué les bor-
» nes du territoire de Thyrée, trois cents per-
» sonnes n'auraient pas perdu la vie ; Othrya-
» des n'aurait pas péri sous le poids des
» armes. Que de sang n'a-t-il pas versé pour
» sa patrie etc. » (1) !

(1) Ovide, *Fast.*, lib. XI, v. 640, etc.

Les guerres que se font les diverses peuplades de l'Amérique ont souvent pour cause l'incertitude des limites de leur territoire respectif. « Comme les limites n'en sont pas exactement » fixées, il s'élève des sujets innombrables de » querelles qui rarement se terminent sans » effusion de sang (1). »

Quelques nations, trop resserrées dans les bornes de leur territoire, s'étendirent aux dépens du terrain des frontières. De tels empiètemens furent contestés par la nation la plus voisine. De là, des querelles et des guerres désastreuses. Le besoin de ramener la paix et de faire disparaître la cause qui l'avait troublée fit sentir celui de fixer le point jusqu'où chaque nation limitrophe devait s'étendre : en ce cas les frontières furent partagées; et leur largeur dut à peu près disparaître et se réduire à une simple ligne de démarcation. Ce qui nous reste de documens sur l'ancien état des frontières prouve que leur partage complet entre deux nations voisines ne fut pas général. Plusieurs peuples, attachés aux coutumes de leurs ancêtres, laissèrent entre eux et leurs voisins une large frontière, et se contentèrent, de part et d'autre, de fixer les limites de leur

(2) *Histoire d'Amérique*, par *Robertson*, t. II, p. 361.

territoire sur les bords du terrain de la frontière; et la partie de ce terrain qui séparait les deux nations resta indivisée jusqu'à ce que, dans la suite, des événemens politiques vinrent déroger à cet ordre de choses.

Dans l'un et dans l'autre cas, des rivières, des lacs, des crêtes de montagnes, formèrent souvent les limites désirées; mais, par-tout où ces bornes naturelles manquaient, on leur substitua des bornes artificielles.

Pour rendre plus obligatoire et plus saint le pacte contracté entre des nations limitrophes; pour mieux faire respecter ces bornes, qui étaient la preuve et le gâge du contrat, il fallut leur donner le même caractère de sainteté, de vénération, qu'on accordait aux montagnes limitantes. L'unique moyen qui pouvait remplir ce but était d'extraire des montagnes adorées quelques parties faciles à transporter. Des rochers qui s'y présentaient à découvert en furent détachés. On les transporta sur le lieu qui formait la ligne de démarcation; on les planta en terre, debout; ou bien on les y posa sans autre façon; et, si le lieu abondait en rochers, pour les distinguer de ceux que la nature avait placés, on posait deux fragmens de rocher l'un sur l'autre; on en groupait plusieurs d'une manière parti-

culière ; enfin, si les montagnes adorées n'offraient pas à leur surface des masses de pierre assez considérables, on en entassait plusieurs de moyenne grandeur, et on leur donnait la forme pyramidale ; si, enfin, les montagnes saintes ne présentaient à l'extérieur aucun rocher, on en détachait le terrain que l'on transportait au lieu convenu, dont on formait un amoncellement conique ou pyramidal.

Si les preuves de ces faits ne se trouvent pas précisement articulées dans l'histoire écrite, c'est que, dans l'origine de cette institution, l'histoire n'existait pas, et que ses auteurs ne pouvaientparler de ce qui n'était point venu à leur connaissance : cependant elle nous en donne plusieurs indices. Ainsi, le raisonnement, l'analogie, et sur-tout la connaissance de la situation de ces mêmes monumens terminaux qui existent encore, compléteront la preuve, et suppléeront au silence de l'histoire.

Ces bornes devaient être saintes comme les montagnes d'où elles étaient extraites : elles le furent. On adora en Egypte des bornes sous le nom de *Thoth*, en Grèce sous celui d'*Hermès*, à Rome sous celui de *Termes* ; et, si les montagnes limitantes furent des divinités, les bornes partagèrent avec elles cette prérogative,

Voilà déjà un grand rapport entre les montagnes limitantes et les bornes.

J'ajouterai cette considération : est-ce trop accorder à l'intelligence des hommes qui composaient les premières sociétés que de leur attribuer l'intention de choisir, pour être le but du respect général, le garant de leur tranquillité et de leur bonheur; de choisir, dis-je, des parties extraites des montagnes qui faisaient l'objet de leur culte? Plus la pierre terminale qui fixait la ligne de démarcation des frontières était vénérable par son extraction, plus les peuples devaient penser que leurs frontières seraient respectées. Cette détermination est simple; elle découle naturellement de l'état des sociétés primitives, et n'a dû coûter aucun effort de conception.

Ce qui concourt à prouver que les monumens des frontières sont extraits des montagnes divines c'est la remarque faite par la plupart des écrivains qui ont décrit ces monumens. Ils s'accordent à déclarer que la matière qui les compose, que les pierres dont ils sont formés, n'appartiennent point au sol sur lequel ils se trouvent, mais qu'elles ont été transportées d'autres parts. Ces remarques se trouvent notamment dans la dissertation qu'*Etienne William* a composée sur de pareils mo-

numens qui sont en Angleterre, dans la *Sauvagère*, dans celles de *Caylus*, dans un des Mémoires de l'Institut national de France, composé par M. *Baraillon*, sur ces espèces de monumens; et dans l'ouvrage plus réeent de M. Cambry sur les monumens celtiques.

Quel motif, je le demande, a pu déterminer les peuples anciens à préférer d'aller au loin extraire, transporter et puis ériger à travers mille difficultés, avec des efforts dont l'imagination s'étonne, des masses énormes de rochers dont sont composés la plupart des monumens des frontières, plutôt que d'employer avec facilité des matières semblables qui se trouvaient à leur portée? Ce motif ne peut recevoir une explication plus raisonnable que celle qui vient d'être donnée.

Une induction, favorable à mon opinion, peut se tirer de la forme de la plupart des monumens des frontières. S'ils sont monolithes, ou ne présentent qu'une seule pierre, ils ont souvent la forme conique ou pyramidale, qui les rapproche de celle des montagnes; s'ils sont composés de plusieurs pierres, ou de terres amoncelées, elles en offrent l'image la plus ordinaire. Ainsi, il est présumable que les anciens, lorsqu'ils donnèrent de telles formes à ces monumens, ont voulu, en leur transmet-

tant la figure des montagnes, leur transmettre en même temps le caractère sacré qu'on leur attribuait. La forme de la copie indique le modèle.

Les écrits de quelques anciens prouvent que plusieurs pierres adorées ou auxquelles on attribuait des vertus surnaturelles, étaient extraites des montagnes divines. Voici ce qu'on trouve dans le Traité des Fleuves et des Montagnes, attribué à Plutarque :

Des pierres qui avaient la vertu de garantir les jeunes filles des atteintes qu'on pouvait porter à leur honneur étaient tirées du *Tmolus*, montagne sainte de la Lydie. D'une autre montagne sacrée du même pays, appelée *Sypille*, on tirait la pierre dite *cylindre*, qui avait la faculté miraculeuse de rendre pieux les enfans qui la transportaient dans le temple de la mère des dieux. Une pierre merveilleuse, qui rendait furieux ceux qui la rencontraient pendant la célébration des mystères de Cybèle, se trouvait sur le *Bérécynthe*, montagne adorée comme une divinité. Les pierres nommées *Phyladelphes*, également douées de vertus surnaturelles, étaient extraites des monts sacrés *Hémus* et *Rhodope*. La pierre *aster* ou *astérite*, était tirée du mont *Balenus*; la pierre *cryphus*, du mont *Ida*; la pierre *clitoris*, du mont *Lilée*, etc. Ces pierres produisaient des pro-

diges; et les monts dont on les tirait étaient divins (1).

Des pierres, plus célèbres encore par le culte qu'on leur rendait, étaient également extraites des montagnes saintes. La pierre *Abadir* ou *Bétyle*, adorée près de Delphes, provenait du mont *Thaumasius*. La plupart des autres pierres bétyles qui rendaient des oracles étaient extraites du mont *Liban*. La pierre plus célèbre encore sous le nom de la *Mère des Dieux*, et qui fut pompeusement transférée à Rome par l'effet d'un décret du sénat, avait été extraite du mont *Pessinunte* ou du mont *Agdus* : deux montagnes voisines, et qui partageaient les hommages religieux des habitans de la Lydie. Enfin la pierre noire adorée à la Mecque, déjà mentionnée, et dont je parlerai encore, fut, suivant une ancienne tradition rapportée par Chardin, tirée du mont *Arafat*, qui s'élève dans le voisinage, montagne sainte qui, dans l'opinion des dévots musulmans, possède la vertu d'effacer le péché originel des habitans.

Les anciens croyaient, comme cela est évident, que ces pierres opéraient des merveilles, et participaient à la divinité, parce qu'elles étaient

(1) Plutarque, *Traité des Fleuves et des Montagnes*.

extraites de montagnes divines. Les pierres des frontières, participant également à la divinité, devaient avoir la même origine, être aussi extraites des montagnes divines. Au surplus, il est prouvé, d'après les faits que je viens de rapporter, que les anciens étaient en usage d'extraire des montagnes des pierres qui devenaient l'objet de leur culte; et, s'ils le pratiquaient pour former des espèces de talismans ou des objets d'une vénération médiocre, ils devaient, à plus forte raison, recourir à cet usage pour former des divinités tutélaires, nécessaires à leur sécurité et à leur bonheur, comme l'étaient les divinités des bornes.

D'ailleurs, l'usage de pareilles extractions ne s'appliquait pas seulement aux montagnes, chez les anciens; ils extrayaient également, comme je le dirai dans la suite de cet ouvrage, des forêts ou des arbres sacrés, du bois pour former leurs idoles ou leurs dieux.

On jugera de l'importance que les anciens donnaient aux bornes des nations et des grands territoires par celle qu'ils mettaient aux simples bornes qui limitaient les héritages des particuliers. Le déplacement de ces dernières était mis, par les législateurs de l'antiquité, au rang des crimes capitaux. Les Hébreux prononçaient anathème contre les auteurs de ce

délit (1). La loi des Douze Tables les traite comme les plus grands criminels, et une loi de Numa comme des sacriléges. Les Romains gravaient même sur les bornes des imprécations terribles contre ceux qui les enleveraient : « *Que* » *celui qui ôtera cette pierre puisse mourir le* » *dernier des siens !* » porte l'inscription d'une borne antique (2).

Si le respect pour les bornes des propriétés particulières était si fortement recommandé, on doit juger de quelle haute considération jouissaient celles qui marquaient les limites des nations, dont la conservation offrait un intérêt bien plus grand, bien plus général. Aussi, instituées par la politique, elles furent bientôt consacrées par la religion; et, si le terrain des frontières était à quelques égards un sanctuaire pour les peuples limitrophes, les pierres des bornes en devinrent les divinités.

Ces bornes rustiques, ces longues pierres plantées, couchées ou suspendues sur plusieurs autres; ces fragmens de rochers groupés, amoncelés ou disposés en lignes parallèles, en enceintes circulaires, etc., qui formaient ou avoisinaient les bornes sur les frontières, et qui

(1) *Deutéronome*, c. 19, v. 14; *id.*, c. 27, v. 16 et 17.

(2) *Mémoire sur le dieu Terme*, par *Deboze*, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. I, p. 59.

étaient consacrés à la politique, aux funérailles et à la religion, trop dédaignés par les archéologues, doivent cependant être placés au rang des premières productions de l'industrie humaine. L'état primitif des sociétés n'a point de restes plus authentiques, plus vénérables; la politique, la religion, les arts, n'ont point de monumens plus anciens, et qui aient survécu si complètement aux ravages des siècles et des hommes.

Des villes, des royaumes, des édifices fameux, n'existent plus que dans la tradition; et les monumens grossiers, bien plus anciens, dont je vais parler, subsistent, grâces à leur matière et à leur forme; ils sont encore debout au milieu des ruines dont tant de vicissitudes morales et physiques les ont entourés; et, ils bravent l'avenir comme ils ont bravé le passé. Tous ceux qui existent n'appartiennent pas aux premières époques de leur institution; mais ils sont au moins les copies des monumens les plus antiques du monde. Ils ont non-seulement franchi l'espace des siècles, mais encore celui qui se trouve entre les points les plus éloignés de la terre. On en voit chez presque tous les peuples; et leur érection a par-tout le même motif.

Ils étaient en honneur chez les Européens

avant qu'ils fussent civilisés ; ils le sont encore aujourd'hui chez des peuples où la civilisation n'a fait que peu ou point de progrès.

Ils ont donné matière à plusieurs fables mythologiques : on en a fait des dieux. Leurs formes diverses ont été les archétypes de plusieurs productions d'architecture. Les arts perfectionnés des Orientaux, des Grecs et des Romains, les dépouillant de leur antique grossièreté, sans dénaturer leur forme caractéristique, les ont reproduits sous un extérieur embelli par la régularité et les grâces. Enfin, plusieurs institutions civiles et religieuses, qui se maintiennent encore, leur doivent la naissance.

Tant de prérogatives, jointes à la nouveauté du sujet, rendent ces monumens bien dignes d'être connus : je m'y arrêterai ; je les décrirai ; je chercherai dans l'histoire, et même dans la fable, des lumières sur leur origine, sur leur destination primitive ; je comparerai les notions que nous transmettent sur ces monumens les écrivains de l'antiquité avec celles que les écrivains modernes nous donnent des mêmes monumens encore existans. Je classerai leur espèce ; et leur forme différente me dirigera dans cette classification. J'indiquerai l'ancien-

neté relative de chacune, d'après le plus ou le moins de simplicité que présentent leurs formes; et de nombreuses lumières résulteront de cette méthode.

———

# CHAPITRE XI.

**Les noms des pierres limitantes et adorées dérivent des noms des frontières.**

Je ferai d'abord observer que, si les noms de ces monumens sont les mêmes que ceux des frontières, les frontières étant évidemment plus anciennes qu'eux, il doit en résulter que ce ne sont point ces monumens qui ont donné leurs noms aux frontières, mais les frontières qui ont donné le leur à ces monumens.

Je vais prouver que les noms principaux des frontières sont les mêmes que les noms principaux de ces monumens. Quatre noms paraissent avoir, en Europe et dans une partie de l'Asie, appartenu aux frontières, et ensuite aux pierres limitantes et sacrées qui y étaient élevées. Ces noms sont : chez les Égyptiens et les Phéniciens, *thoth*, *theut* ou *thaout;* chez les Grecs, *hermès;* chez les Latins, *terme;* et chez les Celtes et les Germains, *mark*, *merc* ou *marche*.

Le mot *thoth* ou *theut* signifiait-il une frontière ? La langue des anciens Égyptiens est trop peu connue pour pouvoir décider la question d'une manière positive ; mais la langue hébraïque, qui avait beaucoup d'affinité avec l'ancien égyptien, emploie ce mot dans un sens qui se rapproche de notre idée. Moïse se sert du mot *thauth* pour exprimer la hauteur d'une montagne, lorsqu'il dit : « Ces bénédictions » dureront à jamais ; elles égaleront la hauteur » des montagnes éternelles (1). »

Ainsi, *thauth*, en hébreu, signifiait montagne, hauteur ; et l'on sait que les montagnes faisaient le plus ordinairement partie des frontières. Quelques montagnes ont conservé jusqu'à nos jours un nom d'une consonnance approchante. Le Pic de Ténériffe est encore appelé, par les habitans de la contrée, *Theithe*. *Teth*, en gallois, signifie sommet, cîme, faîte. *Tud* et *teut*, dans la même langue et dans plusieurs autres, expriment pays, terre, terrain ; dans Hésychius, *tethus* a la même acception (2). Les Baschkirs nomment *Taou* une haute montagne ou une chaîne de montagnes séparées : pour marquer une côte étendue qui décline en

(1) *Genèse*, liv. 49, vers. 26.

(2) *Dictionnaire celtique* de *Bullet*, aux mots *teth* et *tud*.

pente douce, ils emploient le mot *Touaæ* (1). Mais ce qui décide la question d'une manière plus positive, c'est que les Grecs, en traduisant le mot *thoth* par celui d'*hermès*, ont déterminé sa valeur. Comme je prouverai bientôt qu'*hermès* signifiait, dans l'origine, le terrain inculte des frontières, il en résultera que *thoth*, étant son équivalent, doit avoir la même signification.

*Thoth* était aussi le nom d'une borne ou d'une colonne terminale. *Thau* ou *tho*, en hébreu, se traduit par *signe, marque*· expression qui convient parfaitement aux bornes, dont l'objet était de marquer les limites de deux territoires. Dans la langue copte, celle des Égyptiens modernes, *thoi*, comme le *tau* des Hébreux, exprime un signe, une marque; et *thos*, une borne, un terme, une colonne terminale (2). Le savant Jablonski dit que *thoouth* doit se traduire par *colonne* (3).

(1) *Voyage de Pallas*, t. II, p. 488. Ils nomment *ourral-taou*, montagnes de la ceinture, une chaîne qui orme la frontière des provinces d'*Oufa* et d'*Isetsk*. (*Pallas*, t. III, p. 14.)

(2) *Dictionnaire manuscrit de la langue copte*, par le savant *Lacroze*, cité par *Court de Gebelin*. (*Allégories orientales, Histoire de Mercure*, p. 126.)

(3) *Panthéon égypt.*, liv. 5, p. 180.

Cette interprétation indique que l'institution civile des thoths ou colonnes limitantes remonte aux premiers temps de la civilisation. Considérés comme objet de culte, les thoths précèdent de beaucoup les temps où les fables mythologiques ont été composées; ils datent d'une époque où la religion astronomique et le polithéisme, qu'elle a produit, n'existaient pas. Le mot *thoth*, étant un nom générique dont les Grecs ont fait leur *theos*, *zeos*, *zeus*, et les Latins leur *deus*, dut être usité en Égypte avant l'époque où les noms des divinités spéciales furent connus, ainsi que le nom du genre est antérieur à ceux des espèces (1).

Je passe à l'*hermès* des Grecs. Les explications que je vais donner sur ce nom fortifiront ce que j'ai dit du mot *thoth*, et pourront lui être appliquées, puisque ces deux noms sont synonymes, et que la valeur de l'un doit faire connaître celle de l'autre.

*Hermès* ou *ermes* signifiait, dans son origine, le terrain inculte que forment les frontières. Ce

(1) *Montanus in Commentariis J. Cæsari*, lib. 6, p. 232. Au surplus, *Tous* est le nom d'une divinité chez plusieurs peuples. Les Tatars de *Katschinzi* adorent une divinité malfaisante qui porte ce nom. (*Voyage de Pallas*, t. V, p. 27.) En Amérique, les sauvages de la Floride ont un dieu malfaisant qu'ils nomment *Toïa*.

mot dérive d'*eremos*, dont les Grecs ont fait *hermès*; tout comme du mot *eremus* les Français ont fait *herm*. Ces mots *eremos*, *eremus*, *herm*, signifient terrain inculte, désert qui, ne produit aucun fruit. On a vu plus haut que c'était le propre des frontières, chez les anciens, d'offrir un large terrain sans culture (1).

*Ermès*, *ermeus*, ont, en langue celtique, une signification qui caractérise encore mieux les frontières : ces mots signifient *hors*, *dehors* (2). Ainsi, réunissant ces deux significations, *hermès* exprimerait un terrain inculte, situé hors du territoire. C'est ce terrain inculte, situé hors du territoire, que les Latins désignaient par *foris*, *foras*, *forum terræ*, dont on a fait *frontière*, comme je le prouverai ailleurs.

Si cette preuve paraît insuffisante, je la fortifierai par une autre que m'offrent diverses dé-

(1) Voyez ci-dessus le chapitre VIII, p. 130, 131. De ces mots *eremos*, *ermès*, les Français ont fait, outre le mot *herm*, fort usité autrefois pour désigner un terrain inculte, dévasté ou désert, le verbe *hermer*, *hermaterra*, *terre herm*; de là sont dérivés les mots français *cherme*, *chalme*, *charme*, *chaume*, qui ont la même signification que herm, et le verbe *chômer*, rester dans l'inaction.

(2) *Dictionnaire de la Langue celtique*, au mot *ermès*; et les additions et corrections, au mot *ermeus*.

nominations de la géographie ancienne. Je trouve en effet que plusieurs montagnes, rivières, promontoires, villes, etc., appelés *hermès*, ou dont ce mot sert à composer le nom, sont placés précisément sur les limites des différens pays.

En Egypte, les Grecs ont nommé *Hermenopolis Magna* ou la grande ville d'Hermès, et *Hermopolitanaphilace*; deux villes situées sur les frontières qui séparaient la Haute-Egypte de l'Heptanomide. Ils ont nommé *Hermonthis* la ville qui confinait le territoire de Thèbes du côté de la montagne Lybique, où sont les anciennes sépultures des rois. Ils ont nommé *Hermeum* le promontoire aujourd'hui appelé *Cap Bon*, qui forme la limite de l'Afrique. La chaîne de montagnes qui se joint à l'Anti-Liban, et qui s'élève sur les frontières de la Palestine et de la Syrie, est appelée *Hermon*. Le promontoire d'*Hermonassa*, qui s'avance dans le Pont-Euxin, est une limite du Pont. Le fleuve *Hermus* sépare, dans presque toute sa longueur, la Lydie et la Mysie; et les plaines qu'il parcourt sont, suivant Pline, nommées *Hermi Campi*. *Hermione*, aujourd'hui *Casti*, est située précisément à l'extrémité sud de l'Argolique; et la mer qui baigne les côtes de cette partie de la Grèce est nommée *Hermo-*

*nicus Sinus*. *Hermée*, en Arcadie, est, dit Pausanias, un lieu consacré à *Hermès*. Là est une colonne qui marque la frontière des Messéniens et des Mégapolitains (1). Je pourrais grossir cette liste des noms d'*Hermonactis*, d'*Hermonacum*, d'*Hermanduri*, qui tous s'appliquent à des frontières. On en trouve même un exemple en Portugal : le mont *Herminius*, aujourd'hui *Armenha*, existe encore sur les frontières de ce royaume.

Ainsi *Hermès* a signifié terrain inculte, désert, terrain qui est en dehors. Il a aussi signifié frontière, puisque la plupart des frontières antiques des pays occupés par les Grecs portent ce nom.

Mais ce mot *hermès* a aussi exprimé une borne, une colonne terminale; et, lorsque les bornes eurent reçu un culte, ce mot devint le nom générique de la divinité.

*Hermès* signifiait colonne, parce que les Grecs, lorsqu'ils eurent admis les dieux des Orientaux, ainsi que leurs dénominations, et qu'ils eurent, à leur exemple, fait les premiers pas dans la carrière de l'idolâtrie, placèrent au dessus de ces bornes, de ces colonnes adorées, les têtes des divinités étrangères; et ces

(1) Pausanias, *Arcad.*, chap. 34, à la fin.

idoles, composées de cette tête et de cette colonne, reçurent le double nom d'*Hermès*, et de la divinité qu'indiquait la tête posée dessus.

Ainsi, pour exprimer une colonne surmontée de la tête d'Apollon, on disait *Hermapollon*; de celle d'Hercule, *Hermeracle*; de celle de Minerve, *Hermathène*; de celle de Vénus, *Hermaphrodite*; ainsi des autres divinités. On voit que, si la tête portait le nom de chaque divinité qu'elle caractérisait, la colonne sur laquelle elle était élevée conservait le nom générique d'*hermès*. Ainsi *hermès* désignait la colonne. D'ailleurs nous avons dans Pausanias plusieurs passages qui prouvent évidemment que les *hermès* étaient des bornes placées sur des frontières. En parlant du mont Parnon, dont la chaîne sépare le territoire des Lacédémoniens de celui des Argiens et des Tégéates, il dit : « Les limites de chacun » de ces peuples sont marquées par des *her-* » *mès* de pierre, d'où ce lieu a pris sa dé- » nomination (1). »

Dans son voyage en Arcadie, le même auteur dit que, sur les frontières des Messéniens et des Mégapolitains, est une colonne qu'ils

(1) Pausanias, *Corinth.*, ad finem, lib. 2.

nomment *Hermès*, et qui est la borne du territoire de ces deux peuples (1).

Plutarque, dans la Vie de Cimon, dit qu'après la victoire de ce général sur les peuples de la Thrace les Athéniens lui permirent d'ériger trois *hermès*, chargés chacun d'une inscription en vers. Il est évident que ces *hermès* n'étaient point des statues de dieux, mais des colonnes monumentales chargées d'inscriptions.

*Hermès*, chez les Grecs, était donc l'expression générique qui servait à indiquer une borne ou une colonne.

Il est donc démontré que le mot *hermès*, après avoir signifié le terrain inculte d'une frontière, a signifié une borne, une colonne terminale. Je reviendrai, dans la suite de cet ouvrage, sur ces *hermès*, et sur leur amalgame avec les divinités orientales.

*Terme* ou *terminus* était, chez les Romains, ce qu'étaient les toths et les hermès dans leur origine. Il paraît même, et c'est l'opinion de quelques savans, que le mot *terme* dérive du mot *hermès*. Il est certain que *terminus* signifie à-la-fois extrémité ou frontière, et borne ou colonne limitante. Il est inutile de citer des

(1) Pausanias, *Arcadie*, chap. 34.

preuves sur une vérité généralement reconnue; il suffit de l'énoncer.

*Mark*, *merc*, *marge* ou *marche*, est le quatrième nom qui, comme les précédens, fut appliqué aux frontières et aux bornes. Tous les monumens historiques, les glossaires, les ouvrages géographiques, attestent que ces mots signifient frontières : il n'y a pas de doute sur cette signification. Ces mots ont été en usage dans cette acception chez presque tous les peuples de l'Europe : j'en ai cité plusieurs preuves (1). C'est d'eux qu'est venu le mot *marge*, pris dans le sens de bordure, de partie excédante ou environnante. Ce mot a-t-il, comme les autres noms dont j'ai parlé, exprimé une borne, une colonne limitante? C'est ce que je vais examiner.

Dans presque tous les anciens idiômes de l'Europe, et même dans quelques-uns de l'Asie, *marc*, *merc*, etc., ont été en usage non-seulement pour exprimer une frontière, mais encore un signe, un caractère, un but, une indication, enfin ce que nous exprimons en français par le mot *marque*. Il signifiait aussi particulièrement une borne (2). Les Allemands

(1) Voyez ci-dessus, chap. VIII, p. 135.

(2) Voyez le *Dictionnaire de la Langue celtique*,

l'expriment ainsi dans le mot *markstein*, qui signifie pierre de borne; les habitans de la Basse-Bretagne, par celui de *merk*; et, dans plusieurs pièces historiques, *merca* est employé dans le même sens.

Je suis persuadé que ce nom recevait une extension, lorsqu'il exprimait les bornes d'un pays étendu, d'un canton, d'un peuple. Ces bornes, alors plus grandes, plus apparentes, et souvent placées sur des éminences, des montagnes, portaient un nom composé de deux mots synonymes, dont la réunion rendait le nom plus expressif, et attestait l'excellence de l'objet exprimé. Ainsi, aux mots *marc*, *merk*, on joignit *or*, *our* : mots qui signifient limites, frontières, et qui, par leur usage chez presque tous les peuples de la terre, semblent appartenir à la langue primitive. Il n'est guère de mots qui aient des dérivés plus nombreux : en Europe comme en Asie, dans la langue géographique comme dans celle de la géologie, de la physique du monde, ils servent à composer les noms des objets qui environnent, qui limitent, qui bordent (1).

par Bullet, aux mots *marc*, *masca*, *march*, *marchia*, *merc*, *merk*, *merca*, *mercaria*, etc.; et le *Glossaire* de Ducange, aux mots *marchia*, *merca*, etc.

(1) *Horos* en grec, *ora* en latin, *aurée* en vieux fran-

Ces mots réunis forment *Marchore* ou *Marçais*, etc., signifient bords, limites, frontières. La partie circulaire où le ciel semble, à la vue, être limité par la terre s'appelle *horizon*. Les noms qui indiquent les accidens de l'horizon sont, comme celui-ci, composés de la syllabe *or* : tels sont l'*orient*, l'*aurore*, mot dans lequel *or* se trouve répété (des couleurs de l'aurore sont dérivés les mots *or*, métal; *orange*, fruit); *aure*, en vieux français, vent; *ora* en grec, *hora* en latin, *heure* en français; (il n'y avait, suivant Pline et la loi des Douze-Tables, que deux heures dans la journée : l'époque du lever et celle du coucher du soleil : ces heures étaient marquées à l'horizon). *Orage*, *ouragan*; *Bore*, le matin en gallois; *Borée*, vent du nord. La mythologie a employé plusieurs noms pareils, dont elle a fait des dieux. *Bore*, père des dieux des Celtes; *Thor*, un des grands dieux des Scandinaves; *Horius*, chez les Grecs; dieu des frontières; *Orus*, dieu enfant, où le jour naissant à l'horizon; *Ouranus*, ancien dieu de l'horizon; *Oreades*, nymphes des montagnes qui terminent ordinairement l'horizon.

Dans la géographie, un très-grand nombre de montagnes et de rivières qui composent principalement les limites, sont nommées *or*, *our*, ou portent des noms qui sont composés de ces mots, tels que *dor*, *dour*, *dur*, *tor*, *taur*, *tour*, *jor*, *gora*, etc. Plusieurs autres mots ont avec *or* le double rapport de la consonnance des sons : tels sont *orle*, *ourlet*; *bourdes* qui, en vieux français, signifie frontières; *bord*, *bordure*, *borne*, *foras*, *forum* en latin; *fors* dans les dialectes du midi de la France, qui tous sonnent et équivalent à *hors*, *dehors*, ainsi que *faur*, qui, en gothique, signifie frontières; *port* de mer, *port* de

*coure* (1). Ainsi que les bornes *thoths*, *hermès*, *termes*, celles des Celtes, des Germains, furent

montagnes (dans les Pyrénées), *porte*; *soroen*, une borne en bas-breton; *sortie*, *sortir* et *thor*, porte en allemand; enfin, *tour*, *autour*, *entourer*: toutes ces expressions se rapportent à ce qui est aux extrémités, en dehors, sur les frontières. Je pourrais considérablement en augmenter la liste; mais je me borne à celles qui, ayant le même sens que *or* et *our*, paraissent le plus évidemment dérives de ces mots.

On peut appliquer la même signification à la syllabe *ar*.

(1) Le savant et laborieux Court de Gebelin convient que le mot *marche*, *marc* ou *merc*, a contribué à la composition du nom de *Mercure*; mais il pense que la terminaison *ure* vient du celtique *ur*, *wr*, dont les Latins ont fait leur mot *vir*; ainsi, suivant lui, le mot *Mercure* doit être traduit par *l'homme aux marques*, *l'homme aux signes*. Il est étonnant que ce savant, pour expliquer l'origine de la dernière syllabe du mot *Mercure*, ait préféré le mot *ur*, *wr*, qui se trouve fort déplacé à côté du mot *marc*, tandis que le mot *or*, *our*, lui convient très-bien, ayant une signification identique : tous deux signifient *frontières*; et leur réunion donne plus de force à l'expression ; cette expression de deux synonymes se retrouve dans les mots *aurore* et *bordure*.

Il est encore étonnant de voir Court de Gebelin donner le titre d'homme à une divinité, lui qui rejette le système des dieux-hommes, et qui ne trouve dans la mythologie que des allégories relatives au cours des astres et à l'agriculture. D'ailleurs, comment supposer que les anciens aient donné la qualité d'homme à l'objet de leur adora-

adorées sous le nom de *Mercore* ou *Mercure*, qui, suivant César, était leur plus grande divinité. Ces simulacres, ou plutôt les pierres brutes et sans art qui portaient ce nom, et auxquelles ces peuples rendaient un culte distingué, étaient très-nombreux. C'est ce que dit César des Gaulois (1); et Tacite en dit à peu près autant des Germains (2).

Je pense que ce nom se prononçait, suivant

tion, à une borne, à une pierre brute, qui n'avait aucune forme humaine? Le mot *bordure*, qui a la même signification que le mot *Mercure*, et qui est comme lui composé de deux synonymes, devrait donc être interprété par l'*homme aux bords*.

(1) *Deum maxime Mercurium colunt. Hujus sunt plurima simulacra.* (*Comment. de Bello Gall.*, lib. 6.) On aurait tort de prendre à la lettre le mot *simulacra:* il ne signifie point ici une statue, une figure humaine, mais un objet d'adoration appelé *Mercure*. Les Celtes, non plus que les Germains, ne représentaient point des dieux avec des figures d'hommes. Le passage de Lucain, que l'on cite pour appuyer l'existence des figures humaines dans le culte des Gaulois, prouve, à mon avis, tout le contraire. Lucain appelle *simulacres* des troncs d'arbres adorés; mais il les qualifie de simulacres *informes*, que l'art n'a point dénaturés: *arte carent*; ce n'est point là une description de figure humaine.

(1) *Deorum maxime Mercurium colunt.* (Tacite, German.)

les divers dialectes de ces pays, *markore*, *mercore*, *mercole*. On disait en latin, au commencement de la monarchie française, *dies Mercoris*, pour exprimer le jour de Mercure, le mercredi; *fanum Mercoris*, le monument ou la pierre consacrée à Mercure. En basque, un tronc d'arbre, qui anciennement était employé pour limites, et honoré comme une divinité, est nommé *marchola*. Des pierres érigées dans la province de la Marche et sur les frontières du Berry et de l'Auvergne, portent, suivant M. *Baraillon*, le nom de *Jo-Mathr*; nom qui se rapproche beaucoup de celui de *Mercure*; car *jo* est un nom générique de dieu, et *mathr*, qui a pu être prononcé *machr*, indiquerait *marc*, *merç* ou *Mercure* (1).

La dénomination *Mercure*, dieu des frontières et des bornes chez les Germains et les Celtes, fut introduite dans la partie de l'Italie que les Romains appelèrent *Gaule Cisalpine*, par les Celtes ou Gaulois, qui firent la conquête de ce pays, et s'y établirent avec leurs usages et leur religion. Par cette introduction, l'Italie eut deux divinités identiques, deux divinités des bornes, qui portèrent des noms différens, *Termes* et *Mercure*.

(1) Je citerai plus bas ce Mémoire de M. Baraillon.

Quelques savans font venir de l'Orient la dénomination *Mercure*. Cluvier pense que *Molec, Moloch* et *Malchom*, ont la même origine. Dans les proverbes de Salomon, le mot *Margemah* est employé pour désigner un amas de pierres qui était un objet de culte, et que les traducteurs latins ont rendu dans la Vulgate par les mots *acervus Mercurii*. *Marz*, en persan, signifie borne, limite; *marak*, en chaldéen, terminer, finir; *maras*, en arabe, division, séparation. Je ne me permettrai aucune décision sur ce point; mais j'observerai que le nom de *march* ou *merc* abonde en Europe; qu'il n'est guère de nations, de cantons où on ne le retrouve, même plusieurs fois; qu'outre les lieux appelés *Mark*, *Merc*, la *Marque*, la *Marche*, il en est d'autres dont les noms se rapprochent davantage de celui de *Mercure*, tels que *Marcorignan*, *Melgeuil*, *Mercuer*, *Mercweiller*, *Mercueil*, *Mercour*, *Mercoire*, *Mercœur*, *Mercurey*, *Mercurol*, *Mercure*, *Commercy*, en latin *Commerchia*, située sur la frontière de la Lorraine et du Barrois; *Mirecourt*, en latin *Mercurii Curtis*, et dont le pays environnant est nommé *Mercurii Pagus*, etc., etc. La France seule fournit un grand nombre d'exemples de ces dénominations indicatives du culte de *Mercure*, qui, jointes aux déclarations de César et

de Tacite, prouvent que ce dieu était adoré sous ce nom dans les Gaules, avant que les Romains y eussent introduit leur religion et leurs idoles, introduction qui ne commença à avoir lieu dans la Celtique et la Belgique que sous le règne d'Auguste.

Ainsi l'on voit l'affinité parfaite qui existe entre les frontières et les objets les plus antiques des cultes, l'identité des pierres brutes qui servaient de bornes, avec les divinités *Thoths*, *Hermès*, *Termes*, *Mercure*; et déjà je pourrais en tirer cette conséquence : que la divinité appelée *Mercure* n'était qu'une pierre brute, qu'une borne; mais, voulant mettre cette vérité dans l'évidence la plus rigoureuse, et ne laisser aucune place aux doutes, à l'incertitude, je produirai d'autres preuves, dont le développement répandra des lumières nouvelles sur des objets mythologiques, et sur l'origine inconnue de plusieurs institutions civiles et religieuses.

Je sais que ces pierres limitantes et adorées ont reçu d'autres dénominations; mais ces dénominations ne sont point génériques comme celles dont je viens de parler, ni aussi anciennes qu'elles. Je sais qu'on les nomma *béthel*, *bétyle*, *abadir*, *stela*, *titulus*, *manalis*, *lapis divus*, etc. Tous ces noms, et plusieurs autres

que j'aurai soin de rapporter dans la suite, ne sont que des qualifications honorables et religieuses données à ces pierres, après que leur culte fut établi; qualifications qui ne doivent figurer dans mon plan que comme accessoires.

---

# CHAPITRE XII.

Des Monumens monolithes ; des bornes ou colonnes grossières, isolées ou accouplées, appelées THOTHS, HERMÈS, TERMES, BÉTHELS, BÉTHYLES, MÉNHIR, etc. Origine des cippes, des colonnes et des obélisques.

LES traditions du culte des hommes, les fables allégoriques qui sont fort antérieures à l'histoire, font mention de ces pierres monumentales, comme existantes dans les temps les plus reculés, et attestent par conséquent que l'usage de les ériger, et même de leur rendre un culte, remonte à la plus haute antiquité. Leur existence, dans les récits fabuleux ou historiques, se trouve liée aux premières époques de l'histoire dès hommes.

Joseph rapporte que les fils de Seth, petits-fils d'Adam et d'Eve, déjà savans dans la science astrologique, et lisant dans l'avenir la destinée du genre humain, élevèrent deux colonnes, y gravèrent des inscriptions prophétiques qui annonçaient que le monde serait détruit deux

fois, l'une par un déluge, et la seconde par un embrâsement universel. La première de ces colonnes était en brique, et devait résister au feu; l'autre, en pierre, devait braver l'inondation. Joseph ajoute que cette dernière existait encore de son temps dans la Syrie, ou dans une contrée appelée *Syriade* (1).

Hercule érigea, dit la Fable, deux colonnes sur chacune des montagnes qui forment le détroit de Gibraltar, croyant que ces montagnes étaient les bornes du monde. L'histoire ajoute que les habitans de Gadès élevèrent dans la suite au demi-dieu un temple, où ils placèrent ces colonnes.

Hercule planta aussi des colonnes en Germanie, dans la Frise; au moins les Romains, lorsqu'ils portèrent leurs armes dans ces contrées, en étaient persuadés. Les colonnes rustiques ou pierres dressées qui abondaient et abondent encore en Germanie, et qui, par leur forme, rappelaient celles qu'on voyait sur les montagnes du détroit de Gibraltar, firent naître cette opinion, que Tacite nous a transmise (2).

On voyait des colonnes d'Hercule en Arabie

(1) Joseph, *Antiquités*, liv. 1, chap. 3.

(2) Tacite, *de Germaniâ*, cap. 34.

et en plusieurs autres régions; ce qui semblerait prouver qu'*Hercule* fut, dans les premiers temps, chez certaines nations, un des noms génériques de ces colonnes. Jean Goropius cite une inscription, placée sur une frontière, qui ferait croire qu'Hercule a quelquefois rempli les fonctions de dieu des frontières, et que son nom a été associé à celui de *Marc*. Cette inscription, qui se trouve dans le lieu de *West-Capel*, sur les confins de la Gaule-Belgique et de la Zélande, à l'embouchure de l'Escaut, porte ces mots : *Herculi marcusano*. Là, dit cet écrivain, était un ancien lieu consacré à *Hercule limitant* (1).

Dans le premier fragment de Sanchoniaton, cité par Eusèbe, d'après la traduction de Philon de Biblos, on lit qu'*Ousoüs*, qui vivait avant le déluge, consacra au Feu et aux Vents deux colonnes devant lesquelles il se prosterna, et qu'il fit, à leur honneur, des libations du sang des animaux qu'il avait pris à la chasse (2).

Dans le second fragment de Sanchoniaton, également cité par Eusèbe, il est parlé de l'origine des pierres monumentales, fort vénérées en Phénicie et en Palestine, sous le nom

(1) *Johannis Goropii Becani Origines antwerpianæ*, lib. 2, p. 154.

(2) Eusèbe, *Preparat. Evangel.*, lib. 1, cap. 10.

de *Bétyles* ou *Béthels*, mots qui signifient *demeure de Dieu*. Ces pierres divines, conformément au génie allégorique, y sont personnifiées. *Bétylus* est le fils d'*Uranus* et de *Ghé*. *Uranus* n'est autre chose que la partie du ciel qui se montre à nos yeux, et que l'horizon visuel semble encadrer. *Ghé*, mère de *Bétylus*, signifie la terre, ou cette partie visible de la terre qui est bornée par l'horizon, et sur laquelle le ciel ou *Uranus* domine. Expliquons maintenant quelle était la vérité ou l'apparence de vérité qui donna lieu à cette fiction, et quel fut le canevas sur lequel les Phéniciens brodèrent cette allégorie.

La partie du ciel qui est apparente et semble s'élever en voûte sphérique au dessus de nos têtes, correspond à une pareille partie de la terre qui lui est inférieure et soumise. Cette partie du ciel paraît, aux extrémités de l'horizon visuel, s'unir à la partie de la terre qui est au-dessous. Ces apparences suffisaient pour fixer l'opinion d'un peuple grossier et ignorant; elles suffisaient aux allégoristes pour exprimer cette union apparente du ciel et de la terre à l'horizon, par l'union conjugale. Les pierres *bétyles* étaient le plus ordinairement élevées sur des montagnes qui terminaient le territoire et l'horizon d'une contrée sur les

hauts lieux. Ces pierres s'élevant vers le ciel, se dessinant sur la clarté de l'atmosphère, paraissaient de loin autant appartenir à la terre qui les supportait, qu'au ciel vers lequel elles semblaient tendre : c'est pourquoi les allégoristes, qui personnifiaient tout, les firent enfans de l'un et de l'autre époux, du Ciel et de la Terre.

Le même auteur ajoute ensuite : « On dit » encore que le dieu *Uranus* inventa les *bétyles*, fabriquant des pierres animées », ou, suivant l'interprétation d'un savant, *des pierres ointes*, parce que le culte qu'on leur rendait consistait à les oindre avec de l'huile.

Les dégradations qui s'opèrent ordinairement sur la cime des montagnes, par l'effet des pluies et de la fonte des neiges, et autres accidens de l'atmosphère ou d'*Uranus*, ont pu laisser à découvert, dans plusieurs pays, des rochers ou de longues pierres aiguës qu'on honora ensuite comme des *bétyles*; et voilà comment *Uranus* a pu en être le fabricateur.

Sur la côte européenne de l'Hellespont, qui est la limite connue de l'Asie et de l'Europe, était dressée une pierre monumentale, dont l'érection est attribuée, par le poète Manilius, à Jupiter. Lorsque ce dieu, ayant, sous la forme d'un taureau, enlevé Europe et traversé la mer

avec elle, aborda cette côte, il se dépouilla de cette forme, et érigea une pierre comme un monument de son amour (1).

Si l'existence de ces dieux, demi-dieux ou héros, est fabuleuse, si on leur attribue sans fondement l'érection de ces colonnes, il n'en est pas de même de l'existence de ces monumens; elle est confirmée d'ailleurs par l'histoire; et la preuve de leur haute antiquité se tire de ces traditions allégoriques ou populaires : car c'est le propre des nations ignorantes, d'attribuer à des êtres surnaturels ou à des hommes d'une grande célébrité, l'érection des monumens très-anciens, et dont l'origine leur est inconnue (2).

Voici des traditions sur l'origine de ces colonnes, qui paraissent davantage appartenir à l'histoire.

Thésée fit élever dans l'isthme de Corinthe,

(1) *Marci Manilii Astronomicon*, lib. 4, v. 880. Manilius désigne ce monument sous le nom de *Titulus*, mot employé dans la même acception par divers auteurs. On en verra bientôt des exemples. On peut consulter encore le *Glossaire* de Ducange, au mot *Titulus*.

(2) Tous les monumens de l'antiquité, dont l'époque de l'érection est inconnue, ont été élevés, suivant la commune opinion des peuples de l'Europe, par le *diable*, par des *fées*, par des *saints*, ou par *César*.

et sur la chaîne des montagnes qui séparent l'Ionie du Péloponnèse, une colonne fameuse, sur laquelle, dit Plutarque, il grava une double inscription en deux vers iambes, qui déterminaient les limites des deux pays. On y lisait sur le côté oriental :

*Ce n'est pas ici le Péloponnèse, mais l'Ionie;*

et sur la face occidentale :

*C'est ici le Péloponnèse, et non pas l'Ionie.*

Il y établit des jeux isthmiques, à l'imitation d'Hercule, qui avait établi de pareils jeux à Olympie (1).

Dans la Palestine, on donnait à ces pierres adorées le nom de *béthel.* On lit dans la Genèse, que Jacob érigea en colonne une pierre qui lui avait servi de chevet; qu'il y versa de l'huile et la nomma *béthel*, ou demeure de Dieu (2). Dans le même livre, on voit que Dieu parla dans la suite à Jacob, en ces termes : Je suis le Dieu de *béthel* dont tu as graissé la pierre (3).

Après avoir érigé une pierre comme un mo-

(1) Plutarque, *Vie des Hommes illustres, Thésée*, chap. 24.

(2) *Genèse,* chap. 28, v. 18 et suiv.

(3) *Genèse,* chap. 31, v. 13.

nûment religieux, Jacob en érigea une seconde, comme monument sépulcral. Sa femme Rachel étant morte, il la fit enterrer sur le chemin qui conduit à Ephrate, appelé depuis *Bethléem*, et lui dressa un monument de pierre. Les monumens consacrés au culte et aux sépultures avaient alors la même forme, et portaient le même nom, comme on le voit dans la Genèse.

Les Chananéens, sur les frontières desquels était érigée la pierre de *béthel*, l'adorèrent comme un Dieu; mais les Hébreux ayant conçu de la divinité une idée moins matérielle, abandonnèrent le culte de cette espèce de fétiche, firent aux Chananéens un crime de l'adorer; et, au lieu du nom de *béthel*, ou demeure de Dieu, ils lui substituèrent celui de *Beth-Aven*, ou demeure du mensonge. Cet éloignement pour le culte de pierres érigées reçut bientôt, chez les Hébreux, le caractère du fanatisme : « Quand vous aurez passé le Jour-
» dain, fait-on dire au Seigneur dans le livre
» des Nombres, et que vous serez entrés dans
» le pays de Chanaan, exterminez-en tous les
» habitans, brisez leurs pierres érigées, rom-
» pez leurs idoles, dévastez leurs hauts
» lieux (1). »

(1) *Nombres*, chap. 33, v. 52.

Une loi expresse défendit aux Hébreux l'adoration de ces pierres : « Vous ne dresserez » point de colonnes, vous n'érigerez point sur » vos terres de pierres remarquables pour les » adorer », lit-on dans le Lévitique (1).

Ils en érigèrent cependant, mais ce ne fut point pour les adorer. Absalon fit élever une colonne dans la vallée du Roi : « Je n'ai point » de fils qui rappelle mon nom ; ce sera un » monument érigé à ma mémoire. » Dans la suite, ce monument fut nommé *la main* ou *l'ouvrage d'Absalon*. La Vulgate donne à cette espèce de pilier le même nom qu'elle donne à celui que Jacob érigea ; et ce nom est traduit en latin par *Titulus* (2).

Hérodote et Diodore de Sicile parlent des colonnes de pierre que Sésostris fit ériger dans presque tous les pays où il porta ses armes victorieuses. Sur ces colonnes étaient gravés ces mots en caractères égyptiens : *Sésostris, roi des rois, seigneur des seigneurs, a conquis ce pays par ses armes.* Chez les nations courageuses et jalouses de leur liberté, il y joignait la marque de virilité ; mais chez les peuples lâches et efféminés, les colonnes qu'il y dressait por-

(1) *Lévitique*, chap. 31, v. 1.

(2) *Les Rois*, liv. 2, chap. 18, v. 18.

taient la figure qui caractérise le sexe féminin. Hérodote dit avoir vu de ces colonnes chargées de cette inscription et de ce dernier emblême, dans la Palestine de Syrie, c'est-à-dire dans la partie de la Palestine qui avoisine la Syrie, ou sur les frontières communes à ces deux pays (1).

C'est là tout ce que les traditions anciennes nous apprennent sur les fondateurs de pareils monumens; voici ce que l'histoire nous témoigne sur l'existence de plusieurs autres de la même espèce.

Le Liban, cette chaîne de montagnes sacrées et frontières, était garni de ces pierres divines. Photius, dans sa Bibliothèque, rapporte qu'Asclépiade y étant monté près d'Héliopolis, y vit un grand nombre de *bétyles;* il ajoute qu'il en rapporta des choses merveilleuses, et qu'Isidore les vit également après lui (2).

Une inscription étrusque, rapportée par Passarei, où on lit les mots *lapis veithi*, interprétés par *pierre bétyle*, prouverait que, dans

(1) *Hérodote, Euterpe*, et la note 371 de son dernier traducteur.

(2) *Biblioth. cod.* 242, p. 1047. *Extrait de la Vie d'Isidore*, par Damascius.

l'antique Etrurie, on adorait de semblables pierres sous la même dénomination (1).

En Egypte, ces colonnes étaient en grande vénération. Leur existence est attestée par plusieurs écrivains. J'ai parlé, et j'aurai encore occasion de parler de leur destination et du nom de *thoth* qu'elles portaient; c'est pourquoi je ne m'y arrêterai pas.

Le dieu Soleil des Phéniciens, *Heleagabale* avait, dans la ville d'Emese, un temple magnifique, où brillaient l'argent, l'or, les pierres précieuses, et les riches offrandes des potentats des contrées voisines. La divinité n'y était point représentée à la manière des Grecs et des Romains par une statue de forme humaine; mais sa représentation était une grande pierre toute noire, de forme conique, que les Phéniciens disaient être tombée du ciel (2).

De pareilles colonnes existaient en Perse; elles étaient inscrites comme les thoths, et placées sur les frontières. Lucien invoque ces colonnes et leurs inscriptions, pour prouver l'âge auquel mourut Cyrus l'ancien, roi de Perse (3).

(1) *Lettere Boncagliese*, lett. 12.

(2) *Histoire d'Hérodien, Vie de Macrin*, liv. V, traduction de Mongault, p. 202.

(3) Lucien, *Traité des Hommes qui ont vécu long-temps*.

Elles abondaient en Grèce, où elles portaient le nom d'*hermès*. Elles étaient également élevées sur les frontières, comme l'atteste Pausanias dans des passages déjà cités (1).

Dans l'origine, ces colonnes étaient, en Grèce, comme ailleurs, des pierres brutes et grossières, plantées sur des frontières. Les progrès des arts et de l'idolâtrie leur donnèrent bientôt des formes régulières et agréables; on les surmonta d'une tête humaine, qui était la figure d'une divinité; on les érigea, ainsi embellies, dans les villes, dans les temples. Une rue d'Athènes était bordée d'*hermès* : chaque maison avait à l'entrée extérieure plusieurs de ces *hermès*, que dans les jours de fête on couronnait de fleurs.

Mais ces innovations séduisantes ne furent pas adoptées par tous les Grecs; et le culte des pierres grossières et informes se maintint parmi eux dans le temps où la civilisation de ce peuple avait atteint un haut degré de perfection. La civilisation n'agit pas sur toutes les classes de la société; un culte ancien n'est jamais entièrement détruit par un culte nouveau, embelli ou perfectionné. Doit-on s'étonner si, pendant que les *Calamis*, les *Miron*, les *Phidias* en-

(1) Pausanias, *Corinth.*, à la fin du livre.

fantaient des chefs-d'œuvre et des dieux, faisaient admirer, adorer même, par une nation pleine de goût et de sensibilité, les productions sublimes de leurs ciseaux, on voyait encore le vulgaire, et principalement les habitans des campagnes, porter leurs hommages et rendre un culte régulier à des morceaux de rocher, à des pierres brutes et informes? Ce serait ne pas connaître l'empire de l'habitude sur la plupart des hommes, et leur zèle à suivre aveuglément la route battue par leurs ancêtres.

Ces chefs-d'œuvre de sculpture, où l'art, pour ainsi dire, s'associant à la divinité, participait au culte qui lui était rendu, n'agissait pas assez puissamment sur l'opinion et sur les vieilles habitudes des Grecs, pour leur faire négliger l'antique vénération qu'ils conservaient pour des pierres grossières.

Pausanias, en parlant d'une statue d'Hermès qu'on voyait dans la ville de Phares, en Achaïe, dit qu'elle était accompagnée d'une trentaine de grosses pierres carrées, dont chacune est honorée, dit-il, par les habitans, sous le nom de quelque divinité. Il ajoute que ce n'est pas fort surprenant : car anciennement les Grecs rendaient à des pierres toutes brutes, les mêmes honneurs qu'ils ont rendus depuis aux statues

des dieux (1). Il dit ailleurs que les pierres les plus grossières sont les plus respectées, parce qu'elles sont les plus anciennes.

Lorsque la Grèce eut admis la théologie des Egyptiens, les fables et les noms de leurs divinités, elle appliqua ces fables et ces noms aux objets grossiers de son adoration. Ainsi, des pierres en forme de colonne ou de cippe étaient adorées à Delphes sous le nom d'*Apollon*; à Argos, sous celui de *Junon*; à Thèbes, sous celui de *Bacchus*, et, près de Corinthe, sous le nom de *Diane Patroa*; une pierre pyramidale reçut, tout comme à Emesse, le nom d'*Eloigabale* ou du soleil. De pareilles pierres étaient nommées, à Sicyone, *Jupiter Melichius*; à Mégare, *Apollon Carinus*; à Thespie, *Cupidon*; à Hiette, *Hercule*; à Paphos, *Vénus*, etc.

Les habitans de Delphes rendaient aussi les honneurs divins à une pierre située près de cette ville : « Elle est de moyenne grandeur, » dit Pausanias; on la frotte d'huile tous les » jours, et on l'enveloppe de laine crue les » jours de fêtes (1). »

Les anciens nommaient cette pierre *bétyle* ou *abadir*. Ce dernier nom appartenait aussi à des

(1) Pausanias, *Achaïe*.

(1) Pausanias, *Phocide*.

divinités-pierres qu'adoraient les Carthaginois. On supposa dans la suite que cette pierre de Delphes était celle que Saturne avala, croyant avaler le corps de son fils Jupiter, et qu'il rendit bientôt après par l'effet d'un vomitif.

Les Grecs ne donnèrent à ces pierres ces différens noms, qu'après avoir admis les dieux des Orientaux; car, avant cette époque, elles ne portaient que le nom générique d'*hermès*.

Les Romains adorèrent de pareilles pierres, et les nommèrent *Terme*, divinité des bornes ou des frontières. Virgile indique la forme, le volume et la destination de ces pierres limitantes, lorsque, peignant dans son dernier livre de l'Énéide, le combat singulier de Turnus et d'Énée, il dit :

*Saxum antiquum, ingens, campo quod forte jacebat,*
*Limes agro positus, litem ut discerneret arvis.*

Et Juvénal indique le respect religieux qu'on portait à ces bornes divines, en nommant sacrée la pierre ou le rocher qui les constituait :

. . . *Sacrum effodit medio de limite saxum* (1).

Le seul trait qui compose la fable du dieu Terme annonce qu'il résista à l'introduction

(1) Juvenal, satir. 16, v. 38.

des dieux nouvellement admis par les Romains. Lorsque Tarquin fit reconstruire le Capitole, et qu'il y fonda le temple de Jupiter, le dieu Terme, qui occupait la place, ne voulut point la céder à ce nouveau dieu, ni à aucun autre. Ovide célèbre dans ses vers cette glorieuse résistance ; et Virgile qualifie ainsi ce dieu tenace :

. . . . . - *Capitoli immobile saxum*.

C'est ici une preuve de l'antériorité du fétichisme sur le sabéisme, et un exemple de l'attachement des peuples aux objets de leur antique adoration, ainsi que de leur répugnance pour toute nouveauté en matière de culte.

Le dieu Terme était, comme les autres dieux dont je viens de parler, une pierre brute plantée sur des frontières, un rocher, *saxum*. On lui rendait un culte ; et sa fête, appelée *Terminale*, était célébrée le 22 janvier. Ovide, dans ses Fastes, en a décrit les cérémonies, et nous a conservé l'hymne qu'on adressait à cette divinité borne : j'en ai rapporté ailleurs un fragment (1).

Voilà des témoignages assez nombreux de

(1) Voyez ci-dessus, chap. X, p. 149.

l'existence de ces pierres monumentales limitantes et adorées chez les anciens. Je passe aux pierres de la même espèce qui existent encore parmi les modernes.

Les insulaires de Cozumel ou de Sainte-Croix adorent une pierre dressée, de dix pieds de haut, à laquelle ils donnent la forme d'une croix, forme qu'avaient les anciens *Thoths* de l'Égypte. Cette pierre cruciforme, suivant Oviédo, qui me fournit ces détails, est invoquée par les habitans pour en obtenir de la pluie.

Les anciens naturels de l'île de Saint-Domingue adoraient plusieurs de ces pierres en forme de croix, qu'ils appelaient *Zemez.* Charlevoix, dans son Histoire de cette île, parle d'un cacique qui adorait trois pierres, dont l'une avait la vertu de faire croître la récolte; l'autre de procurer aux femmes enceintes un accouchement heureux; et la troisième de produire au besoin la pluie et le beau temps.

Le même écrivain, dans son Histoire de la Nouvelle-France, parle d'un rocher, ou pierre dressée, placé au midi de la grande baie, que les sauvages adorent comme le dieu tutélaire de leur pays (1).

(1) *Histoire de la Nouvelle-France*, t. I, p. 447.

J. Long a vu, dans ses voyages sur les bords du lac supérieur, un rocher élevé que les Indiens-Chippeways appellent *Kitchée-Manitoo*, ou le *Maître de la vie de l'homme*. Ils y portent des offrandes, jetent du tabac et autres choses dans les eaux du lac, et l'adorent comme un dieu suprême (1); mais ce rocher, d'apres les dimensions que lui a données l'auteur de ce voyage, a été placé là par la nature, et non par la main des hommes; et on peut le mettre au rang de ces *bétyles* qui, suivant Sanchoniaton, furent fabriqués par *Uranus*.

Les Natchez, nation de la Louisiane, adorent une pierre conique. Cette forme rappelle celle des pierres adorées en Grèce et en Asie.

Si l'on se reporte en Europe, on y trouve en abondance des pierres de cette espèce : l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, l'Écosse, et sur-tout les îles Hébrides, en offrent de nombreux exemples. Il faudrait des volumes pour les détailler. Je me borne à indiquer les principaux écrivains qui se sont particulièrement attachés à les décrire. *Stukeley* a décrit ceux du comté d'Oxford et d'Overton-Temple; *Pennant*, ceux d'Écosse; *Borlasse*, ceux de Cornouailles; *Camden* a parlé de plusieurs de ces

(2) *Voyage de J. Long*, p. 83 et 84.

monumens qui existent dans la Grande-Bretagne. *Keysler*, dans ses Antiquités septentrionales, a publié de savantes dissertations sur le même sujet. *Williams Coxe* a vu un grand nombre de ces monumens barbares en Suède, en Danemarck et en Norwège. On a des preuves que la plupart de ces pierres recevaient un culte. Ce dernier voyageur assure que, dans une chronique d'Islande, intitulée *Kristni-Saga*, on lit que les Islandais, avant qu'ils eussent embrassé le christianisme, allaient adorer, à *Gilia*, une pierre dans laquelle ils croyaient que résidait leur génie tutélaire. *Olaüs Vormius* a donné plusieurs descriptions de pareils monumens. *Olaüs Magnus* a parlé en détail de ces pierres érigées qui abondent en Suède. Il les qualifie d'*obélisques*, de *colonnes* et de *pyramides*. Suivant cet historien, les unes sont destinées à faire passer à la postérité la mémoire de quelques héros, des combats et des victoires; les autres sont des monumens sépulcraux ou des bornes de territoire. La plupart de ces écrivains ont joint à leur description la gravure de ces obélisques grossiers.

Pococke a mesuré une de ces pierres, qu'il a rencontrée près d'un village appelé *Hannar*, sur le chemin de Lunebourg à Hambourg; elle

avait trente pieds de hauteur : c'est à peu près là le *maximum* de leur élévation. On sait que ces pierres étaient adorées avant que le christianisme fût admis dans les contrées septentrionales de l'Europe. Elles le sont encore dans celles où cette religion n'a pas encore pénétré. Aux exemples déjà cités je joindrai celui des Vandales, qui rendaient un culte à un monument de cette espèce, appelé *Flintz*, mot qui signifie *pierre* ou *rocher*; et celui des Lapons, qui adorent encore une pierre brute isolée, qu'ils nomment *Storjunkare*. Je prouverai ailleurs que les Français, long-temps après l'établissement du christianisme parmi eux, ont rendu un culte à des pierres brutes.

Dans le Nord du continent de l'Europe, ces monumens, suivant William Coxe, sont nommés monumens *celtiques*, *pictes*, *cambriens*, *gothiques*, *danois*, *saxons*. Cette diversité, cette incertitude de noms donnés à ces pierres vénérées par les peuples du Nord, prouvent que leur dénomination primitive, celle qui caractérisait leur culte, a été, par le temps, effacée de la mémoire des hommes; ou qu'un peuple nouveau a succédé, dans cette partie du monde, à un peuple plus ancien, dont la langue et les usages sont restés dans l'oubli.

Il en est de même en France, où de pareils

monumens se trouvent en quantité. Le père *Rostrenen* et sur-tout les savans *la Sauvagère* et *Caylus* en ont parlé avec détails, et en ont donné la figure. J'ai trouvé dans des chartes du onzième ou douzième siècle ces pierres indiquées sous les noms de *Petra erecta*, *Saxum erectum*, *Terminus antiquus*, et plus souvent sous celui de *Petra fixa* : d'où viennent les noms très-nombreux dans nôtre nomenclature géographique de *pierrefixe*, *pierrefite*, *pierrefaite*, et dans nos parties méridionales, de *Pierre-fichade*, etc.; et j'ai la certitude que la plupart des bourgs, villages, territoires ainsi nommés, renferment une très-grande borne, ou longue pierre dressée. Celle que l'on voit dans le Bas-Poitou, près d'*Aurillé*, dont Caylus a donné la figure et la description, porte le nom de *Pierre-de-bout*. On en trouve ailleurs qui sont appelées *pierre-longue*, *longue-pierre*, *haute-borne*, *roche-cornue* (1). A une lieue et demie de Tournay, entre les villages

(1) Sur la rive gauche de la Loire et dans le pays appelé Saumurois, on trouve sept *pierres fixes* ou *Peulvan*. On remarque celle qui est située dans l'enclos de la maison neuve, commune de Bessé : on la nomme *Pierre-longue*. Sa hauteur est de six mètres et un tiers. (*Recherches historiques sur la ville de Saumur, par* M. Bodin, t. 1, chap. 2 et 3.)

d'Hollain et de Rongy, on voit, au milieu de la campagne, une pierre brute, haute d'environ quinze pieds, large de dix, épaisse de deux, et enfoncée très-avant dans la terre : on la nomme la *pierre Brunehaut.* Cette dénomination, comme celles que je viens de citer, n'est ni originelle, ni indicative de la destination de ce monument; elle appartient, ainsi que les précédentes, à une époque bien postérieure à son érection. A une trentaine de pas de cette pierre, se trouvent les restes d'une des chaussées dites de *Brunehaut.* Le chemin a donné évidemment son nom à la pierre qui l'avoisinait (1).

Ces obélisques grossiers, fort nombreux en Bretagne, y sont nommés *menhir,* qui signifie *pierre longue* (2).

Toutes ces dénominations expriment l'état

(1) *Recueil d'Antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre,* par M. J. de Bast.

(2) Le brave et savant *Latour-d'Auvergne* nous apprend, dans ses *Antiquités gauloises,* qu'*arméné,* en celto-breton, signifie *montagne, hauteur,* d'où, suivant lui, est venu le nom d'*Arménie,* pays fort montagneux. Il est certain que, dans plusieurs dialectes anciens, *men, min, maen,* signifient ce qui est élevé, ce qui *domine,* at que delà a été formé notre mot *éminent.*

actuel de ces monumens, mais ne caractérisent ni leur destination antique, ni leurs rapports avec le culte : rapports qu'une infinité de témoignages anciens et modernes rendent incontestables.

Destinées à fixer la ligne de démarcation des frontières, ces pierres, dont les grands avantages furent reconnus par les peuples limitrophes, devinrent l'objet de leur respect mutuel, et bientôt de leur adoration. Érigées en divinités, leur présence sur les frontières parut en sanctifier le terrain. Ce fut ce terrain sacré que l'on choisit pour être la sépulture des hommes distingués par leur vertu ou leur courage. Cet honneur, cette espèce d'apothéose décerné au mérite, le fut bientôt à la puissance, ensuite à la richesse; enfin personne n'en fut privé, excepté les scélérats : c'est une vérité historique que j'établirai sur des preuves certaines. Les frontières devinrent un véritable cimetière; et les monumens sépulcraux qu'on y éleva furent semblables aux pierres limitantes et sacrées. Dans ces temps de barbarie, les hommes n'imaginèrent point de formes différentes pour honorer les dieux et les morts.

Dans ses voyages, le docteur Pallas a rencontré une infinité de tombes placées sur des frontières, et accompagnées d'une, de deux,

et même de trois pierres longues érigées, dont quelques-unes étaient chargées de figures ou de caractères inconnus (1).

La politique éleva de pareils monumens pour transmettre à la postérité la mémoire des héros, de leurs exploits et des grands événemens. Dans des pays où les arts avaient fait des progrès, on grava sur ces pierres, encore brutes, des emblêmes, des inscriptions : ce qu'avait fait Sésostris fut imité par plusieurs autres conquérans. Pallas rapporte plusieurs exemples de pierres sépulcrales chargées d'inscriptions ou de figures emblématiques. *Borlase* et *Olaüs Magnus* décrivent plusieurs pierres grossières élevées en forme de colonne, existant en Suède et en Angleterre, et chargées de figures ou d'inscriptions, dont quelques-unes sont assez récentes : elles attestent des victoires ou la mort de quelque brave.

On ne connaît en France qu'un seul monument de cette espèce qui soit inscrit : c'est celui qui existe entre Joinville et Saint-Didier, dans le territoire du village de Fontaine, que les habitans du pays appellent la *Haute-Borne*. C'est une pierre longue, plate, rustique, et

(1) *Voyage de Pallas*, t. V, p. 11, 12; t. VI, p. 237, 238 et suiv.; t. VII, p. 238.

haute de dix-huit pieds, sur laquelle est une inscription où se lit le nom de *Viromarus*. Les caractères qui suivent ont exercé sans succès l'érudition de plusieurs savans (1).

Ce que je viens d'exposer m'induit naturellement à conclure que ces bornes, que ces pierres brutes, monumentales ou sépulcrales, *inscrites* ou *muettes* (car c'est par ces mots qu'on distinguait autrefois celles qui étaient chargées d'inscriptions de celles qui n'en portaient point); que ces pierres, dis-je, ont été l'origine des cippes, des colonnes monumentales et des obélisques, etc., qui figuraient parmi les constructions fastueuses de l'Égypte, de la Grèce et de Rome.

J'y vois d'abord une conformité de destination; car, et cela est connu, les cippes, les colonnes, les obélisques ont été, ainsi que les pierres brutes auxquelles je les compare, employés comme monumens politiques, sépulcraux et religieux. J'y vois encore beaucoup de rapports dans les formes, ou plutôt je n'y vois de différence que celle qui se trouve entre les ouvrages de l'industrie et du goût des peuples qui, favorisés par des circonstances heureuses, ont devancé leurs contemporains dans

(1) Voy. les *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, vol. IX p. 150 et suiv.; et *Antiquités de Caylus*, t. III, p. 424.

la carrière des sciences et des beaux-arts, et les productions de l'industrie et du goût des nations qui sont restées dans leur barbarie originelle, ou qui commencent à peine à s'en débarrasser.

Il serait possible encore que l'attachement de certains peuples à leurs anciens usages et leur éloignement pour les nouveautés les eussent portés à proscrire les embellissemens dans ces objets de la vénération publique. Une nation très-ancienne, et célèbre parmi nous, avait une loi qui défendait expressément, comme une action sacrilége, d'attenter à la grossièreté des monumens du culte. J'aurai bientôt occasion de la rapporter.

Cette loi ne fut point générale; et le peuple même qui la mit en vigueur, entraîné par l'exemple de ses voisins, la transgressa bientôt. Ainsi, malgré quelques obstacles particuliers, la civilisation et les arts relatifs aux constructions suivirent le cours de leurs progrès. Les monumens qui subsistent encore, tels que ces pierres dressées sur lesquelles les Tatars et les peuples du nord de l'Europe ont gravé des caractères emblématiques, des inscriptions, des figures d'hommes et d'animaux; tels que ces massifs de maçonnerie, en forme d'obélisque, dont Pallas a vu quelques exemples dans ses

voyages (1), qu'on nomme en Angleterre *Tours danoises*, et dont la France offre un exemple très-remarquable dans la *Pile de Saint-Marc*, décrite par la Sauvagère (2), indiquent les degrés intermédiaires que l'art a parcourus dans sa marche, pour faire passer ces monumens de l'état de barbarie à celui de perfection où l'ont porté les Égyptiens et les Grecs.

(1) Notamment à Bolgari. *Voy.* t. I, p. 218.

(2) Cette pile, bâtie en brique, offre dans son plan un carré parfait, dont chaque côté est de douze pieds six pouces. Sa hauteur totale est de quatre-vingt-six pieds six pouces. Ce n'est pas le seul monument de ce genre qui existe en France; dans les environs de Sablenceaux est une semblable construction, nommée la *Pile-Longue*; elle est bâtie en moellon avec du ciment dur; chaque côté du plan de sa base a dix-huit pieds de longueur; sa hauteur totale est de soixante-quatorze pieds. Il existait de pareilles piles sur les frontières de la Touraine et du Poitou, et particulièrement une située presqu'au confluent de la Creuze et de la Vienne, au lieu nommé *Port-de-Pile*. (*Voy.* les Antiquités de *la Sauvagère*.)

## CHAPITRE XIII.

Des monumens monolithes, carrés ou cubiques, et autres semblables. Origine des autels et des trônes.

Ces monumens ont tant de rapport avec ceux qui font l'objet du chapitre précédent, que j'ai été long-temps induit à les ranger dans la même classe ; mais, considérant la différence de leurs formes, et l'usage très-distinct auquel ils ont été employés dans la suite, je me suis déterminé à les regarder comme une espèce particulière.

Ces pierres carrées ou d'une forme approchante, destinées, dans l'origine de leur institution, à marquer les frontières, ont eu dans divers pays un sort différent : les unes sont restées simplement des objets d'adoration ; d'autres furent destinées à recevoir les offrandes, les libations et le sang des victimes que les hommes y égorgeaient en l'honneur de la divinité ; d'autres enfin devinrent des espèces de

siéges sacrés, où de prétendus interprètes des dieux rendaient des oracles, et sur lesquels les souverains s'installaient pour recevoir leur inauguration.

C'est sous ces différens rapports que je vais examiner ces monumens.

Quant à leur destination originelle, elle n'est pas douteuse, si l'on considère que ces pierres se trouvent encore pour la plupart sur des frontières, et qu'elles ont porté, chez différens peuples, le nom de la divinité qui y présidait. Les *hermès*, nom générique des bornes chez les Grecs, étaient le plus souvent des pierres carrées. Pausanias, en parlant de ces figures adorées, nous les désigne sous cette forme. Lorsque les arts et l'idolâtrie eurent fait des progrès parmi ces peuples, on les surmonta d'une tête humaine avec quelques attributs; ou plutôt, en les fabriquant de cette sorte, on conserva religieusement la forme carrée à la partie de la pierre qui supportait cette tête : c'était un hommage rendu à l'antique habitude, un sacrifice que faisait le bon goût à la superstition. Pausanias ne se borne pas à des exemples particuliers, qui prouvent que beaucoup d'*hermès* avaient la forme carrée : il généralise sa désignation, lorsque, parlant d'une figure d'Ammon, vue

en Arcadie, il ajoute qu'elle est de figure carrée comme les *hermès* (1).

Le même auteur s'exprime plus positivement encore lorsque, décrivant la Messénie, il dit que sur la porte d'Ithome, à Mégapolis, ville d'Arcadie, on voit une statue de Mercure qui est dans le goût antique; « car, ajoute-t-il, les » Athéniens ont fait les *hermès* de figure car» rée; et, à leur imitation, les autres peuples » de la Grèce ont donné cette forme à toutes » les statues d'*hermès* (2). »

Les Romains adoraient, comme les Grecs, des pierres carrées, dont la dénomination était synonyme d'*hermès;* ils y ajoutaient une épithète indicative de sa forme : ils les nommaient *Mercurius quadratus*, Mercure carré, ou simplement *Deus quadratus;* et, sous ce dernier nom, ils comprenaient souvent le dieu *Terme*, qui présidait aux bornes, et qui en était une : ce qui contribue à établir l'affinité des pierres carrées avec les frontières, et celle de *hermès*, ou *Mercure*, avec le dieu *Terme*.

Mercure, à cause de la forme de la pierre qui le représentait, fut aussi nommé *quadriceps*, *quadrifrons*, *quadriformis*, le dieu à quatre faces.

(1) Pausanias, *Arcad.*

(2) Pausanias, *Messénie*, chap. 33.

Ces pierres carrées reçurent plusieurs autres dénominations, suivant les pays et les temps; et, chez les Grecs, le nom spécial de ces pierres fit souvent oublier le nom générique *hermès*. C'est ainsi que la pierre carrée, surmontée d'une tête à cornes de bélier, était adorée en Arcadie, comme je viens de le dire, sous le nom d'*Ammon;* une autre pierre, à Thespie, l'était sous celui de *Cupidon*.

Toutes les pierres carrées ne furent pas des divinités; mais plusieurs obtinrent un respect religieux et une mention dans les fables mythologiques : telle était la pierre dite de *Bon-Conseil*, qui se voyait hors de la ville de Thèbes, parmi plusieurs monumens sacrés et sépulcraux. C'est, dit la Fable, Minerve qui la lança sur Hercule, lorsque, dans sa fureur, ce héros allait tuer Amphitryon : étourdi du coup, il s'endormit, et changea de résolution. Pausanias, qui nous fournit ces détails, ajoute que cette pierre, qu'il qualifie de *miraculeuse*, était au dessous d'un autel dédié à Apollon *svondius*, ou le dieu qui préside aux traités, emploi qui est généralement attribué à Mercure, dieu des bornes (1).

Près de Mégare et du tombeau de Mégaréus,

(1) Pausanias, *Bœotie*.

était une grosse pierre sur laquelle, dit Pausanias, Apollon déposa sa lyre. De pareilles pierres étaient placées près des tombeaux. On en voyait de toutes brutes près du tombeau d'Amphion. Elles étaient au nombre de trois près de celui de Mélanippe. Aux hermès grossiers, c'est à dire aux pierres brutes, on substitua, dans la suite, près des tombeaux, des hermès façonnés par l'art, mais qui conservaient la figure carrée, leur forme originelle : tel était l'hermès qui, avec une colonne chargée d'une épitaphe, accompagnait le tombeau de la sybille *Hérophile*, qu'on voyait dans la Troade, du temps de Pausanias (1).

Le même auteur nous parle de deux pierres vénérées, posées l'une sur l'autre, qui se trouvaient en Arcadie, près du temple de Cérès. Elles étaient parfaitement jointes. On posait entre elles un écrit, contenant les rites et les cérémonies qui devaient s'observer lors de la solennité des grands mystères de cette déesse. C'était alors que l'on retirait cet écrit pour en faire usage ; après la fête, on le replaçait entre ces deux pierres. « Ces pierres sont en si grande » vénération, dit Pausanias, que, dans des

(1) Pausanias, *Phocide*.

» affaires importantes, plusieurs personnes y » jurent en mettant la main dessus (1). »

Au rang des pierres carrées qui recevaient un culte, je dois placer la pierre noire adorée par les anciens et les modernes Arabes : on la nomme *Brachtan*. J'en parlerai plus en détail dans la suite (2).

Une autre pierre de forme pareille, mais de couleur blanche, est tout aussi respectueusement conservée dans la même ville : elle est renfermée dans un coffre de fer placé sous un dôme. On croit qu'elle porte l'empreinte des pieds d'Abraham.

Les Arabes adoraient aussi une grosse pierre appelée *Manah* : ils lui offraient des sacrifices. On croit que c'est la même divinité que le *Méni* adoré par les Juifs, et dont parle le prophète Isaïe. Quoiqu'il en soit, cette dénomination rappelle celle d'une autre pierre très-vénérée chez les anciens Romains, et qu'ils nommaient *Manalis*. Festus nous apprend qu'elle était placée à Rome, hors la porte Capène, et près le temple de Mars. Les Romains, dans des temps de sécheresse, la promenaient en pro-

(1) Pausanias, *Arcadie*.

(2) Voyez ci-après, chap. 21.

cession pour obtenir de la pluie (1). Nonius dit qu'on la transportait pour le même motif, et que cette cérémonie religieuse était nommée *manale sacrum* (2). Fulgence, d'après Labéon, qui avait composé quinze volumes sur les rites des Etrusques et autres peuples, rapporte que l'on faisait mouvoir les *pierres manales* lorsque, dans les sacrifices, les fibres des victimes étaient trouvées d'une couleur jaunâtre. Il ajoute que ces pierres, qui sans doute étaient nombreuses, avaient la forme cylindrique, et que les anciens étaient en usage de les traîner le long des limites, lorsqu'ils avaient besoin de pluie (3).

Toutes ces pierres carrées, ou de forme approchante, rappellent deux pierres pareilles : l'une qui se trouve dans l'île de Ceylan, et l'autre qu'a vue le major *Symes*, en se rendant dans la capitale de l'empire des Birmans. Elles portent toutes deux des inscriptione sur leur face supérieure; toutes deux elles ont la forme d'un autel moderne; et les hiéroglyphes dont elles sont chargées passent dans l'un et l'autre pays pour l'empreinte des pieds.

(1) *Festus*, au mot *Manalis*.
(2) *Nonius*, au mot *Manalis Lapis*.
(3) *Fulgentius, de prisco Sermone*, au mot *Manales*.

de *Boudh*, *l'out* ou *Boudham* : divinité qui a de très-grands rapports avec Mercure (1).

Ces pierres carrées, oblongues ou cylindriques, grossières ou travaillées, ne diffèrent point, pour la forme, des autels antiques; elles n'en diffèrent guère par le genre de culte qu'on leur rendait. On en trouve près des tombeaux, et l'on sait que près des tombeaux étaient souvent des autels : c'étaient ceux que les Latins appelaient *ara*, parce qu'ils étaient spécialement consacrés aux dieux *Lares*, aux dieux *Manes*.

Ces pierres étaient les mêmes que celles appelées *Abadir*, *Béthel*. Les peuples cultivateurs et pasteurs y répandaient des fleurs, du lait et de l'huile, et quelquefois les enveloppaient de la toison de leurs troupeaux. Les autels des Hébreux étaient oints d'aromates et d'huile (2). Les peuples chasseurs et guerriers, au lieu d'huile et de lait, y faisaient couler le sang des animaux qu'ils y égorgeaient, et même trop souvent celui des hommes.

Les différentes occupations auxquelles la nécessité de pourvoir à leur subsistance avait livré

(1) *Relation de l'Ambassade anglaise dans le royaume d'Ava*, par le major *Symes*. Voyez la note de la pag. 52.

(2) *Exode*, chap. 29 et 30.

certains peuples, la nature du sol et du climat qui avait commandé ces occupations diverses, transformèrent seules les pierres bétyles en autels de sacrifice.

Si l'on considère les autels antiques, on y trouvera de nouvelles conformités avec ces pierres vénérées. Ces autels étaient, pour l'ordinaire, des parties de rocher que des accidens naturels ou que l'art avait détachées ou mises à découvert. On les transportait ensuite au lieu destiné au culte. Leur grossièreté ne nuisait point à la vénération qu'on leur portait. Les peuples alors, pour être attirés vers ces objets sacrés, n'avaient pas besoin qu'ils se présentassent sous des formes gracieuses et séduisantes: ces formes leur étaient inconnues. Même lorsque les arts furent, chez plusieurs nations, appelés à embellir les objets du culte, d'autres peuples les repoussèrent, et regardèrent leur admission dans les lieux saints comme une innovation dangereuse, une profanation. Nous avons un exemple bien marqué de cet attachement pour les vieilles pratiques, de cet éloignement pour les nouveautés, dans les lois imposées aux Hébreux. « Si vous faites un » autel de pierre, dit leur législateur, *vous* » *ne le bâtirez point de pierres taillées*;

» *car il sera souillé si vous employez le ci-*
» *seau* (1). »

La même loi est renouvelée dans le Deutéronome : « Lorsque vous aurez passé le Jour-
» dain.... vous éleverez de grandes pierres
» que vous enduirez de chaux pour y pouvoir
» écrire toutes les paroles de la loi que je vous
» donne ; vous éleverez ces pierres sur le mont
» Hébal, et vous les enduirez de chaux : vous
» dresserez là, au Seigneur votre Dieu, un au-
» tel de pierre où *le fer n'aura point touché ;*
» *qu'elles soient brutes et non polies.* Vous y
» écrirez distinctement les paroles de la loi
» que je vous propose (2).

Cette loi fut exactement mise à exécution par Josué. Il éleva un autel au Seigneur sur le mont Hébal, et, selon que Moïse l'avait ordonné, il construisit cet autel de pierres non polies, que le ciseau n'avait point touchées, et il écrivit sur les pierres la loi de Moïse (3).

Ces passages sont instructifs : non-seulement ils nous montrent l'attachement des Hébreux pour les usages anciens ; non-seulement ils constatent positivement l'usage de consacrer

(1) *Exode,* chap. 20, v. 25.
(2) *Deutéronome,* chap. 27, v. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.
(3) *Josué,* chap. 8, v. 30, 31 et 32.

des pierres grossières de préférence aux pierres façonnées, et établissent la similitude qui se trouve entre ces autels et les pierres grossières que les autres peuples regardaient comme sacrées; mais encore ils nous décèlent le procédé employé pour écrire facilement sur les pierres monumentales et religieuses. Il est très-probable que les Hébreux devaient aux Égyptiens l'usage d'inscrire des lois sur des pierres; il est en conséquence très-probable que les Égyptiens, avant qu'ils eussent adopté la méthode plus pénible de graver sur la pierre, enduisaient leurs thoths de chaux, et traçaient leurs inscriptions hiéroglyphiques sur cet enduit.

Ces passages constatent encore l'usage antique d'élever des monumens religieux près des rivières et sur des montagnes frontières. C'est à l'entrée de la terre promise, près des rives du Jourdain, fleuve limitrophe, et sur le mont *Hébal*, que les Hébreux élèvent des pierres monumentales, et dressent un autel au Seigneur.

La Bible nous offre plusieurs autres exemples d'autels placés sur des hauts lieux, sur des montagnes frontières. Les autels de *Béthel*, du mont *Galaad*, de *Sichem*, et plusieurs autres, en sont les preuves. Les Grecs aussi plaçaient

leurs autels sur des montagnes et des frontières. Pausanias, dans ses voyages, en a vu plusieurs dans des lieux que la géographie nous indique comme des frontières; mais il s'exprime d'une manière très-positive, lorsque, parlant d'un autel de forme ronde, situé près d'un temple de Neptune en Arcadie, sur le chemin qui conduit à Tégée, il dit que cet autel sépare le territoire de Mantinée de celui de Tegée (1).

L'abbé Fontenu, qui a composé une Dissertation sur les autels, regarde la pierre de *Béthel* comme le premier exemple des autels votifs, dont il y eut dans la suite un si grand nombre chez les Grecs et chez les Romains. Il croit que les pierres bétyles ont la même origine; ainsi, en assimilant les pierres bétyles à la pierre béthel, et en regardant cette dernière comme l'origine des autels, il en résulte que les autels sont une dérivation des pierres carrées auxquelles on rendait un culte.

L'autorité de ce savant est d'un grand poids sur une matière qu'il a si curieusement approfondie. Je l'ai invoquée pour établir l'origine des autels, et je l'invoque encore pour confirmer mon opinion sur leur situation dans

(1) Pausanias, *Arcadie*, chap. 11.

les lieux qui formaient les frontières. A propos de l'autel que Jacob fit élever avec Laban sur le mont de Galaad, où ils jurèrent ensemble une alliance éternelle, l'abbé Fontenu observe « que ce monument ramène à la plus haute » antiquité l'usage, observé dans la suite, de » placer aux extrémités des terres et sur les » frontières des États ces autels et ces bor- » nes, qui dès-lors devenaient sacrés et invio- » lables (1). »

Ces pierres carrées ou oblongues, objets de la vénération publique, eurent une autre destination : elles furent employées comme un siége consacré aux personnes éminentes en dignités civiles ou religieuses. J'en citerai quelques exemples.

A Mégare, et près du temple de Diane, était, suivant Pausanias, une pierre appelée *Anacletra*, sur laquelle les habitans de cette ville prétendaient que cette déesse vint s'asseoir, pour se reposer des fatigues que lui causait la recherche de sa fille Proserpine. Les femmes, ajoute notre auteur, pratiquent encore tous les ans je ne sais quelles cérémonies qui ont rapport à cette tradition.

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. V; *Histoire*, p. 28.

A trois stades de Gythée, dit le même auteur, dans son Voyage en Laconie, on voit une grosse pierre toute brute. On dit qu'Oreste s'y étant assis recouvra son bon sens : c'est pourquoi on a nommé cette roche, en langue dorique, *Jupiter-Cappautas*, ou *Dieu-Cappautas*.

En décrivant la ville de Delphes, il parle d'une grosse pierre où la sibylle Hérophile, lorsqu'elle rendait ses oracles, avait coutume de s'asseoir.

En Élide, une pierre grossière, placée sur la cîme du mont Sipyle, était nommée le *trône de Pélops*.

Suidas dit que le nom d'*aréopage* dérive d'une roche élevée, sur laquelle siégeait anciennement ce tribunal célèbre. En effet, ce mot composé de *pagos*, monticule, et d'*ares*, Mars, signifie *monticule de Mars*.

Une pierre, placée dans une vallée spacieuse, près des ruines d'une ville antique, servait à l'inauguration des ducs de Carinthie; et voici comment :

Un paysan, assis sur cette pierre, y reçoit le nouveau duc, lui rappelle, d'une manière très-piquante, les devoirs qu'il doit remplir, et lui donne une leçon bien faite pour rabaisser son orgueil. Le duc, alors, remplace le paysan

sur la pierre, et, l'épée nue, il jure au peuple de gouverner avec justice. Il va ensuite à l'église; après quelques cérémonies, il revient, vêtu des habits de sa dignité, siéger sur la pierre, rend la justice, et y exerce les premiers actes de souveraineté (1).

Non loin d'Upsal, est une grande pierre, brute et ronde, qui sert également à l'intronisation des rois de Suède. Elle est entourée de douze pierres cubiques moins grandes. Cette pierre est nommée *morasten* : c'est sur elle que siége d'abord le roi; c'est là qu'en présence de tous les grands du royaume il est sacré par les évêques, et qu'il prête son serment au peuple (2).

Dans le pays de Galle, et dans le Flintshire, on voit, parmi plusieurs monumens druidiques et sépulcraux, un *tumulus*, appelé *Gorssedden*, qui signifie en gallois *siége*, *tribunal*. Les Druides, suivant le docteur Borlasse, avaient des siéges élevés qui portent ce nom de *Gorssedden*, d'où ils rendaient la justice (3).

Mallet, dans son histoire de Danemarck,

(1) *Joan. Boemius, de Moribus gentium*, l. 3, p. 244.

(2) *Olaüs Magnus, de Ritu gentium septent.*, lib. 1, cap. 18, et lib. 8, cap. 1.

(3) *Monumens celtiques*, par M. *Cambry*, p. 86, 89.

parle d'une pierre très-élevée, et placée au centre de douze autres qui le sont moins, et formant autour une espèce d'enceinte : c'est, dit-il, sur cette pierre centrale qu'était le siége où se plaçaient les rois, lors de leur couronnement. Le même auteur ajoute, à propos du poids énorme des rochers qui formaient ce monument, « que de tout temps la supersti-
» tion a imaginé qu'on ne pouvait adorer la
» divinité qu'en faisant pour elle des tours de
» force. » Il aurait pu dire aussi que de tout temps la politique, pour rendre ses institutions plus augustes et plus vénérables aux yeux des peuples, a emprunté les cérémonies de la religion.

C'était ainsi que, dans le champ de *Rakosch*, à trois ou quatre milles de Pest, sur les bords du Danube, s'assemblait la nation hongroise, pour élire son souverain, et tenir ses diètes.

Les anciens rois d'Irlande étaient couronnés sur une pierre semblable, appelée *liafail*, ou pierre fatale. Le nouveau roi s'y asseyait; et l'on prétend qu'alors cette pierre miraculeuse poussait des gémissemens. Suivant une ancienne prophétie, la race des Scots devait régner par-tout où cette pierre serait conservée. Ce fut sans doute pour en empêcher l'accomplissement qu'Édouard Ier, roi d'Angleterre,

la fit enlever et déposer dans l'abbaye de Westminster, où on la voit encore enchâssée dans une caisse de bois.

Près de la petite ville de Reuse, en Allemagne, située sur les bords du Rhin, et non loin de l'antique château de *Marksberg*, dont le nom indique sa position sur une frontière, est un monument où se tenaient les anciennes assemblées de la nation, et où se faisaient les élections des rois. Ce monument présente un édifice heptagone à ciel ouvert, percé de huit arcades. On voit dans l'intérieur une longue pierre, sur laquelle on suppose que s'astéyaient les électeurs. Un pilier massif, élevé au centre, était le trône du roi élu. Les historiens allemands rapportent qu'au quatorzième, et même au quinzième siècle, il fut tenu des assemblées politiques à l'imitation des anciens usages (1).

L'auteur de la Statistique de Rhin-et-Moselle dit, au sujet de ce monument appelé *Banc-Royal*, qu'il paraît qu'au temps des anciens rois gaulois et francs, la nation austrasienne y tenait ses assemblées connues sous le nom de *Champ-de-Mars* (2).

(1) *Monumens celtiques*, par M. *Cambry*, p. 237.

(2) *Voyage en Hollande et sur les frontières occidentales de l'Allemagne*, traduit par *Cantwel*, t. II, p. 117.

C'est ici un nouvel exemple de l'usage de s'assembler, pour les affaires politiques, sur le terrain des frontières. La pierre, en forme de pilier, qui servait aux intronisations rappelle celle dont je viens de parler; et le bâtiment heptagone qui l'entoure, bien moins ancien, paraît être l'ouvrage des Romains, et remplacer ici les enceintes de pierres brutes dont ces pierres monumentales étaient souvent environnées.

C'est ainsi que ces pierres grossières, destinées d'abord à servir de bornes, devinrent insensiblement, comme on vient de le voir, des autels ou des trônes.

---

## CHAPITRE XIV.

Des pierres entassées en forme conique ou pyramidale, ou monticules factices, appelés MONCEAUX DE MERCURE, MOTTE, COMBLE, TOMBE, MONTJOYE, BARROWS, etc. Origine des pyramides.

IL est d'autres monumens grossiers qui, quoique différens par leur forme, sont tout aussi simples, et par conséquent aussi anciens que les monolithes dont je viens de parler. Ils eurent la même destination, et quelquefois le même nom. Ce sont ces pierres amoncelées en forme conique ou pyramidale, souvent recouvertes de terre ou de gazon, qu'on trouve encore dans toutes les parties du monde.

Sans doute les monumens de cette forme furent adoptés parce qu'ils représentaient exactement les montagnes adorées, ou parce que, dans les pays où ils se trouvent, il était plus commode d'entasser plusieurs pierres de médiocre grandeur que d'arracher du sein des montagnes des masses de rochers propres à

être érigées; peut-être parce que ces masses ne s'y montraient point à découvert, ou qu'on manquait de moyens pour les extraire. Que ce soit l'un ou plusieurs de ces motifs qui aient déterminé les hommes à élever de tels monumens, il est certain que leur origine est si enfoncée dans la nuit des temps que l'histoire ne peut l'atteindre; il est certain que l'usage en était général chez presque tous les peuples de la terre, dans l'ancien comme dans le nouveau monde; et, ce qui est bien digne de remarque, ce sont ces pierres entassées, ainsi que les monolithes dont j'ai parlé, qui furent à la fois des dieux, des monumens politiques, et plus généralement des tombeaux.

La divinité dont le nom est appliqué à cette espèce de monument est la même que celle qui était représentée par les monolithes grossiers ci-dessus mentionnés : c'était *Hermès* chez les Grecs, et *Mercure* chez les Latins. Nous en avons la preuve dans les proverbes de Salomon : on y traite de folie l'action de ceux qui, par un motif pieux, ajoutaient une pierre au monceau de pierres consacrées. Le texte hébreu nomme ces amas de pierres *marge-mah* : expression qui rappelle les mots *mark*, *marge*, *merck*, qui ont servi à former le nom de *Mercure*. Ce qui confirme mes conjectures à cet

égard, c'est que les rédacteurs de la Vulgate ont traduit ce mot hébreu par celui de *Mercure : Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii* (1). Ces traducteurs regardaient donc ces espèces de monumens comme des *Mercures*, et le nom de ce dieu comme l'équivalent de celui de *marge-mah*. D'ailleurs, on sait qu'en hébreu *marak*, *mark*, signifiaient, comme *marche*, *mark*, *merc*, dans les anciennes langues de l'Europe, *marque*, *signe* : expressions applipliquées aux frontières et aux bornes; et ce qui est digne de remarque c'est que, dans la langue sacrée des Indiens, le Sanscrit, *marcca* signifie frontière.

« Dans les lieux où aboutissaient plusieurs » chemins, dit *Pitiscus*, les anciens dressaient » des monceaux de pierres appelés *Thermulæ*, » ou statues de Mercure, que chaque voyageur » avait soin d'augmenter en y jettant une pierre. » C'est ce qui fait que ce dieu est souvent ap- » pelé *Lapidum congeries* (amas de pierres); » et c'est ce que nous apprend Didime dans » son Commentaire sur Homère : *Hos autem » prætereuntes crebro jactu augere, et acervos » mercuriales appellare*. Ces monceaux sont » augmentés par les passans qui y jettent fré-

(1) *Proverbes*, chap. 26.

» quemment des pierres, et sont nommés les » *monceaux de Mercure* (1). »

Cette espèce de culte rendu à ces amas de pierres est encore en usage en Tatarie. Le docteur Pallas, voyageant sur les bords de l'Abakan, et se trouvant sur la cime d'une montagne appelée *Kouna*, vit deux tombes ou monticules coniques entourées de pierres; les Tatars qui l'accompagnaient y déposèrent pieusement, en passant, des rameaux et des pierres (2).

Cet usage, ridiculisé par Salomon, se conserve encore chez les Arabes modernes : ils enterrent leurs morts dans des fosses sur lesquelles ils élèvent des pierres en forme de pyramide. Quand les voyageurs du pays passent devant ces amas de pierres, ils y couchent leur bâton, font une courte prière, et y déposent quelques pierres qui indiquent les vœux qu'ils ont formés pour le repos du défunt (3).

Une lettre d'un habitant de l'Espagne m'apprend que l'on voit souvent, dans les environs des grands sanctuaires, des monceaux de pierres semblables, dit-il, aux monceaux de Mercure des anciens. Les voyageurs ramassent quelques

(1) *Dictionnaire* de Pitiscus, au mot *Lapis*.

(2) *Voyage de Pallas*, t. VI, p. 314.

(2) *Choix de Voyages modernes*, par John Adam, t. II, p. 140.

pierres dans le voisinage, et viennent les ajouter au monceau. Au pied des croix situées sur les chemins, où sont ordinairement enterrées des personnes assassinées, on voit aussi de pareils amas de pierres. Les dévots, en passant, les amoncellent insensiblement; et le nombre de ces pierres indique celui des *Ave Maria* qui ont été récités pour l'âme du défunt.

A Trèves, sur la montagne appelée aujourd'hui de *Saint-Martin*, et autrefois mont *Gebena* ou *Cebena*, est un amas de pierres; et les pèlerins qui s'y rendent prennent chacun, au bas de la montagne, une pierre : arrivés à la cime, ils la déposent religieusement sur l'*acervus Mercurii*.

Au nord de l'Angleterre, un voyageur passe rarement près de ces amoncellemens sans y ajouter une pierre. Quand les montagnards de l'Écosse demandent une grâce à leurs maîtres, ils finissent leurs placets par ces mots : *et le suppliant ajoutera une pierre à votre tombeau* (1).

Le même usage existe en France dans les montagnes des Alpes. M. Héricart de Thury, après avoir décrit un grand nombre de monu-

(1) *L'Esprit des Usages et des Coutumes des différens peuples*, t. III, p. 295.

mens celtiques de diverses formes élevés sur cette antique frontière, dit : « Parmi tous ces » monumens des montagnes, plusieurs portent » le nom de tombeaux. Dans quelques cols et » passages périlleux des Alpes, on trouve sou» vent sur les bords de la route des monceaux » de pierres disposés en prismes triangulaires » ou en cônes. Ce sont des tombeaux très-an» ciens, et sur lesquels les guides font commu» nément de longues et déplorables narrations. » Il me serait difficile d'assigner les dimensions » de ces monumens, parce que, par un usage » religieux, et dont l'origine remonte aux temps » les plus réculés, les montagnards, à chaque » fois qu'ils passent dans le jour, et en quelque » nombre qu'ils soient, ont coutume de poser » une pierre sur ces monceaux. Il est rare de » voir un guide ne pas remplir ce devoir reli» gieux (1). »

Sparmann et John Barrow ont trouvé de pareils monticules sépulcraux chez les Caffres, et chez les Hottentots. Ce dernier demanda aux naturels du pays pourquoi quelques-uns de ces monumens étaient plus élevés, plus volumineux que d'autres; on lui répondit que c'était

(1) *Monumens celtiques*, par M. *Cambry*, p. 253, 254.

parce que le mort avait un plus grand nombre d'amis qui, intéressés à sa mémoire, s'empressaient d'y apporter un plus grand nombre de pierres.

Ici on découvre le motif premier de l'usage d'ajouter des pierres aux monceaux funéraires. La grandeur du monceau était la mesure de l'intérêt que le mort avait inspiré; et un devoir de l'amitié devint dans la suite une pratique religieuse.

Ainsi le même usage s'est conservé chez les Tatars, les Arabes, les Hottentots, les Anglais et les Français, depuis une époque antérieure au temps du roi Salomon jusqu'à nos jours: tant cet usage a été universel, tant est grande la vertu conservatrice de l'habitude! Quel vaste champ ouvre à la réflexion la généralité de cet usage! Quel lointain il découvre dans le passé! Et combien les plus anciens monumens de l'histoire écrite paraissent récens auprès d'une telle antiquité!

Selden a consacré un chapitre entier sur ces monumens religieux, intitulé: *de Mercurii Acervo* (du Monceau de Mercure). Il cite plusieurs passages d'écrivains de l'antiquité, qui attestent l'existence de ces monceaux de pierres, et leur désignation par le nom divin d'*Hermès*

ou de *Mercure* (1). Ducange, qui définit ces monumens *un assemblage de pierres*, leur donne le nom de *Mercurius* (2).

Isidore, dans son Glossaire, regarde aussi les amoncellemens de pierres comme des *Mercures* : ils étaient, dit-il, élevés sur la cime des colonnes; *Mercurii lapidum congeries in cacumine conitum*. Eustathe lui donne la même dénomination; et nous apprend qu'ils étaient placés sur les chemins (3).

Strabon dit qu'en allant de Sienne à Philé, sur les frontières de la Haute-Égypte, il vit sur les bords du chemin plusieurs pierres entassées, et il les nomme *Monceau de Mercure* (4).

Du temps de Scipion l'Africain, on adorait à Carthagène, en Espagne, un pareil monument, qui, suivant Tite-Live, était nommé par les habitans du pays *Mercure* ou *Mercure Teutates* (5). Ces deux mots, qui expriment en

(1) Selden, *de Diis Syris, de Mercurii Acervo*, cap. 15, Syntag. 11.

(2) *Glossaire* de Ducange, au mot *Mercurius*.

(3) *Odyssée*, liv. 2.

(4) *Strabon*, liv. 17.

(5) *Scipio in tumulum reversus quem Mercurium Teutatem appellant*. (Tit. Liv., lib. 26.)

Il paraît que cette dénomination de *Teutates* ou *Theut* fut admise particulièrement par les Germains. Le

deux langues la même divinité, le *Mercure* des Latins, et le *Thoth* ou *Theuth* des Egyptiens, ne se trouvent pas réunis dans tous les exemplaires de Tite-Live. Cette réunion, contestée par quelques érudits, importe peu à mon sujet. Je pourrais, si elle est certaine, en induire l'identité de *Mercure* et de *Thoth* ou *Theuth*, déjà suffisamment établie; mais mon objet est seulement ici de prouver que ces monumens étaient, ainsi que les monolithes, des divinités, et recevaient en conséquence un culte.

Cette conformité reconnue, je vais en découvrir une autre. On va voir que les pierres amoncelées ont, comme les monumens monolithes, servi à la politique : on en trouve les preuves les plus anciennes dans la Genèse.

nom de Deutsche, que les Allemands se donnent, en dérive évidemment, ainsi que les noms de *Teutons*, *Tudesque*. Plusieurs nations ont reçu le nom de leur principale divinité. Le dieu *Tuiston*, adoré par les Germains, a la même origine : ils l'appelaient aussi *Tis* ou *Tuis*, et les Gaulois *Dis*, qui, suivant César, était le Pluton de ces peuples, parce qu'il présidait sur les ames des morts, et avait en cela de grands rapports avec Mercure, conducteur des morts. Ce qui prouve ces dérivations, c'est qu'une forêt d'Allemagne, appelée par Tacite *Saltus Teutoburgensis*, est aujourd'hui nommée par les Allemands *Duisbourg*.

Jacob, faisant alliance avec Laban, prit une pierre, et l'érigea en monument. Il dit ensuite à ses frères : « Apportez des pierres ; et, en ayant » ramassé plusieurs ensemble, ils en firent un » monceau. » Laban le nomma le *Monceau du Témoin* ; et Jacob, le *Monceau du Témoignage*, exprimé par le mot *Galaad*, qui devint le nom de ce lieu (1).

Josué, ayant traversé le Jourdain avec l'arche sainte, voulut laisser un monument de son passage : il choisit un homme dans chacune des douze tribus, ordonna à chacun d'eux d'aller au milieu du fleuve, miraculeusement desséché, et d'en tirer une grosse pierre. Ces douze pierres furent transportées sur la rive ; et, au lieu du campement, ils les entassèrent en monceau. Josué éleva ensuite un pareil monument composé aussi de douze pierres, dans le lit même du Jourdain (2).

Les conquérans érigèrent de pareils monumens, dans le dessein d'éterniser leurs exploits : nous en avons un exemple certain dans l'histoire d'Angleterre. *Harold*, ayant ravagé et conquis le pays de Galles, éleva plusieurs monceaux de pierres dans les lieux où il avait remporté des victoires : on y voyait des piliers

(1) Genèse, chap. 31.

(2) Josué, chap. 4.

portant cette inscription : *Hic fuit victor Haroldus* (1).

Mais ces entassemens de pierres ont été plus généralement employés aux sépultures. Il semble que tous les peuples de la terre se soient accordés pour donner cette forme aux tombeaux ; car, depuis l'extrémité méridionale de l'Afrique jusqu'aux parties les plus septentrionales de l'Europe, dans l'ancien continent comme dans le nouveau, on trouve par-tout de nombreux exemples de ces monumens funéraires. Chez les nations où les arts n'avaient encore fait que peu de progrès, ces monumens étaient grossiers, formés seulement de grosses pierres entassées sans ordre, ou bien d'une élévation de terre mêlée de pierres, ou simplement de terre, de gazon ; mais, quelle que soit leur composition, ils conservent assez généralement la forme conique, la plus propre à leur conservation.

Les plus anciennes traditions historiques font mention de l'érection de pareils tombeaux. Sémiramis fit élever un monceau de terre sur la sépulture de son époux Ninus, fondateur de l'empire des Assyriens (2).

(1) *Camben* et *Joseph Strutt*, Tableau des Mœurs des anciens habitans de l'Angleterre, p. 148.

(2) *Diodore de Sicile*, liv. 2, chap. 1.

Josué, après avoir fait périr sur une potence le roi de Haï, fit jeter son corps hors de la ville, et élever dessus un grand monceau de pierres, qui subsista long-temps (1).

Absalon, tué par les soldats de son père David, fut enterré dans la forêt d'Ephraïm ; et on éleva sur son tombeau un monceau de pierres d'une grandeur extraordinaire (2).

Hérodote cite le tombeau d'Alyattes, roi de Sardes, et père de Crésus, comme un ouvrage supérieur aux monumens de cette espèce. « Le » pourtour, dit-il, était composé de grandes » pierres, et le reste de terre amoncelée..... » Cinq Termes placés au haut du monument, » subsistaient encore de mon temps (3) » Ce tombeau avait cinq cent quatre-vingt-dix-huit toises, deux pieds dix pouces de tour ; et sa largeur était de deux cent quarante toises, trois pieds (4).

Cléarque, dans ses *Érotiques*, rapporte que Gygès fit ériger à une femme qu'il avait beaucoup aimée un tombeau semblable, mais si élevé qu'en parcourant tout le pays en deçà

(1) *Josué*, chap. 8, v. 29.

(2) *Rois*, liv. 2, chap. 18, v. 17.

(3) *Hérodote*, liv. 1.

(4) *Note sur le livre* 2 *d'Hérodote*, traduction de Larcher, p. 424.

du Tmolus, montagne de Lydie, il pouvait être aperçu de tous côtés. Ce monceau sépulcral, que l'on croit être le même que celui d'Alyattes, existe encore, et le voyageur Chandler l'a reconnu dans l'Asie Mineure. Les pluies ont insensiblement fait descendre les terres, en sorte qu'elles couvrent aujourd'hui tout l'ouvrage de pierre qui soutenait le pourtour de ce monument (1).

Plusieurs autres écrivains de l'antiquité parlent de ces monticules factices. Homère décrit ceux qui renfermaient les cendres des héros morts sous les murs de Troye. Pausanias a vu de son temps, dans la Phocide, le tombeau de Laïus, père d'OEdipe, et près de Sycyone, celui de Lycus, ainsi que plusieurs autres appartenant à des hommes moins célèbres : ils avaient la même forme. Virgile attribue aux Latins la coutume d'élever des monticules; cette coutume existait donc avant Romulus et la fondation de Rome (2).

Mais tout ce qu'on pourrait recueillir sur l'existence de ces monumens, dans les écrits des anciens, ne donnerait qu'une idée insuffisante de leur nombre et de la généralité de

(1) *Voyage dans l'Asie Mineure*, par Chandler, t. 2, p. 192.

(2) *Énéid.*, lib. 11, v. 207.

leur usage. Les écrivains modernes qui s'en sont occupés, et sur-tout les écrivains voyageurs, ont ajouté aux connaissances fournies par l'antiquité des connaissances nouvelles, des données plus nombreuses. Parcourons rapidement le pays où ces monumens subsistent encore. Ils abondent dans les vastes régions de l'intérieur de l'Asie. Le docteur Pallas, qui a visité la Sibérie et la Tatarie, en a rencontré une quantité considérable. Presque tous se trouvent réunis dans les chaînes de montagnes limitantes, sur les bords des fleuves ou des rivières, et dans les pays incultes; et ces monticules sépulcraux, aujourd'hui presque tous fouillés par l'avidité des Tatars modernes, semblent avoir appartenu à des peuples très-anciens, dont la religion et les mœurs étaient différentes de celles des habitans actuels de ces contrées. Les dévastations journalières de ces tombeaux nationaux, leur composition, annoncent que des hordes étrangères et barbares ont succédé, dans ces pays, à des naturels qui avaient atteint un certain degré de civilisation: on ne viole point, on respecte les tombeaux de ses aïeux.

Notre voyageur a vu des monticules de terre ou de pierre sur les rives du Volga, près de Brousiana, ainsi que sur la rivière de Samara,

qui se jete dans ce fleuve et avoisine les Kosaques. Il en a vu près de Bouzoulouk, tout le long de l'ancienne frontière des Kirguis (1).

Il en est près d'Orembourg, qui ont été respectés, et où les habitans viennent faire des pélerinages comme dans un lieu sacré (2).

Un grand nombre de ces monumens existent sur les bords de l'Oural ou de l'Iaïk, fleuve frontière des Kirguis. Ces tombeaux, formés simplement de pierres entassées, se trouvent ordinairement réunis près des anciens *metsched:* lieux consacrés au culte, et où sont aussi les sépultures des hommes que ces peuples vénèrent comme des saints (3).

Si notre voyageur quitte les bords de l'Iaïk pour parcourir ceux du Tobol, il rencontre sur cette rivière, autre limite du territoire des Kirguis, de nouveaux rassemblemens de tombes (4). Arrivé au bourg de Kourganskaïa, il aperçoit un monument sépulcral d'une dimension extraordinaire : c'est un amoncellement de terre en forme conique, de cent quarante au-

(1) *Voyage de Pallas*, t. I, p. 331, 388.
(2) *Idem*. t. II, p. 21, 39 et suiv.
(3) *Idem*, t. II, p. 308 ; et t. III, p. 382.
(4) *Idem*, t. III, p. 482 ; et t. IV, p. 54.

nes de circonférence, entouré de plusieurs autres tombes pareilles et moins considérables (1).

Le bourg, que M. Kotzbuë nomme *Kurgan*, était autrefois, dit-il, *frontière* des Kirguis; et il nous apprend que ce mot *Kurgan* signifie *colline des sépulcres* (2) : ainsi cette *frontière* était le lieu des *sépultures*.

En s'avançant toujours sur les rives du même fleuve, Pallas voit, à quelque distance de Souierskoï, une réunion de tombes semblables, entourées de vieux pins (3).

S'il abandonne les bord du Tobol, il ne rencontre plus de monticules funéraires; mais, arrivé sur ceux de l'Ischim, il s'en présente un grand nombre sur la rive occidentale, tandis qu'ils sont rares sur la rive opposée (4).

A Omsk, sur les bords de l'Irtisch, il retrouve la même abondance de tombes : elles lui paraissent appartenir aux Tatars Barabini. Plus loin, pres de Krivoserskoï, il en voit un grand nombre, formées de cailloux et de mor-

(1) *Voyage de Pallas*, t. IV, p. 67, 68.

(2) *L'Année la plus mémorable de ma vie*, t. 1, p. 286 et 309.

(3) *Voyage de Pallas*, t. IV, p. 78.

(4) *Idem*, t. IV, p. 97, 100, 102, 103, 104.

ceaux de rocs transportés; ensuite un monticule très-considérable, appelé *Gramat* par les Kosaques : on croit que c'est la tombe d'un grand personnage (1). Toujours longeant la rive droite de l'Irtisch, il aperçoit sur la rive opposée, dans les landes des Kirguis, un assemblage de tombes, formées d'amoncellemens de pierres. Près de là est une montagne très-vénérée par ces peuples. Au delà de Semipalatnaïa, il est d'autres tombes également composées de pierres entassées, et ayant la forme conique; elles sont presque toutes entourées de dalles de pierre (2).

Il vit sur la cime d'une montagne, à Krasnoïarskaïa, une énorme tombe, dans l'intérieur de laquelle on trouva, dit-on, cinquante livres pesant d'or. Une autre montagne qui, suivant notre voyageur, cotoie la contrée des Kirguis, offre des tombes assez considérables, formées de blocs de quartz (3).

Sur les rives de l'Iious et de l'Enisseï, et dans le pays montagneux qui sépare ces deux rivières, elles abondent, et sont composées d'amoncellemens de terre, entourés de gros

(1) *Voyage de Pallas*, t. IV, p. 197.
(2) *Idem*, t. IV, p. 231, 232.
(3) *Idem*, t. IV, p. 235 et 286.

morceaux de rochers plats. Plusieurs ont, à leur proximité, trois colonnes ou pierres placées l'une à côté de l'autre (1).

Les rives de l'Abakan offrent à notre voyageur une nouvelle abondance de monticules sépulcraux. Un terrain d'environ 400 toises d'étendue est tellement couvert de ces tombes qu'à peine existe-t-il entre elles un intervalle de deux toises. Elles présentent un carré construit en dalles, quelquefois revêtu d'un amoncellement de terre (2). Sur le même fleuve, un monticule de quatre toises de hauteur, entouré de dalles énormes, a cent cinquante pas de circonférence. Presque toutes les tombes en monticule qui se voyent sur les bords de l'Abakan sont entourées de grosses dalles; et, au lieu d'avoir un plan circulaire et la forme conique, leur plan est carré, et par conséquent leur forme pyramidale. Plusieurs de ces monticules sont accompagnés de pierres longues et plates qui s'élèvent de terre, sur lesquelles se trouvent quelquefois des figures humaines, et même des caractères hiéroglyphiques ou des inscriptions en langue inconnue (3).

(1) *Voyage de Pallas*, t. V, p. 11, 12.
(2) *Idem*, t. V, p. 37, 45.
(3) *Idem*, t. VI, p. 237, 238 et suiv.

Sur les bords de l'Enisseï, ces tombes, formées par des amoncellemens, accompagnées ou non d'une pierre sépulcrale, sont nommées *Kourgani* (1).

Je ne finirais pas, si je voulais rappeler toutes les tombes que notre voyageur rencontre dans les différentes contrées habitées par les Tatares, les Kosaques, les Kirguis, les Mongols, etc. Depuis le fond de la Sibérie, depuis les limites de la Chine, jusqu'aux rives du Volga et jusqu'à la mer Caspienne, il aperçoit presqu'à chaque pas des rassemblemens de monticules sépulcraux, des cimetières encore respectés par quelques habitans, ou profanés par l'avarice de quelques autres; et ces monumens religieux ou funèbres gisent sur des terrains incultes, sur des montagnes ou sur les bords des rivières limitantes.

Un écrivain moderne, qui a écrit sur la Russie, ajoute quelques nouveaux détails sur ces monticules. Il dit que les Russes les nomment *Kourgans;* qu'on en trouve de distance en distance dans les déserts de la Bessarabie, du Dniester, du Bog, d'Azow, d'Astracan, et le long de la rivière méridionale de la Sibérie. Il nous apprend que les fouilles qu'on y a faites

(1) *Voyage de Pallas*, t. VI, p. 287.

ont mis à découvert des urnes d'une poterie grossière, des armes rouillées, des mors, des ossemens de chiens et de chevaux. Quelquefois des boucles, des agraffes, des chaînettes, et autres ornemens d'or et d'argent; des médailles avec des inscriptions grecques indéchiffrables, et en langue inconnue (1).

« On trouve un grand nombre de ces monu» mens, dit Le Chevalier, sur la côte d'Asie, » en Grèce, en Sicile, etc. (2). » Moritt, en parlant de ces monticules, dit la même chose, et ajoute qu'il s'en rencontre aussi beaucoup en Thrace (3). C'est sur-tout dans l'antique Troade que se voyent plusieurs sépultures de cette forme : elles rappellent de grands souvenirs, des évènemens et des héros célébrés par le Prince des poètes. Leur existence actuelle rattache les temps héroïques au siècle présent, et confirme, en quelque sorte, des faits qui, embellis, exaltés par l'imagination féconde du divin Homère, paraissaient en être entièrement le fruit. Il est certain que les couleurs dont ce poète enlumina l'histoire en déguisèrent les formes austères; mais la vérité, pour être en-

(1) *Mémoires secrets sur la Russie*, t. 3, p. 127.

(2) *Voyage de la Troade*, par le Chevalier, t. II, p. 255.

(3) *Idem*, t. III, p. 256.

loppée de mensonges, en existe-t-elle moins? Il faudrait donc conclure que l'expédition des croisades est une fable, parce que le Tasse lui a prêté des évènemens merveilleux, et en a fait éclipser l'affreuse nudité par de brillantes impostures.

C'est à établir la certitude des principaux évènemens rapportés dans l'Iliade que s'est attaché sur-tout le zélé et savant *le Chevalier*: ce fut l'unique but de ses recherches, de ses travaux, de ses longs voyages. Les monumens sépulcraux des guerriers morts au siége de Troie étaient pour son dessein un objet important; il les a observés, décrits, et leur a même appliqué des dénominations qui semblent leur être convenables.

Le plus ancien de ces tombeaux est sans doute celui d'*Aisyètes* : il existait avant la guerre de Troie. Ce fut sur ce monticule factice que Polytes, fils de Priam, se plaça pour reconnaître le camp des Grecs. Il est situé près de la côte, entre la mer Égée et le ruisseau du Scamandre. Il a environ cent pieds de haut, et quatre cents pas de contour à sa base. Les habitans actuels le nomment *Udjek-Tépé*. *Udjek* est le nom d'un village voisin; et *Tépé* ou *Tapé* exprime, dans la langue turque, comme *taph*, *taphitis* exprimait dans celle des

anciens Égyptiens, un tombeau en forme de monticule (1).

Directement sur les bords de la mer, sont des monticules semblables. On croit que l'un, situé près du pas de Troie, est celui de *Pénéléus*, et l'autre, celui d'*Antiloque*. A l'embouchure du Simoïs, et près du cap de Sigée, on voit deux autres tombeaux réunis, attribués à *Achille* et à *Patrocle*. Ces deux tombeaux présentent une figure conique, dont les sommets forment des angles très-obtus. Celui d'Achille a dix pieds de hauteur sur quatre-vingt-seize pieds de diamètre; et celui de Patrocle, un peu plus élevé, a seize pieds huit pouces de haut; et le diamètre de sa base est de quatre-vingt-treize pieds. Ces monumens sont appelés par les Grecs modernes, *Dio Tépé*, ou les deux tombeaux; enfin, sur les bords de l'Hellespont, sont les ruines du tombeau d'Ajax.

M. le Chevalier voit dans un amoncellement de pierres élevé près de la position de l'antique Troie, et sur les bords du Simoïs, le tombeau d'*Hector*, dont les cendres, suivant Pausanias, furent transportées à Thèbes. Plusieurs autres de la même forme se trouvent

(1) *Voyage de la Troade*, t. II, p. 257.

dans l'intérieur des terres; et M. le Chevalier pense qu'ils appartiennent aux Troïens; tandis que ceux qu'on voit sur le rivage de la mer Égée ou de l'Hellespont doivent être attribués aux Grecs.

En face du cap de Sigée, à l'extrémité de la Chersonnèse de Thrace, est un autre monticule couvert de gazon, qu'on présume, avec vraisemblance, être le tombeau de *Protésilas*. Sur le même continent et sur les bords de l'Hellespont, existe un semblable monument, que l'on croit avoir été érigé à la mémoire d'*Hécube*.

Ces monumens, notamment ceux qui sont sur le rivage de la mer, en conservant la figure originelle de leur espèce, portent un caractère de régularité, et offrent dans leur intérieur des constructions qui décèlent des progrès dans les arts. Au centre des tombeaux qu'on a fouillés, on a découvert de la maçonnerie. Celui d'*Ajax*, ouvert depuis long-temps, offre des ruines remarquables : « un noyau de » maçonnerie en occupait le centre, dit le » Chevalier, et s'élevait en forme de pyramide » depuis la base jusqu'au sommet. Autour de » ce noyau, on avait élevé des murailles en » demi-cercle, dont la convexité tournée vers » le centre du monument, formait une espèce

» de contrefort, et opposait une résistance à
» l'éboulement des terres (1). »

Le centre du tombeau d'Achille, que fit fouiller notre ambassadeur à Constantinople, contenait un roc vif, dans lequel était une excavation d'environ six pieds en carré, entourée d'un petit mur de pierres liées avec de la glaise. C'est dans cette excavation que furent trouvés des débris de vases dans le genre étrusque, du charbon de bois, des fragmens osseux, et les restes d'une statue de Minerve, en cuivre extrêmement oxidé, qui, jointe à son piédestal, avait dix pouces de hauteur (2).

De pareils monumens sont très-communs en Grèce. Plusieurs de ceux que Pausanias a décrits, existent encore. Un monticule, situé sur la route qui conduisait d'Athènes à Phalère, a été reconnu pour le tombeau de l'amazone *Antiope*. M. Fauvel, peintre français, le fit ouvrir, y trouva des cendres, du charbon, et un vase étrusque de terre blanche, où l'on voyait quelques figures grossières exquissées en rouge. Le tombeau d'*Augé*, fille d'Alœus, violée par Hercule, était, suivant Pausanias, à Pergame, et présentait un monceau de terre environné

(1) *Voyage de la Troade*, t. II, p. 303.
(2) *Idem*, t. II, p. 317 et suiv.

d'un épaulement de pierre. Ce monument se voit encore au même lieu : il est entouré et soutenu par une haute muraille de pierres énormes, taillées en pointe de diamant. À Cléone, on voit les deux tombeaux d'*Eurytos* et de *Cléatus*; et à Orchomènes, celui de *Minyas*. On pourrait citer plusieurs autres exemples qui attestent la solidité de cette forme de tombeaux, et l'exactitude de Pausanias (1).

Dans l'île de Candie, l'ancienne Crète, sur une des cimes du mont Ida, et sur un rocher très-escarpé, est un monument de la même espèce, qui paraît être de la plus haute antiquité. C'est un monceau de grosses pierres à moitié rongées par le temps, que les anciens appelaient et que les habitans du pays appellent encore le *tombeau de Jupiter* (2).

(1) *Voyage de la Troade*, t. III, p. 257. La note.

(2) *Histoire générale des Voyages dans l'Archipel, la Grèce et la Thrace*, t. I, p. 167.

Ceux qui, comme Evhémère, ont soutenu que tous les dieux du paganisme avaient été des rois dans l'origine, citent le tombeau de Jupiter, en Crète, comme une preuve que cette divinité avait été homme et roi de cette île; mais l'opinion qui attribuait ce tombeau à Jupiter n'était pas généralement adoptée chez les Grecs. « Toujours le » Crétois fut menteur, dit Callimaque dans son hymne

Plusieurs de ces monticules existent en Italie et dans le royaume de Naples, où ils portent le nom de *Tumulus*.

Si l'on se reporte vers le nord de l'Europe, on trouve des monumens de la même forme: ils abondent en Suède, en Danemarck, en Russie, en Pologne, en Allemagne, en Angleterre, en France, etc., tout autant qu'en Asie. William Coxe en a vu deux réunis près de Cracovie. Keysler, dans son savant ouvrage sur les antiquités septentrionales, en a décrit plusieurs. On en remarque qui ne sont composés que d'un amas de rochers, comme ceux de Bulcke, dans le lieu appelé le *cimetière de Wenden*, et dans les Marches de Brandebourg, près de Furstenvald (1).

« J'en ai compté jusqu'à trente entre Co-
» penhague et Rokshild, dit M. le Chevalier ;
» et près de cette ville, au milieu du bois de
» Letrabourg, j'en ai observé un très-considé-
» rable, qu'on dit être celui de *Harold*, le
» guerrier le plus fameux que le Danemarck
» ait vu naître. Ceux qui sont dans la plaine
» d'Upsal, près de la maison du célèbre Lin-

» à Jupiter; le Crétois osa bien, Dieu puissant, t'élever
» un tombeau, à toi qui n'as pu mourir, à toi qui es éter-
« nel. »

(1) *Antiquitates selectæ septentrionales et celticæ.*

» næus, sont appelés par les Suédois, les *Col-* » *lines royales* (1). » En général, ces monumens portent en Russie, en Danemarck et en Suède, le nom des rois ou des généraux en l'honneur desquels ils ont été élevés.

Ils sont très-nombreux en Angleterre, en Écosse, en Irlande et dans les îles voisines. On les nomme *karné*, *kairne*, *carnam*, ce qui signifie amoncellement de pierres; mais en Angleterre particulièrement, on les appelle *barrows* : dérivé de *bar*, qui, dans plusieurs langues, exprime à la fois une colline, une élévation, une frontière, un bord, une limite. *Camden*, dans sa Description d'Angleterre; *Borlase*, dans son ouvrage sur les Antiquités de Cornouailles; *Étienne William*, dans son Essai sur les barrows du même pays; *Stukeley* et plusieurs autres savans, ont publié des détails sur la forme, et leurs conjectures sur l'origine et la destination de ces monticules.

Je ne détaillerai point les nombreux monumens de cette espèce qu'on voit encore dans les Iles Britanniques; je dirai seulement que le *Rolle-rich-Stone*, dans le comté d'Oxford, est de tous les entassemens de rochers, le plus considérable que l'on connaisse, et qu'au centre

(1) *Voyage de la Troade*, t. II, p. 256.

de la plupart de ceux qui ont été fouillés on a découvert, ainsi que dans les tombeaux pareils de la Tartarie et de la Grèce, une cavité ronde ou quadrangulaire, dans laquelle sont ordinairement déposés des urnes, des cendres, du charbon, des fragmens d'os, et quelquefois des morceaux de fer oxidé.

Les barrows sont si multipliés dans ces pays qu'on a pu facilement les diviser en six classes :

1°. Les barrows entourés d'une grande tranchée circulaire, au centre de laquelle est une petite élévation. Stukeley les appelle *barrows druidiques*.

2°. Les barrows ordinaires, d'une forme conique.

3°. Les barrows entourés d'un fossé et d'un banc de terre ou *vallum*, et qui sont le plus communément faits en forme de cloche bien arrondie.

4°. Les barrows oblongs, avec ou sans fossé.

5°. Les barrows oblongs, avec des pierres rangées tout autour.

6°. Une espèce de barrows dont parle Stukeley, qui présentent la forme d'un fer à cheval : ils ne sont pas communs (1).

(1) Tableau des Mœurs, des Usages, etc., des anciens

En Angleterre, comme dans le nord de l'Europe et dans la Tartarie, ces monticules se trouvent en certain nombre réunis dans le même lieu, et quelquefois placés sur la même ligne. Ailleurs, ils sont dans le voisinage de monumens grossiers d'une autre espèce. On en voit notamment près du célèbre monument appelé *Stone-Henge* (1).

L'origine de l'érection de ces monumens en Europe remonte à une époque qui se perd dans le lointain imperceptible du passé; mais tous ne sont pas si anciens; l'usage de les ériger comme monumens funéraires s'est toujours continué, et n'a cessé que depuis quelques siècles. Dans le septième siècle de notre ère vulgaire, en Irlande, on élevait encore de pareils monticules aux morts. Un des canons du concile d'Hibernie porte « Qu'anciennement les » rois seulement étaient inhumés dans les » temples, et que, par cette raison, on nom- » mait ces édifices *basiliques* ou *royales ;* car, » ajoute-t-il, les cadavres des autres hommes » sont consumés par le feu, ou enterrés sous » des monceaux de pierres (2). »

Bretons, Anglo-Saxons, Danois et Normands, par *Joseph Strutt*, p. 144.

(1) J'en parlerai dans le chapitre suivant.

(2) *Nam cæteri homines sive igne, sive acervo lapi-*

Ducange cite des exemples bien plus récens de la continuité de l'usage d'élever des monceaux de pierre sur des tombeaux (1). Ainsi, les monumens de cette espèce ne sont pas tous d'une haute antiquité.

Ces monumens abondent en France : l'abbé *Lebœuf*, dans son Traité des anciennes Sépultures, en rapporte plusieurs exemples. Il parle sur-tout de ceux qu'on voit dans la ci-devant province de la Marche (2).

Les environs d'Abbeville offrent une infinité de ces monticules factices, sur lesquels M. *Traullé* a donné, dans un ouvrage périodique, des détails curieux (3).

Enfin, M. Legrand d'Aussy, dans un Mémoire sur les anciennes Sépultures, fournit de nouvelles preuves de la multiplicité de ces monticules en France (4).

Des noms de *tumulus*, *cumulus*, que leur donnaient les Romains, les Français ont fait

*dum conditi sunt*. (Capitula selecta canonum Hiberniæ, lib. 42, cap. 26. Spicileg.; Acherii, t. I, p. 534.)

(1) *Glossaire*, aux mots *Mons Gaudii*.

(2) *Dissertation sur l'État civil et ecclésiastique de Paris*, t. I.

(3) *Magasin encyclopédique*, t. IV.

(4) *Mémoires de l'Institut national*, t. II, partie des Sciences morales et politiques.

ceux de *tombes*, *tombels*, *tombeaux*, *combes*, *combles*, *combelles*, *combeaux*, qui se trouvent si fréquemment dans la nomenclature géographique de la France. On appelle aussi ces monticules funéraires *motte*, *butte* : noms qui ne sont pas moins multipliés; mais une dénomination qui semble prouver que, dans ce pays, ces monumens n'étaient pas seulement destinés aux sépultures, qu'ils appartenaient aussi au culte, c'est celle de *Montjoie*, la même que *Montjou*, *Montjavoul*, qui expriment *Mont de Dieu* ou *Mont divin*. *Montjou* et *Montjoie* sont les noms de plusieurs montagnes et monticules naturels ou factices : ce dernier nom fut long-temps le cri de guerre des rois français. On y joignit les noms de Dieu, de la Vierge et des Saints, et notamment celui de saint Denis. Ducange cite plusieurs exemples pour prouver, contre l'opinion de quelques écrivains, que ce cri religieux et guerrier se rapporte à un monticule; et ces exemples sont décisifs (1).

Dans le Supplément à ce Glossaire, il est prouvé que *Montjoie-saint-Denis* était le nom

(1) *Glossaire* de Ducange, aux mots *Mons Gaudii*. On y trouve, entr'autres citations, celle d'un vieux poëme

d'un château bâti sur un monticule, dans la forêt de Marly (1).

Sur la rive gauche de la Loire, dans le Saumurois, on voit plusieurs tombelles, dont l'une, située près de la ville de *Vihiers*, porte le nom de la *Motte-aux-Fées*. (*Recherches historiques sur la ville de Saumur*, par M. *Bodin*, tome 1er, chap. III).

Ces monticules factices étaient aussi élevés pour servir de bornes. L'auteur de l'Histoire du château d'Amboise, qui vivait à la fin du douzième siècle, dit que deux monticules qui se trouvent dans la paroisse de Sublaine, à quatre lieues de la Loire, ont été élevés en conséquence d'un traité fait entre Childéric, roi des Francs, et Alaric, roi des Goths, afin de déterminer les limites de leurs royaumes. L'auteur nomme ces monticules *Globes* (1).

manuscrit intitulé le *Lusidaire*, qui offre des détails sur la composition des *Montjoies* :

*Tant i ot pierres apportées,*
*C'une montjoie y fut fondée.*

On peut consulter encore la Dissertation XIe du même auteur sur l'Histoire de saint Louis, p. 208 et suiv.

(1) *Supplément au Glossaire* de Ducange, par dom Carpentier, au mot *Mons Gaudii*.

(2) *Duos globos terræ elevaverunt, quos utriusque*

On trouve encore de ces monumens en Italie, en Sicile, en Espagne et dans le Portugal. Il s'en érige encore en Arabie, comme je l'ai remarqué plus haut.

Il est remarquable de trouver l'usage de ces monticules sépulcraux à l'extrémité méridionale de l'Afrique.

*Sparmann* en a vu chez les Cafres et en plusieurs endroits. C'était des monceaux de pierres de trois à quatre, quatre pieds et demi de hauteur et de six, huit ou dix pieds de diamètre, tous placés en ligne droite et parallèle. Il ajoute qu'il tient des colons que ces alignemens de monceaux de pierres se prolongent fort avant dans le Nord, à travers des plaines incultes, où il s'en trouve un bien plus grand nombre (1).

John Barrow, voyageant chez les Hottentots, aperçut plusieurs de ces tombeaux formés de pierres amoncelées (2).

Si l'on est surpris de trouver ces monticules

*regni fines constituerunt.* (Spicilegium Acherii, t. III, p. 269.)

(1) *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, t. III, p. 162 et suiv.

(2) *Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique*, en 1797, 1798, t. I, p. 191.

à l'extrémité méridionale de l'Afrique, on doit l'être davantage d'apprendre qu'il en est en Amérique. Le docteur Jefferson parle de ceux qui existent dans la Virginie, et de la grande vénération que leur portent les naturels (1).

En considérant la composition, la forme et la destination la plus générale de ces monticules, on voit qu'ils ont de très-grands rapports avec les pyramides d'Egypte. Ils n'en diffèrent que par le perfectionnement que les Egyptiens, plus précoces que les autres nations dans les arts, ont apporté à leurs constructions. Leur forme est la même, ou en approche beaucoup; leur destination a le même objet; car aujourd'hui on ne doute plus que ces colosses étonnans n'aient été élevés pour satisfaire l'orgueil et contenir les cadavres des anciens souverains de l'Egypte. Ainsi, les pyramides ne sont que des monticules perfectionnés, des monticules entièrement revêtus de maçonnerie.

Ces pyramides d'Egypte n'ont pas été subitement imaginées pour être appliquées aux tombeaux; elles sont des copies perfectionnées d'anciens modèles; car il est de l'essence de l'industrie humaine d'imiter, d'agrandir, de perfectionner ce qui a déjà existé, plutôt que de

(1) Notes on the state of Virginie, p. 74 et 173.

créer. Les Egyptiens n'ont donc fait, dans la construction de leurs pyramides, qu'imiter, agrandir et embellir des monumens déjà existant, consacrés aux sépultures.

Parmi les divers monumens dont je viens de parler, il en est plusieurs qui marquent les degrés intermédiaires que l'art a parcourus pour les faire parvenir du terme de l'extrême barbarie au dernier degré de perfectionnement; pour les faire passer de l'état dans lequel ils ne présentaient que des roches ou des pierres entassées, que des terres amoncelées, à l'état dans lequel sont encore aujourd'hui les pyramides d'Egypte.

J'ai cité quelques exemples de ces monumens qui offraient des formes très-régulières : ceux de la Troade sont de ce nombre. Outre cette régularité, qui annonce quelques progrès dans les arts, on a remarqué, en Tatarie, dans la Troade et en Grèce, que les monticules qui avaient été fouillés contenaient, dans leur centre, une construction plus ou moins régulière, en forme de caveau, où étaient déposées les cendres des morts, des urnes, des armes même, et des idoles de métal. La construction qu'on voit encore au centre du monticule du tombeau d'*Ajax*, et qui s'élève de la base jusqu'au sommet, est considérable : elle offre des

divisions régulières, et annonce encore des progrès dans l'art de bâtir, et une disposition croissante à embellir, à porter à leur perfection ces monumens sépulcraux.

Le monticule qui sert de tombeau à Augé, fille d'Alæus, qu'on voit encore à Pergame, indique de nouveaux proprès : il est entouré d'un épaulement de grosse maçonnerie, et soutenu par un mur dont les pierres sont taillées à face de diamant. Il faut ranger dans cette classe plusieurs autres monticules de la Tatarie et de l'Angleterre, qui, comme il a été dit, sont également entourés de grosses pierres, et même de constructions. Le monument d'Alyates, roi de Sardes, et père de Crésus, outre son énorme grandeur et le soubassement formé de grosses pierres qui en soutenaient le pourtour, était décoré, à son sommet, de cinq figures de Termes, qui existaient encore du temps d'Hérodote (1).

Pocoke dit avoir vu en Egypte et en Syrie plusieurs monticules à demi-revêtus de constructions, ou à demi-détruits, qui, dans cet état, laissaient voir le secret de leur formation, ainsi que le monticule naturel ou factice sur le-

(1) Hérodote, liv. 1.

quel la maçonnerie était en partie appliquée (1).

A ces faits, qui indiquent la marche progressive de l'art, veut-on joindre l'autorité d'un savant qui s'est exercé sur ces monticules sépulcraux? Voici ce qu'il en pense: « Les pyramides d'Egypte ne sont elles-mêmes que des » tombeaux de cette espèce, perfectionnés, » dans lesquels on a pratiqué des galeries pour » introduire les cadavres des princes, et des » chambres pour les conserver (2). »

Je ferai observer que la perfection de ces monumens ne dépendait pas des progrès du temps, mais de ceux de la civilisation et des arts; et, comme la civilisation et les arts n'arrivaient pas instantanément au même degré dans tous les pays, il en résultait que ces mêmes monumens étaient grossiers et sans art chez certaines nations, tandis qu'ailleurs ils recevaient les caractères d'une construction régulière et perfectionnée. Ainsi, dans le même siècle où les Égyptiens élevaient à grands frais leurs pyramides superbes, les habitans du nord de l'Europe, pour former un monument destiné au même objet, et dont la forme était appro-

(1) *Voyage de Richard Pococke*, t. I, chap. 6.
(2) *Voyage dans la Troade*, t. II, p. 259.

chante, se contentaient d'amonceler des terres ou d'entasser grossièrement des pierres ou des rochers, comme le pratique encore l'Arabe et le sauvage Hottentot.

Élevés, vénérés, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, chez presque tous les peuples de la terre, comme monumens sacrés de Mercure, comme monumens politiques et sépulcraux; grossiers et barbares ainsi que les peuples qui les érigeaient; suivant chez d'autres les progrès de leur civilisation, et se perfectionnant successivement jusqu'au point où sont les pyramides d'Egypte : tel fut le sort des monticules factices, dont les restes sont si nombreux, et présentent encore des monumens précieux de l'histoire du genre humain.

# CHAPITRE XV.

Des monumens composés de plusieurs pierres, dont les unes dressées en supportent d'autres posées horizontalement, nommées FANS DE MERCURE, CROMLECHS, ANTAS, PIERRES-LEVÉES, DOLMIN, etc. Origine des niches, des *sacella;* des pierres plantées sur un plan circulaire ou carré long; origine des temples.

JE passe à des monumens moins simples, et par conséquent moins anciens, composés de plusieurs pierres grossières disposées de la manière suivante : deux ou un plus grand nombre de grandes pierres plantées en terre supportent une ou plusieurs pierres longues, et quelquefois aplaties, posées sur les premières dans un sens horizontal.

Les plus simples de ces monumens ne sont composés que de trois pierres. Le savant rabbin Nathan, qui vivait au quinzième siècle, en donne la description, et les nomme *Fanum Mercolis,* le Fan ou le monument sacré de Mercure. « Les

» pierres du Fan de Mercure étaient, dit-il, » ainsi disposées : une pierre placée d'un côté, » une seconde de l'autre, supportaient une troi- » sième posée sur les deux premières (1). » Un autre rabbin, cité par Drusius, décrit de la même manière ce monument : ce sont aussi trois pierres dont deux en supportaient une ; et il nomme cet arrangement de pierres *Mercure* (2).

Ces monumens se trouvent en grand nombre dans plusieurs parties de l'Europe ; mais ceux qui sont composés de trois, quatre et d'un plus grand nombre de pierres, qui en supportentune ou plusieurs, ne le sont pas moins.

*Keysler, Borlase, Stukeley, Camden* et plusieurs autres écrivains ont donné la description et la gravure de ces espèces de monumens qu'on voit dans le nord de l'Europe et dans les différentes parties des îles Britanniques. Ils abondent sur-tout dans les Iles Hébrides. *William Coxe* en a observé dans les Iles Danoises.

(1) *Lapides Fani Merkolis sic dispositi erant, ut unus hinc, alter illinc, tertius super utrumque collocaretur.* (Selden, *de Dîs Syris,* etc. Syntagm. 2, cap. 15, de Mercurii acervo.)

(2) Selden, *idem, idem.*

Un d'eux représente un roc informe, posé horizontalement sur quatre pierres. Pocoke en a vu en Saxe, près de Butehude, dont la pierre, posée horizontalement, avait huit pieds de long: elle était supportée par trois autres pierres qui s'élevaient de trois pieds au dessus de terre; on nommait ce monument *Willemswein* (1).

En Angleterre, ils portent généralement le nom de *Cromlech.* En Portugal, où il s'en trouve plusieurs, ils sont nommés *Antas.* En France, on les appelle ordinairement *Pierre-levée*, et dans nos provinces méridionales, *Pierre-levade.* Quelques-uns reçoivent les noms merveilleux de *Pierre-de-fée*, ou *Pierres-des-fades.* Les Bas-Bretons les appellent *Dolmin*, *Lichaven* ou *Leck-a-ven.* Ce nom a des rapports avec le *Cromlech* des Anglais. Il paraît que la syllabe *lech* ou *leck* est le nom générique de ces monumens. *Camden*, qui en a décrit plusieurs, en nomme un, composé d'une longue pierre sup-

(1) *Voyage de Pocoke,* t. VI, p. 463. Je pense que le nom de *Willemswein* qu'on trouve dans l'ouvrage de *Pocoke* offre une faute de copiste ou d'impression, et qu'il faut lire *Willemstein,* qui signifierait *pierre de Guillaume* : c'est l'usage, dans le Nord, de donner à ces monumens le nom des hommes auxquels ils sont consacrés.

portée par quatre piliers, *Lhech-y-gowres;* et Bullet, dans son Dictionnaire celtique, nous apprend qu'en Bretagne et dans le Haut-Léon le nom de *Lech* est donné à de grandes pierres plates un peu élevées de terre.

Dans le comté de Kent, en Angleterre, est le *Cromlech* de Catergène, fils de Wortimer, roi des Bretons : Stow en a donné la description. C'est une grande pierre plate, posée sur trois autres qui sont debout et élevées à une telle hauteur, que les hommes peuvent facilement se placer dessous pour être à l'abri des orages. Entr'autres monumens de cette espèce qu'il décrit, Borlase, dans ses Antiquités de Cornouailles, nous en offre qui ont des variétés particulières : l'un présente une pierre ou un rocher élevé horizontalement sur quatre pierres; un autre est composé de deux piles formées, chacune, de plusieurs assises de rochers informes. Sur ces deux piles est élevée une roche dont la forme est un peu aplatie : on la nomme *Hanging-Stone*, ou le rocher suspendu.

Il existe plusieurs de ces monumens en France, et sur-tout dans les ci-devant provinces de Bretagne, du Poitou et du Quercy. Le plus renommé est celui qu'on appelle, aux environs de Poitiers, la *Pierre-levée*. Rabelais

l'a rendu célèbre; et Caylus l'a mieux fait connaître par la description et la gravure qu'il en donne (1). On en voit un autre sur le chemin de Poitiers à Mirebeau; un troisième à Geay, sur la route de Saintes à Rochefort. A Moulins, département de l'Allier, trois pierres en supportent une quatrième; à Saint-Plantaire, même département, cinq pierres, en forme de piliers rustiques, supportent une sixième, qui a la forme d'un carré long de douze pieds dans sa plus grande largeur : on la nomme *Pierre à la Marthe*.

Dans le ci-devant Rouergue, dans la plaine de Sainte-Radegonde, et au nord-ouest du village, on voit entre plusieurs monumens celtiques une pierre-levée, nommée *Dolmin*, composée de trois pierres; deux posées de champ sont taillées en pieds droits, et supportent une large pierre brute qui sert de couverture à ce petit édifice. On en voit une pareille, mais mieux conservée, dans le même pays, près du village de *Peyrignagols*, à deux lieues et à l'ouest de Rhodez. Deux pierres latérales, de neuf pieds cinq pouces de longueur et d'épaisseur inégale, supportent une pierre plus étendue qui sert de couverture, et forment entre elles une

(1) *Antiquités*, t. IV, p. 171, 172, pl. 111.

espèce de case ou *sacellum*, dont l'ouverture, qui regarde le couchant, est remplie par une pierre de trois pieds en tout sens. L'ouverture, qui est à l'orient, reste ouverte. (*Description du département de l'Aveyron*, par M. *Monteil*, p. 132.)

On voit de ces monumens dans presque toutes les provinces de la France, comme le prouve le savant ouvrage de M. Cambry; mais un de ceux dont il n'a point parlé, et qui est certainement le plus colossal des monumens de cette espèce qui soient en France, est celui qui se trouve dans le ci-devant Quercy, sur les bords du Lot, et près du lieu de Livernon. La pierre horizontale qui est supportée par deux autres a trente-cinq pieds de long, vingt de large et trois d'épaisseur (1). Elle n'est surpassée que par celle d'un monument de la même espèce décrit par Keysler, et situé à Alberdorfs: la pierre horizontale, supportée par cinq ou six autres, a trente-six pieds de longueur (2). Quelle force a pu, sans le secours de la mécanique, mouvoir, élever de telles masses? Il est probable que, pour faire parvenir un rocher de

(1) *Description des principaux lieux de France*, t. III, p. 13. La note.

(2) *Antiquitates selectæ septentrionales.*

ce poids à la hauteur où il devait être placé, les hommes avaient recours au *plan incliné*, qu'ils formaient avec des troncs d'arbres ou du terrain accumulé jusqu'à la cime des piles, et qu'ils déblayaient ensuite. C'est aussi par ce moyen simple et facile que, suivant Diodore de Sicile, furent élevées et placées les pierres énormes employées à la construction des pyramides d'Égypte (1).

La Bretagne contient sur-tout plusieurs de ces pierres-levées, dont la Sauvagère, Caylus et M. Cambry ont donné la description et la gravure (2).

L'Espagne, et le Portugal, sur-tout, en présentent un grand nombre. Dans ce dernier pays, les plus renommées et les plus considérables se voyent au midi du Tage. A Pomerès, village près de Saradossa; à Freixo, près de Vimiero, et sur la grande route de Lisbonne, entre Riols et Montemaure, ces monumens y sont connus sous la dénomination d'*Antas*. Les pierres supportées sont très-grosses et très-élevées; et l'ensemble rappelle la figure d'un portique, d'où l'on croit que ce nom leur est venu.

(1) Diodore de Sicile, liv. 1, sect. 63.

(2) Caylus, *Antiquités*, t. VI, pl. 120.

Une addition faite à l'arrangement de ces pierres leur donna un caractère nouveau. Le vide que formaient la pierre élevée et les pierres qui la supportaient fut rempli par une large pierre. Tel est le monument situé en Quercy, près du village de *Peyrignagols*, dont je viens de parler : tel est, dans le comté de Kent, en Angleterre, le monument de Catergène, fils de Wortimer, roi des Bretons. La pierre qui ferme l'ouverture de cette espèce de porte rustique, et celle qui est supportée par les autres, sont si larges que, suivant Stow, qui en donne la description, dix hommes peuvent se tenir de chaque côté de la pierre du milieu dans un temps d'orage ou de tempête, et s'y mettre à l'abri du vent et de la pluie (1).

Sur une montagne voisine de la petite ville de Langeac, est un monument grossier disposé de la même manière. Les bergers vont s'y mettre à l'abri du mauvais temps : il est nommé dans le pays, la *Tuile des Fades* ou des Fées.

A douze lieues de Paris, dans le bois de la *Garenne-de-Trie*, département de l'Oise, est un monument pareil. Trois ou quatre grosses

(1) *Strutt*, Tableau des Mœurs et Usages des anciens Bretons, Anglo-Saxons, Danois, etc., p. 151.

pierres en supportent une beaucoup plus volumineuse posée sur les premières horizontalement, et sous laquelle vingt personnes peuvent se tenir debout. Le fond de cette espèce de niche est fermé par une large pierre ; et une particularité de ce monument consiste en ce que cette large pierre est percée à jour, et que les habitans font passer par ce trou les enfans faibles et languissans. Cette pratique superstitieuse est un reste des idées religieuses que le peuple attachait anciennement à ces espèces de monumens (1).

Borlase parle de semblables pierres percées qui existent encore dans le comté de Cornouailles : elles ont la même forme ; et le trou est employé à la même pratique superstitieuse.

J'ai dit que les monumens de cette forme étaient anciennement nommés *Fanum Mercolis :* je dois ajouter que ce mot *fanum* ne signifiait pas seulement un temple, mais qu'il exprimait encore un monument consacré à la divinité, quelles que fussent sa forme et sa grandeur, et quelquefois la divinité même : car il est certain que les pierres érigées dans les bois, sur les montagnes, et appelées *Fana*,

(1) Bulletin de la Société philomatique, thermidor an 7 ; Mém. de M. *Charles Coquebert*.

ont constitué et donné leur nom à la divinité *Faune*.

Le concile de Leptines de l'an 743, en énumérant les pratiques superstitieuses, les restes du paganisme auxquels se livraient encore les chrétiens, nous donne la juste valeur du mot *fanum*. On y lit ce titre : *De Casulis id est fanis* (1); des *casules*, c'est-à-dire des *fans*. Ainsi *casula*, qui signifie *petite case*, *niche*, était alors synonyme de *fanum*; et ce mot *casula* convient parfaitement à l'espèce de monument dont je viens de parler : il serait difficile de l'appliquer plus justement. Ainsi les monumens appelés en France *pierre-levée*, seraient les mêmes que ceux appelés autrefois *Fanum-Mercurii*. La dénomination de *Mercure* et celle de *Fées*, donnée à ces monumens, prouve qu'ils ont été un objet de culte, ou au moins de superstition. Le tombeau de Catergène en Angleterre, qui a la même forme, est un exemple de l'emploi de ces monumens aux sépultures. Ainsi l'on voit qu'à cet égard ils sont en rapport avec les monumens dont j'ai parlé dans les chapitres précédens.

Plusieurs de ces monumens placés dans des

(1) *Capitular. regum Franc.*, t. I, p. 150.

provinces éloignées entre elles portent un nom commun, qui paraît appartenir à la plus haute antiquité. Ce nom est *Martre, Martin* ou *Martine*. Le monument situé à *Saint-Plantaire*, département d'Indre, est appelé *Pierre à la Marthe;* de pareils monumens, découverts par M. Baraillon, au *Mont-Barlot*, dans la ci-devant Combrailles, dont il sera parlé dans la suite, portent le nom de *Jo-Marthre*. On m'apprend que le monument de *Livernon* en Quercy, qui est aussi une pierre-levée, est appelé dans le langage du pays, *lo peyro Martino, la Pierre Martine*. M. Dreux Duradier, dans son Histoire Littéraire du Poitou, parle d'un lieu mentionné dans une ancienne charte, et qu'il croit être un autel rustique, une pierre brute érigée; et ce lieu se nomme *Crac-Martin*.

Dans le canton de Saint-Amour, département du Jura, on voit des monticules qui servent de bornes sur le chemin de Saint-Amour à Orgelet, dans un lieu appelé *à la Marre*.

A mesure qu'on les érigeait, ces monumens suivaient les arts dans leurs progrès. On leur donna de nouvelles extensions, des formes plus grandes, des dispositions plus appropriées au degré de la civilisation. On réunit, sur le même alignement, un grand nombre de *pierres-levées*, contiguës entre elles, et dont l'ensemble

présentait une espèce de galerie ou de salle longue et couverte. Tel est le monument qu'on voit près de Saumur, sur le chemin qui conduit à Montreuil-Bellay, et qu'on nomme la *pierre-couverte* : il a cinquante pieds de longueur sur seize de largeur, et s'élève de sept pieds au dessus du sol. Tel est encore un autre monument semblable, mais plus petit, situé sur une ancienne route de Saumur à Doué, et sur une élévation qui la domine (1).

A une demi-lieue de la ville de Beaugé, département de Maine-et-Loire, dans la paroisse de *Pontigné*, et dans un champ voisin d'un bois taillis, est un monument semblable, appelé *Pierre-Couverte* : il n'a que quatre pieds six pouces d'élévation dans son intérieur; sa longueur dans œuvre est de quatorze pieds, et sa largeur de huit; il est de plus précédé par une espèce de vestibule de sept pieds de long dans œuvre sur cinq et demi de largeur; l'entrée est tournée du côté de l'orient.

A trois lieues, et au nord-ouest de Tours, sur la rive droite de la petite rivière dite la

(1) *Antiquités de Caylus*, t. VI, pl. 117.

(2) Sur la rive gauche de la Loire et dans le pays dit Saumurois se trouvent treize pierres-levées ou dolmin. (*Recherches historiques sur la ville de Namur*, par M. Bodin, t. I, chap. 2.)

*Choisille*, commune de *Saint-Antoine-du-Rocher*, on voit dans un lieu qu'aucun rocher n'avoisine, un semblable monument appelé la *Grotte aux Fées* ou le *Château aux Fées.* Elle est composée de douze pierres brutes et plates; trois pierres, posées horizontalement, forment la couverture: celle du milieu est plus élevée que les deux autres; l'intérieur est divisé, par une grosse pierre, en deux parties, dont l'une forme une espèce de vestibule.

La longueur de tout le monument, hors d'œuvre, est d'environ trente-deux pieds; et sa hauteur, dans œuvre, est de six pieds; sa largeur intérieure est de neuf pieds.

La direction de la longueur de ce monument va du levant au couchant; l'entrée est au levant.

En Bretagne, à sept lieues, et au Sud-Est de Rennes, sur les frontières des paroisses d'*Essé*, du *Teil* et de *Marciller-Robert*, est, sur une petite éminence, une pareille galerie couverte qu'on nomme la *Roche aux Fées*, et, littéralement en langue bretone, la *Maison des Petits-Nains*, parce que, suivant l'opinion populaire, ce lieu est visité par des êtres de cette espèce. Ce monument, dont le plan est un parallélogramme rectangle, est divisé en deux parties, dont l'une forme le vestibule et a cin-

quante-cinq pieds de long sur seize de large. Les quarante pierres qui le composent sont brutes, à l'exception des trois pierres qui forment l'entrée plus large que haute, lesquelles sont taillées et écarries : ce qui décèle la main de l'art (1). Je dois ces renseignemens à un dessin fort détaillé.

Ces monumens sont une dérivation de ceux qu'on nomme en France *pierre-levée;* comme eux, ils furent consacrés au culte, et paraissent avoir servi à abriter, contre l'intempérie des saisons, les prêtres qui y célébraient leurs cérémonies religieuses : en ce cas, ils seraient le prototype des temples.

D'autres monumens rustiques confirment mes conjectures, et présentent moins de difficultés; leur destination me semble si évidente, que je m'étonne qu'elle ait échappé à la sagacité des savans qui les ont décrits.

Je veux parler de monumens composés d'un ou de plusieurs rangs de pierres longues, plantées sur un plan circulaire, elliptique ou carré,

(2) Caylus a décrit ce monument dans ses *Antiquités*, t. VI, p. 388 et pl. 123. Mais M. ······ en a donné un dessin et une description plus détaillée dans un Mémoire manuscrit envoyé à l'Académie celtique, le 29 avril 1806.

supportant ou ne supportant point de longues pierres superposées horizontalement, et formant une enceinte au centre de laquelle sont ordinairement une pierre isolée, et quelquefois plusieurs pierres disposées en forme de *pierre-levée*.

Ces monumens, abondans dans le nord de l'Europe, n'appartiennent pas uniquement à cette partie de la terre; on en voyait dans des pays où les lumières et la civilisation ont devancé d'un grand nombre de siècles celle des autres peuples, qui paraissaient remonter à une époque où les arts étaient peu connus, et qui s'y étaient conservés depuis.

Il existait un de ces monumens en Grèce, en Achaïe, et près de la ville de Pharès. C'est là que Pausanias vit un cercle composé d'une trentaine de pierres brutes, au milieu duquel s'élevait un *Hermès* ou Mercure; car, ainsi que je l'ai souvent remarqué, c'est toujours à ce Dieu que se rapportent les pierres monumentales, quelles que soient leurs figures et leurs dispositions. Pausanias ajoute que toutes ces pierres environnantes étaient honorées par les habitans comme autant de divinités.

On remarque ici le passage de la barbarie et de la grossièreté du culte aux premiers progrès des arts et de l'idolâtrie. L'*Hermès* placé au

centre de cette enceinte de pierres brutes, représentait une pierre dressée, surmontée d'une tête humaine. C'est ainsi qu'était, du temps de Pausanias, et sont encore aujourd'hui figurés les *Hermès*. Cette figure devait appartenir à une civilisation avancée, tandis que les pierres grossières qui l'entouraient tenaient à l'état primitif du culte.

Ailleurs, il en était tout autrement : la pierre qui occupait le centre du cercle conservait la forme grossière ; et un respect superstitieux en avait écarté le ciseau, tandis que les piliers qui l'entouraient, semblaient, par la richesse de leurs formes et de leur matière, faire valoir et rendre plus auguste l'objet grossier de la vénération du peuple. Telle était la pierre appelée *Lat*, que l'on voyait dans la ville de Soumenat, aux Indes. Elle s'élevait à la hauteur de cent verges, au milieu de cinquante-six piliers d'or massif. Mahomet, fils de Sebectegin, après avoir conquis cette partie de l'Inde, brisa cette pierre de ses propres mains, et substitua le mahométisme au culte qu'on lui rendait (1).

La Suède, le Danemarck, la Norwège, etc., conservent encore un grand nombre de ces monumens grossiers et religieux. Pendant le

(1) *Dictionnaire de la Fable*, par Noël, au mot *Lat*.

cours de ses voyages dans cette partie de l'Europe, William Coxe en a observé et décrit plusieurs. Il vit dans une plaine, près de Runeby, province de Blekinge, plusieurs rangs de pierres placées debout, formant divers cercles. « Je
» comptai, dit-il, au moins dix de ces cercles.
» Parmi ceux qui étaient les mieux formés,
» j'en observai un de huit pierres, dont le dia-
» mètre était de cinq pas. Un autre, composé
» de dix pierres, avait sept pas de diamètre. Le
» plus grand nombre de pierres avait entre
» deux et quatre pieds de hauteur; la plus éle-
» vée de toutes ne passait pas dix pieds. Il y a
» aussi, près de Skillinge, à une poste de
» Carlscrona, plusieurs monumens du même
» genre, sur un rocher élevé, disposés en plu-
» sieurs ovales et cercles. La plus grande partie
» est de pierres brutes; et un petit nombre est
» de pierres taillées, larges et plates; d'autres
» ressemblent à des espèces de piliers rendus
» pointus par le bout d'une manière très-gros-
» sière. Au sommet du roc, plusieurs rangs
» concentriques renferment un espace d'envi-
» ron dix pieds de diamètre, au centre duquel
» sont deux pierres plates de trois pieds de
» haut, placées sur les côtés; et entre ces deux
» pierres on voit un vieux tronc d'arbre à
» demi détruit. Il me parut que c'était un

» chêne..... La plus grande de ces pierres avait
» environ douze pieds de haut. Au midi du
» même village, il y a de pareils restes d'anti-
» quités, dont le plus élevé a dix-huit pieds;
» et nous observâmes presque par-tout, en
» Suède, de pareils monumens (1). »

Le même voyageur dit que, dans les îles danoises, dans le Sleswick et le Holstein, ces cercles ne sont pas moins nombreux qu'en Suède : il cite, à ce propos, la description suivante que donne de l'un d'eux le colonel Floyd.

« A trois ou quatre milles de Corsœr, à l'ex-
» trémité d'un bois...... j'observai un des plus
» parfaits de ces monumens. C'était une mon-
» ticule de terre, au sommet de laquelle étaient
» placés, à de petites distances, de grands ro-
» chers coniques de granit, qui enfermaient
» un espace ovale fort étendu. Dans le centre,
» et sur le point le plus élevé, une masse
» énorme et informe de granit était posée ho-
» rizontalement sur quatre autres pierres pres-
» que enterrées. Au sommet d'une autre mon-
» ticule voisine, était une autre grosse pierre
» placée de la même manière sur quatre au-

(1) *Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck*, par Williams Coxe, t. IV, chap. 5.

» tres; j'y remarquai quelques restes de fos-
» sés (1). »

On voit dans ces descriptions, et notamment dans celle du colonel *Floyd*, plusieurs espèces de monumens combinés et réunis. Rangs circulaires, monticule et pierre levée, assemblés, forment un seul et même monument, dont l'érection, à cause de cette combinaison d'espèces, me paraît appartenir à une époque assez récente, relativement aux autres monumens qui offrent plus de simplicité.

Dans son Histoire du Danemarck, M. *Mallet* indique plusieurs rangs circulaires, dont l'un, formé de douze pierres posées perpendiculairement, avait au centre une pierre plus élevée que les autres, où les anciens rois du pays se faisaient inaugurer (2). *Olaüs Wormius*, savant danois, avait, avant Mallet, donné de grands détails sur ces monumens antiques; et tous ceux dont il parle n'ont pas la forme circulaire où elliptique: plusieurs présentent, dans leur plan, un carré long. Il en est ainsi de quelques-uns de ceux dont *Keysler* et *Borlase* ont publié la description et la figure.

(1) Williams Coxe, *Voyage en Pologne, Russie, etc.*, t. IV, chap. 5.

(2) Voyez ci-dessus, chapitre 13, p. 222.

En Laponie, près du lac de Tornotresch, on voit un pareil assemblage de pierres plantées, au centre desquelles est une grande pierre que les habitans adorent encore sous le nom de *Seyta.* Les pierres qui forment l'enceinte passent pour la femme et les enfans de cette divinité. On trouve aussi chez la même nation un dieu appelé *Storjunkare*, dont le simulacre est quelquefois une pierre brute isolée; mais souvent cette pierre divine est placée au centre de plusieurs autres, qui forment cercle autour d'elle, et qui, de même, sont regardées comme membres de la famille de ce dieu.

L'Allemagne offre quelques monumens de cette espèce, que Keysler a décrits. Pennant, dans son tour d'Écosse, a donné le dessin d'un de ces rangs circulaires, qui se rapproche beaucoup de ceux que l'on voit dans le nord de l'Europe. Borlase en a fait graver plusieurs que l'on voit dans le comté de Cornouailles. Stukeley a donné la description de ceux de la *Tête de Serpent*, d'*Overton-Temple* et d'*Aubery*. Mais, de tous les monumens de cette espèce que ce savant a décrits, et dont il a cherché à deviner la destination, le plus célèbre, et celui qui mérite mieux de l'être, est, sans contredit, le *Stone-Henge*. Je m'y arrêterai, non

pas à cause de sa renommée et de sa forme colossale, mais parce qu'il marque les premiers pas que les arts ont faits pour s'élancer de l'état de barbarie vers un état de perfection (1).

Le *Stone-Henge* est situé en Angleterre, province de Wiltshire, à une distance d'environ six milles de Salisbury, dans un pays montueux et aride. « C'est dans ce désert que s'élève ce » monument prodigieux, qu'on a peine à re- » garder, dit William Coxe, comme l'ouvrage » des hommes, et qui a donné lieu à beaucoup » de conjectures. » Cet étonnant édifice est composé de quatre rangs circulaires et concentriques de piliers bruts accouplés. Ces piliers, larges de six pieds, et hauts de vingt à vingt-huit, supportent de longues pierres posées horizontalement, et fixées sur leur cime par des mortaises, comme le remarque Keysler.

(1) *Stone Henge* signifie pierre suspendue. *Wistace* ou *Eustache*, dans son livre des Bretons, composé vers le milieu du 12ᵉ siècle, et cité par *Barbazan* dans son Discours sur les révolutions de la langue française (*Poésies du roi de Navarre*, t. I, p. 150), parle ainsi du nom que portaient en Angleterre et en France ces espèces de monumens :

> *Ston heng* ont nom en anglais,
> Et *pierres pendues* en français.

Quelques savans ont pensé que c'était là un ouvrage des Romains. D'autres, avec plus de raison, l'ont regardé comme un monument druidique. C'est l'opinion du docteur *Stukeley* (1). Ce savant, ainsi que *Borlase*, y voit un lieu consacré au culte, un temple des druides. *Strutt*, qui a, dit-il, fait des recherches nombreuses et des réflexions profondes sur ce monument, y voit un lieu d'assemblée publique, où se vidaient les affaires générales et particulières. Ces deux opinions peuvent être également fondées. Les lieux consacrés au culte l'étaient en même temps aux assemblées politiques. Les temples ont été des tribunaux. Ce double emploi des temples a été très-fréquent

(1) *Inigo John*, architecte anglais, composa, par ordre du roi Jacques I[er], un Traité sur ce monument, qu'il regarde comme un ouvrage des Romains. Le docteur *Carlton*, mécontent de cette opinion, publia, bientôt après, un ouvrage intitulé *Chorea Gigantum*, et prouva que cet édifice était de la même fabrique que ceux de cette espèce qu'on voit en Danemarck.

Le temps, qui dévore tout, n'a pas épargné le *Stone-Henge* : plusieurs pierres en étaient renversées ; mais ces dégradations ne nuisaient point à l'effet qu'il produisait, lorsque, le 3 janvier 1797, une partie de ce qui restait s'écroula. C'est ce monument qui fait l'objet principal de la dernière décoration de l'opéra d'*Ossian*.

dans l'antiquité ; il l'est encore aujourd'hui, à certains égards.

J'ai avancé que ces monumens étaient les prototypes des temples : je vais convertir cette assertion en preuve.

Je demande d'abord quelle différence existe entre ces sanctuaires rustiques, ces premiers essais de l'art, et les temples des Assyriens, des Perses, des Phéniciens et d'autres peuples orientaux. Leurs temples ne consistaient qu'en un enclos découvert, ou portion de terrain réservée et séparée de ce qui l'environnait (1). Quelle différence trouve-t-on entre ces enceintes circulaires, formées de piliers grossiers et dépourvues de toit, et ces temples grecs appelés *Hypethres*, élevés sur un plan circulaire, formés simplement d'un ou de plusieurs rangs de colonnes, et dépourvus de toit? La seule perfection du travail fait la différence. Les colonnes de ces temples grecs étaient couronnées d'un entablement; mais on voit également, dans le monument de *Stone-Henge*, et dans les pierres longues posées horizontalement sur la cime des piliers, une sorte d'entablement. Il est donc évident que le *Stone-Henge* offre,

(1) *Douzième Mémoire sur les Phéniciens*, par l'abbé Mignot; *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. XXXVIII; *Mém.*, p. 35.

dans son ordonnance, les premiers progrès de l'art architectural.

Or, voici comment je conçois la marche que cet art a suivie pour franchir l'espace immense qui se trouve entre les constructions les plus barbares et les constructions les plus perfectionnées.

Lorsque les cérémonies du culte furent devenues moins simples, eurent reçu plus d'extension; lorsque la cime des montagnes ou le centre des forêts parut insuffisant aux prêtres, ceux-ci imaginèrent une construction convenable aux nouveaux besoins. Ces constructions sans art offraient moins un abri contre l'intempérie de l'air, qu'un moyen de rendre plus auguste le sanctuaire, en le séparant, d'une manière plus marquée, de la foule des adorateurs.

D'abord, une pierre longue ou carrée fut adorée isolément. On crut qu'elle communiquait au terrain environnant une partie de sa divinité. Pour préserver ce terrain sacré des profanations, on l'entoura d'une enceinte formée d'un rang de pierres plantées; on doubla, on quadrupla ces rangs. Ces pierres environnantes participèrent aussi à la divinité, comme le prouvent le monument de Pharès, en Achaïe, et ceux de la Laponie. Pour les honorer davan-

tage, ou pour renchérir sur les monumens déjà existans, on ajouta sur la cime de ces pierres plantées, des pierres horizontales qui, les unissant entre elles, formaient un tout de plusieurs parties isolées : tel était le *Stone-Henge*.

Ailleurs, les progrès de l'architecture semblent s'être ouvert une route différente pour arriver à un but semblable. En France, les monumens de cette espèce qui nous restent, n'offrent point une rotonde, un plan circulaire, mais un plan carré-long. Il en est de cette dernière forme en Allemagne, en Suède et en Angleterre. *Olaüs Wormius*, *Keysler*, *Borlase*, en ont rapporté plusieurs exemples. Mais les pierres élevées formant l'enceinte quadrangulaire ne sont point unies par des pierres horizontales élevées sur leur cime en forme de toit, comme on le voit dans les monumens appelés *galeries couvertes*, dont il a été parlé; c'est un raffinement de l'art, un degré de perfection dont je ne connais des exemples qu'en France, et qui semble n'appartenir qu'aux Gaulois.

Ces monumens couverts ont à une des extrémités un vide qui forme l'entrée. Celui qu'on appelle la *Roche-aux-Fées*, et qui se voit dans le ci-devant évêché de Rennes, a des divisions intérieures : l'une représente une espèce de ves-

tibule, et l'autre division le sanctuaire (1). Ainsi ces monumens nous offrent, d'une manière grossière, les formes des temples carrés longs, et paraissent en avoir été les modèles.

On trouverait facilement d'autres exemples de monumens de cette forme, qui se rapprochaient davantage de la perfection des temples modernes : de même que dans l'espèce de temples en rotonde, on trouve des exemples qui semblent tenir le milieu entre le *Stone-Henge* et les temples circulaires des Grecs. Tel est l'édifice antique de *Lantef*, près de Pontrieux en Bretagne, qui sert aujourdhui de vestibule à l'église paroissiale de ce village. Son plan circulaire présente une double enceinte de murailles concentriques : la première enceinte est percée de seize arcades de sept pieds de hauteur; au milieu de son élévation, est un cordon uni qui fait saillie dans le pourtour extérieur ; ce cordon est surmonté d'une espèce de corniche, placée à la hauteur de vingt-cinq pieds au dessus de terre.

La seconde enceinte, également élevée, est percée de douze arcades. Ces deux enceintes laissent entre elles un corridor d'environ six pieds de largeur.

(1) *Antiquités de Caylus*, t. VI, p. 388, et pl. 123.

Cet édifice est à ciel ouvert, et n'a jamais été couvert ni voûté. Au centre est un if dont la hauteur et la grosseur sont extraordinaires. « Cette ancienne bâtisse, dit le savant Caylus, » paraît avoir été, dans son origine, un des » anciens temples gaulois : si l'on n'admet » point cette conjecture, je ne puis dire à quel » usage il était destiné (1). »

J'admets cette conjecture; car il est impossible d'attribuer raisonnablement à cet édifice une autre destination. J'y vois plusieurs rapports avec le *Stone-Henge*. L'un et l'autre monumens sont circulaires, sont à ciel ouvert, et ont plus d'une enceinte; l'un et l'autre ont des ouvertures multipliées à leur pourtour. Le *Stone-Henge* a celles que laisse l'intervalle de ses piliers; et le monument de Lantef a les ouvertures que laissent ses seize arcades. Toute la différence qui existe entre ces deux constructions, c'est que la première est formée de piliers bruts, tandis que l'autre offre des murailles en pierre de taille, avec quelques ornemens. Cet édifice maçonné, les ornemens qui l'accompagnent, le plain-cintre des arcades dont il est percé, me font conjecturer qu'il appartient à l'époque où les arts s'introduisirent dans

(1) *Antiquités de Caylus*, t. VI, p. 390, et pl. 124.

les Gaules, et qu'il fut bâti vers le deuxième ou troisième siècle de notre ère vulgaire. On sait que les efforts des Romains ne parvinrent pas à détruire entièrement le culte des druides, puisqu'il subsista même long-temps après l'établissement du christianisme dans les Gaules.

D'après les preuves que je viens de réunir, quel homme instruit pourra douter que ces monumens celtiques, danois ou saxons, composés de rochers informes, de pierres grossières élevées sur un plan circulaire ou carré long, ne soient consacrés à la religion, ne soient le prototype de ces temples admirables dans leur proportion, dans la distribution de leurs ornemens, auxquels la plupart des villes de l'Orient, de la Grèce et de Rome, devaient autrefois leur principal lustre ? Les temples, comme la plupart des objets du culte, eurent certainement dans leur origine des formes simples et grossières. Les premiers essais dans ce genre de construction ne furent point des chefs-d'œuvre : ils devaient correspondre aux mœurs sauvages et barbares des peuples; ils devaient être grossiers comme les monumens dont je viens de parler. Or, je le demande, peut-on imaginer aux temples orientaux, grecs et romains, une origine plus vraisemblable, des commencemens qui leur conviennent mieux que ces

ébauches grossières que nous ont laissées les Danois, les Saxons, les Celtes, etc. Il est difficile de trouver ailleurs une dérivation mieux établies, des rapports plus parfaits.

Les anciens habitans de la Grèce, les Pélasges, lorsqu'ils reçurent la loi des colonies orientales, n'étaient pas plus avancés dans la carrière des arts, que ne l'étaient, au deuxième siècle de notre ère vulgaire, les peuples du nord de l'Europe; et plusieurs monumens de leur antique barbarie existaient encore en Grèce, même du temps de Pausanias. Ces habitans furent forcés de se mettre au niveau de la civilisation de leurs vainqueurs. Ce changement politique ayant rompu les liens qui les attachaient à leur culte grossier, à leurs vieilles habitudes, ils s'avancèrent dans la route nouvelle qui leur était ouverte, la parcoururent avec rapidité; et, toujours perfectionnant ce qu'ils avaient d'abord imité, ils atteignirent les dernières limites du vrai beau.

Le nord de l'Europe n'éprouva point cette heureuse révolution. L'âpreté du climat, la pauvreté et le courage des habitans, éloignèrent de leurs contrées les conquérans et la civilisation; ils conservèrent pendant long-temps leur indépendance et leur barbarie. Ils ne furent qu'en partie, et fort tard, subjugués par

des peuples plus éclairés qu'eux : en conséquence, ils n'éprouvèrent que fort tard les changemens et les bienfaits qui résultent de l'introduction des lumières, des arts, et de la civilisation dans un pays barbare. Ce ne fut en effet que vers les premiers siècles de l'ère vulgaire, que les peuples septentrionaux virent les arts des Romains s'introduire parmi eux; qu'ils virent des temples bâtis régulièrement, et des dieux représentés sous des figures humaines. Ces nouveautés ne furent ni promptement, ni généralement adoptées; et la routine conserva encore son empire : car le culte des pierres brutes, quoique constamment repoussé, s'est maintenu, dans ces contrées, jusqu'à des temps très-rapprochés de notre siècle.

---

## CHAPITRE XVI.

**Des pierres branlantes, et des rangs de pierres de Carnac.**

Après avoir classé les pierres adorées d'après leurs différentes formes; après avoir indiqué quels étaient les monumens anciens et modernes auxquels chaque classe de ces pierres avait servi de type, il me reste à parler de deux autres dispositions de pierres qui font exception aux règles établies, dont il n'est guère facile d'expliquer le motif et la destination, et qui ne fournissent aucuns matériaux à l'histoire du progrès des arts.

Je m'occuperai d'abord des *pierres branlantes*. Strutt, d'après Borlase et Camden, et M. le Grand d'Aussy, d'après Strutt, en ont parlé l'un et l'autre très-brièvement. Voici ce qu'en dit le premier :

« Les pierres branlantes sont composées de » grandes pierres, mises les unes par dessus

» les autres, dans un équilibre si juste, » qu'elles pouvaient être remuées très-aisé- » ment. Il en reste bien peu en Angleterre, » et on ne sait à quel usage étaient desti- » nés ces monumens anciens. Les uns ont dit » qu'ils étaient consacrés à des cérémonies » religieuses, et les autres les ont regardés » comme des monumens funéraires (1). »

On trouve de ces pierres en Chine, dans la province de Fokien, sur les côtes de la mer. « Elles y sont disposées, dit un moderne, de » manière à se mouvoir par le seul contact de » l'air. Dans la partie occidentale de l'Angle- » terre, il y en a que le doigt d'un enfant peut » agiter sans effort. Il en existait de cette espèce » en Phénicie, en Grèce, en Espagne (2). »

Si les monumens de cette espèce paraissent rares, c'est peut-être parce qu'ils ont été peu observés.

A West-Hoad-Ley, dans le comté de Sussex, est une pierre branlante que le peuple nomme *Great upon little*, grand sur petit; sa hauteur est d'environ vingt pieds. Le côteau de *Golcar*, dans le Yorkshire, et les environs des marais

(1) *Tableau des Mœurs et Usages des Anglo-Saxons, des Danois*, etc., par *Joseph Strutt*, t. I, p. 152.

(2) *Recherches sur l'origine, l'esprit et les progrès des arts de la Grèce*, par M. d'Hancarville; Préface.

de Stanton-Moor, offrent encore des pierres branlantes, mais moins considérables (1).

Outre celles qui se trouvent en Angleterre, il en est d'autres en France. On en voit sur la route de Concarneau, en Bretagne, dans la paroisse de Sainte-Pazane, sur les bords d'une petite rivière appelée *Tenu ;* on en voit dans les Pyrénées une qui, lorsqu'on la met en mouvement, produit, suivant l'opinion populaire, le tonnerre et des tempêtes ; on en voit dans la vallée de la Romanche, près la nouvelle route de Grenoble, en Italie, et du torrent de Riou-Peypeirou (3). La pierre de *Livernon*, dans le ci-devant Quercy, et dont j'ai déja parlé, a la faculté de se mouvoir à la moindre pulsation. Il suffit de la presser avec le pouce pour la mettre en mouvement.

Je connais deux autres pierres branlantes dans la ci-devant province d'Auvergne : l'une est sur une montagne, à l'est de la ville de Thiers, et sur le chemin qui conduit de cette ville à Vollore : c'est une pierre volumineuse

(3) *Monumens celtiques*, par M. *Cambry*, p. 88, 90, 92.

(2) Idem, p. 88, et 200, 239, 267.

et longue, sur laquelle devait être posée en équilibre une autre pierre qui a disparu. On la nomme *la pierre qui danse.*

L'autre pierre branlante se voit au sud, et a un quart de lieue de Rochefort, à quelque distance de la ferme dite *chez Barra*, et à l'extrémité d'un plateau qui domine le vallon dit le *Cros.* C'est une pierre informe, longue de vingt-deux pieds, haute de seize, et large d'environ huit. Elle est posée sur une autre pierre d'un volume moins considérable. Vue du côté où elle présente sa plus grande longueur, elle paraît solidement assise sur sa base; mais, en la regardant dans un autre sens, le point de contact entre les deux pierres, beaucoup plus rétréci, fait croire qu'il serait facile de renverser et de précipiter cette masse au fond du vallon. On la met en mouvement en appuyant son épaule vers une de ses extrémités. Ses oscillations sont alors très-sensibles. Il est évident qu'on a fait éclater quelques parties de cette pierre, afin de la mettre en équilibre.

M. Baraillon, dans son Mémoire sur les ruines et les monumens d'une ancienne ville, appelée Toul, a vu, sur les frontières du Berri et de l'Auvergne, une pierre posée en équilibre sur une autre qui lui sert de base. Il ajoute

avoir connaissance de plusieurs autres monumens de cette espèce (1).

Ces pierres branlantes ne sont point un jeu de la nature, un effet du hasard; elles ont été évidemment érigées par la main des hommes; et leur érection avait un motif.

Je hasarde mes conjectures. Ces pierres étaient des bornes; il fallait distinguer la borne des pierres environnantes, lui donner un caractère particulier, qui empêchât de la confondre avec elles. On posa un rocher sur un autre. Le rocher superposé ne fut pas toujours si bien assis sur le rocher inférieur, qu'il n'éprouvât quelque mouvement lorsqu'on venait à le pousser. Le hasard fit que quelques pierres superposées éprouvaient, par la moindre pulsation, une oscillation très-sensible. Cette circonstance donna un nouvel intérêt à la pierre limitante. Des oscillations de cette pierre on tirait peut-être des augures, comme les Grecs et les Romains en tiraient de petites figures, de guirlandes de fleurs, des *phallus* qui, suspendus à des arbres ou à des colonnes, étaient mis en mouvement, et qu'ils nommaient *oscillæ*. Enfin on chercha à imiter, par le moyen de

(1) *Mémoires de l'Institut de France*, partie de Littérature et Beaux-Arts, t. V.

l'art, ce que le hasard avait produit; on tâcha, pour tirer des augures, ou pour détourner les malheurs, de mettre ces pierres en équilibre et en mouvement sur celles qui leur servaient de base. Voilà ma conjecture.

Je passe au monument de Carnac, dont la destination paraît aussi fort embarrassante à expliquer.

Sur la côte sud du Morbihan, près du bourg de Carnac, se voyent onze rangs de pierres plantées et alignées. Ces rangs parallèles sont diversement espacés; le plus grand intervalle qui se trouve entre eux est de six toises deux pieds, et le plus petit de deux toises. Les pierres du même alignement sont plantées à des distances inégales; elles s'éloignent l'une de l'autre de dix-huit à vingt-cinq pieds. Il en est qui ne surpassent pas en hauteur les bornes ordinaires, tandis qu'aux extrémités elles s'élèvent jusqu'à la hauteur de dix-huit à vingt pieds. Elles sont brutes; et la plupart sont plantées de manière que la partie la plus aiguë est en bas, tandis que la partie la plus large forme le sommet. Ces onze rangs de pierres occupent une superficie de terrain longue de sept cent soixante toises, et large de quarante-sept. Ils avaient une étendue bien plus considérable : les traces qui indiquent leur prolongement prouvent

que la totalité de leur longueur était de mille quatre cent quatre-vingt-dix toises (1).

On ne peut douter que ces pierres n'aient été disposées en alignement par la main des hommes. La difficulté est d'expliquer leur destination. La Sauvagère pense que le long espace qu'occupent ces onze rangées de pierres était un camp romain. Caylus combat avec succès cette opinion : jamais camp romain ne fut ainsi hérissé de pierres. « Elles donnent, ajoute-t-il, » l'idée d'un culte bien établi. » Je le crois ; mais je ne pense pas, comme lui, que ces monumens de culte aient appartenu à des peuples étrangers établis sur cette côte. Les Gaulois, et notamment les Bretons, comme les autres peuples qui n'étaient pas plus qu'eux avancés en civilisation, érigeaient des pierres pour honorer leurs dieux ou leurs morts. Les environs de Carnac, ainsi que les îles qui avoisinent la côte, en offrent de nombreux témoignages. Ce n'est donc que la disposition particulière des pierres de *Carnac* qui a pu faire penser à ce savant, qu'elles avaient été érigées par un autre peuple que les Gaulois. Mais pourquoi cette disposition appartiendrait-elle plutôt à un peuple étranger, qu'aux habitans de l'antique Ar-

(1) *Antiquités de Caylus*, t. VI, p. 381, et pl. 121.

morique ? Et quel est le peuple étranger auquel cette disposition est propre ? Ces questions sont difficiles, mais nécessaires à résoudre pour appuyer l'opinion de Caylus. Il ne les a point résolues ; ainsi son opinion reste sans fondement.

Je propose aussi mon opinion, et ne la donne que comme une conjecture. L'arrangement régulier de ces pierres annonce qu'elles ont été dressées dans le même temps, et pour des hommes morts à la même époque et par le même événement. Je crois donc que les pierres de Carnac sont des monumens sépulcraux élevés après une bataille, pour en perpétuer la mémoire et honorer celle des braves morts en cette occasion. Ce n'est pas le seul exemple de tombeaux anciens soumis à un alignement. M. Le Chevalier a vu, en Angleterre, plusieurs *barrows* funèbres qui avaient cette disposition ; et Sparmann observa chez les Cafres et chez les Hottentots, plusieurs alignemens parallèles fort longs, composés de rangs de monceaux de pierres diversement espacés (1).

J'ajouterai une observation qui a échappé aux savans qui ont disserté sur ce monument

(1) *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, par André Sparmann, t. III, p. 163.

singulier. Il a donné son nom au bourg de *Carnac*, qui est voisin. Il est, en conséquence, plus ancien que ce bourg ou que sa dénomination. Le mot *Carnac* signifie évidemment assemblage de pierres, puisque, comme je l'ai déjà remarqué, les monumens sépulcraux, composés de pierres amoncelées, étaient nommés en Irlande et en Écosse, *karne*, *kairne*, *carnan* (1).

Ce rapport de nom fortifie ma conjecture, et me persuade que chacune des pierres de Carnac marque la sépulture d'un guerrier, et que les pierres les plus élevées, qui sont à une extrémité, indiquent celles des chefs. Cette opinion ne m'éloigne pas de celle de Caylus, qui pense que ces pierres étaient un objet de culte. On sait que les anciens rendaient un culte aux tombeaux, et que plusieurs modernes suivent cet exemple.

(1) *Voyez* ci-devant, chap. XIV, p. 251.

## CHAPITRE XVII.

Conformité du culte rendu aux pierres limitantes et monumentales, en différens temps et en différens pays.

Il est inutile de s'appliquer ici à prouver que ces pierres recevaient un culte, qu'elles étaient des divinités : les *Thoths* de l'Egypte, les *Bétyles* ou *Béthels* de la Syrie, de la Palestine, les *Hermès* des Grecs, les *Termes* des Romains, ne laissent aucun doute à cet égard. Il ne s'agit ici que de rappeler la nature du culte qu'on leur rendit en différens temps et dans divers pays.

L'usage le plus général, en Orient, était de répandre de l'huile sur ces pierres. C'est pourquoi Sanchoniaton donne aux *Bétyles* le surnom de *pierres ointes*. Jacob oignit la pierre de *Béthel*; et les habitans de Delphes oignaient tous les jours la pierre *Bétyle* ou *Abadir*, adorée près de cette ville.

« Quel était mon aveuglement, dit Arnobe, » devenu chrétien, quand j'apercevais une » pierre dégoutante d'huile d'olive; je l'invo- » quais, je lui adressais des louanges, des priè- » res; je l'adorais comme une divinité (1) ! »

Lucien parle du *Rutilianus ;* et, pour peindre la crédulité de cet homme, il dit : « Au seul » aspect d'une pierre arrosée d'huile et couron- » née de fleurs, on l'aurait vu se prosterner, » l'adorer avec respect, y rester un temps con- » sidérable, lui adresser des vœux et lui de- » mander tous les biens (2). »

Apulée, Minutius Félix et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, parlent de l'usage d'adorer et d'oindre ces pierres.

Les jours de fêtes on les couvrait de guirlandes et de couronnes de fleurs. Pausanias dit aussi que, lors des solennités, la pierre *Abadir* de Delphes était enveloppée de laine crue ou de toisons de brebis (3).

(1) *Arnob. advers. gentes*, lib. 1, p. 22.

(2) Lucien, *Alexandre*, t. 3, p. 27.

(3) Lorsque le culte des figures humaines eut succédé à celui des pierres brutes, on oignit les idoles, on les couronna de fleurs, on les enveloppa. Les hommes revêtus d'une grande autorité, pour acquérir un caractère divin, se firent oindre. L'antiquité offre plusieurs exemples de telles onctions.

Le président de Brosses dit, à propos de l'usage antique d'envelopper les pierres sacrées, « qu'elles rappellent les morceaux de pierre » ou de bois enveloppés de fourrures, de coton » ou de toile, que l'on trouve dans les îles de » l'Amérique et chez les sauvages de la Loui- » siane, et qu'ils tiennent soigneusement cachés » dans le sanctuaire de leurs temples, au fond » des bois (1). »

En effet, les Natchez de la Louisiane enveloppent, dans un grand nombre de peaux de chevreuils, une pierre conique qu'ils adorent.

Les Français adorèrent des pierres plusieurs siècles après l'établissement du christianisme parmi eux. Diverses lois civiles et religieuses attestent l'existence de ce culte. Un capitulaire de Charlemagne, et le concile de Leptine, de l'an 743, défendent les cérémonies superstieuses qui se pratiquent auprès des pierres et auprès des *Fans* consacrés à *Mercure* et à *Jupiter*. Le concile de Nantes, cité par Reginon, fait la même défense. Il nous apprend que ces pierres étaient situées dans des lieux agrestes, et que le peuple, dupe des tromperies des démons, y apportait ses vœux et ses of-

(1) *Du culte des dieux fétiches*, p. 124.

frandes. Les conciles d'Arles, de Tours, le capitulaire d'Aix-la-Chapelle, de l'an 789, et plusieurs synodes, renouvellent ces prohibitions (1).

Enfin, ce culte a subsisté en France jusqu'à nos jours. Près des rives du Lot sont des pierres auxquelles les paysans rendaient un culte dont les cérémonies étaient semblables à celles que pratiquaient les anciens. Ils les oignaient avec de l'huile, et les couvraient de fleurs.

Pour arrêter le cours de cette superstition, l'évêque de Cahors se vit obligé de faire détruire une de ces pierres qui en était l'objet. La pierre levée située dans le même pays, près de Livernon, reçoit aussi l'hommage de certains habitans. Il croyent qu'en y répandant des fleurs sans être aperçus, ils seront préservés et guéris de la fièvre (2).

Ce ne sont pas les seuls exemples que l'on pourrait citer de la continuation de ce culte antique au sein même de la France; et les habitans de

(1) *Capitular. Caroli Magni*, t. I, p. 150. *Reginon*, liv. 2, p. 342, 343. *Burchard*, lib. 10, cap. 9 et 10. Le Glossaire de Ducange, aux mots *ad petram votum reddere*.

(2) *Histoire du Quercy*, par Cathala Coture, t. I, Dissertation préliminaire, p. 5; et *Description des principaux lieux de France*, t. III, p. 13 et 14.

la Bretagne paraissent n'avoir, à cet égard, rien à reprocher à ceux du Quercy. Voici comment s'exprime un écrivain qui a donné récemment le tableau statistique d'une partie de cette ci-devant province : « Si nous trouvons au mi-
» lieu de nos villages, sur nos chemins, à nos
» carrefours champêtres, tant d'arbres ornés
» de croix et de figures de saints; si nous avons
» tant de fontaines célèbres par leurs proprié-
» tés surnaturelles, et si nous affectons d'y pra-
» tiquer de petites grottes pour y placer des
» vierges; si *certaines pierres* encore reçoivent
» nos hommages, c'est que nous avons con-
» servé quelque chose de la vénération qu'a-
» vaient nos pères, pour les pierres, les fon-
» taines et les arbres (1). »

Le culte des bornes devenues sacrées ne doit pas plus surprendre que le culte des temples : il en est qui sont adorées comme des divinités. Les Tschouvasches, qui habitent entre les fleuves du Volga et de l'Oural, nomment leurs temples ou leurs lieux consacrés, *Kérémet.* Ils en font une triple divinité; car, outre le dieu *Thor*, qu'ils révèrent comme l'Être Su-

(1) *Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure*, p. 420.

prême, ils adorent aussi *Kérémet* le père, *Kérémet* la mère, et *Kérémet* le fils (1).

Si la généralité, et sur-tout l'uniformité du culte de certaines espèces de pierres monumentales, dans des pays très-distans les uns des autres, ont de quoi surprendre; s'il restait à cet égard quelques doutes, je les dissiperais en rapportant des pratiques religieuses maintenues depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et qui se trouvent en vigueur sur des points du globe diamétralement opposés.

Les anciens peuples de l'Europe, lors des éclipses de lune, croyaient qu'un dragon attaquait cet astre pour le dévorer. Afin d'empêcher ce malheur, ils poussaient de grands cris, encourageaient la lune à bien se défendre, par ces mots, *vince, Luna!* et faisaient un bruit horrible avec des instrumens de plusieurs espèces. La même croyance, les mêmes pratiques subsistent encore au Japon, en Chine, dans le royaume de Siam et du Tunquin, dans l'Inde, en Tartarie, en Valachie, chez les Curdes, les Lapons, et les Nègres de l'Afrique qui habitent les bords du Sénégal, et dans le Pérou (2).

(1) *Voyages de Pallas*, t. I, p. 160 et suiv.

(2) Voy. *Traité des Superstitions*, de l'abbé *Thiers*,

Le même véhicule, le même moyen de communication qui a répandu sur une grande partie de la surface de la terre cette croyance, cette pratique superstitieuse, a pu y répandre aussi le culte des pierres brutes. Mais quel est le peuple chez lequel ces erreurs antiques ont pris naissance? Quelle est l'époque où ce peuple en a infecté le genre humain? Ces questions curieuses et difficiles ne peuvent être résolues que par suite des nouvelles acquisitions que le temps procurera à l'histoire des peuples. Elles sortent de mon sujet : je ne m'y arrête point.

t. I, préface; — le Glossaire de Ducange, aux mots *vince, luna;* — *Voyage à la Chine,* par *Hüttner,* p. 46; — *Relation de l'ambassade hollandaise en Chine,* t. I, p. 318; — *Voyage de Pococke,* t. III, p. 461; — *Fragment d'un Voyage en Afrique,* par *Golberry,* t. I, p. 123, etc., etc.

## CHAPITRE XVIII.

**Les pierres monumentales, sépulcrales et divines, quelle que soit leur forme, sont toutes placées sur des frontières, et n'étaient, dans leur origine, que des bornes.**

On a vu que les montagnes adorées faisaient partie des frontières; on va voir que les pierres monumentales, sépulcrales et adorées, y étaient aussi placées.

Je commence par le dieu *Terme*, qui fut constamment une pierre érigée sur les frontières des héritages et des territoires, dont la nature et la destination, bien connues, bien attestées, ne laissant aucun doute, doivent servir de base aux raisonnemens que je ferai sur les autres pierres adorées comme lui (1). Cette divinité pierre, malgré les vicissitudes des re-

(1) Numa limita le territoire de Rome, et plaça des bornes qu'il fit adorer sous le nom de dieu *Terme*. (*Plutarque*, *OEuvres morales*, Questions romaines.)

ligions anciennes, resta toujours ce qu'elle avait été ; les honneurs divins qu'elle reçut ne firent jamais oublier son origine obscure : *Terme*, quoique dieu, ne cessa point d'être une borne.

Il n'en fut pas de même de *Mercure*, dieu des bornes, et borne lui-même. Il sembla rougir de son humble naissance; et, tout en continuant ses fonctions de dieu des frontières, il en réunit un grand nombre d'autres, et remplit à la fois des emplois brillans et honteux, qui dérivèrent, comme je le prouverai bientôt, de la diversité des institutions établies sur les frontières.

*Hermès*, chez les Grecs, était la divinité homogène de *Mercure*, et du dieu *Terme*. Plusieurs exemples, déjà cités, prouvent que son nom signifie borne, et que cette divinité n'était, comme *Terme* et *Mercure*, qu'une pierre limitante et adorée.

Les *thoths* ou *theuths* des Égyptiens, les *thaouts* des Phéniciens, les *theut* ou *theutates* des Celtes, étaient aussi des pierres ou des colonnes limitantes. Les Grecs ont toujours traduit le mot *thoth* par celui d'*hermès*. La pierre *thoth* et la pierre *hermès* furent, l'une et l'autre, chargées d'inscriptions relatives aux sciences

et aux arts; l'une et l'autre furent adorées; l'une et l'autre n'étaient que des colonnes (1).

Lucien atteste que les colonnes inscrites étaient sur des frontières (2).

Il est probable que la pierre nommée *béthel*, érigée par Jacob, avait, dans l'origine, la même destination; qu'elle était une borne de frontière; car ce fut en sortant de son pays, et en entrant dans la terre de Chanaan, que ce patriarche la rencontra, la plaça debout, et l'oignit. Lorsqu'on sort d'un pays et qu'on entre dans un autre, on est sur une frontière. D'ailleurs, l'espèce de culte que Jacob rendit à cette pierre, en y répandant de l'huile, l'assimile aux pierres de borne qui recevaient le même genre de culte. Apulée place les pierres ointes sur des limites (3).

La Bible nous offre d'autres exemples de pierres dressées sur des frontières.

(1) Jablonsky, *Panthéon égyptien*, liv. 5, p. 180; — Court de Gebelin, *Allégories orientales*, Histoire de Mercure, p. 125, 126; et les Notes sur Lactance, *de falsâ Religione*, lib. 1, p. 113.

(2) Lucien, *Traité des Hommes qui ont vécu longtemps*.

(3) *Negant se vidisse, qui ibi fuere, unum saltem in finibus ejus, aut lapidem unctum, aut ramum coronatum*. (Apul., *Apologia*, p. 504.)

Le même Jacob, faisant alliance avec Laban, érigea un amoncellement de pierres qui fut nommé le *Monceau du témoignage*. Cet amoncellement était placé dans le lit du Jourdain et sur une frontière; car ce fleuve formait la limite des Samaritains et des Amorréens.

C'est aussi sur la frontière du pays de Chanaan, et près des rives du Jourdan, que les enfans de Ruben, ceux de Gad, réunis à la demi-tribu de Manassé, en se rendant à Galaad, pays qui leur avait été promis par Moïse, élevèrent un monument de pierre, d'une grandeur colossale, que la Vulgate désigne sous le nom d'*autel*. Ce monument, à cause de sa ressemblance avec ceux qu'érigeaient les nations idolâtres, faillit causer une guerre entre ces tribus et leurs voisins (1).

La pierre monumentale qu'Hérodote dit avoir vue dans la *Palestine de Syrie*, et qu'il croit être une de celles que Sésostris éleva dans le cours de ses conquêtes, me semble, d'après l'indication de cet historien, avoir été placée sur une frontière. En effet, ces mots *Palestine de Syrie* désignent un lieu qui participe de l'un et de l'autre pays : la Palestine et

(1) Josué, chap. 22.

la Syrie, et qui ne peut être qu'un pays intermédiaire, limitant ces deux régions.

Les pierres appelées *bétyles* eurent la même destination que celles de *béthel.* Leur nom, semblable, a la même signification, et exprime *demeure de Dieu.* On leur rendait le même culte en y répandant de l'huile. Les bétyles du mont Liban étaient sur une frontière; car cette montagne est la borne naturelle qui sépare la Palestine de la Syrie.

La pierre adorée dans le voisinage de Delphes, sous le nom d'*Abadir* ou de *Bétyle*, devait être placée sur une frontière, sur celle du territoire de cette ville; ou, ce qui est plus vraisemblable, Delphes était elle-même située sur une frontière : celle des Phocéens, dont elle est très-voisine. La célébrité de son oracle y attira un grand concours de dévots; et cette affluence religieuse aura donné naissance à cette ville : plusieurs autres doivent leur origine à la même cause. Quoi qu'il en soit, on rendait à cette pierre divine le même culte qu'aux pierres placées sur les frontières: on l'oignait tous les jours avec de l'huile. Elle avait de plus un grand rapport avec la pierre appelée *Terme*, puisqu'on lui donnait la même origine. Le *Bétyle* de Delphes et le *Terme* des Latins étaient, l'un et l'autre,

cette pierre enveloppée de langes que Saturne, trompé, avala, croyant dévorer son fils Jupiter (1).

Les pierres monumentales furent également placées sur les frontières. Le *Monceau du témoignage*, les pierres ou colonnes érigées par *Sésostris*, les colonnes inscrites placées sur les frontières de la Perse, dont parle Lucien, en sont des preuves.

L'abbé Anselme, dans sa Dissertation sur les monumens qui ont servi de mémoires aux premiers historiens, parle des pierres monumentales ou colonnes, et déclare qu'elles servaient à marquer les limites des héritages, des provinces et des États : « Témoin, ajoute-t-il, » la fameuse colonne que Thésée fit ériger » dans l'isthme de Corinthe, pour distinguer » l'Ionie du Péloponnèse. Cyrus en mit une sur » les frontières de la Phrygie et de la Lydie ; » et les Perses en firent autant pour marquer » le territoire de la ville de Magnésie (2). »

Les pierres sépulcrales étaient également placées sur les frontières. J'en fournirai bientôt des preuves surabondantes (3).

(1) Lactant., *de Falsâ Religione*, lib. 1, p. 111, 112.

(2) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VI, p. 9.

(3) Voyez ci-après, chap. XX, p. 327.

Ainsi les *Thoths* des Égyptiens, les *Thaouts* des Phéniciens, les *Theuts* ou *Theutates* des Celtes, les *Bétyles* et les *Béthels* de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie; les *Hermès* des Grecs, les *Termes* des Latins, les *Marçs*, *Mercs* ou *Mercure* des Gaulois, toutes ces divinités se rapportent à une seule, la divinité des bornes; toutes se rapportent aux frontières où elles étaient placées; et la plupart même, comme il a été remarqué, en tirent leur dénomination. Le terrain inculte qui *terminait*, *hermait* (1), *margeait* ou *marquait*, (pour me servir d'expressions dérivées des noms primitifs des frontières) les régions limitrophes, étaient un terrain consacré, puisqu'il était la résidence des divinités tutélaires des propriétés.

Voilà ce que la tradition des anciens m'a fourni sur la position de ces monumens. Voyons maintenant si ceux qui ont résisté aux ravages des temps gisent encore sur des frontières.

Keysler, dans ses Antiquités septentrionales,

(1) Un juriconsulte du 16e siècle emploie le verbe *hermer* pour exprimer *rester inculte* : de crainte, dit-il, que leurs terres ne *hermassent* sans labourage ne culture, etc. (Des Fiefs et de leur Origine, par *Jean de Basmaison*, p. 3.)

a donné la description, et a fait graver la figure de plusieurs espèces de monumens celtiques qui se trouvent dans le pays appelé les *Marches de Brandebourg*; et l'on se rappelle que le mot *marche* est synonyme de *frontière*. C'est dans le pays appelé les *Vieilles Marches*, et dans le canton de *Neilingen*, que, suivant le même auteur, se trouvent plusieurs espèces de ces pierres monumentales. *Olaüs Magnus* en a vu un grand nombre qui étaient chargées d'inscriptions, et qui s'élevaient sur le bord de la mer : c'est pourquoi il les nomme *pierres littorales* (1); les bords de la mer, comme on l'a déjà observé, tenaient lieu de frontières aux peuples maritimes. D'autres pierres étaient situées sur des chemins, sur des carrefours, sur des montagnes; et ces lieux faisaient le plus ordinairement partie des frontières.

C'est aussi sur les bords de la mer et dans les îles voisines de la côte que sont, en Bretagne, plusieurs monumens de la même espèce dont j'ai déjà parlé.

Le monument brute que Pococke a vu entre Lunebourg et Hambourg, et dont il a été ci-dessus fait mention, se trouve sur les frontières de la Saxe. Les monumens de pierres ac-

(1) *Olaï Magni historiæ Breviarium*, lib. 1, cap. 18.

cumulées, appelés *motte, comble*, etc., sur lesquels l'abbé Lebeuf a composé un Mémoire, se trouvent en grand nombre dans la province de la *Marche*, frontière antique du Berry, de l'Auvergne et du Limosin. Il existe plusieurs de ces *mottes*, ainsi que des pierres-levées, sur les frontières particulières de l'Auvergne et du Limosin. Le Mémoire de M. Baraillon, dont je parlerai bientôt, en est une preuve. De pareils monumens de diverses formes se trouvent sur la rive du Lot, qui séparait les Arvernes des Ruthéniens. La galerie couverte, appelée la *Roche-aux-Fées*, autre espèce de monument du même genre, gît encore aujourd'hui, suivant la Sauvagère et Caylus, sur les frontières des paroisses du Theil et d'Essé.

Les exemples sont nombreux, et le seraient bien d'avantage, si le petit nombre d'écrivains qui ont donné des détails sur ces monumens grossiers n'eût pas négligé de parler de cette circonstance, et si les lieux où ils se trouvent eussent gardé leur ancien état de frontières.

Pour éviter la longueur d'une nomenclature sèche et fastidieuse, pour ne point fatiguer le lecteur par des preuves déjà surabondantes, je me bornerai à citer le passage très-concluant d'un écrivain qui habitait un pays où les pierres monumentales sont encore très-nombreuses.

*Olaüs Magnus*, après avoir parlé des rochers ou pierres érigées en forme d'obélisque ou de pyramide rustique, qui abondent dans les contrées du Nord, prouve d'une manière positive, leur situation sur des frontières, lorsqu'il dit : « C'est à la présence indicative de ces » pierres élevées qu'on s'en rapporte pour dé- » terminer l'étendue des possessions ancien- » nes, pour reconnaître celles des provinces, » des contrées, des communautés et des autres » propriétés appartenantes tant aux nobles » qu'aux plébéiens ; ce sont ces pierres qui, » sans lois, sans procès, sans jugemens, de- » viennent les juges suprêmes du pays. C'est » un exemple à opposer à la conduite des au- » tres nations, que celui de ce peuple simple » et grossier, chez lequel des pierres et des » rochers *élevés sur des frontières* tiennent » lieu de tribunal et de jurisprudence ; tandis » qu'ailleurs des hommes, plus savans, plus » civilisés, sont obligés d'avoir recours à une » infinité de livres de droit (1). »

Cette preuve acquise, le gisement des pierres monumentales sur les frontières étant reconnu comme un usage généralement établi dans l'an-

(1) *Olaüs Magnus, de Ritu gentium septent.*, lib. 1, cap. 18.

tiquité, on peut en induire des conséquences avantageuses à la science géographique et à l'histoire, et parvenir, d'après la situation de ces pierres existantes, à fixer les limites des anciens États; car, là où se trouvent des pierres monumentales, était une frontière.

S'il se rencontre souvent de pareils monumens sur les anciens chemins, c'est parce que les chemins communs, comme je le prouverai bientôt, étaient autrefois pris sur le terrain des frontières.

Je prouverai aussi qu'il existait sur les frontières, près des monumens grossiers consacrés au culte, des monumens sépulcraux dont les formes étaient pareilles, et qui reçurent également un culte; que là était le *Forum*, où se traitaient les affaires de nation à nation, et où se vidaient les querelles particulières; que là se faisaient les échanges entre les peuples voisins, et que là étaient ce qu'on appelle les foires et les marchés.

---

# CHAPITRE XIX.

Réunion de plusieurs institutions civiles et religieuses, hors de l'enceinte des villes, ou sur les frontières de leur territoire.

Avant d'exposer les preuves de la réunion de plusieurs institutions civiles et religieuses sur les frontières des grands territoires et des nations, je dois, pour préparer mes lecteurs à recevoir cette vérité nouvelle, leur prouver que ces mêmes institutions se trouvaient réunies hors de l'enceinte ou sur les limites du territoire des villes.

Lorsque, pour se mettre à l'abri des incursions des brigands, les individus d'une nation se furent rassemblés dans des lieux d'un accès difficile, qu'ils s'y furent retranchés, fortifiés; lorsque les principaux de cette nation y eurent établi leur demeure; lorsqu'enfin les besoins de cette réunion dans un même lieu eurent procuré aux arts et à la civilisation quelques progrès, les nouveaux citadins sentirent bien-

tôt la nécessité de rapprocher d'eux les objets nécessaires à leur existence, à leur police, à leur culte : alors on vit insensiblement les institutions utiles ou sacrées que contenaient les frontières, s'établir auprès des forteresses ou des cités, ou sur les frontières du territoire très-circonscrit de ces réunions d'habitans. Les dieux et les tombeaux, ou les pierres qui les représentaient, le *Forum*, c'est-à-dire le siége de la justice, et la place destinée aux échanges commerciaux, furent ensemble, pour la plus grande commodité des habitans, placés en dehors et près du lieu fortifié. C'est ainsi que, dans les premiers temps de Rome, le *Forum*, situé au bas de la montagne du Capitole, de l'unique forteresse des Romains, se trouvait, avant les accroissemens de cette ville, hors de son enceinte. C'est ainsi qu'à Athènes l'aréopage, la rue où étaient placés les *Hermès*, la place publique, les temples nombreux qui l'entouraient, les lieux consacrés à la sépulture des citoyens illustres, enfin toutes les institutions qui se trouvaient ordinairement réunies sur les frontières, furent établies hors de l'enceinte de la forteresse, et rassemblées dans le même quartier, appelé le *Céramique* (1).

(1) *Voyage du jeune Anacharsis* : l'*atlas* où se trouve le Plan de l'ancienne ville d'Athènes.

A Éphèse, les lieux consacrés aux sépultures et aux assemblées religieuses étaient situés hors de l'enceinte de la ville (1).

On peut dire la même chose de Thèbes et de plusieurs autres villes de la Grèce.

Le voisinage de la ville où les progrès de la civilisation et des arts étaient plus rapides que dans les campagnes, donna aux monumens religieux, sépulcraux, politiques, établis hors des murailles, un caractère de perfection qu'ils n'avaient pas sur les frontières. Ce que Lucien fait dire à Mercure, dans un de ses Dialogues,

(1) « La plupart des entrées des anciennes villes étaient » obstruées par les tombeaux ; et, près de celle d'*Éphèse*, » sur la route d'Aiasaluck, où il y avait autrefois une » porte. On voit encore les voûtes de semblables mo- » numens ; on en trouve encore... sur les deux côtés, dans » le voisinage de la porte du Vallon, etc. (Chandler, *Voyage dans l'Asie-Mineure*, t. 1, chap. XXV, p. 274.)

Le savant voyageur que je viens de citer rapporte un décret des Éphésiens, gravé sur un marbre antique, qui porte que tous les jours du mois appelé *Arthemisium*, consacré à la Diane d'Éphèse, seraient sanctifiés et non profanés par des jours de travail ; mois, y est-il dit, pendant lequel se tiennent les assemblées générales, et se célèbrent des hiéroménies, *hors des murs de la cité sainte*. (*Id. ibid.*, chap. 38, p. 299.) Le même auteur prouve ensuite que le temple de la déesse était hors de l'enceinte de la ville.

prouve à la fois que les tombeaux étaient placés à l'entrée des villes, et qu'ils y avaient reçu un grand degré de perfectionnement, résultant de la réunion d'habitans qui les avoisinaient. « Vois-» tu, dit-il, à l'entrée des villes, ces colonnes, » ces pyramides? c'est là qu'ils déposent les » morts, qu'ils enferment précieusement leurs » cadavres (1). »

Saint Jérôme témoigne que la justice se rendait à l'entrée des villes. « Les juges se tenaient » aux portes, dit-il : c'était là qu'ils entendaient » les habitans, ainsi que les campagnards, qui » avaient quelques démêlés ensemble..... » On était sûr de trouver toujours à la porte » des villes des témoins qui servaient à cons-» tater le jugement qui avait été rendu, ou à » assurer les conventions que les particuliers » avaient faites entre eux (2). »

On lit dans la Genèse, dans le Deutéronome, dans le livre de Ruth, des preuves de conventions conclues, de ventes terminées aux portes des villes (3).

(1) Lucien, *Dialogue des Dieux. Caron,* liv. 1.

(2) *Hieronim. in Zachar.*, cap. 8.

(3) Vingtième *Mémoire sur les Phéniciens*, par l'abbé Mignot; *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XL; *Mém.*, p. 120.

« Les marchés où se vendaient toutes les » denrées et les autres choses nécessaires à l'u» sage des citoyens, dit l'abbé Mignot, se te» naient à la porte des villes. Le prophète » Elisée, prédisant à Joram, roi d'Israël, le re» tour de l'abondance dans Samarie, qui était » alors assiégée par les Syriens, lui dit que la » mesure de pure farine ne se vendra qu'une » statère ou un sicle, à *la porte de* cette » *ville* (1). »

Ainsi, voilà toutes les institutions consacrées à l'utilité et à la vénération publique réunies en un même lieu, près les portes des villes, comme elles l'étaient sur les limites des territoires, avant qu'il y eût des villes. Voilà les temples, les tombeaux, le lieu destiné à rendre la justice, les foires, les marchés placés aux extrémités de la ville, comme ils l'étaient aux extrémités du territoire, et les établissemens du *forum terræ*, ou de la frontière, transportés tous ensemble au *forum urbis*, ou aux portes de la ville. C'est ce lieu que les nations occidentales nommèrent *Forum Burgi*, ou *Foris burgum*, duquel nom est dérivé, suivant la re-

(2) Vingtième *Mémoire sur les Phéniciens*, par l'abbé Mignot; *Acad. des Inscript.*, t. XL; *Mém.*, p. 121.

marque d'un savant, notre mot *faubourg*, que l'on devrait prononcer *forbourg* (1).

Il est encore très-probable que le *dehors*, que le *forum* des villes fut placé sur les limites de leur territoire; car les villes avaient, aussi bien que les peuplades, leurs dépendances, leur territoire circonscrit. En acquérant de l'accroissement, leur enceinte a bien pu s'étendre jusque dans le voisinage de leurs limites; et, en ce cas, le *forum* ou le faubourg aurait remplacé la frontière.

Quoi qu'il en soit, je prouverai qu'avant la construction des villes une pareille réunion d'établissemens existait sur les frontières; que ces établissemens réunis y ont pris naissance, et qu'ils ont continué d'y exister, parce que toutes les nations n'imitèrent pas en même

(1) Dissertation sur le *Vicus catolocensis*, par l'abbé Lebeuf. Dissertat. sur l'Hist. de Paris, t. I, p. 18. Ce que l'abbé *Lebeuf* donne ici comme une conjecture vraisemblable se trouve appuyé par une citation que je trouve dans les *Essais historiques de la ville de Beaugenci*, partie 2, p. 335. On y lit ce passage d'un titre de 1484: « Les vieux foussés faisant l'enceinte et la clousture du *forsbourg* de la porte Dieu. » Dans la chronique de saint Médard de Soissons, sous l'année 1240, on trouve les mots *Burgen forensis* employés plusieurs fois pour rendre notre mot *faubourg*.

temps cet exemple, parce que toutes les peuplades n'eurent pas des villes, et parce qu'enfin les habitans des campagnes, ne suivant point les progrès de la civilisation, et, dédaignant les nouveautés des citadins, s'en tinrent aux pratiques de leurs aïeux, au culte antique et aux monumens rustiques, révérés sur les frontières.

Je ne me suis point écarté de mon sujet par une digression inutile, lorsque j'ai cherché à établir que les lieux consacrés au culte, à la justice, aux sépultures, aux échanges, aux foires et aux marchés, étaient anciennement au dehors et auprès des villes : cette preuve rendra plus facile celle de la réunion de ces mêmes établissemens sur les frontières.

La preuve de cette réunion d'établissemens éclairera une vérité nouvelle, dévoilera un dieu célèbre chez les anciens, et remarquable par la multiplicité de ses fonctions ; elle nous fera connaître, et la matière mise en œuvre par les poètes théologiens, et le mécanisme caché qu'ils employaient pour former une divinité.

## CHAPITRE XX.

**Du mythe ou de la fable de Mercure. Les fonctions et les attributions de ce dieu se rapportent aux institutions établies sur les frontières.**

C'EST ici que je vais analyser, décomposer un dieu, le réduire à sa valeur primitive, le dépouiller des ornemens merveilleux et allégoriques dont les poètes et les prêtres ont enveloppé sa substance matérielle, ont caché son humble origine. Pour y parvenir, je dois récapituler et rassembler en un faisceau les preuves déjà établies.

Les peuplades, dans leur état primitif, s'étaient choisi çà et là des cantons fertiles, convenables à leur existence, et éloignés les uns des autres. La population, en s'accroissant, rendit les besoins plus grands. Les peuplades étendirent leur territoire. Cette extension causa des querelles entre les voisins : on en vint aux armes. Il arriva ce qui arrive aujourd'hui entre

les hordes qui habitent l'intérieur de l'Afrique; et l'état présent des Africains barbares est l'image fidèle de l'état passé des peuples policés, à l'époque où ils ne l'étaient pas.

Les désastres occasionnés par ces querelles toujours renaissantes firent sentir le besoin d'y mettre fin, en fixant d'une manière stable les points du terrain litigieux où chaque peuplade voisine devait s'étendre. Le terrain neutre et interstice fut partagé ou fixé par des bornes qui devaient arrêter ou constater les empiétemens à venir. Ces bornes, plantées de loin en loin, et respectées par les peuples limitrophes comme les garans de leur convention, leur procurèrent les douceurs inappréciables de la paix. Dans la suite, ces bornes bienfaisantes furent adorées comme les divinités tutélaires des propriétés de chaque peuplade, comme les témoins sacrés du pacte des nations. On y adjoignit des monumens politiques et sépulcraux tout aussi grossiers; et le terrain sur lequel ils se trouvaient réunis n'en fut que plus révéré.

Ces monumens reçurent différentes formes, suivant la nature du sol; et ces différentes formes furent les prototypes des obélisques, des cippes, des pyramides, des autels, des temples, etc.

Le culte qu'on rendit à ces pierres était pres-

que uniforme dans une grande étendue de la terre. Les noms qu'elles reçurent dans divers pays attestent leur divinité, ou expriment qu'elles étaient élevées sur des frontières.

L'histoire témoigne que ces pierres adorées se trouvaient sur des frontières; et c'est sur des frontières que sont placées celles qui subsistent encore.

Lorsque j'ai parlé du *forum* situé à l'entrée et au dehors des anciennes villes, c'est-à-dire du lieu consacré au culte, aux sépultures, à la justice, aux foires et aux marchés, j'ai supposé que ces institutions réunies avaient, précédemment à la construction des villes, existé réunies sur les frontières, et qu'elles y avaient été transférées pour la commodité des citadins: c'est cette supposition que je vais convertir en certitude. J'y parviendrai plus sûrement en comparant le *mythe* ou *la fable de Mercure* avec ces institutions, en prouvant que chacune d'elles correspond à chacune des attributions ou fonctions de ce dieu, en prouvant que ces institutions existaient réellement sur les limites des territoires des nations de la même manière qu'elles existèrent depuis sur les limites des villes.

Puisque j'ai prouvé que le *Thoth* des Égyptiens, le *Thaout* des Phéniciens, le *Theut* ou

*Theutates* de certains peuples celtiques, le *Marc*, *Merc* ou *Mercure* de la Germanie et de certaines parties de la Gaule, l'*Hermès* des Grecs, le *Terme* des Latins, enfin le *Mercure* des Romains, étaient une seule et même divinité, je la désignerai sous le nom de *Mercure*, qui nous est plus familier.

*Mercure était fils de Jupiter et de Maïa.* Jupiter, suivant les plus habiles mythologues, est l'air ou l'atmosphère, comme l'était *Uranus*. *Maïa* est la terre, comme l'était *Ghè*. Ainsi les fables grecque et romaine de Mercure se rapportent très-bien à la fable phénicienne, à celle de *Bétylus*, racontée par Sanchoniaton (1); ainsi les Grecs attribuaient à la pierre dite *Mercure* la même origine que les Phéniciens attribuaient à la pierre dite *Bétyle*.

*Mercure était dieu des frontières.* Mercure naquit sur le mont Cylène. Les pierres de borne étaient principalement placées sur des montagnes, et sur des montagnes formant frontières, ainsi que je l'ai remarqué plusieurs fois; et la chaîne du mont Cylène forme exactement la frontière de l'Arcadie et de l'Achaïe.

Aussitôt après sa naissance, Mercure fut lavé par des nymphes dans les eaux d'une triple

(1) *Voyez* ci-dessus, chap. 12, p. 182.

fontaine, appelée *Tricrène* : cette fontaine, consacrée à Mercure, était, comme le dit Pausanias, une borne des Phénéates et des Stymphales (1).

Les noms égyptien, grec et celtique, de ce dieu signifient frontière et colonne terminale.

C'est Mercure qui, suivant la fable, après les débordemens du Nil, enseigna aux Égyptiens la superficie de chaque propriété, dont les eaux de ce fleuve avaient fait disparaître les limites. On voit qu'alors ce dieu remplissait les fonctions des bornes de pierre, hautes et solidement plantées, qui, après l'écoulement des eaux, indiquaient à chacun son héritage : bornes sans lesquelles les diverses propriétés n'eussent pu se reconnaître. La fable lui donne aussi pour attribut un coq et un chien : l'un, symbole de la vigilance, et l'autre de la surveillance. Ces symboles conviennent parfaitement à l'emploi du dieu des bornes, qui consistait à veiller sur l'héritage de chacun, et à défendre les limites contre les entreprises des envahisseurs.

*Mercure était le dieu des négociations : il intervenait dans tous les traités de paix ou d'alliance.* Cette attribution allégorique s'explique facilement : c'est sur les frontières que se fai-

(1) Pausanias, *Arcadie*, chap. 16.

saient les négociations, que se concluaient tous les traités. La méfiance réciproque des négociateurs, la sûreté et l'indépendance dont ils avaient besoin de jouir pendant le cours de leurs opérations, rendaient indispensable le choix d'un terrain neutre. Les frontières offraient cet avantage aux nations limitrophes; elles en offraient un autre: ce terrain consacré, théâtre des négociations, rendait plus solennels les sermens qui les terminaient; et le dieu que l'on croyait présent devenait, en quelque sorte, le garant des traités; souvent même ces traités étaient inscrits sur les pierres limitantes et adorées : l'histoire en offre plusieurs exemples.

Cet usage, commandé par la prudence, par la nécessité, a si généralement été reçu que, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la paix des Pyrénées, conclue sur les frontières de la France et de l'Espagne, dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, on pourrait en citer, si cela n'était superflu, des milliers d'exemples.

*Mercure était le dieu de l'éloquence.* Présidant aux négociations, il devait recevoir ce titre; car c'est sur-tout lorsque deux peuples débattent leurs intérêts, cachent leurs desseins, sous le prétexte de faire valoir leurs droits réciproques, que chaque négociateur déploie à

l'envi toutes les ressources de cet art séducteur.

Mercure avait encore un droit à la qualification de *dieu de l'éloquence*. Non-seulement il réglait les querelles des nations, mais aussi celles des particuliers. La Fable dit qu'à lui fut d'abord déféré le jugement des trois déesses se disputant le prix de la beauté ; mais les dieux, voyant l'embarras de Mercure, renvoyèrent la décision de cette affaire au berger Pâris. Je vais prouver que les querelles particulières se vidaient sur les frontières, et que là était le siége des plus anciens tribunaux.

Dans un temps où les institutions étaient rares, simples et sans subdivisions, il était naturel d'employer, pour vider les querelles particulières, le lieu destiné à terminer les querelles nationales.

J'ai déjà dit que *forum*, ainsi que *foris* et *foras*, exprimait ce qui est au delà, ce qui est extérieur ; j'ajoute que de ces mots sont dérivés *furt* dans la langue tudesque, *fors* dans notre ancien langage et dans les dialectes méridionaux, et *hors* en français. J'ai dit aussi que de *forum terræ*, le dehors du territoire, est venu notre mot *frontière*. Eh bien ! ce mot *forum*, qui, dans son origine, exprimait ce qui est dehors, ce qui termine, a également exprimé un lieu où se rend la justice, parce que la jus-

tice se rendait en dehors du territoire et sur les frontières; et le local, comme il y en a plusieurs exemples, a donné son nom à l'institution. Dans cette acception, ce mot *forum* a eu plusieurs dérivés français, qui sont tous relatifs à l'action de la justice. *Forus, fors,* qui signifient lois, coutumes municipales; *fors, four,* siége ou étendue d'une juridiction, au figuré *fors* ou tribunal de la conscience; *furcæ, fourches patibulaires,* colonnes ou piles élevées sur les limites d'une juridiction, d'un territoire, et où sont attachés les corps des criminels condamnés par la justice; enfin les mots *forclore, forclusion, forjurer, forfaits, forbanni,* ou exclus du territoire, dont on a fait *forban,* et peut-être *fourbe,* ont la même origine. C'est ainsi que les pierres limitantes et druidiques sont dans le pays Chartrain, où se tenaient les assemblées générales des Gaules, nommées *Mallus,* tandis que ce mot signifie lieu où se rend la justice, où se tiennent les assemblées publiques (1).

On aperçoit un reste de la coutume de rendre la justice sur les frontières, dans ce qui se passait chez les Romains. Une propriété était-elle

(1) *Voyez* Ducange au mot *mallus*, et *Monumen celtiques*, par M. *Cambry*, p. 305, 306.

contestée, les parties, accompagnées du préteur, se transportaient sur le terrain litigieux : là, feignant d'en venir aux mains, chacune d'elles faisait valoir son droit; et le préteur adjugeait la possession à celle des deux parties qu'il jugeait la mieux fondée (1). Ainsi, si le placement des bornes formait l'objet de la contestation, c'était sur les limites que se plaidait et se jugeait l'affaire.

Un homme, accusé de quelques crimes par des peuples qui habitaient les bords de la mer, ne pouvait se défendre dans l'intérieur du territoire; c'était sur le bord de son vaisseau qu'il plaidait sa cause devant ses juges, placés sur le rivage. C'est ainsi que *Eacus* ne voulut permettre à Télamon de mettre pied à terre dans son île pour se justifier du meurtre de Phocus.

Les habitans de l'Attique, d'après les mêmes principes, avaient érigé, près du rivage de la mer, un tribunal auquel les bannis, pour meurtre involontaire, pouvaient s'adresser s'ils étaient accusés d'un nouveau crime. L'accusé, placé sur son vaisseau, était jugé par le tribunal, qui l'écoutait sur les bords de la mer. Les rivages

(1) *Recherches historiques sur les édits des préteurs*, par M. Bouchaud; *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XLI, p. 33.

de la mer tenaient nécessairement lieu de frontières aux peuples maritimes.

C'est sur les frontières de la Thessalie, de la Locride et de la Phocide, aux Thermopiles et dans le temple de Cérès, bâti au milieu d'une plaine près du fleuve Asopus, que tous les peuples confédérés de la Grèce tenaient deux fois par an leur assemblée générale, qu'ils nommaient l'assemblée des *Amphictions*. Cette assemblée, où les députés de chaque peuple prononçaient sur les intérêts généraux et particuliers de la Grèce, est nommée par Démosthène le tribunal commun de tous les Grecs (1).

Panonium, territoire situé dans l'Asie-Mineure, sur les bords de la mer Égée, au pied du mont Mycale, était consacré à Neptune. On y voyait un temple fameux dédié à cette divinité marine ; c'est là que les Ioniens tenaient leurs assemblées générales; là les députés de leurs différentes villes avaient le droit de proposer et de rendre des décrets, et de discuter et prononcer sur les intérêts du corps de la nation (2).

Ce territoire sacré, destiné au culte et à la

(1) *Mémoire de M. de Valois*, sur les Amphictions; *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. III, p. 191.

(2) *Voyage dans l'Asie-Mineure*, par *Chandler*, t. 1, chap. XLV, p. 343.

politique, était situé sur la frontière qui séparait les territoires de Priène et de Milet de celui d'Éphèse.

Les Gaulois tenaient aussi leurs assemblées politiques, et rendaient la justice sur les frontières. César le témoigne d'une manière positive : « Tous les ans, dit-il, les Druides s'as-» semblent *sur la frontière* du pays Chartrain, » que l'on croit être le centre des Gaules; ils y » siégent dans un lieu consacré. C'est là que » les personnes, divisées par des prétentions » contraires, se rendent de toute part pour » obtenir une décision, et qu'elles se sou-» mettent aux jugemens que prononcent ces » prêtres (1). »

L'usage de tenir l'assemblée nationale sur les frontières s'est continué presque jusqu'à nos jours. Les champs de *Mars* et de *Mai*, des rois de France de la première et seconde race; les assemblées du *Markberg*, dont le nom exprime une frontière (2); près la petite ville de Reuse, en Allemagne, l'assemblée de *Lanstein* ou *Landstein*, dont le nom signifie *pierre du pays*, où se réunirent tous les princes d'Allemagne

(1) *Commentaires de César*, Guerre des Gaules, liv. I.

(2) Dans la loi salique, titre 2, et dans les suivans, on voit que la plupart des délits sont renvoyés au *markberg*,

pour y déposer, en 1400, la loi *Wenceslas*; deux places, l'une située sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche du Rhin ; les diètes de la nation hongroise sur les bords du Danube, dans le champ appelé de *Rokosch*; et ces assemblées tenues en plein champ, où étaient élus les ducs de Carinthie, les rois de Suède et de Danemarck, les anciens rois d'Irlande, en sont la preuve (1).

Nous avions dans notre ancienne jurisprudence des formes qui dérivent évidemment de l'antique usage de rendre la justice sur les frontières. Les *assises*, espèce de tribunal ambulant, avaient leur siége sur les frontières; les juges qui le composaient parcouraient les limites du territoire, allaient de borne en borne, écoutaient et jugeaient les plaintes et les réclamations des habitans, et assuraient, par cet acte solennel, la propriété et les droits du seigneur : c'est ce que prouvent les anciens procès-verbaux d'assises. « Les sénéchaux et » nos baillis, dit Philippe-le-Bel, dans une

appelés *malberg*. C'est ainsi que les jugemens, les lois et les tribunaux, sont nommés. (*Voyez* le Glossaire de Ducange au mot *malbergium*, où se trouvent aussi plusieurs autres exemples d'assemblées et de tribunaux réunis sur des frontières et des monticules factices.)

(1) *Voyez ci-dessus*, chap. XIII, p. 222, 223.

» ordonnance de l'an 1302, tiendront leurs » assises dans le *circuit* de leur sénéchaussée » et de leur baillage, de deux mois en deux » mois. A la fin de chaque assise, ils indique» ront le commencement de la suivante (1). »

Dans la suite, les juges tinrent leurs assises dans le chef-lieu : cela était plus commode, sur-tout lorsque l'arrondissement était vaste ; mais l'usage de parcourir les limites se conserva dans les justices seigneuriales. J'ai vu des procès-verbaux d'assises du dix-septième siècle qui le prouvent.

Le *Stone-Henge*, dont il a été déjà parlé, monument considérable de la religion druidique, situé sur un terrain aride, inculte, qui, à ce qu'il semble, faisait partie de la frontière du territoire de Salisbury, remplissait, suivant Borlase, le double objet de temple et de tribunal. Joseph Strutt, qui assure avoir fait beaucoup de recherches à ce sujet, pense que le *Stone-Henge* était consacré à la justice (2).

(1) *Ordonnances du Louvre*, t. I, p. 362. Chez les Anglais, les assises existaient depuis les temps les plus reculés ; on les nomme *lois de termes* (*laws terms*). Cette dénomination indique l'usage de faire des lois sur les frontières.

(2) *Tableau des Mœurs des anciens Bretons, Anglo-Saxons*, etc., par J. Strutt, t. I, p. 30.

Ainsi un monument de frontière appartiendrait à la fois au culte et à la justice, comme, suivant César, chez les anciens Gaulois, les frontières du pays Chartrain.

Au centre de la plupart des monumens grossiers, composés de plusieurs pierres, qu'on voit encore en Europe et ailleurs, se trouve souvent un siége en pierre, où se plaçait celui qui présidait les assemblées publiques, qui rendait la justice. Ces siéges servaient aussi à l'inauguration des rois. J'en ai cité plusieurs exemples. Parmi les pierres de *Carnac* dont j'ai déjà parlé, il en existe une au centre des derniers rangs, qui, suivant le brave La Tour-d'Auvergne, présente une chaire grossièrement taillée dans un de ces énormes blocs (1).

Ces lieux étaient le *Forum*, qui, des frontières, passa auprès des villes, et qui de *fors* de la terre devint *fors* de la ville, le *forbourg*, aujourd'hui nommé faubourg.

*Mercure inventa la lyre, créa plusieurs jeux sacrés, et institua les cérémonies religieuses.*

Le son de la lyre, dans les jeux sacrés, se

(1) Voyez ci-dessus, chap. XVI, p. 298; et *Origines gauloises*, par M. Latour-d'Auvergne, chap. I, p. 23, la note.

mêlait aux chants, aux danses et aux pompes religieuses; et les jeux sacrés les plus célèbres de la Grèce se tenaient sur des frontières. Olympie, ville située sur les bords de l'Alphée, fleuve frontière qui sépare le territoire de Pise de celui de Triphilie, célèbre par son temple, l'était encore plus par les jeux dits *olympiques*.

Les jeux isthmiques, fondés par Thésée, avaient lieu dans l'isthme de Corinthe, à l'endroit même où ce héros plaça une colonne limitante qui marquait les frontières du Péloponnèse et de l'Ionie.

Les jeux néméens se célébraient sur la frontière de l'Argolide et de la Corinthie.

On trouve encore en France quelques traces de l'usage antique de célébrer des fêtes et jeux publics sur des frontières. Près de Metz, dont le nom latin signifie borne, était un terrain inculte, indépendant, et qui conserva longtemps les prérogatives des frontières. Ce terrain, placé sur la rivière de la Saille, est nommé le *Champ de la Saille*. Voici ce qu'en dit l'ancien chroniqueur de cette ville :

Auprès de Saille y avait un champ
Où seigneurs, bourgeois et marchands

Et toute la communauté
Faisaient grande solennité;
Parce que parmi passait Saille,
Était nommé le *Champ à Saille,*
Dont nul n'en était possessant,
Étant commun à tout passant (1).

Ce fut, en effet, dans ce champ que Charles IV tint, le jour de Noël 1356, une cour plénière comme le témoigne la chronique de *Duguesclin.*

Et fut sa cour en champ à Seille
Séant à mode non pareille.
Grand prince, duc, et sénéchal,
Servaient, tous, les mets à cheval (2).

Quant à la qualification d'instituteur des cérémonies religieuses, donnée à Mercure, elle provient de ce que les lieux consacrés, les plus anciens temples, se trouvaient également sur des frontières. Je viens d'en rapporter plusieurs exemples. Sur la frontière de la Thessalie, où se tenait la fameuse assemblée des Amphictions, était le temple de Cérès. Sur la frontière où les Ioniens s'assemblaient pour

(1) *Histoire de Metz,* t. I, p. 38.
(2) *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres,* t. XLI, p. 599.

leurs affaires générales et particulières, était un temple fameux dédié à Neptune.

Le temple de Minerve, près de Belbine, était, suivant Plutarque, situé sur la frontière de la Laconie, et fut long-temps un objet de contestation entre les Spartiates et les Mégalopolitains (1).

Pausanias parlant du territoire des Phénéates, dit que la borne qui les sépare des Achéens, du côté d'Égire, est un temple de Diane (2).

Le même auteur dit que le tombeau d'Anchise est au bas de la montagne du même nom, et qu'on y voit les restes d'un temple dédié à Vénus ; il ajoute que cette montagne d'Anchise sépare le territoire des Mantinéens de celui des Orchoméniens (3). Sur une autre montagne du voisinage, placée sur la même frontière, est un temple de Diane Hymnia : il est commun a ces deux peuples (4).

Un autel rond et un temple de Neptune se trouvent sur la frontière qui sépare le pays de Mantinée de celui de Tégée (5).

(1) Plutarque, *Vie d'Agis et de Cléomène.*

(2) Pausanias, *Arcadie,* lib. 8, chap. 15.

(3) Pausanias, *Arcad.,* liv. 8, chap. 12.

(4) Pausanias, *Arcadie,* liv. 8, chap. 12.

(5) Pausanias, liv. 8, chap. 11.

C'est sur les frontières des Bœates qu'était un lieu consacré à Apollon, et que ces peuples nommaient *Epidelium*. A quelques stades de ce lieu, et sur la même frontière, était la ville d'*Épidaure*, autrement nommée *Liméra* (1). Cette ville, célèbre par le culte qu'on rendait à Esculape, dieu de la médecine, fut formée sans doute par le grand concours des peuples qui s'y rendaient pour obtenir la santé.

Le temple de Mercure Cyllénien était bâti sur le mont Cyllène, dont la chaîne sépare l'Achaïe de l'Arcadie. Le même Pausanias, en déplorant la ruine des temples grecs incendiés par les Perses, dit : « On voit encore *sur les* » *frontières* des Haliartiens des temples à demi » brûlés (2). »

La chaîne de montagnes appelée le *Parnasse* formait les frontières de la Phocide ; et cette frontière était tout entière consacrée à différens cultes. « Tout le Parnasse, dit Chandler, était » renommé par sa sainteté (3). »

L'Hélicon, continuation du Parnasse, et qui était aussi une frontière, celle des Béotiens, offrait à la dévotion des anciens un grand nom-

(1) Pausanias, *Laconie*, liv. 3, chap. 23.
(2) Pausanias, *Phocide*, liv. 10, chap. 35.
(3) *Voyage en Grèce*, t. III, p. 356.

bre d'objets religieux. C'est là qu'habitaient les Muses, que leurs statues étaient adorées, et que celles d'Apollon, de Bacchus, de Linus et d'Orphée, se voyaient à l'ombre d'un bosquet sacré.

L'ouvrage de Pausanias offre un bien plus grand nombre de témoignages de l'existence des temples sur des frontières, en Grèce; mais il serait ennuyeux et superflu de le citer encore. J'en rapporterai bientôt plusieurs autres exemples, lorsque je parlerai de la situation des tombeaux sur les terrains limitans : on verra que ceux-ci sont très-souvent avoisinés d'autels, de temples et autres objets sacrés. D'ailleurs, il est évident que le culte se célébrait sur les frontières, puisque les pierres de bornes qui s'y trouvaient étaient adorées comme des divinités.

J'ajouterai qu'il existait une telle affinité entre les frontières et les lieux consacrés à la religion que ces deux objets portaient une même dénomination chez les Romains. *Limen*, qui signifie *frontière*, exprimait aussi un lieu sacré, un *temple*. Virgile a dit : *Religiosa deorum limina*. Plusieurs autres écrivains latins ont employé le même mot pour exprimer la même chose. Le mot *terminus*, qui signifie aussi *frontière*, a de même quelquefois signifié *temple*.

Les chrétiens n'ont pas dédaigné ces expressions pour indiquer le lieu consacré à leur culte; et les écrivains des premiers siècles de leur ère ont souvent employé les mots de *termini*, et sur-tout de *limina sanctorum*, pour désigner les lieux de prière, qu'on a depuis nommés *églises* (1).

La fameuse montagne, où César vainquit les Gaulois confédérés et leur chef Vercengentorix, où la tactique triompha du courage, et l'ambition d'un homme de la liberté d'un grand peuple, la montagne d'*Alésia*, célèbre dans l'histoire des Gaules, était encore, au neuvième siècle, un objet de vénération. Un vers d'un poëme sur la vie de saint Germain témoigne que les Bourguignons la regardaient comme la protection de la frontière et des lieux consacrés au culte :

*Te fines æduos et limina sacra tuentem* (2).

Cette montagne, depuis long-temps célèbre par ses divers objets de dévotion, était encore, avant la révolution, située sur les frontières du diocèse d'Autun.

*Mercure était chargé de conduire les âmes des morts aux enfers.* C'est pourquoi on le re-

(1) *Glossaire de Ducange*, aux mots *terminus* et *limen*.
(2) Danville, *Notice des Gaules*, p. 431.

présentait quelquefois avec un flambeau destiné à le guider dans le séjour des ténèbres. Cette fonction, qui devait continuellement occuper Mercure, lui a été attribuée parce que les morts étaient enterrés sur les frontières, près des lieux consacrés à ce dieu.

Lorsque les hommes eurent adopté l'usage de diviniser les héros et les rois, ils placèrent leurs sépultures dans des lieux éloignés des habitations, sur un terrain vierge, et dont l'état primitif n'avait point été altéré par l'instrument de l'agriculteur. Le terrain qui formait le dehors des territoires, celui des frontières, remplissait ces conditions. On éleva sur leurs cendres des monumens semblables à ceux qu'on érigeait pour marquer les limites; car, comme je l'ai déjà dit, les hommes appliquaient la même forme aux monumens sépulcraux et aux objets du culte; et les dieux ressemblèrent souvent aux tombeaux. C'était diviniser un homme, c'était lui décerner l'apothéose, que de donner à son monument funéraire les formes d'un monument divin.

On voit comment la divinité de Mercure dut être la protectrice des morts, et pourquoi, lorsque le dogme de l'immortalité de l'âme fut adopté, ce dieu tutélaire conduisait les âmes dans le séjour des morts.

Ce privilége, d'être enterré dans un lieu sacré, ne fut d'abord accordé qu'aux personnes distinguées par leurs vertus, leurs grandes actions, et enfin par leur pouvoir. On l'étendit bientôt sur le commun des hommes; mais on s'attacha du moins à priver les scélérats de cet honneur, et à exclure leurs cadavres du lieu où séjournaient les âmes vertueuses et saintes.

Pour juger les morts qui devaient y être admis, les Egyptiens avaient établi un tribunal, composé de plusieurs juges. Là, chacun, en vertu d'une loi expresse, avait le droit d'accuser le mort, et de rappeler toutes les actions répréhensibles de sa vie. Diodore de Sicile donne, sur ce tribunal et sur les formalités qui s'y pratiquaient, des instructions précieuses que je rapporterai ailleurs (1).

Son récit prouve qu'il existait en Egypte un lieu destiné aux sépultures; que ce lieu était sacré; que les corps des scélérats en étaient exclus, et que, pour y être admis, il fallait que le mort fût soumis à une procédure et à un jugement qui l'en déclarât digne.

Ce lieu de sépulture, qu'Homère nomme la *Prairie des Bienheureux*, est connu : des mo-

(1) Voyez ci-après, chap. XXVI.

numens durables et nombreux attestent sa position. C'est là que gisent encore les fameuses pyramides, qui ne sont elles-mêmes que des tombeaux fastueux. Ce lieu de sépulture, cette vaste plaine où s'élèvent ces masses énormes, et où se voyent une infinité de tombeaux, était placé sur la frontière de l'Égypte. Ce fait, attesté par l'état présent des lieux, l'est encore d'une manière positive par l'historien Hérodote. « De l'autre côté, dit-il, l'*Égypte est bor-» née*, vers la Lybie, par une montagne de » pierre couverte de sable, sur laquelle on » a bâti les pyramides. Elle s'étend le long de » l'Égypte, etc. (1). »

Cette chaîne de montagnes arides était donc la frontière qui séparait l'Égypte de la Lybie ; et, si les pyramides étaient bâties sur cette chaîne, les pyramides étaient sur la frontière. C'est aussi sur cette frontière, et le long de ces mêmes montagnes de la Lybie, que se trouvent la vaste plaine des *Momies*, le labyrinthe et les pyramides de *Sacara*. Ainsi, c'est sur une frontière aride que furent érigés les tombeaux du peuple le plus ancien dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, et dont les usages ont servi de modèles à tant de nations.

(1) Hérodote, *Euterpe*, liv. 2, p. 7.

On trouve, dans le même pays, un autre exemple de la position des tombeaux sur des frontières. Diodore de Sicile nous apprend qu'à l'endroit où se termine la Haute-Égypte, et commence l'Éthiopie, dans la petite île appelée *Philé*, formée par les eaux du Nil, et située entre les montagnes et les rochers qui séparent ces deux pays, existait, suivant l'opinion générale, le tombeau d'Osiris. Cette île était nommée le *Champ sacré*; les prêtres seuls avaient le droit d'y pénétrer, y célébraient des mystères, et se lamentaient en prononçant le nom du dieu. Tous les peuples de la Thébaïde, ajoute Diodore de Sicile, regardent comme inviolable le serment prononcé sur les rochers de Philé et sur le tombeau d'Osiris (1).

Les peuples qui habitaient des îles ou des côtes de la mer en consacraient souvent le rivage aux sépultures, comme j'en rapporterai plusieurs exemples; mais ils préféraient quelquefois enterrer les morts, et sur-tout les morts illustres, dans quelques îles voisines des côtes; et ces îles, séparées du territoire, tenaient lieu de frontières.

Comme ces îles étaient incultes et peu fréquentées, et que l'on n'y abordait que lors des

(1) *Diodore de Sicile*, liv. 1, sect. 1.

cérémonies funèbres ou de quelque fête religieuse, elles n'en inspiraient que plus de vénération. Telle était l'île de *Leucé* ou l'île Blanche, située dans le Pont-Euxin, et près de l'embouchure du Borysthène ou du Dnieper : c'est là qu'Achille avait son temple et son tombeau. « C'est dans cette île, consacrée aux héros, que » leurs ombres, selon la croyance du pays, » font leur demeure avec celle d'Achille, dans » certaine vallée où Jupiter place les âmes des » hommes célèbres qui ont bien vécu (1). »

Telle était à peu près, sur la côte de la Bretagne, la petite île de *Sain*, qu'on croyait être le séjour des âmes bienheureuses des Bretons, où s'opéraient plusieurs prodiges, et où se trouvait un temple desservi par neuf vierges appelées *Barigènes* (2).

Les îles que nous nommons *Canaries*, découvertes par les Carthaginois, furent aussi nommées *Iles Fortunées*, parce qu'elles formaient la dernière limite de la navigation des anciens dans l'Océan occidental (3).

Ces îles, consacrées au séjour des morts,

(1) *Le Périple de l'Euxin*, par le président de Brosses. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXV, p. 528.

(2) *Pomponius Mela*, lib. III, cap. 6.

(3) Pline, *Hist. nat.*, lib. VI, cap. 37.

étaient aussi nommées *Macarées*. Les Grecs, pour exprimer le dégoût de la vie et leur découragement à en supporter les maux, disaient que le bonheur n'était pour eux que dans les îles *Macarées* (1).

Un cimetière dans une île voisine et déserte, devint, grâce au génie exagérateur des Grecs, un pays d'enchantement. Écoutons Hésiode, et nous verrons la métamorphose. « Après l'ex- » tinction de la troisième race, dit-il, Jupiter » en forma une quatrième, meilleure et plus » juste: la divine race des héros, qu'on nomme » demi-dieux, et qui se firent autrefois un » grand nom sur la terre. » Il parle ensuite de leur mort dans les combats, et ajoute : « Ju- » piter les sépara des mortels, et leur marqua » pour séjour *les dernières limites de la terre.* » Libres de soins, ils habitent des *Iles Fortu-* » *nées* près des profondeurs de l'Océan (2). »

En dépouillant ce récit du merveilleux qui en obscurcit la vérité, il résulte que les héros ou les hommes puissans obtinrent, sur les autres hommes, l'avantage d'être enterrés dans des lieux sacrés; que ces lieux étaient situés hors du territoire, sur l'extrême frontière, ou

(1) Alcyphron, *Mœurs des Grecs*, lettre 8.

(2) Hésiode, *Théogonie*.

*sur les dernières limites de la terre*, ou dans des îles de l'Océan, voisines des côtes, comme l'était l'île sacrée de *Leucé*.

L'*Océan* était aussi le nom que les Égyptiens donnaient au Nil, sans doute parce qu'il bornait anciennement l'Égypte du côté de l'*Occident*. Il fallait franchir ce fleuve pour atteindre le lieu des sépultures, situé sur la rive occidentale, à l'extrémité du territoire, et près des montagnes qui séparent l'Égypte de la Lybie : c'est le lieu qu'Homère appelle *Prairie des Bienheureux*. Voilà sur quel fond de vérité les Grecs ont édifié leurs fables des Enfers, des Champs-Élysées.

Les Grecs embrassèrent les idées chimériques d'Hésiode ; et les îles consacrées aux sépultures furent transformées en lieux de délices, en demeures célestes, en *Ile des Bienheureux*. « Ceux » qui ont vécu exempts d'impiété, dit le poète » Pindare, se sont frayés une route vers le pa- » lais de Chronos, dans l'*Ile du Bonheur*, où » il s'asseoit auprès de Rhéa, sur un trône » élevé, ayant auprès de lui Rhadamanthe, qui » l'aide à rendre la justice (1). »

La célèbre inscription de *Regilla*, que M. Visconti a savamment expliquée, porte aussi qu'elle

(1) Pindar, *Olymp.*, 2, 127, 188.

sera reçue dans *Ile des Bienheureux*, où règne Chronos (1).

« Ce mythe, peu connu, dit M. Millin, est » représenté sur une peinture du tombeau de » Nasons, où l'on voit Chronos assis sur un » trône élevé, comme le dit Pindare, et ayant » près de lui Rhéa, son épouse. Il soulève de » la main gauche son voile : geste qui se re- » marque très-ordinairement sur ses images. » Il tient, de la main droite, un sceptre court, » symbole de son office de juge. Mercure lui » présente une âme, exempte d'injustice, qui » a droit d'entrer dans le *Séjour des Bienheu-* » *reux* (2). »

Voilà l'abus des allégories; voilà comment les poètes grecs travestirent avec succès la vérité simple en mensonges brillans. Le mode de leurs fables consistait à spiritualiser la matière, et à donner à l'âme ce qui appartenait au corps (3).

(1) Visconti, *Iscrizioni triopee*, Epigram. 11, 9.

(2) Millin, *Monumens antiques et inédits*, t. I, p. 221.

(3) On pourrait donner la position géographique de ces différens *Séjours des Bienheureux*. Le *Champ sacré*, honoré par le prétendu tombeau d'Osiris, était dans l'île de Philé, sur les frontières de la Haute-Égypte. Les *Prairies des Bienheureux* étaient à l'occident du Nil, dans les plaines marécageuses qui sont au bas des montagnes de

Mais revenons aux frontières et aux tombeaux qui s'y trouvent.

Si, parmi les tombeaux placés sur les frontières de l'Égypte, on ne trouve plus aujourd'hui ces pierres brutes, dressées debout ou entassées, si communes dans les pays où les lumières se sont tardivement introduites, on en sent la cause : la civilisation et la culture des arts furent, en Égypte, très-précoces, par rapport aux autres peuples; on y perfectionna de bonne heure ces monumens grossiers; on les transforma en obélisques, en pyramides.

L'usage de se faire enterrer sur les frontières a existé chez le peuple juif : l'exemple de *Josué* en est une preuve. Ce chef des Hébreux fut enterré sur le mont Éphraïm, et sur les confins d'un territoire qu'il avait acquis : *in finibus possessionis suæ*. (1).

La chaîne du mont Liban, montagne fron-

la Lybie. Un autre *Séjour des Bienheureux*, dont parle Homère au 4[e] livre de l'*Odyssée*, est, suivant Strabon (liv. 3), situé sur les frontières de l'Espagne. J'ai donné la position des îles fortunées de *Leucé*, de *Sain* et des *Canaries;* il faut joindre ici l'île de *Thulé*, qu'on croit être l'Islande, et dont Lucien se moque dans son *Histoire véritable*. Elle était aussi nommée *Ile des Bienheureux*.

(1) *Josué*, chap. 24, v. 30.

tière de la Phénicie et de la Palestine, contient encore une grande quantité d'anciens monumens religieux et sépulcraux. Le fleuve *Eleuthère*, qui prend sa source dans cette montagne, et qui porte maintenant le nom de *Nahr-Kibir*, ou *rivière des Sépulcres*, indique les tombeaux nombreux qui y sont situés. On y voit en effet plusieurs grottes formées par la nature, ou creusées et façonnées par l'art, autrefois consacrées à la religion ou aux sépultures (1). Sur cette même chaîne de montagnes frontières, et autrefois divinisées, se trouvent encore plusieurs monumens rustiques en pierre qui, sans doute, sont les mêmes que ceux observés par les voyageurs de l'antiquité, lesquels ils nommaient *bétyles*.

C'est au delà et non loin du fleuve *Hermus*, dont le nom indique une frontière, et qui, en effet, composait celles de la Mysie et de la Lydie, que s'élevait le fameux monument sépulcral du roi *Alyattes* dont j'ai parlé. Ce tombeau colossal est accompagné de plusieurs autres de la même forme, mais moins élevés (2) : ce qui

(1) Cinquième *Mémoire de l'abbé Mignot*, sur les Phéniciens; *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXIV; *Mém.*, p. 228 et suiv.

(2) *Voyage dans l'Asie-Mineure*, par *Chandler*, t. II, p. 189.

fait croire que cette partie de la frontière était consacrée aux sépultures des Lydiens.

Pausanias, en parcourant la Grèce, a vu des tombeaux sur plusieurs montagnes ou sur les bords de plusieurs rivières qui servaient de limites aux différens peuples de ce pays. A propos de la ville d'Hérée, en Arcadie, il parle du fleuve d'Érymanthe. « Les Arcadiens, dit-il, » assurent que ce fleuve est limitrophe entre » les Héréens et les Éléens; mais ceux-ci pré- » tendent que le tombeau de *Corœbus* est leur » véritable borne. » Il ajoute que l'épitaphe de ce héros, qui le premier remporta le prix de la victoire aux jeux olympiques, annonce qu'il fut enterré *sur les frontières de l'Élide* : ce qui semble appuyer la prétention des Éléens (1).

Ainsi le tombeau d'un héros éléen fut placé sur la frontière des Éléens; et, la victoire de ce héros étant une époque notable en chronologie, il en résulte que, lors de cette victoire, ou de la première olympiade, c'est-à-dire 776 ans avant notre ère vulgaire, l'usage d'enterrer les morts sur les frontières était encore en vigueur parmi les Grecs.

Le même écrivain rapporte une tradition qu'il tenait des habitans de Larisse, d'après la-

(1) Pausanias, *Arcadie*, chap. 26.

quelle le tombeau d'Orphée était placé près de la ville de Libethra, sur le mont Olympe, et précisément sur la frontière de la Macédoine (1).

Les Grecs et les Romains mettaient une grande importance à être enterrés suivant les formes prescrites. Diodore de Sicile nous apprend que les Grecs imitaient les Égyptiens, et faisaient subir un jugement aux morts avant de les déclarer dignes d'être admis dans le terrain consacré aux sépultures. Les scélérats en étaient également bannis; et ce lieu sacré, comme j'en ai donné plusieurs exemples, dans les temps anciens, était établi sur les frontières.

Chez les Romains, les enfans morts avant de naître n'éprouvaient ni cette exclusion flétrissante, ni la faveur d'être admis dans le lieu saint : leurs corps étaient, comme l'exprime Virgile, enterrés sur les bords des frontières, sur la première limite :

*Infantumque animæ flentes in limine primo* (2).

Ce sont ces bords, cette limite première, qu'on a appelés *limbes*, où séjournent, dit-on, les âmes des enfans. On a déjà remarqué que *limbes* signifiait bord et frontière (3).

(1) Pausanias, *Bœotie*, chap. 30.

(2) *Eneid.*, lib. 6.

(3) Voyez ci-dessus, p. 671

Virgile, en parlant des différentes manières employées par les Latins pour donner la sépulture à leurs morts, après une sanglante bataille qu'ils soutinrent contre les Troïens, dit: « Les uns dressent un grand nombre de bû- » chers, et y font consumer les cadavres; d'au- » tres les transportent sur le terrain de la fron- » tière, les y enfouissent, et puis se retirent » dans leur ville (1). »

Les tombeaux des Romains, et notamment les tombeaux publics, étaient placés sur les bords des chemins. La voie Appia était célèbre par le grand nombre de sépultures qui la bordaient.

Cicéron cite une loi des Douze-Tables qui défend d'enterrer les morts dans les villes. Il rapporte ensuite l'opinion de Platon, qui ne veut pas qu'on emploie à la sépulture un champ cultivé ou qui puisse l'être, mais que l'on prenne pour cela un terrain tel qu'il puisse servir aux morts sans nuire aux vivans (2). Cette

(1) *Nec minùs et miseri diversâ in parte Latini*
*Innumeras struxere pyras, et corpora partim*
*Multa virûm terræ infodiunt, avectaque partim*
*Finitimos tollunt in agros, urbique remittunt.*
ENEID., *lib.* 11.

*Urbique remittunt* paraît une des nombreuses additions faites par les copistes de Virgile.

(2) Cicer., *de Legibus,* lib. 2.

opinion se rapporte à l'usage antique de placer des tombeaux sur des frontières incultes.

Si l'on porte ses regards vers des contrées dont l'histoire est moins connue, vers des peuples dont les faits sont parmi nous moins célèbres que ceux des Grecs et des Romains, et dont les mœurs sont différentes des leurs, on retrouve l'usage de placer sur des frontières les tombeaux, et sur-tout ceux des hommes dont le culte a consacré la mémoire. Tacite, dans ses *Mœurs dés Germains*, dit que, suivant quelques auteurs, il existait des monumens et des tombeaux chargés d'inscriptions en caractères grecs sur les *frontières* de la Rhétie et de la Germanie (1).

On voit les tombeaux sur des frontières chez quelques peuples de l'Asie, dont la civilisation retardée ou stagnante n'a point encore dénaturé les institutions primitives. Pallas, dans la relation de son voyage, nous en donne plusieurs exemples.

Ce savant voyageur a, dans les diverses parties de la Sibérie et de la Tartarie, observé et décrit un grand nombre de tombeaux, et leur gisement est toujours sur un terrain inculte, près des bords des fleuves, des rivières et des

(1) Tacite, *Germ.*, n° 3.

grandes chaînes de montagnes : limites naturelles et constantes des peuples de l'antiquité; et ces fleuves, ces chaînes de montagnes, pour la plupart, servent encore de frontières aux différentes nations.

C'est sur la rivière de Samara, frontière des Kosaques et des Kirguis, qu'il rencontre de loin en loin des réunions de tombeaux (1). Quelques-uns même, notamment ceux qui sont près d'Orembourg, reçoivent un culte. Les habitans y viennent en pélerinage comme dans un lieu sacré (2).

Ils sont en abondance sur les bords du fleuve de l'Iaïk ou de l'Oural, qui est encore la limite des Tatars Kirguis; là aussi ils sont réunis aux objets du culte, ou en font partie. « Les Kirguis, » dit notre voyageur, enterrent leurs morts de » préférence dans le voisinage des anciens » *metscheds*, auprès des sépultures des per- » sonnes qu'ils vénèrent comme des saints, et » dans les places où il y a beaucoup d'an- » ciennes tombes (3). »

Les *metscheds* sont des espèces de temples ou enceintes sacrées. Pallas cite plusieurs autres

(1) *Voyage de Pallas*, t. I, p. 331, 388.
(2) *Idem*, t. I, p. 21.
(3) *Idem*, t. II, p. 308.

exemples de l'union des tombeaux aux objets du culte.

S'il quitte les bords de l'Oural pour longer ceux du Tobol, il remarque une pareille quantité de tombeaux, dont quelques-uns ont des formes colossales; et il nous apprend lui-même que cette rivière du Tobol forme la frontière des Kirguis (1).

Si, laissant les rives limitantes du Tobol, il traverse l'intérieur des terres, les tombeaux cessent de se montrer; mais ils reparaissent en abondance lorsqu'il atteint les bornes de l'Ischim. Il remarque alors qu'ils y sont communément rassemblés dans des landes élevées et sèches; qu'ils abondent sur la rive occidentale, tandis qu'ils sont rares sur la rive opposée (2).

Les bords de l'Irtisch lui présentent une nouvelle abondance de tombeaux. Ceux qu'il voit près d'Omsk lui paraissent appartenir aux Tatars-Barabinis; et ce fleuve, comme le précédent, sert de limite aux Kirguis (3).

Une montagne, appelée *Kameni-Monaster*, offre plusieurs tombes considérables formées

(1) *Voyage de Pallas*, t III, p. 482; t. IV, p. 54, 67, 68, 78.

(2) *Idem*, t. IV, p. 97, 100, 102, 103, 104.

(3) *Idem*, t. IV, p. 197.

de blocs de quartz amoncelés. Notre voyageur nous apprend que cette montagne est une frontière ; qu'elle *côtoie la contrée des Kirguis* (1).

En suivant le cours de l'Iious, de l'Enisei, de l'Abakand, il en rencontre en quantité ; près de ce dernier fleuve, un terrain de quatre cents toises en est couvert (2). Il voit sur les bords de ce même fleuve, et sur ceux de plusieurs autres, un grand nombre de pareils cimetières.

Je passe sur une infinité d'autres monumens décrits par notre savant voyageur, et qu'il rencontre toujours sur les bords des fleuves, des rivières, et sur de longues chaînes de montagnes, pour m'arrêter sur les détails qu'il donne des ruines et de la multitude des monumens sépulcraux qu'il a vus dans la langue de terre qui sépare deux rivières, dites le *grand* et le *petit Oussen.* « Ces ruines, dit-il, » sont nommées par les Kosaques *Alexander-* » *Ouguei*, le Trésor d'Alexandre. Je crois ce- » pendant, ajoute-t-il, qu'on doit attribuer » les plus grandes tombes et les pierres sépul- » crales taillées en figures humaines, non pas » à des Nogaïs, mais à d'autres peuples qui » menaient une vie errante. Ce qu'il y a d'éton-

(1) *Voyage de Pallas*, t. IV, p. 231 et 233.

(2) *Idem*, t. V, p. 37, 45, 381, 391.

» nant, c'est que des gens accoutumés à une
» demeure stable aient pu choisir des landes
» aussi arides pour y former une habitation,
» tandis que le vaste pays qui avoisine l'Iaïk
» leur offrait des contrées bien plus favora-
» bles (1). »

C'est parce que ce choix est étonnant, c'est parce que cette préférence pour un lieu aride et ingrat sur un lieu fertile et arrosé par un grand fleuve est extraordinaire, que je suis porté à croire que ce terrain, couvert de ruines et de tombeaux, était destiné, non à l'habitation des vivans, mais à celle des morts. Pallas a lui-même remarqué que les tombeaux qu'il a rencontrés en diverses parties de l'Asie étaient situés dans des lieux arides et incultes, dans des landes; qu'ils étaient loin des habitations des hommes, et au dehors des territoires et des lieux cultivés. Ce serait donc ici une exception à la règle générale? Les anciens, contre leur usage, habiteraient donc près des tombeaux? J'aime mieux croire que les ruines d'édifices qui ont fait prendre le change à notre savant voyageur, et dont la situation au milieu d'un désert a produit son étonnement, étaient des ruines de bâtimens consacrés au culte, qui

(1) *Voyage de Pallas*, t. VI, p. 127, 129.

très-souvent, se trouvaient réunis aux sépultures. Il nous en fournit plusieurs exemples ; et même, à l'occasion des tombeaux d'*Oussen*, dont il est question, il nous apprend qu'ils sont pour les peuples voisins un objet de vénération. On vient du Volga, dit-il, faire des » pélerinages vers les tombes d'Oussen (1). »

C'est ainsi qu'en Égypte les habitans occupaient les rives fécondes du Nil, tandis qu'ils plaçaient leurs tombeaux dans un lieu désert, le long des montagnes limitantes de la Lybie, et qu'ils y étaient de même un objet de culte.

Les bords du Danube présentent les mêmes objets : on y voit un grand nombre de tombeaux en forme de monticule, dont les plus élevés ont trente pieds de haut (2); et ce fleuve a servi et sert encore de limites à plusieurs peuples. Sur les frontières de la Sibérie et de la Tatarie chinoise, au dessus de la vallée de Kiachta, est une montagne appelée *Burgultei.* Dans le traité que les Russes conclurent, en 1728, avec les Chinois, pour fixer les limites des deux États, ils mirent cette montagne de leur côté ; mais les Chinois revinrent bientôt sur cette disposition : ils demandèrent et ob-

(1) *Voyage de Pallas,* t. VI, p. 135.
(2) *Cursus Danubii,* p. 88.

tinrent la cession de cette montagne. L'unique motif qu'ils firent valoir en cette occurence fut que leurs ancêtres, mis au rang des dieux, étaient enterrés sur le sommet (1).

Voilà des tombeaux sur des frontières, et des tombeaux d'hommes divinisés.

Dans le royaume de Népaul, situé au sud des États du Grand-Lama, est la montagne de *Simbi*, à un mille et au nord de la ville de *Cat'hmandu.* « Elle contient, dit l'auteur de la » Relation sur le royaume de Népaul, les tom- » beaux des divers Lamas Thibétains, et de » quelques autres principaux personnages de » la même nation. Ces monumens sont de di- » verses formes. Il y en a deux ou trois qui » s'élèvent en pyramides, et sont couverts d'or- » nemens; aussi les distingue-t-on de très- » loin. Des pierres qu'on voit auprès portent » beaucoup de caractères, qui ne sont proba- » blement que les épitaphes des personnages » dont les cendres reposent en ce lieu.

» Les Népauliens regardent la montagne de » *Simbi* comme sacrée, et s'imaginent qu'elle

(2) *Nouvelles Découvertes des Russes*, entre l'Asie et l'Amérique, par Coxe; *Histoire de la conquête de la Sibérie,* p. 278. *Voyez* aussi *Voyage de Pallas*, t. V, p. 236.

» est particulièrement protégée par leurs ido-
» les, etc. (1). »

Cette montagne, qui forme une très-longue chaîne, était frontière des États du Népaul et de ceux du Grand-Lama; car, comment se persuader que les Thibétains eussent placé les objets révérés de leur culte, les tombeaux de leurs saints, dans un lieu étranger, sur une montagne dépendante d'un État voisin? Cela est contre la vraisemblance; et, malgré la proximité où est la ville de *Cat'hmandu* de la montagne de *Simbi*, je suis fondé à regarder cette montagne sacrée comme une ancienne frontière du Thibet.

Voilà donc encore un exemple de tombeaux placés sur une montagne frontière, sur une montagne sacrée, où se trouvent des idoles : voilà encore un exemple des objets de culte réunis aux sépultures sur une frontière.

Je ne doute pas, d'après cela, que le fameux temple de *Nagorkote*, bâti sur les montagnes frontières du Panjab, comme l'exprime positivement le major *Rennell*, un des monumens

(1) *Description du royaume de Népaul*, par le père Joseph, missionnaire catholique, rédigée par *John Shore*, membre de la société de Calcutta. Elle se trouve à la suite de la *Description géographique de l'Indostan*, par le major Rennell, t. III, p. 278.

les plus antiques du culte des Indous, détruit vers l'an 1008, par le fanatique et féroce Mahmood, ne fût accompagné de tombeaux (1).

La circonstance du gisement des tombeaux sur les frontières étant sans intérêt pour les voyageurs, ils ne s'en sont point occupés. On peut cependant, par le moyen de la géographie, obvier à ce défaut, lorsqu'il s'agit d'un pays très-connu; mais, pour les régions sur lesquelles on n'a que peu de détails, la chose est très-difficile. Par exemple, les dernières relations des voyages en Chine font souvent mention de montagnes pittoresquement ombragées, où se voyent, à travers les rameaux verdoyans qui les couronnent, un grand nombre de tombeaux réunis, objets du culte et de la vénération des habitans.

La relation de l'ambassade de lord Macartney dans cet empire annonce cependant que les Chinois préfèrent toujours, pour leurs cimetières, les endroits où la terre n'est pas propre à la culture, parce qu'alors ces lieux doivent nécessairement rester plus tranquilles. Cette préférence est conforme à l'usage des peuples qui enterrent leurs morts dans des terrains déserts et incultes.

(1) *Description géographique de l'Indostan*, par le major Rennell, t. I, p. 48.

« Thunberg, en voyageant au Japon, a vu » dans le voisinage des hameaux, dit-il, et de » tous les endroits habités, particulièrement » sur les hauteurs et auprès des chemins, un » grand nombre de pierres sépulcrales debout, » et chargées d'une multitude de figures, avec » des lettres dorées. Quelques-unes sont brutes » et sans la moindre sculpture. J'appris que » l'on dresse une pierre semblable à chaque » inhumation (1). »

On voit bien ici une conformité entre les usages de ces peuples et des autres nations de l'Asie et de l'Europe: le respect pour les morts y est poussé jusqu'à l'adoration; comme ailleurs, les tombeaux y sont placés hors des villes, sur des chemins, sur des hauteurs, qui servent le plus ordinairement à limiter les territoires; ces tombeaux ont une forme pareille, et, ce qui est le plus remarquable: ils sont représentés par une pierre brute, circonstance qui les assimile à ceux dont nous avons fait mention; mais rien n'indique positivement qu'ils soient placés sur des frontières, si ce n'est les rapports qui existent entre les monumens chinois et japonais, et ceux des autres peuples. Il n'en est pas de même en Eu-

(1) *Voyage de Thumberg au Japon*, t. III, p. 414.

rope : nous avons la certitude que plusieurs monumens sépulcraux, ainsi que les monumens religieux qui les avoisinent, sont précisément situés sur des limites de territoire ou de région.

C'est sur les frontières de l'Écosse et de l'Angleterre que se voyent encore plusieurs monumens religieux et sépulcraux qui appartiennent à des temps fort reculés. Tel est, par exemple, le cimetière de *Penrith*, où se trouve la *Fosse du Géant*, espèce d'enceinte carrée, formée de pierres brutes, dont deux piliers, qui ont onze à douze pieds de hauteur, offrent des restes d'une ancienne ciselure. Tel est encore, sur la même frontière, et sur la cime d'une montagne qui domine le village de *Trelkeld*, un monument druidique, composé de trente-sept pierres rangées circulairement, et formant une enceinte de quatre-vingt-quatre pieds de diamètre, dont l'intérieur offre un amas de pierres de figure oblongue. Ce monument paraît renfermer une sépulture.

J'ai employé un chapitre entier à prouver que les monumens grossiers, formés de pierres brutes de diverses formes, étaient placés sur des frontières; je ne rappelle ce que j'ai dit dans ce chapitre que pour faire observer que la plupart de ces monumens consacrés au culte, à la politique, l'étaient aussi aux sépultures, et que

les uns et les autres avaient des formes pareilles. Si l'histoire atteste que ces pierres, de formes différentes, avaient la religion et la politique pour objet, l'histoire nous prouve, en même temps, et les découvertes faites par des fouilles le confirment, que plusieurs de ces mêmes monumens étaient des tombeaux. Je dois en conclure que ces tombeaux étaient situés sur des frontières.

En France, nous avons de cette vérité une preuve sans réplique.

Montfaucon parle de tombeaux trouvés à Cocherel, en Normandie. Les objets qu'on y découvrit annoncent qu'ils existaient depuis les temps les plus reculés, et qu'alors le peuple de ce pays ne différait point des sauvages (1). Ces tombeaux étaient sur une frontière. Cocherel est situé sur la rive droite de l'Eure. Cette rivière formait limites. Ce qui le prouve, c'est que, sur la même rivière, à peu de distance de Cocherel, est un lieu appelé *Fains*, en latin *Fines*, qui, comme on le sait, désigne toujours une frontière.

Civaux et ses six à sept mille tombeaux

(1) *Antiquités expliquées*, t. V, p. 194. On trouva dans ces tombeaux des haches de pierre, et de ces os pointus que les sauvages emploient pour armer leurs flèches. Voyez aussi l'*Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*, preuves, p. 172.

étaient placés sur la frontière du Poitou. Une colonne militaire, récemment découverte, m'en donne la preuve : elle a été trouvée près de Chauvigny, bourg à peu de distance de Civaux, et situé, comme ce lieu, sur le bord de la Vienne, qui était la limite orientale du Poitou. L'inscription de cette colonne porte que de Poitiers aux *frontières* la distance est de onze milles ; et onze milles romains font, en effet, la distance de cette ville à Chauvigny, ou aux bords de la Vienne. Ainsi, la découverte de cette colonne, près des bords de cette rivière, et la distance qui est exprimée dans son inscription, s'accordent à prouver que la Vienne était l'ancienne limite du Poitou, et que les tombeaux nombreux qui existent à Civaux, à Chauvigny et à Cenon, étant sur ses bords, se trouvaient placés aussi sur une frontière (1).

(1) *Mémoires sur les antiquités du Poitou*, par L. M. Siauve, an 12. L'impression de mon ouvrage étant trop avancée lorsque j'ai eu connaissance de celui-ci, je renvoie aux additions placées à la fin de ce volume, quelques notions utiles à mon système, que me fournit le travail de M. Siauve. La sagacité, l'érudition de cet auteur m'enhardissent à lui faire ici une observation qui intéresse mon sujet. L'inscription dont je viens de parler, et qu'il a découverte, porte : FIN. XI, qu'il interprète *limono fines undecim*. Je suis jusque-là de son avis ;

On a découvert, depuis un temps immémorial, dans un village de l'Auxois, en Bourgogne, appelé *Quarés-les-Tombes* (*Parochia de Quadratis*), plus de deux mille tombeaux, composés chacun d'une pierre de cinq à six pieds de long. Ces tombeaux n'ont aucune marque de christianisme, et paraissent très-anciens. Le lieu où ils se trouvent est précisément situé sur la frontière de la contrée appelée le *Morvan* (1).

Parce que la plupart de ces tombeaux ont été

mais je ne puis l'être, lorsqu'il ajoute : *leugas seu undecim milliarium.* « De Poitiers aux confins, onzième » milliaire ou onze lieues gauloises. »

Les milles romains seraient donc égaux aux lieues gauloises. Chauvigni serait donc à onze lieues de Poitiers, à la frontière; ou bien la colonne milliaire aurait été transportée de fort loin : ce qui n'est pas présumable.

Danville (*Notice de l'ancienne Gaule*, préface, pag. 11, 12 et 13) nous apprend que le mille romain est de 756 toises, et la lieue gauloise de 1,134 : ce qui met beaucoup de différence entre ces mesures. Or, si l'on multiplie 756 par 11, nombre porté dans l'inscription, on aura à peu près quatre lieues, qui est la distance reconnue de Poitiers à Chauvigny ; l'inscription sera d'accord avec les localités ; et on ne pourra plus douter que Chauvigny et la rivière de Vienne, sur les bords de laquelle ce bourg est bâti, ne soient la frontière.

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. III, p. 253.

trouvés vides, quelques savans ont pensé que là était une grande fabrique de monumens sépulcraux; comme s'il y eût jamais des fabriques de cette espèce aussi considérables. Ils sont vides en France, par la même raison que le sont la plupart des sépultures de l'Égypte, de la Tartarie et d'autres pays. Ils sont vides, parce qu'ils ont été violés, fouillés par les barbares du Nord, dans l'espoir d'y trouver des richesses qu'on était en usage d'y renfermer avec les morts; et il est probable que cet espoir était un des principaux motifs de leurs fréquentes irruptions dans les Gaules.

Enfin, dans la Normandie, vers la fin du douzième siècle, on trouve un témoignage irrécusable de l'existence des cimetières sur les frontières, dans le concile tenu en 1080, à *Lillebonne*, par ordre de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie et roi d'Angleterre, on lit, article 12 : *in cimeteriis quœquœ in marchis sunt;* dans les cimetières situés sur les marches ou frontières, etc. (1).

Dans l'antiquité, les héros furent confondus avec les dieux, et leurs tombeaux avec les objets du culte. Toujours les lieux destinés aux

(1) *Recueil des Hist. de France*, t. XII, pag. 600, la note (*a*).

ensevelissemens des morts furent des lieux saints, des terrains sacrés, aussi vénérés que les temples auxquels ils étaient réunis : coutume qui s'observe encore parmi nous. Temple et tombeau étaient synonymes chez les Grecs, et s'exprimaient par le même mot. C'est de ce respect religieux pour les morts qu'est dérivé le culte des manes.

Je terminerai cet article, déjà trop long, par quelques exemples qui prouveront que les monumens du culte étaient à la fois réunis aux monumens sépulcraux ; que les uns et les autres étaient placés sur des frontières, et que la plupart étaient dédiés à Mercure.

Dans la dernière histoire d'Alsace, on trouve la description du mont *Donon*. Sur la cime de cette montagne est une plate-forme d'environ une demi-lieue de longueur. On y voit d'abord les ruines d'un temple carré long, composé de très-grosses pierres : une inscription a prouvé qu'il était dédié à *Mercure*. Plus loin est une colonne haute de vingt-neuf pieds, composée de trois gros tronçons posés les uns sur les autres ; puis les restes d'un second temple semblable au premier ; enfin ceux d'un troisième. Au sommet de la montagne est une pierre ovale de quinze pieds de hauteur, qui pouvait bien être un objet d'adoration ; et ce qui le ferait croire c'est

que, lorsque les Romains eurent porté leurs arts dans les Gaules, ils élevèrent sur cette roche un temple aussi consacré à *Mercure*, dont on voit encore les pierres; et c'est autour de ce rocher qu'étaient plusieurs simulacres de *Mercure*. Il existait encore, au commencement du dix-huitième siècle, quatorze statues de ce dieu, qui, depuis, ont été mutilées et renversées.

Au milieu de tous ces monumens et de plusieurs autres consacrés à *Mercure*, se voit un grand nombre de sépultures. « On a aussi trouvé » dans cette plaine, ajoute la même histoire, et » sur-tout sous le pied de la colonne, plu» sieurs urnes : ce qui semble confirmer l'opi» nion de ceux qui disent que le mont Donon » était le *Panthéon* des pays circonvoisins, et » le lieu de la sépulture des grands (1). »

Cette montagne, où se trouvaient réunis tant de monumens religieux et sépulcraux, était et fut long-temps une montagne frontière de l'Alsace : elle séparait cette province de la principauté de Salm.

La même histoire fait mention du comté de Dabo, auquel confine le mont Donon, et qui se trouve placé entre l'Alsace et la Lorraine.

(1) *Histoire d'Alsace*, par l'abbé Grandidier, t. I, liv. 2, p. 95 et suiv.

« Les sommets et les vallées de ce pays fron-
» tière offraient et offrent, dit l'auteur, des
» statues mutilées de *Mercure* et des restes de
» petits temples qui lui étaient consacrés. Au
» haut d'un mont très-escarpé et très-sauvage,
» que les habitans nomment le *petit Man*....,
» était autrefois la statue de *Sylvain*, qui pa-
» raissait y tenir lieu du dieu *Terme*. A trois
» quarts de lieue de Dabo on voyait un amas
» de sépultures anciennes, rempli de sarco-
» phages et de pierres funéraires (1). »

Enfin, tout le long de la frontière qui sépare l'Alsace de la Lorraine, on ne trouve que des restes de temples, de pierres votives consacrées à *Mercure*, et une infinité de tombeaux. On voit que les Romains, en introduisant dans les Gaules leurs arts, les formes de leur culte, leurs temples, leurs idoles, leurs tombeaux, ne firent point oublier aux Gaulois l'usage antique d'élever ces divers monumens sur des frontières. Le lieu consacré par l'habitude et la religion continua à remplir le même objet; et les monumens du culte des Celtes, les pierres brutes et sépulcrales ou religieuses, n'éprouvèrent que le changement apporté par les mœurs des Romains. La pierre grossière, convertie en idole,

(1) *Histoire d'Alsace*, liv. 2, p. 101 et suiv.

en sarcophage, se rapporta toujours à la même divinité, à *Mercure*, et resta placée sur des frontières.

Un autre exemple constate que sur les frontières se trouvaient réunis, non-seulement les monumens du culte et des sépultures, mais aussi les institutions juridiques et commerciales.

La ci-devant province de la *Marche*, dont le nom désigne son antique destination, et qui formait une large frontière entre les provinces du Berri, du Limosin et de l'Auvergne, abonde en monumens celtiques de toute espèce. L'abbé *Lebeuf* avait déjà parlé de plusieurs monticules factices ou amoncellemens appelés *Motte*, anciens tombeaux qui se trouvent élevés sur le terrain de cette frontière antique; de ceux que l'on voit encore près du lieu appelé la *Tour d'Austrile*, près de *Droulles*, à trois lieues de Gueret, et près du château de *Dognon* (1). Il en est plusieurs autres qu'il n'a pas connus. M. Barailon, dans son savant Mémoire sur la montagne de *Toul*, vient d'ajouter de nouvelles preuves à celles que j'ai déjà produites sur la

(1) *Traité des anciennes Sépultures. Dissertation historique sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, etc., par l'abbé Lebeuf, t. I, p. 224.

réunion de plusieurs institutions civiles et religieuses dans un même lieu et sur des frontières.

La montagne de Toul se trouve positivement près les limites du Berri et de l'Auvergne, et sur les bords de la Marche. Des lieux voisins, nommés *Bord, Bornet*, établiraient suffisamment ce fait, quand même la géographie ne le constaterait pas.

Cette montagne présente les ruines d'une vaste forteresse, formée par trois enceintes de murailles bâties de grosses pierres superposées, et qui ne furent liées par aucun ciment ni mortier. Sur la cime est une borne ou pierre dressée, d'environ cinq pieds de hauteur. Non loin de cette borne est une énorme pierre posée en équilibre sur une autre qui lui sert de base. Ce monument grossier est de l'espèce de ceux qui sont connus sous le nom de *pierres branlantes*, dont j'ai déjà parlé.

Au pied de la montagne sont des pierres d'une grosseur considérable, auxquelles la main de l'art a donné quelque façon. On les nomme les pierres d'*Ep-nell* ou d'*Epinelle*, sans doute à cause des épines qui abondaient dans ce terrain inculte. La plus volumineuse a quatorze mètres de longueur, cinq de haut et quatre de large. Un autre monument rappelle

ceux qu'on nomme en France *pierre levée.* La pierre supérieure se rapproche de la forme pyramidale; elle est supportée par deux autres, de manière que l'on peut facilement passer par dessous.

Le mont *Bar-Lot* (1), éloigné d'une demi-heure de chemin de la montagne de *Toul*, offre encore plusieurs monumens religieux et sépulcraux, dont les pierres portent le nom de *Jo-Mathr* (2). Quelques-unes de ces pierres, disposées en enceinte à peu près circulaire, ont fait juger à M. Barailon qu'elles formaient un sanctuaire. Leur nature et leur couleur lui ont démontré qu'elles n'appartenaient point au sol où elles se trouvent, mais qu'elles ont été péniblement transportées d'un autre canton sur cette montagne.

D'après différentes notions recueillies sur les lieux et dans l'histoire, le même auteur voit, dans la montagne de Toul, un terrain consacré aux sacrifices, à un culte particulier, et

(1) *Bar-lot* peut se traduire par ces mots, *lieu de frontières. Bar* a la même valeur que *bord* en islandais; il signifie *frontières*, et *lot* exprime le mot *lieu.*

(2) *Jo-mathr* paraît être le même que *jo-machr*, qui signifierait le *dieu Mercure*; car *io* ou *jo*, comme je l'ai déjà dit, est, chez un grand nombre de nations, le nom générique de *Dieu.*

même un lieu destiné aux jugemens que les Druides rendaient sur les frontières, et où ils célébraient aussi les cérémonies religieuses.

Il aurait pu ajouter que ce lieu était destiné au commerce, puisque lui-même en donne une preuve certaine, en disant qu'une mesure de blé en usage dans le pays porte encore le nom de *mesure touloise*.

Il aurait pu ajouter que ce lieu était notamment consacré aux sépultures, comme il le dit lui-même dans une autre partie de son Mémoire.

Dans une enceinte qui se trouve parmi celles de la forteresse, enceinte qui, quoique fort rétrécie, est encore trop grande par rapport à la population actuelle du village de Toul, il a remarqué quatre rangées de nombreux tombeaux, parmi lesquels il en est de très-anciens, d'autres qui datent du temps des Romains, comme le prouvent les inscriptions *Diis manibus, Diis superis;* d'autres enfin qui semblent appartenir aux premières époques du christianisme, comme l'indiquent les croix et la figure de l'*Ascia*.

Toujours sur la même frontière, au nord de Toul, et à une demi-heure de chemin des pierres de *Jo-Mathr*, sur le terrain de *Gou-By*, et sur les bords escarpés de la petite Creuse, se voyent les ruines de deux tourelles,

éloignées l'une de l'autre de trente-deux mètres : au pied de chacune existe un fossé taillé dans le roc vif, et au dessous d'elles une grotte appelée la *Maison-des-Fées* (1).

A une forte lieue de la montagne de *Toul*, dans la paroisse de *Bord-Saint-Georges*, et au bas d'une éminence appelée la *Roche-de-Beaune* (2), on a découvert les ruines d'un vaste édifice divisé en petits compartimens ou cases, destinés à recevoir des tombeaux. On y a trouvé plusieurs ossemens humains, et deux squelettes bien conservés. Cet édifice, consacré aux sépultures, rappelle les *hypogées* des Grecs, et les *catacombes* des Romains. Le vestibule présentait un autel. Dans un trou circulaire qui paraissait au milieu de la pierre qui servait de table, on remarqua, au moment de la découverte, des charbons, des cendres, des débris d'ossemens noircis et à demi-brûlés, un

(1) *Mémoire sur les Ruines et les Monumens d'une ancienne ville appelée aujourd'hui* Toul, par le citoyen Barailon, membre associé de l'Institut. *Mém. de l'Institut national*, partie de Littérature et Beaux-Arts, t. V, pag. 229.

(2) *Beaune* signifie *frontière*. Glaber Raoul, dans son *Histoire*, lib. II, cap. X, dit : *Multi enim ibi limites, quos alii* BORNUS *nominant suorum recognovere agrorum.*

fragment d'*humerus*, et divers instrumens de fer.

A vingt toises de ce monument est un puits dont les paremens sont en pierres de taille très-unies, et dont la forme présente un cône renversé. Près de là est un pont antique de trois arcades qui devait conduire au monument sépulcral. Un autre puits, dans la même forme que le premier, mais qui est comblé, porte le nom de *Puits-des-Fades* ou de *Fées*. Sept bassins pavés sont appelés les *Creux-des-Fades*.

Sur la cime de la *Roche-de-Beaune* on voit plusieurs masses de rocher ou monumens celtiques. On y remarque deux apparences d'empreintes de pieds humains : l'une est attribuée au pied de *Saint-Martial*, et l'autre à celui de la *Reine des Fées* (1).

Par-tout, sur cette frontière, on voit les monumens religieux confondus avec les monumens sépulcraux, tout comme sur les montagnes limitantes des Vosges on retrouve le *Panthéon* des pays circonvoisins. La Tartarie, la Chine, l'Inde, la Grèce, l'Égypte, etc., ont également réuni sur des frontières les morts et les dieux. Le *limen*, nom latin de frontières,

(1) *Description des principaux lieux de France*, t. V, p. 66.

est quelquefois pris pour lieu consacré aux sépultures. Isidore dit *limina portarum, loca mortuorum* (1).

D'après ce grand nombre d'exemples de tombeaux placés sur des frontières, on voit pourquoi Mercure, présidant sur celles-ci, devait avoir autorité sur ceux-là, et pourquoi la fable, qui le fait dieu et protecteur des frontières, lui donne en même temps l'attribution de protéger les âmes des morts, et de les conduire aux enfers.

*Mercure était le dieu du commerce et des marchands.* Cette attribution lui vient de ce que les foires et les marchés se tenaient sur les frontières. Cette vérité, facile à établir, a été sentie par le savant Court de Gebelin. « Sur » les frontières de deux ou plusieurs peuples, » on choisissait, dit-il, le lieu le plus favora- » ble pour le commerce : il devenait comme la » capitale, le point d'union, le centre de tous » ces peuples. Là était toujours un temple con- » sacré à la divinité tutélaire du lieu ; là, dans » le temps marqué, chaque année, et ce qui » tombait toujours au temps de la fête du dieu, » se rassemblaient tous ces peuples pour le » commerce : c'était tout à la fois un temps

(1) *Glossarium Isidori*, au mot *Limina*.

» de foire, de pélerinage, de fêtes et de » danses, etc. (1). »

Tite-Live, en parlant de la guerre des Romains contre les Galates, dit que le consul Manlius, après avoir traversé leur pays, arriva sur les frontières communes à plusieurs grandes nations qui, suivant l'usage, s'y étaient rendues pour leur commerce; qu'il y trouva une grande quantité de marchandises dont il s'empara (2).

Le marché des Céramiens est la dernière ville de la Mysie: elle était placée précisément sur les frontières de la Mysie et de la Phrygie.

C'est sur la frontière de la Thessalie et de la Locride, aux Thermopyles, que, pendant l'assemblée célèbre des *Amphictyons*, se tenaient, deux fois l'an, des foires et des marchés qui y attiraient un grand concours de marchands et d'autres personnes (3).

(1) Court de Gebelin, *Allégories Orientales, Histoire de Saturne, Monde primitif*, pag. 73.

(2) *Multarum magnarumque præterea gentium fines contingit, quarum commercium in eum maximè locum mutui usus contraxere, etc.* (Tit.-Liv., lib. XXXVIII, cap. 18).

(3) *Mémoire de de Valois, sur l'Assemblée des Amphictyons. Mémoire de l'Académie des Inscrip.*, t. III, p. 191 et suiv.

*Festus* nous apprend que le nom de Mercure dérive du mot *marchandise, à mercibus est dictus.* Cet auteur latin, dans cette définition, s'est approché de la vérité, mais ne l'a pas atteinte. *Mercure* et *Merces* ne dérivent pas l'un de l'autre : ils sont les fils du même père ; ils doivent tous deux leur origine aux mots *mark, merc* ou *marche*, qui signifient frontière ; d'où sont venus les mots *merces, mercatura* ou *mercura* (1), *mercor, mercator*, etc. ; et les mots français *marché, marchand, marchandise, commerce, mercerie*, poids de *marc ;* ainsi que des mots *margein, bargene, marché*, est venu le vieux mot français *barguinier ;* tout comme du mot *forum*, qui, dans sa signification primitive, exprimait une frontière, est dérivé le mot *foire.*

Ces explications simples prouvent l'analogie qui existe entre les mots *mercure, marché, foire* et *frontière* : noms qu'on a donnés aux échanges qui s'opéraient sur les frontières, au local où ils se faisaient, et au dieu qui y présidait.

On sent pourquoi les échanges s'opéraient sur des frontières de préférence à d'autres lieux. La méfiance naturelle qui devait exister

(1) *Glossaire de Ducange*, au mot *Mercura.*

entre des peuplades barbares, voisines et souvent ennemies, leur faisait une nécessité de choisir, pour la liberté du commerce, la sûreté des commerçans et des marchandises, un lieu indépendant, situé hors des territoires. Les frontières étaient l'unique terrain où ces peuplades pouvaient sans crainte opérer leurs échanges; et la sainteté du lieu en imposait d'ailleurs aux gens de mauvaise foi.

On voit encore dans plusieurs pays de l'Europe les lieux consacrés au culte avoisiner ceux qui le sont au commerce, et les fêtes religieuses coïncider avec les foires. Il est probable que la plupart de nos foires champêtres se tiennent sur des lieux qui étaient ou qui sont encore des frontières. J'en pourrais citer plusieurs exemples. Je me bornerai aux suivans, qui conservent tous les caractères de l'antiquité, et confirment entièrement mon opinion.

Novogorod, avant la découverte du passage de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, était le marché le plus fréquenté de l'Europe et de l'Asie; et cette ville gît sur la frontière de Moscovie.

C'est près de Semipalati, sur la frontière formée par le cours de l'Irtisch, et au delà de ce fleuve, qu'est établi un marché, où se fait un commerce d'échange entre les marchands

russes et tatars, et autres marchands asiatiques, qui y viennent en caravane (1).

Près de la forteresse d'Oustkaménogorsk, la dernière et la plus méridionale place de la limite, vers la lande chinoise Soongarienne, au delà de l'Irtisch, est un marché où se fait aussi le commerce d'échange avec les caravanes asiatiques et les Kirguis (2).

C'est précisément sur les limites de la Mongolie et de la Chine, sur la rivière de l'Argoun, qui forme la ligne de démarcation, et près du poste de Zouroukhaitou, bâti sur ses bords, que se fait un commerce d'échange entre les Russes et les Merguensis (3).

C'est sur les frontières de la Sibérie que les Russes et les Chinois échangent leurs marchandises : c'est là le lieu destiné à leurs opérations commerciales. Pour les faciliter, l'une et l'autre nation a, depuis quelques années, bâti deux places de commerce : celle des Chinois est nommée *Maimatschin*, et celle des Russes *Kiatchta*; elles sont situées près du désert des Mongols. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces frontières sont marquées, du côté des Russes comme

(1) *Voyage de Pallas*, t. IV, p. 218.
(2) *Idem*, t. IV, p. 290.
(3) *Idem*, t. IV, p. 376.

du côté des Chinois, par des amas de pierres de forme pyramidale, et qui ressemblent parfaitement à ces monumens appelés par les anciens *Monceaux de Mercure* (1).

*Mercure présidait aux négociations amoureuses.* Lui-même avait eu plusieurs aventures de ce genre; il remplissait ordinairement le rôle d'entremetteur, et servait aux exploits galans des divinités du ciel. Il était le patron de ceux ou de celles qui se livrent à ce commerce, dont le nom, qui est en français une injure grossière, rappelle celui de ce dieu.

Il est tout simple que sur les frontières, point central où affluaient les peuples voisins, attirés par leur religion, par les fêtes et par le commerce, devaient se rendre les femmes livrées à la prostitution. C'est toujours là où se trouve un grand concours de monde que règnent plus facilement la licence et le désordre. Ce qui se passe aujourd'hui dans les fêtes et les foires est l'image de ce qui s'y passait autrefois. C'était dans les carrefours et les chemins que se tenaient le plus ordinairement les femmes livrées à la prostitution, pour y exercer

(1) *Nouvelles Découvertes des Russes. Histoire de la Conquête de la Sibérie*, par William Coxe, partie 2, chap. 3, p. 278.

leur honteux commerce, et les chemins communs ou grands chemins étaient pratiqués sur les frontières, comme je le prouverai bientôt.

Nous avons une preuve très-ancienne de cette prostitution sur les chemins et les frontières. On lit dans la Genèse que Thamar, veuve d'Onan, apprenant que Judas, son beau-père, se rendait à Thamnas, vint se placer dans un carrefour où il devait passer. Judas, rencontrant cette femme, couverte d'un voile, ne la reconnut point, la prit pour une prostituée, marchanda ses faveurs, et les obtint (1).

Si l'on recherche la position de Thamnas, on voit que ce lieu est placé près de la frontière de la tribu de Dan. Or, pour passer de la tribu de Juda à celle de Dan, il fallait longer la frontière, et au moins la traverser. Il y a donc des probabilités que le carrefour où se plaça Thamar, pour attendre son beau-père, se trouvait sur cette frontière.

Sur les frontières de la Thessalie, de la Phocide et de la Locride, était un lieu célèbre dans l'histoire de la Grèce antique, appelé *Thermopyles*. Là, dans une plaine près du fleuve Asopus, on voyait un terrain consacré au culte, et un temple de Cérès; là, se tenaient,

(1) *Genèse*, chap. 38.

deux fois par an, les assemblées générales de tous les peuples de la Grèce, appelées *Assemblées des Amphictyons*; là aussi, étaient établis, pendant ces assembles solennelles, des foires et des marchés qui attiraient un grand concours de Grecs et d'étrangers. Sur cette frontière, près du temple de Cérès, et pendant la tenue de ces assemblées politiques et de ces foires, se rendaient, suivant Dion Chrysostôme, des hommes infâmes, de ces courtiers de débauches, qui y conduisaient par troupes de malheureuses victimes destinées à assouvir la brutalité des jeunes gens (1).

Voici les institutions du culte, de la politique, du commerce, et la prostitution réunies au même lieu, sur une frontière.

Il est certain que les femmes publiques se tenaient ordinairement dans les carrefours, sur les chemins; et de là leur ont été appliqués les noms de *femmes de chemins, femmes de champs*, que leur donnent plusieurs pièces historiques de l'Histoire de France (2). Sur les

(1) Dion Chrysostôme, *Harangue* 77e; et *Mémoire* de M. de Valois sur les Assemblées des Amphictyons. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. III, p. 191 et suiv.

(2) *Voyez* le *Glossaire* de Carpentier, aux mots *cheminus* 2, et *clausuræ*.

frontières, au milieu des étrangers qui y affluaient, elles pouvaient librement, à l'abri des lois et des regards des habitans de leur pays, se livrer à leur débauche vénale.

*Mercure était le dieu des voyageurs et présidait aux chemins ;* c'est pourquoi il fut nommé par les Grecs *Enodius*, et par les Latins *Vialis*.

Dans l'état primitif des sociétés, chaque peuplade laissait entre son territoire et celui des peuplades voisines, comme je l'ai dit plusieurs fois, une certaine étendue de terrain, qui formait la frontière. On sent bien que cette étendue, sans culture et sans maître, pouvait être, avec une entière liberté, traversée par les voyageurs : ce qu'ils n'auraient pu faire s'ils se fussent frayé un chemin à travers les champs cultivés. Ainsi les routes publiques devaient être anciennement pratiquées sur le terrain inculte des frontières. D'ailleurs, des institutions nombreuses, des monumens du culte et de sépulture, des fêtes, et sur-tout le commerce, y attirant une affluence continuelle, c'est là que devaient nécessairement être les chemins; c'était le but où tendaient tous les voyageurs qui, trouvant de loin en loin, sur ces frontières, des bornes ou des pierres consacrées à *Mercure*, se mettaient sous la sauvegarde de ce dieu.

C'est pourquoi le mot *fortum*, ancien nom des frontières, a des dérivés et des composés qui se rapportent aux voyageurs et aux chemins. Tels sont le mot *forain*, qui signifie étranger, voyageur; le mot *carrefour*, qui indique l'endroit où plusieurs chemins aboutissent. C'était en effet sur les carrefours que se trouvaient les monumens de Mercure. C'était sur les carrefours que les anciens plaçaient leurs tombeaux, comme le dit Varron (1). C'était aussi sur les carrefours que les anciens dressaient des monumens sacrés (2); qu'ils célébraient les fêtes *compitales* en l'honneur des *Lares* ou des Pénates : dieux conservateurs du territoire, nommés à cet égard *Lares viales*, *Lares compitales*; Lares des chemins, Lares des carrefours; *Lares rurales*, Lares des champs. Lorsqu'on eut bâti des villes, on les y transporta pour veiller à leur conservation : on les nomma alors *Lares urbani*, Lares des villes.

Je suis convaincu que ces dieux *Lares* n'étaient, dans le principe, chez les Latins, que les pierres monumentales adorées sur les frontières. Ce qui me le fait croire, c'est qu'outre

(1) Varron, *de Linguâ Latinâ*, lib. 5.

(2) *Ubi ædiculæ consecrantur patentes*, dit un interprète de Perse.

leur position dans les carrefours ils avaient une grande affinité avec *Mercure,* dont la fable dit qu'ils étaient fils. Plusieurs mythologues racontent même que ce dieu était un des premiers parmi les *Lares*. Ce qui me le fait croire, c'est que *lar*, en plusieurs anciens dialectes, signifie *marge*, ce qui excède ; *bord*, *frontière*, rivage ; que, dans le moyen âge, on employait encore les mots *larricium*, *larris*, pour exprimer un terrain inculte, une frontière (1); et qu'*ara*, autel, qui a servi à composer ce mot, ne signifiait anciennement qu'une pierre brute, un rocher. Les Italiens, dit Virgile, nommaient *aras* des rochers placés au milieu des eaux (2).

Du mot *ara*, autel en pierre brute, on a fait *area,* qui a signifié lieu destiné aux sépultures.

Du mot *marche*, autre dénomination de frontière, sont dérivés les mots *marcheur*, *marcher*, qui signifient *voyageur*, *voyager*, ou, comme on le disait en vieux français, *aller par les marches*. Ainsi, d'après ces dérivés, *chemin* était synonyme de frontière; et c'est une chose fort commune de voir les vieux chemins servir de limites aux territoires. On sait

(1) Voyez *Glossaire* de Ducange, au mot *Larricium*.

(2) *Saxa vocant Itali mediisque in fluctibus aras.*
ENEID., *lib.* 1, *v.* 108.

que les féodistes les mettaient souvent au rang des *confins immuables*.

Varron parle des chemins qui se trouvaient sur les limites des territoires : il nous apprend qu'ils étaient fort battus. Il croit que c'est à cuuse de cette circonstance que ces chemins furent nommés *Termini*. Scaliger, qui commente ce passage, combat cette opinion; et ce qu'il dit prouve qu'il existait des chemins sur les frontières. Il cite même une loi des Douze-Tables, qui fixe à cinq pieds la largeur que doivent avoir les chemins qui se trouvent entre les limites de deux héritages (1).

Si *marche* signifie frontière et l'action de celui qui parcourt le chemin ; si *terminus* sinifie *frontière* et *chemin*, *limes* exprime aussi *frontière* et *chemin*. Trois noms, ayant chacun cette double signification, s'accordent à prouver l'identité de deux choses, de chemin et de frontière.

*Mercure était le dieu des voleurs.* Pour prouver l'excellence de son adresse dans l'art de la filouterie, les Grecs imaginèrent de dire que, le même jour de sa naissance, il vola le sceptre de Jupiter, le marteau de Vulcain, le trident

(1) Varron, *de Linguâ Latinâ*, lib. 4, p. 9. Scaligeri, *Conjectanea*, p. 13.

de Neptune, l'épée de Mars, les flèches et les bœufs d'Apollon, et la ceinture de Vénus. Il était convenable de supposer à un voleur dieu des exploits merveilleux et bien supérieurs à ceux des voleurs hommes.

Pour expliquer cette partie de la Fable de Mercure, il suffit de rappeler les diverses institutions établies sur les frontières, et le grand nombre d'individus qu'elles devaient y attirer; il suffit de dire que là régnaient une confusion, un désordre favorable aux voleurs; que là étaient les grandes routes, les voyageurs et les marchandises; que là se trouvait leur proie; et que c'était là qu'ils devaient accourir de toute part pour s'en emparer.

Une autre circonstance favorisait le séjour des voleurs sur les frontières : elles étaient consacrées par le culte; et l'on sait que, dans les religions anciennes, ainsi que dans quelques religions modernes, les lieux sacrés offraient aux criminels poursuivis un asile inviolable. Le dieu les mettait à l'abri des lois, et autorisait leur délit en assurant son impunité. On voit maintenant quels furent les élémens simples de la fable de Mercure, qui donne à ce dieu le titre de patron et de protecteur des voleurs.

*Mercure était l'inventeur des lettres : il forma*

*les langues, donna de la régularité aux dialectes grossiers qui étaient en usage; inventa les premiers principes de l'astronomie.* Enfin, il n'est point de sciences divines et humaines qu'il n'ait découvertes ou enseignées.

Ces brillantes attributions ont une origine aussi simple que celles des autres dont j'ai parlé; et ce sont encore les frontières et les monumens qui y étaient élevés qui vont nous la faire connaître. Les pierres ou colonnes qui servaient de bornes offrirent le premier dépôt des connaissances humaines, et furent pour ainsi dire la bibliothèque la plus antique des nations, parce que c'était sur ces colonnes terminales que l'on gravait toutes les découvertes faites dans les sciences et dans les arts, les lois, les grands évènemens, les principes politiques, moraux et religieux. On voyait les philosophes, les savans, les historiens, les princes, les législateurs venir consulter ces inscriptions, et y puiser les principes de leur doctrine ou des règles de conduite. C'est pourquoi la Fable, considérant Osiris comme un roi, dit que Mercure était son conseiller.

Mercure inventa l'astronomie. D'après un passage de Manethon, cette invention s'explique par l'inscription des découvertes astronomiques gravées sur des colonnes. « *Thoth* (ou

» le Mercure égyptien ) avait, dit-il, trouvé » ou inventé des colonnes sur lesquelles il avait » ordonné que l'on gravât les décrets des as- » tres (1). » Voilà la gravure des découvertes astronomiques sur des colonnes de Thoth ou de Mercure clairement attestée. Un autre passage de Sanchoniaton dit que Thoth tira le portrait des dieux pour en faire les caractères sacrés des lettres (2).

Les dieux ne pouvaient être que les astres, dont le culte fut très-ancien en Égypte. Tirer le portrait de ces dieux astres, c'était représenter, par des signes graphiques et caractéristiques, le soleil, la lune, les planètes, les signes du zodiaque, etc. Ces signes servirent à former des lettres, et devinrent les premiers hiéroglyphes ou caractères sacrés.

— Ces caractères hiéroglyphiques, sous des figures d'animaux, jadis fétiches des Égyptiens, comme le pense le président de Brosses (3), représentèrent les astres, leur cours annuel, et formèrent le plus ancien des calendriers comme la plus ancienne des écritures. Ces figures étaient

(1) Cité par Court de Gebelin, *Allégories Orientales, Histoire de Mercure*, p. 141.

(2) Eusèbe, *Præparat, evangel.*, lib. 1, cap. 9.

(3) *Du Culte des dieux fétiches.*

même les seuls caractères qui existassent, lorsque les Phéniciens rendirent ces découvertes portatives, en inventant des caractères plus simplifiés, tracés sur le papyrus, dont on forma des volumes ; mais avant cette découverte, que les Égyptiens adoptèrent dans la suite, c'était sur les thoths, sur les rochers on pierres monumentales, et dans l'intérieur des cavernes sacrées, des *adytes* ou lieux secrets des temples, qu'ils gravaient leurs découvertes dans les sciences (1).

La découverte des Phéniciens étant admise en Égypte, on y transcrivit sur des volumes les inscriptions dont étaient chargées les pierres monumentales, ou les thoths. Ces volumes ou rouleaux s'élevaient au nombre de plus de trente mille, que l'on conservait religieusement dans les temples. Clément d'Alexandrie parle d'une procession que faisaient, encore de son temps, les prêtres égyptiens, dans laquelle

(1) C'est ce qu'exprime Lucain dans ces vers :

*Phœnices primi, famæ si creditur, ausi*
*Mansuram rudibus vocem signare figuris.*
*Nondum flumineas Memphis contexere biblos*
*Noverat : et saxis tantum, volucresque feræque,*
*Sculptaque servabant magicas animalia linguas.*

PHARSAL., *lib.* 3.

ils portaient fort religieusement quarante-deux de ces volumes attribués à Thoth ou à Mercure. Ces livres, qui étaient copiés sur les inscriptions des pierres appelées *thoth*, contenaient, suivant le même écrivain, des hymnes en l'honneur des dieux; des instructions pour les rois, pour les prêtres; des élémens d'astronomie et de cosmographie; le rituel et le cérémonial. Six de ces livres renfermaient des principes de médecine, des notions sur la construction du corps, sur les maladies, sur les instrumens curatifs et les remèdes (1). Ces ouvrages, présumés de Thoth, portèrent le nom de ce prétendu auteur; mais, suivant le génie allégorique des Orientaux, qui tendait à tout personnifier, les Égyptiens imaginèrent deux divinités *Thoth*. Celle qui consistait dans les colonnes de pierre, chargées d'hiéroglyphes ou de caractères sacrés, constituait l'ancien Thoth, ou Thoth le père : il existait, dit-on, avant le déluge. Le Thoth qui consistait dans les livres où avaient été portées les inscriptions des colonnes était Thoth le fils : c'est le sens du passage de Manethon, cité par Eusèbe (2).

On voit, par le dénombrement des différentes

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromat*, liv. 6.

(2) *Præparat*, *evangel.*, lib. 1, cap. 9.

matières des livres sacrés de Thoth, qu'ils contenaient des principes sur toutes les sciences et les arts alors en vigueur; et l'on ne doit pas être surpris de ce que dit la Fable, qui nous représente *Thoth*, père ou fils, *Hermès* ou *Mercure*, comme l'inventeur des lettres, des sciences et des arts. Aussi ces thoths pierres ou ces thoths livres étaient-ils consultés par les savans et les philosophes, même par ceux de la Grèce. « Si vous me proposez quelques questions douteuses, dit Jamblique, nous les résoudrons devant les colonnes d'*Hermès*, lesquelles *Platon*, et avant lui *Pythagore*, consultaient, et où ils puisèrent les élémens de leur doctrine (1). »

Ces inscriptions étaient également gravées sur les thoths et dans les temples. Gallien dit que toutes les découvertes dans les arts qui avaient obtenu l'approbation des savans étaient inscrites, sans nom d'auteur, sur les colonnes et dans les *adytes*, ou lieux secrets consacrés au culte: de là vient que l'on a attribué à Mercure un si grand nombre d'écrits (2).

Les fastes de l'histoire étaient également

(1) Jamblichus, *de Mysteriis*, cap. 2.

(2) Galenus, *contrà Julianum*, lib. 1, cap. 1. *Notæ in Jamblichum*, p. 182.

consignés sur les colonnes terminales. Lucien, dans son Traité sur les hommes qui ont vécu long-temps, discutant sur l'âge de Cyrus l'ancien, roi des Perses, et voulant prouver que ce prince vécut jusqu'à l'âge de cent ans, et mourut de chagrin en apprenant que son fils Cambyse avait fait périr le plus grand nombre de ceux qui avaient eu part à son amitié, Lucien, dis-je, pour offrir la preuve de ces faits, invoque le témoignage des bornes et des colonnes limitantes, *qui se trouvaient*, dit-il, *sur les frontières* qui séparent l'Empire des Perses de celui des Macédoniens (1).

Dion Chrysostôme rapporte qu'un prêtre égyptien disait que, dans l'ancien temps, l'histoire d'Égypte avait été gravée sur les colonnes et sur les murailles des temples; que plusieurs faits inscrits sur ces colonnes paraissaient incroyables, parce que l'ignorance et l'inertie

(1) *OEuvres de Lucien*,, t. IV, p. 349. Son dernier traducteur semble ignorer l'usage général de ces colonnes limitantes et inscrites. Voici la note qu'il ajoute à ce passage : « Ces bornes étaient vraisemblablement des co-» lonnes qui servaient à marquer les limites, et sur les-» quelles on avait gravé le récit abrégé des différens » évènemens. Je n'ai rien trouvé de précis sur ces » bornes. »

des hommes en avaient laissé altérer les caractères (1).

Des Phéniciens, mis en fuite par les Israélites, qui s'emparèrent les armes à la main de leur terre natale, vinrent se réfugier et s'établir en Afrique, et y élevèrent deux colonnes, sur lesquelles ils inscrivirent cet évènement historique. Elles existaient encore du temps de Procope, qui en rapporte l'inscription, dont voici le sens : *Nous sommes ceux qui avons fui devant le brigand Josué, fils de Nun* (2).

On gravait aussi les lois sur ces colonnes en pierre. Un passage du Deutéronome, déjà cité, prouve que les Israélites, sans doute à l'imitation des Égyptiens, écrivaient leurs lois sur des pierres brutes, qu'ils appelaient *autels*. Ce même passage nous instruit du procédé employé pour exécuter ces inscriptions. On enduisait la pierre de mastic ou de chaux, et on écrivait sur cet enduit (3).

L'abbé Anselme, à propos des monumens

(1) Egidii Menagii, *Observationes in Diogenis Laertii*, lib. 1, sect. 90, p. 52.

(2) Procope, *Hist. vandal.*, lib. 2. Quinzième Mémoire sur les Phéniciens, par l'abbé Mignot (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXXVIII, p. 116. *Mém.*).

(3) Voyez ci-dessus, chap. 13, p. 217.

qui ont servi aux premiers historiens, n'oublie point de parler des colonnes limitantes sur lesquelles les anciens inscrivaient tout ce qui pouvait contribuer au progrès des connaissances humaines.

« On écrivait sur ces colonnes, dit-il, les lois » et les coutumes des pays; et l'on ne voit que » Lycurgue qui ne voulut pas se soumettre à » cet usage, pour contraindre les Lacédémo- » niens à les apprendre par cœur. On y écrivait » les traités et les alliances; et, au rapport de » Thucydide, c'était une pratique générale- » ment établie dans les plaines d'Olympe, dans » l'Isthme, dans l'Attique et par-tout ailleurs. » Dans l'île de Crète, on voyait écrits sur des » colonnes les rites qu'observaient les Cory- » bantes pour célébrer les fêtes de Cybèle; et » Diodore de Sicile parle d'une colonne érigée » en l'honneur d'Isis et d'Osiris, avec une ins- » cription en lettres sacrées des Égyptiens. » Ainsi l'histoire ancienne se lisait par-tout en » caractères durables. Les noms de ces restes » antiques se sont conservés; et on les a tou- » jours connus par tradition (1). »

(1) *Seconde Dissertation sur les monumens qui ont servi de mémoires aux premiers historiens*, par l'abbé Anselme. (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. VI, p. 9 et 10).

Suivant Platon, les inscriptions que portaient les *Hermès*, chez les Grecs, contenaient aussi des principes de morale et de philosophie. Il dit qu'en voyageant dans l'Attique, si l'on se donnait la peine de lire toutes les inscriptions en vers élégiaques gravées sur les *hermès* ou les pierres carrées dressées le long des grandes routes, on pourrait faire un cours de morale. Il ajoute que ces inscriptions contenaient les élémens de la philosophie et des préceptes de sagesse.

Proclus, dans son commentaire sur le Timée, dit que, chez les Égyptiens, l'histoire est écrite sur les colonnes, et qu'on y voit gravé tout ce qui peut exciter l'admiration des hommes tant dans les événemens que dans les inventions nouvelles.

Un magicien de Babylone, nommé *Acicaros*, avait gravé sur une semblable colonne des préceptes de la science qu'il professait. Démocrite les traduisit, et les inséra dans ses livres de magie (1).

Les Orientaux ne sont pas les seuls peuples qui aient consigné les évènemens politiques sur des pierres limitantes.

Les Romains étaient dans le même usage ;

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, lib. 1.

mais leurs inscriptions présentaient plus rarement que chez les Grecs des préceptes de philosophie et de morale : elles contenaient des faits historiques, et, le plus souvent, des objets de pure utilité. Les inscriptions de leurs bornes offraient quelquefois la donation d'un fonds, dont la surface y était spécifiée. Une pierre, élevée sur les limites des Génois et des Véituriens, portait une table de bronze, où était inscrite la sentence rendue l'an 637 de Rome, sous le consulat de L. Cœcilius Métellus et de Quintus Mutius Scœvola, qui fixait les limites du territoire de ces deux peuples (1).

Les Celtes, les Anglo-Saxons, les peuples du Nord, lorsqu'ils eurent acquis la connaissance des lettres, adoptèrent aussi l'usage d'inscrire sur des pierres ou des colonnes rustiques les principaux évènemens de leur histoire : Borlase et Olaüs Magnus en rapportent des exemples. Ces inscriptions attestent quelques victoires éclatantes, la mort de quelques braves, mais ne contiennent ni principes de philoso-

(1) La table de bronze qui contenait cette sentence fut déterrée dans le territoire de Gênes, en 1506. (*Second Mémoire sur l'autorité et l'usage des Inscriptions*, par M. Bouchard. *Mém. de l'Institut national*, *Sciences morales et politiques*, t. V, p. 159).

phie et de morale, ni découvertes dans les sciences; parceque, chez des peuples ignorans et guerriers, le courage est la seule science, le succès la seule gloire, la force et la puissance la seule règle de morale.

C'est par ces inscriptions religieuses, scientifiques, morales, politiques, historiques, dont étaient chargées les pierres limitantes, appelées *thoth* ou *hermès*, que s'explique cette partie de la fable de Mercure, qui attribue à cette divinité l'invention des lettres, des sciences et des arts.

Si le génie de la langue allégorique des Orientaux pouvait sans effort animer, diviniser même une pierre brute; si l'imagination des peuples pouvait se prêter à cette métamorphose choquante, à plus forte raison cette langue pouvait annoncer, et cette imagination pouvait porter à croire que les inscriptions gravées sur ces pierres érigées en dieu étaient l'ouvrage de ce même dieu.

Nous venons de voir que les principaux traits de la fable de *Thoth*, d'*Hermès* ou de *Mercure*, que les élémens qui constituent cette divinité, se rapportent parfaitement aux pierres limitantes, aux frontières et aux différentes institutions religieuses ou civiles qu'on y avait établies.

*Mercure* est, en effet, le *dieu des frontières*, parce que les pierres limitantes adorées sous son nom y sont placées. Il présidait aux *négociations politiques*, aux grandes assemblées, aux cérémonies religieuses, aux jeux sacrés, parce que toutes ces institutions se trouvaient réunies sur les frontières. Il était le dieu des foires et des marchés, et par conséquent des marchands, des voyageurs qui s'y rendent, des voleurs et des courtiers de prostitution qui les fréquentent, et des chemins qui y conduisent, parce que les foires et les marchés étaient établis sur les frontières. Il conduisait les âmes des morts aux enfers, parce que les tombeaux étaient sur les frontières. Enfin, il avait inventé les lettres, les arts, les sciences, parce que les pierres placées sur les frontières offraient le plus ancien dépôt des connaissances humaines, et que les inscriptions dont elles étaient chargées contenaient, comme je l'ai prouvé, des principes de tous les arts et de toutes les sciences.

Voilà Mercure tout entier, et sa fable toute entière; voilà son origine découverte sur les frontières: *Frontière* et *borne* sont les mots de l'énigme mythologique la plus difficile à expliquer, et indiquent le seul cadre où, sans effort et sans vide, puissent se caser les fonctions

nombreuses et incohérentes de Mercure. C'est en vain qu'on chercherait à lui appliquer d'autres systèmes interprétatifs ; jamais on ne pourra, avec autant de justesse, faire correspondre vers un seul objet l'ensemble des élémens disparates qui constituent cette divinité.

Quelle que soit l'évidence des preuves que j'ai fournies pour arriver à ce résultat nouveau, je prévois une objection, et je vais y répondre.

« Mercure, pourra-t-on m'objecter, est le » nom d'une planète. N'est-ce pas cette pla-» nète, plutôt que la pierre limitante, qui a » été l'origine de cette divinité ? »

J'oppose à cette objection le principe que j'ai posé au commencement de cet ouvrage ; et je réponds que le fétichisme est d'une institution plus ancienne que l'astronomie ; que le culte des pierres a existé antérieurement au culte des planètes ; que ces pierres adorées avaient un nom avant que les révolutions célestes fussent observées et connues ; et que, par conséquent, les planètes, moins anciennement connues, n'ont pu fournir leurs noms à des pierres, adorées long-temps avant les planètes.

Celle que nous nommons *Mercure*, les Grecs l'appelaient *Hermès*, les Égyptiens *Thoth*. Les

*Hermès* et les *Thoths* étaient incontestablement, depuis la plus haute antiquité, des pierres ou des colonnes limitantes. Doit-on en conclure que c'est cette planète qui a fourni son nom, qui a communiqué sa divinité à ces pierres *Thoths* ou *Hermès* ?

Le nom de *Mercure* a été donné non-seulement à une planète, mais encore à un jour de la semaine, à un des métaux, à un ouvrage périodique, à un homme qui exerce un commerce infâme. Pourrait-on en conclure que c'est le jour de la semaine, l'ouvrage périodique, l'homme au commerce infâme, qui ont donné ce nom à la planète, ou à l'objet adoré sous le même nom ? Ce serait une absurdité, parce que toujours les institutions récentes empruntent leurs dénominations des institutions plus anciennes.

D'ailleurs, comment pourrait-on appliquer la fable de Mercure à la planète de ce nom ? Quels rapports, je le demande, peut-on trouver entre cette planète et les chemins, les morts, les marchands, les voleurs, les prostituées, les négociations et les sciences ?

Je dois ici répéter ce que j'ai déjà exprimé en parlant des fétiches artificiels des planètes.

« Ces planètes, ayant, comme le soleil, un » cours réglé, furent, ainsi que cet astre, con-

» sidérées comme des divinités. Il fallut leur
» donner des noms. Chaque nation de l'Orient,
» à cause de la diversité des langues, exprimait
» le mot générique *dieu* par un nom différent.
» On choisit les noms des fétiches les plus cé-
» lèbres parmi ces nations, et on les appliqua
» aux nouvelles divinités : ainsi ces planètes
» reçurent les dénominations des fétiches déjà
» adorés. De quelle autre qualification eût-on
» pu honorer ces divinités célestes, si ce n'est
» de celle que portaient des divinités exis-
» tant sur la terre, et qui seules étaient ca-
» pables d'inspirer un sentiment religieux (1)? »

Aussi les anciens distinguèrent-ils deux Mercures : l'un était la pierre fétiche qu'ils nommèrent *Mercure terrestre ;* l'autre était la planète qu'ils nommèrent *Mercure céleste.*

Je ne suis pas le premier qui ait manifesté cette opinion : le président de Brosses cite plusieurs faits qui prouvent que les noms des dieux fétiches ont passé aux dieux célestes.
« Une pierre carrée, dit-il, fut nommée *As-*
» *tartée* ou *Vénus-Uranie,* c'est-à-dire, Vénus-
» Céleste. *Aglibel,* ou le dieu rond ( Agli-Baal
» *rotundus dominus*), pierre ronde en forme de
» cône, était la divinité des fétichistes d'Emesse,

(1) *Voyez* ci-dessus chap. VII, p. 105.

» tandis que les sabéistes de Palmire adoraient » le soleil sous le même nom, comme nous le » voyons sur un marbre de cette superbe ville, » où l'on a représenté deux figures du soleil, » avec l'inscription grecque : *Aglibel et Malachebel, dieux du pays* (1). » Ainsi une pierre carrée a donné son nom à la planète de Vénus, et une pierre ronde au dieu Soleil.

Je reviendrai dans la suite sur *Mercure* : on verra quelle métamorphose firent subir à la pierre fétiche qui constituait sa divinité les progrès des cultes et des arts d'imitation.

(1) *Du Culte des dieux fétiches*, p. 122, 124.

---

# CHAPITRE XXI.

**De quelques autres divinités auxquelles les pierres limitantes ont donné naissance, et notamment de la divinité *Vénus* et de son culte.**

On a vu que les divinités identiques *Thoth*, *Hermès*, *Terme*, *Mercure*, n'étaient pas les seules dont les noms furent appliqués aux pierres limitantes; que plusieurs pierres en forme de pyramide, de cône, de cube ou de colonne, étaient adorées sous les noms d'autres divinités. A quelle cause doit-on attribuer cette diversité de noms appliqués à des dieux homogènes, si ce n'est à la diversité des langues de chaque nation, à leur manière d'exprimer la même chose par un mot différent?

Des dénominations ont suffi souvent pour composer des divinités.

Si le nom d'un objet adoré dans un pays était introduit dans un autre où ce même objet était adoré sous un nom différent, il devenait

alors une divinité nouvelle. C'est ainsi que les Grecs, grands recollecteurs de dieux étrangers, eurent plusieurs divinités de la mer, du soleil et de la lune, etc. Quelques nations, affectionnant plus particulièrement une certaine dénomination divine, l'appliquaient indistinctement aux objets de son culte : c'est pourquoi il y eut des pierres qui portèrent, dans certains pays, les noms de *Jupiter*, d'*Apollon*; dans d'autres ceux de *Junon*, de *Cupidon*; et dans plusieurs autres celui d'*Hercule*, dont les colonnes fameuses, existant en plusieurs lieux de la terre, me portent à croire que ce dieu de la force, avant d'être pris pour l'emblême du soleil, a été une ancienne divinité des bornes (1).

De tels exemples, peu nombreux, ne présentent qu'une faible exception à la règle générale, et prouvent que la divinité *Mercure* a prévalu sur toutes les autres, qu'elle a éclipsé ses concurrens, et qu'elle a maintenu son autorité sur lesfrontières, et sur les institutions variées qui y furent établies.

(1) J'ai cité plusieurs faits qui le prouvent, p. 182, J'ajouterai qu'il n'y a pas loin de *fanum Hercolis* à *fanum Mercolis*, d'une pierre limitante consacrée à *Hercule* à celle qui l'est à *Mercure*.

Il est cependant une divinité qui longtemps a rivalisé avec Mercure, et qui, sous un nom différent, avait des rapports très-marqués avec ce dieu : comme lui, elle n'était qu'une pierre ; comme lui, elle a donné son nom à une planète ; et, comme lui, elle a joué un rôle brillant dans la mythologie des Grecs, qui lui ont fait subir la métamorphose la plus heureuse. Le culte dont elle fut honorée doit paraître fort étrange à nos yeux. Cette considération et ses rapports avec Mercure me déterminent à chercher son origine, la cause de sa métamorphose, et le motif de sa fable. J'ai promis d'ailleurs, au commencement de cet ouvrage, en parlant de la planète de *Vénus*, de prouver que cette divinité ne différait de Mercure ni par la forme, ni par la matière ; qu'elle n'était, comme lui, qu'une espèce de fétiche artificiel : je dois remplir ma promesse.

Armé du flambeau de l'austère vérité, je vais dévoiler des mensonges chéris, dépouiller *Vénus* de tous les ornemens que les Grecs lui ont généreusement prodigués, et mettre au jour sa nudité originelle, nudité bien différente de celle que Praxitèle offrit aux yeux des Gnidiens enchantés.

Fuyez donc colombes lascives et caressantes, troupes volages des Ris et des Amours ; tombe,

ceinture des Grâces, célébrée par le pinceau du divin Homère; disparaissez, souris voluptueux; formes pures, élégantes, enchanteresses; beautés parfaites, douces illusions, séduisantes chimères, enfans de l'imagination féconde des poètes et des statuaires : la vérité s'avance; et le nuage brillant qui cachait la naissance de la mère des Amours va se dissiper, et ne laisser voir dans cette divinité qu'une pierre brute, qu'une borne grossière.

C'est dans la Chaldée, en Assyrie, que semble avoir pris naissance le culte de cette divinité; il se répandit en Arménie, dans l'Inde, en Syrie, en Phénicie, en Égypte, en Grèce et ailleurs.

Une pierre brute constituait cette divinité. Maxime de Tyr dit que les anciens Arabes adoraient une grosse pierre carrée. Clément d'Alexandrie parle d'une pareille pierre; et Suidas en donne les dimensions: elle est carrée; sa hauteur est de quatre pieds, et sa largeur de deux. Eutymius Zygabenus donne le nom de *Vénus* à une semblable pierre: il dit, que si on l'observe avec attention, on y voit quelques traits qui paraissent annoncer la tête de la Vénus que les Ismaélites adoraient autrefois. Cette dernière pierre, appelée *Brachtan*, reçut des Arabes un culte qui, quoiqu'altéré par le

mahométisme, n'a pas encore cessé d'exister. Le catéchisme des Sarrazins prononce anathême contre ceux qui adoreront une grande pierre qui est à la Mecque, et qui représente *Vénus*(1). Les Arabes musulmans l'adorent encore aujourd'hui, et la nomment, à cause de sa couleur noire, *Hadjer'ul-esswed.* Elle est placée à un des angles contigus à la porte, et au dehors du sanctuaire de la Mecque, appelé *Kéabé* ou *Maison de Dieu.* Les pélerins, qui abondent dans cette ville sainte, ne manquent jamais de venir l'adorer : ils croyent que la parole de Dieu existe en elle (2).

Une autre pierre de forme pareille, mais de couleur blanche, est conservée respectueusement au même lieu, dans un coffre de fer, sous un dôme (3). On y voit aussi quelques traits qui, suivant la commune opinion, sont les restes de l'empreinte des pieds d'Abraham.

On voyait en Syrie et en Arabie plusieurs autres pierres qui étaient autant de divinités.

(1) Selden, *de Dis Syris*, cap. IV, *de Venere Syriacâ*, p. 216, 217. — *Dictionnaire* de Bayle, article *Agar*, note *K.*

(2) *Tableau général de l'Empire Ottoman*, par d'Ohsson, t. III, p. 73, 74.

(3) *Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie, etc.*, par l'abbé Mariti, t. II, p. 235.

Je ne m'y arrêterai point. Il me suffit que divers écrivains de l'antiquité et du moyen âge s'accordent à donner à quelques-unes de ces pierres le titre de *Vénus;* et je passe au culte qu'on rendait en ces pays à cette déesse ou à ces pierres.

Une pierre carrée ou longue, quoiqu'elle soit érigée en divinité, n'a point de sexe; aussi les écrivains de l'antiquité qui ont parlé de ces Vénus asiatiques furent-ils long-temps incertains sur la question de savoir si elles étaient dieux ou déesses.

La Vénus de Syrie était, en conséquence, considérée comme ayant les deux sexes; et, lorsqu'on célébrait ses mystères, les hommes prenaient les vêtemens des femmes, et les femmes ceux des hommes. Les prêtres de cette déesse, en Assyrie, remplissaient ordinairement les fonctions de leur ministère avec des habits de femmes: cet usage était fort ancien; car Moïse, voulant prémunir les Israélites contre les cultes du pays, leur défend ces travestissemens(1). La plupart des Grecs déclarèrent Vénus du sexe féminin; et les Romains adoptèrent cette décision.

Une des principales cérémonies du culte de

(1) *Deutéronome*, chap. 22, v. 5.

cette divinité, celle qui lui a valu chez les Grecs les titres de *Reine de la Beauté*, de *Déesse des Amours et de la Volupté*, consistait dans une prostitution religieuse ; et l'on consacrait le prix de cette prostitution à la divinité et à l'entretien de son culte.

Ces cérémonies étaient en vigueur dans le pays de Chanaan, avant que les Israélites y entrassent : Moïse en prévint son peuple, afin qu'il ne s'abandonnât point à de telles abominations. « Il n'y aura point, dit-il, de femmes » prostituées parmi les filles d'Israël, ni de » fornicateurs parmi les enfans d'Israël. Vous » n'offrirez point dans la maison du Seigneur, » votre Dieu, la récompense de la prostituée, » ni le prix du chien (1). »

On voit, par ce précepte, que ce n'était pas seulement les filles, mais aussi les jeunes garçons qui se livraient à cette infâme dévotion. Malgré ces défenses, les Israélites forniquèrent, comme les peuples chez lesquels ils étaient établis, et furent de fervens adorateurs de Vénus. Aza, roi de Juda, chassa du pays de sa domination les ministres de ce culte infâme; Josaphat, son fils, en extermina un grand nombre. Ces exemples produisirent peu d'effet; car

(1) *Deutéronome*, chap. 23, v. 17, 18.

les prostitutions recommencèrent; et le temple même du Seigneur en fut le théâtre.

« Josias, dit l'auteur du quatrième livre des » Rois, abattit les cabanes des *efféminés* qui » étaient dans la maison du Seigneur, pour » lesquels il y avait des femmes qui travail- » laient à faire des tentes en l'honneur d'*As-* » *téra* (1). »

*Astéra*, *Astaré* ou *Aseroth* était la Vénus des Sidoniens. Il paraît que les filles et les garçons venaient, à un certain jour de fête, construire des cabanes ou des tentes dans le temple même du Seigneur, et s'y livraient dévotement aux caresses des étrangers qui payaient leurs faveurs.

A Biblos, on offrait à la même déesse de pareils sacrifices. Les femmes de cette ville devaient se prostituer ou couper leurs cheveux; celles qui étaient jalouses de garder leur chevelure devaient, pendant un jour entier, se prostituer aux étrangers; et le profit qui résultait de cet acte de religion était employé aux frais des sacrifices. Les mêmes pratiques religieuses et obscènes avaient lieu dans le temple d'Héliopolis en Phénicie; dans celui des *Aphaques*, situé sur le mont Liban, entre Bi-

(1) *Rois*, liv. 4, chap. 23, v. 7.

blos et Héliopolis. C'était un usage général en Phénicie, dit saint Augustin : toutes les filles se prostituaient en cérémonie avant d'être mariées ; et le prix de leur prostitution était offert à la divinité.

A Babylone, selon Hérodote et Strabon, toutes les femmes étaient obligées de venir, une fois dans leur vie, livrer leurs charmes au premier venu dans le temple de la déesse *Mylitta ;* car les Assyriens donnaient ce nom à Vénus. Les femmes riches pouvaient seules s'exempter de cette formalité, en se faisant porter dans des litières jusqu'à l'entrée du temple. Les autres y arrivaient couronnées de fleurs, s'exposaient aux regards, et attendaient, avec impatience, le choix des étrangers qui circulaient sous les portiques et les allées d'arbres dont le temple était environné. Ces jeunes filles ne pouvaient ni repousser les caresses, ni la somme, tant modique fût-elle, de ceux qui les avaient choisies ; et elles ne devaient rentrer dans leurs maisons qu'après avoir complètement satisfait à la loi. Les belles ne séjournaient guère dans le temple ; les laides y attendaient jusqu'à deux ou trois années (1).

(1) Hérodote, *Clio*, liv. 1, sect. 199.

Les filles de la Lydie, suivant Élien et Hérodote, celles d'Arménie, suivant Strabon, et celles de Naucratis, en Égypte, suivant Hérodote, faisaient à leurs déesses le même sacrifice.

Justin, en rapportant les causes de la fondation de Carthage, dit qu'Elissa, après que son frère Pygmalion, roi de Tyr, eut fait assassiner son mari Acerbus, fuyant Tyr et ce frère qu'elle avait en horreur, aborda, avec plusieurs Tyriens, dans l'île de Chypre. Elle débarquait au moment où les jeunes Cypriotes, envoyées par leurs parens au bord de la mer, se présentaient aux étrangers, et leur offraient la jouissance de leurs charmes pour gagner leur dot.

Elissa fit choix de quatre-vingts de ces galantes Cypriotes, les embarqua sur ses vaisseaux, et les unit aux jeunes Tyriens qui l'accompagnaient. Du fruit de ces mariages, elle espérait peupler une ville qu'elle se proposait de bâtir. Elle débarqua en Afrique, et fonda Carthage.

Les jeunes Tyriens et les Cypriotes leurs épouses, premiers habitans de cette ville, si fameuse depuis, n'avaient pas renoncé à ses usages quoiqu'ils eussent abandonné leur pays :

celui qui obligeait les jeunes filles d'aller sacrifier à Vénus les prémices de leur jeunesse, y fut mis en vigueur.

Non loin de la nouvelle ville, était sur les bords de la mer un lieu consacré à Vénus : il fut appelé *Sicca Veneria.* Là étaient dressées des tentes où les jeunes Carthaginoises venaient, sous les auspices de la déesse, se livrer religieusement aux caresses brutales des voyageurs; et l'argent qu'elles recueillaient de la vente de leur virginité servait à les marier.

Cette cérémonie religieuse était nommée par les Hébreux, et sans doute par les peuples voisins, *succoth benoth*: mots que l'on interprète par les *tentes des filles*. Quelques savans pensent que *succoth* signifie *tente*, et *benoth* la divinité ou la pierre honorée par ces prostitutions. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que *benoth* est l'origine du nom *Vénus* (1).

(1) Il est très-fréquent de trouver, dans les anciens écrivains, le B changé en V : ainsi de *Benoth* on a fait *Venoth* ; on sait que le *théta* final est souvent prononcé comme le sigma. *Suidas* appelle *Vénus*; *Benos* ; et dans l'inscription d'une médaille de Julia Augusta, femme de Septime-Sévère, le nom de Vénus est écrit *Venos*. Ainsi il est absurde de dire que *Vénus* dérive de *Venire* ou de *Venustas*, comme je l'ai lu quelque part : c'est plutôt *Venustas*, un des attributs de la déesse de la beauté, qui

Entre plusieurs raisons qui me font croire cette origine bien fondée, je me bornerai à dire que ces mots *succoth benoth*, employés par le texte hébreux, ont été, dans Ptolomée et dans Valère Maxime, lorsque ces auteurs parlent du lieu que les Carthaginois consacrèrent au culte de Vénus, traduits par ceux-ci : *Siccà Veneria.*

Il est très-probable que ce mot *benoth*, venu de la Syrie ou de la Phénicie, est passé à Carthage avec quelque altération, et de là s'est établi dans la grande Grèce et dans l'Étrurie, où il a été prononcé *Vénus.*

Telles furent les prostitutions religieuses de jeunes filles, et je dirai même de jeunes garçons, qui méritèrent à cette déesse le titre de *Mère des Amours, des Grâces et de la Volupté.* Je vais maintenant rechercher la cause de la fable grecque qui la fait naître de la mer ou de l'écume de ses eaux.

Les Phéniciens transportèrent de leur pays dans les îles de la Grèce le culte de Vénus. Ce

dérive de *Vénus*. Il est généralement reconnu que, lorsque deux mots qui expriment la même chose ont des rapports de consonnance, ils dérivent nécessairement l'un de l'autre. D'ailleurs, l'opinion que j'émets ici est celle de *Selden*, d'*Elias Schedius*, de l'abbé Mignot, et de plusieurs autres savans dans les langues orientales.

transport ne pouvait s'opérer que par mer : ce sont donc les eaux de la mer qui produisirent aux Grecs *Vénus* et son culte. L'imagination des poètes s'empara de ce fait simple pour l'orner de descriptions allégoriques, de mensonges brillans : ils la peignirent sortant de la mer, où elle était soutenue par une grande conque marine, environnée de Tritons, de Néréides, des Amours, des Ris et des Grâces, et tenant sa chevelure d'une main, qu'elle comprime de l'autre, pour en faire écouler l'onde amère.

Transportée par les Phéniciens, long-temps avant la fondation de Carthage, à Paphos dans l'île de Chypre, quelle fut cette déesse de la beauté? Sous quelle forme l'y adora-t-on? Elle s'y montra telle qu'elle était en Assyrie. Maxime de Tyr nous apprend qu'elle n'était qu'une pierre blanche, de forme pyramidale, semblable aux pierres adorées en Phénicie, près desquelles les jeunes filles célébraient le *succoth benoth* ou le *Sicca Veneria*. Du temps de Tacite, elle n'était encore qu'une pierre. « Elle » n'a rien, dit-il, de la figure humaine, et sa » forme est celle d'une borne pyramidale. » Plusieurs autres écrivains de l'antiquité rendent le même témoignage (1).

(1) Maxime de Tyr, *Dissertation* 38. — Tacite, *Hist.*, liv. 2, chap. 3.

Les monumens numismatiques s'accordent avec ces écrivains. Les médailles de Paphos et de Sardes représentent la mère des Grâces et de la Beauté sous la forme d'une borne.

Ce qui prouve encore l'identité de la Vénus des Assyriens, des Phéniciens et de celle des Grecs, c'est que ces derniers lui rendaient un culte semblable. A Cythère, à Gnide, à Samos, à Corinthe, à Amathonte, ainsi qu'à Paphos et ailleurs, les jeunes Grecques venaient sacrifier à la déesse, avant leur mariage, les prémices de leurs charmes.

Hérodote, après avoir décrit au long la cérémonie du sacrifice que les jeunes Babyloniennes faisaient de leur virginité, ajoute : « Une coutume à peu près semblable s'ob- » serve en quelques endroits de l'île de Chy- » pre (1). »

C'est à un certain Dexicréonte qu'on attribue l'abolition des prostitutions religieuses à Samos.

On sait, d'ailleurs, que les ministres du culte de Vénus étaient des femmes qui, à cette fonction, joignaient le métier de courtisanes; on sait aussi que les Grecs montraient souvent plus de dévotion pour les prêtresses que pour la divinité.

(1) Hérodote, liv. 1, *Clio*, sect. 199.

Ces prostitutions, dans le principe, n'avaient pour but que d'apaiser la Déesse des Amours, et de se préserver, par un sacrifice une fois fait, des désordres où les désirs impétueux entraînent la jeunesse. Plusieurs écrivains de l'antiquité assurent qu'après s'être soumises à cette épreuve les femmes vivaient très-chastement; mais l'usage était trop voisin de l'abus pour qu'elles ne s'y laissassent pas entraîner. Quelques peuples, quelques sectes firent dégénérer une offrande religieuse en débauche; et les passions effrénées, autorisées par le culte, se portèrent aux excès du plus crapuleux libertinage. Les mystères de la Vénus populaire, et ceux de *Cotyttis* ou *Cotytto*, divinité du même genre; ces assemblées nocturnes, où des personnes des deux sexes, après avoir éteint les flambeaux, se livraient indistinctement à la fougue de leurs désirs; assemblées dont l'existence est attestée par plusieurs écrivains de l'antiquité, et qui subsistent encore dans quelques parties de la Syrie, de la Perse et de l'Inde, sont les preuves de la dégradation et des suites funestes de l'usage antique des prostitutions religieuses (1).

(1) Ces assemblées nocturnes, et les fornications confuses qui s'y commettaient, ont été reprochées aux pre-

La divinité de Vénus, telle qu'on la représentait et qu'on l'adorait en Phénicie et en

miers chrétiens, à la secte des Adamites, et, avec plus de raison, aux sectateurs de *Prodicus*, ainsi qu'à un très-grand nombre de sectaires. Le pape Grégoire IX, dans une lettre qu'il écrit à Henri, empereur d'Allemagne, parle d'une assemblée d'hérétiques qui, après avoir éteint les chandelles, se livraient à la luxure la plus honteuse. ( *Thesaurus Anecdotorum*, t. I, p. 952 ).

« Les *Nézeires* ou *Nazaréins* forment une secte par» ticulière dans la Syrie, et vivent dispersés parmi les » mahométans, les druses et les chrétiens. Ils adorent » Dieu, et croient en Jésus-Christ, comme prophète, » élu pour instruire les hommes, et leur donner la loi. » Ils adressent indifféremment leurs prières aux apôtres, » à la vierge et aux anciens prophètes. Ils pratiquent » le baptême d'immersion; ils célèbrent la nativité, » l'ascension de Jésus-Christ, et quelques autres fêtes » instituées parmi nous. Ils en ont une singulière, qu'ils » appellent du nom de la *Matrice*. On les voit, dans » cette solennité, saluer les femmes avec un saint res» pect, se prosterner devant elles, et embrasser affec» tueusement leurs genoux : de là vient qu'on les nomme » *Adorateurs de la Matrice*.

» Le libertinage est érigé en maxime par les *Né*» *zeires*. Entre autres dépravations, ils admettent la » pluralité des femmes. Le jour de la circoncision, qui » commence leur année, on rassemble toutes les femmes » dans la salle du sacrifice; on ferme les fenêtres, et l'on » éteint les lumières. Viennent ensuite les hommes; et » chacun d'eux prend, au hasard, la première femme

Assyrie, à Paphos, etc., existe encore dans l'Inde. Le culte en est le même; la déesse a la

» qui lui tombe sous la main, sans s'inquiéter de la
» connaître.

» Cette abomination se renouvelle plusieurs fois l'an-
» née, et particulièrement à la fête de la *Matrice*, en
» mémoire de la création de l'homme et de la femme. Il
» est d'usage que le chef de la loi y assiste avec son
» épouse, obligée, comme toute autre, de se confondre,
» dans la foule.

» On croit que les *Nézeires* sont les restes des anciens
» hérétiques hébionistes..... Cette nation est connue
» en Syrie sous la dénomination de *Cirsundre*, conçue
» et formée de l'action d'éteindre les lumières. » (*Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine*, par l'abbé Mariti, t. II, p. 62).

Les *Jésides*, qui habitent les montagnes du Singiar, près des bords du Tigre, sont d'origine kurde, et étrangers aux religions chrétienne et mahométane. Ils achètent de leur chef, une place en paradis et lui permettent de coucher avec leurs femmes; ils ne prient ni ne jeûnent; ils n'ont ni livres ni temples. Ils adorent le diable, qu'ils appellent *Monseigneur* (*Sielebi*). « On
» m'a dit qu'ils avaient, dans le Kurdistan, un *émir* ou
» *papa* auprès duquel ils se rendent, un certain jour
» de l'année, avec leur famille. Après un grand festin,
» et dès que la nuit est venue, on éteint les lumières;
» et hommes et femmes se mêlent confusément. »
(*Voyage de Constantinople à Bassora, en 1781, par le Tigre et l'Euphrate*, par Sestini, p. 136, 139).

Une secte d'Indiens pratique la même cérémonie,

même forme. Dans une pagode de la ville de Bénarès, on voit une pierre noire cylindrique nommée *Sib*, ou *Chiva* ou *Mahadeo* : les hommes et les femmes vont en foule adorer cette pierre. Un autre monument de cette espèce se trouve à deux journées de la rivière de Gondec, près d'une place nommée *Kesscrech* : il présente un cône haut de cent cinquante-huit pieds, et dont le diamètre de la base a trois cent soixante-trois pieds ; c'est, dit un savant, l'image de *Mahadeo*, mère de toute génération (1). On sait que Vénus était aussi la mère de toute génération. Mais voici ce que nous apprend encore un voyageur moderne sur un monument semblable :

« On peut juger que la Vénus de Paphos, » qui, selon Tacite, ne ressemble à aucune » figure humaine, tirait sa source de l'adora- » tion qu'on rendait, dans les Indes, à une » certaine idole qui, s'élevant orbiculairement

qu'ils nomment le sacrifice du *Chati*. Les *brames*, confondus avec les *parias*, se réunissent pour manger les mets les plus sales, et affectent, dans ce festin, la malpropreté la plus dégoûtante Tous les convives s'enivrent, et s'abandonnent ensuite aux excès de la plus infâme débauche. ( *Voyez* le Voyage au pays de Bambout, suivi d'Observations sur les castes indiennes).

(1). Langlès, *Notes sur Norden*, p. 319.

» d'une large base, vient se terminer en
» pointe. On a coutume, particulièrement sur
» les bords du Gange, de lui présenter les
» vierges avant de les livrer à leur mari. Ces
» idoles sont les copies de celle qui est adorée
» par les Gentils, sous le nom de *Jaggernaut.*
» C'est une grande pierre noire pyramidale,
» qu'ils prétendent être tombée du ciel, et
» s'être miraculeusement présentée d'elle-
» même au lieu où est le temple qu'on lui a
» consacré. Cette pierre est le symbole du pou-
» voir qui préside à la génération univer-
» selle (1). »

Voilà bien les formes, les attributions, et le culte des Vénus d'Assyrie, de Phénicie et de Paphos.

Le même culte existait en Amérique, dans le Pérou. Garcilasso rapporte que, chez les habitans de quelques provinces de Colla, l'usage de prostituer les filles avant leur mariage était en vigueur. Les Incas l'abolirent; mais, leur puissance étant détruite, ces peuples rétablirent cette prostitution religieuse, qui avait pour eux deux puissans attraits: l'ancienneté et le plaisir.

Je pourrais citer plusieurs autres exemples

(1) *Voyages aux Indes Orientales*, par Henri Grosse.

de ce culte; mais ils n'ajouteraient rien aux preuves que je me suis proposé d'établir (1).

Lorsqu'on eut transporté le nom de cette pierre divine à la planète que nous appelons *Vénus*, les peuples eurent deux *Vénus* exposées à leur adoration : l'une, qui était la pierre, fut nommée *Vénus Terrestre*; ce fut celle qui

(1) Je ne puis cependant me dispenser de citer ce passage du premier Voyage de Cook autour du monde qui prouve que cet usage s'est étendu jusque dans les parties de la terre fort éloignées de l'ancien continent. Notre voyageur raconte qu'à Otaïti les habitans de cette île célébrèrent, le 14 mai 1769, une fête pareille à celles dont je viens de parler. « Les Indiens, dit-il, après avoir » vu nos cérémonies religieuses dans la matinée, ju- » gèrent à propos de nous montrer les leurs qui étaient » très-différentes. Un jeune homme de près de six pieds, » et une jeune fille d'onze à douze ans, sacrifièrent à » Vénus devant nous, et devant un grand nombre de » naturels du pays, sans paraître attacher aucune idée » d'indécence à leur action, et ne s'y livrant, au con- » traire, à ce qu'il nous semblait, que pour se con- » former aux usages du pays. Parmi les spectateurs, il » y avait plusieurs femmes d'un rang distingué, et, en » particulier, *Obéréa* (reine d'Otaiti), qui, à propre- » ment parler, présidait à la cérémonie, car elle donnait » à la jeune fille des instructions sur la manière dont elle » devait jouer son rôle ; mais, quoique la fille fût jeune, » elle n'en avait pas besoin. »

porta aussi le nom de *Populaire*, et qui présidait aux prostitutions religieuses ; l'autre était la planète ; elle reçut la dénomination de *Vénus Céleste* ou *Vénus-Uranie*. La même distinction de surnom et de divinité eut lieu à l'égard de Mercure, d'après les mêmes causes.

Cette conformité de destination n'est pas la seule. Ces deux divinités ayant une même origine, et dérivant l'une et l'autre d'une pierre adorée, on désigna les planètes qui portèrent leur nom, par un caractère pareil ; l'une et l'autre, comme il a été déjà observé, furent marquées d'un *tau* (1).

Lorsque les hommes eurent entrepris d'adorer une pierre limitante, un rocher, cette pierre, ce rocher n'eut, dans le même pays, des noms différens, que par les différens attributs qu'on y adjoignait. Si on appendait à la pierre adorée le *harpé*, c'était *Saturne ;* la *massue*, c'était *Hercule ;* l'*épée* ou la *lance*, c'était *Mars ;* la *baguette*, dont on a formé le *caducée*, c'était *Mercure ;* le *phallus*, c'était *Priape ;* si près de ces pierres se célébraient des prostitutions religieuses, elles devenaient *Vénus* ou l'*Amour*.

L'intérêt que m'a présenté l'histoire des

(1) *Voyez* ci-deessus p. 106, 107 ot 108.

pierres limitantes, la nouveauté du sujet, et les découvertes qui en sont résultées, m'ont peut-être trop arrêté; il est temps d'avancer avec plus de rapidité dans la carrière, et de passer à d'autres objets.

---

## CHAPITRE XXII.

Des Fétiches artificiels extraits des forêts sacrées.

Ces fétiches étant, par leur substance, bien moins durables que les pierres dont je viens de parler, offrirent, en conséquence, moins de prise au respect que l'homme accorde à l'ancienneté, et ne laissèrent point à la superstition le temps de leur donner une aussi grande illustration. Cependant ces fétiches ont tenu un rang distingué dans les institutions religieuses de l'antiquité, ont rempli souvent les mêmes fonctions que les pierres adorées, et contribué, pour leur part, à l'établissement de l'idolâtrie.

Plusieurs peuples rendirent un culte à des troncs d'arbres, à des souches, à des pieux, à des planches et à d'autres morceaux de bois informes, extraits des forêts sacrées. Dans les temps où les arts d'imitation arrivèrent en Grèce et à Rome à leur plus haut point de

gloire, ces objets grossiers, par respect pour les habitudes antiques, furent conservés et religieusement vénérés dans certaines contrées, tandis que, dans d'autres, les dieux dont ils portaient les noms, étaient adorés sous des figures humaines.

Un trone d'arbre, sans aucun travail, constituait à Cithéron la divinité de *Junon* Thespienne. A Samos, la même déesse était une planche. C'est à propos de cette divinité que Callimaque, cité par Eusèbe, dans sa Préparation évangélique, dit que, dans les premiers temps, les hommes ignoraient l'art de faire des simulacres; que Junon était représentée par un morceau de bois grossièrement raboté. Le même auteur atteste que la *Minerve* consacrée par Danaüs dans la ville de Linde, était d'une matière et d'une forme pareilles.

La *Diane* Oréenne de l'île d'Eubée figurait sous la forme d'un morceau de bois. Cette même déesse, si célèbre par le culte qu'on lui rendait à Éphèse, n'avait anciennement, suivant Pline, pour tout simulacre, qu'une souche de vigne; et, selon d'autres, un tronc d'orme apporté par les Amazones : à Icare, elle n'était pas autrement représentée.

*Latone*, à Délos, était un morceau de bois grossier. Du temps de Tertulien, la *Pallas*, à

Athènes, la *Cérès*, à Paros, étaient adorées chacune sous la forme d'une croix, composée de deux pièces de bois.

*Castor* et *Pollux*, divinités originaires du signe du zodiaque appelé les *Gémeaux*, étaient figurés, à Sparte, par deux poutres parallèles, traversées par deux autres près de leurs extrémités. Plutarque, dans son Traité de l'Amour fraternel, nous apprend que ce symbole antique était nommé *docanes*.

Tous les anciens, dit Clément d'Alexandrie, n'érigèrent que des poteaux de bois ou des colonnes de pierre à leurs dieux. Lorsque ces simulacres grossiers étaient polis, on les nommait *choanes ;* et, dans la suite, lorsqu'on les transforma en figures humaines, ils reçurent le nom de *bretés*.

Les souches, les troncs d'arbres, remplissaient quelquefois le même objet que les pierres dressées appelées *thoth*, *hermès*, etc. ; c'est-à-dire, qu'ils servaient de bornes, et étaient adorés sous ce rapport.

En Égypte, les thoths étaient souvent en bois, et figuraient une croix, dont le caractère *tau* est l'image. Nous en avons un exemple dans le *thoth* sur lequel Moïse plaça le fétiche préservatif appelé le *Serpent d'ai-*

*rain* (1). Ézéchias, roi de Juda, qui détruisit les pierres adorées sur les hauts lieux, et abattit les bois sacrés, n'épargna point le serpent d'airain ; et, le considérant comme un objet d'idolâtrie, il le renversa (2).

Les Égyptiens avaient aussi de pareils *thoths*, surmontés d'un serpent. On en voit un sur l'obélisque de Latran, que Kircher a fait graver (3).

La *Pallas* d'Athènes, et la *Cérès* de Paros, qui, comme je l'ai dit, avaient chacune la forme d'une croix, sont encore des exemples.

La pièce transversale de ces thoths cruciformes recevait les inscriptions relatives aux sciences et aux arts. Ils avaient quelquefois deux ou trois traverses en bois, contenaient ainsi un grand nombre d'inscriptions, et représentaient ces croix simples, doubles, triples, que l'on voit si fréquemment dans les monumens antiques de l'Égypte.

(1) *Nombres*, chap. 2, v. 8.

(2) *Rois*, liv. 4, chap. 18, v. 4.

(3) Kircher, *Sphinx Mystagoga*, p. 60. Il existait à Constantinople un serpent d'airain qui empêchait, dit-on, tous les serpens vivans d'entrer dans cette ville. Mahomet II, après la prise de Constantinople, ayant d'un coup de flèche cassé les dents de cette figure talismanique, les serpens vinrent en foule dans cette ville.

Les thoths cruciformes, chargés d'inscriptions, subsistent encore en Tartarie.

Chez les Toungousses-Bouriats, peuples qui habitent près des frontières de la Chine et de la Sibérie, M. Pallas a vu, à côté d'une source minérale, de longs poteaux dressés, garnis chacun de deux traverses sur lesquelles étaient inscrites des prières en langue tangoute (1).

Les Romains honoraient comme divinité, un tronc de bois dont on avait enlevé l'écorce; et le dieu des bornes, ou le dieu-Terme, était chez eux, comme chez les Égyptiens et les Grecs, indifféremment en pierre ou en bois (2).

Les Coralles, peuples de la Scythie ou de la Thrace, adoraient, suivant Valérius Flaccus, une grande colonne (3).

Le dieu *Irminsul* ou *Ermensul*, principale divinité des Saxons, était, suivant le moine

(1) *Voyage de Pallas*, t. VI, p. 44.

(2) Ovide, dans ses *Fastes*, liv. 2, dit :

*Termine, sive lapis, sive es desertus in agro*
*Stipes, ab antiquis tu quoque nomen habes.*

C'est aussi ce que témoigne Lactance ( *de Falsâ Religione*, lib. 1, p. 122).

(3) *Valer. Flac.*, lib. 6, cap. 5.

Witikind, une colonne de bois; et, suivant Adam de Brême, un tronc d'arbre extrêmement élevé.

Les Gaulois avaient également pour divinités des troncs d'arbres dont l'art n'avait point altéré la forme primitive (1).

Les Basques employaient des troncs d'arbres pour marquer leurs limites, et leur donnaient le nom de *Marchola*. Ce nom, se rapprochant de celui de *Mercure*, prouve que ces troncs limitans recevaient un culte (2).

Ces souches, ces planches, ces poutres, ces colonnes de bois simples ou cruciformes, enfin ces troncs d'arbres adorés, provenaient des forêts ou des arbres sacrés. Pour le prouver, je dois appliquer d'abord ici le raisonnement que j'ai employé à l'égard des pierres divines extraites des montagnes sacrées.

Il est très-vraisemblable que des peuples peu civilisés aient extrait, des forêts sacrées, des parties qu'ils devaient adorer : cette extraction est conforme à leur génie et à la marche ordi-

(1) ........ *Simulacra mæstra deorum*
*Arte carent, cæsisque extant informia truncis.*

PHARSAL, *liv.* 3, *v.* 412.

(2) *Voyez* le *Dictionnaire celtique de Bullet,* au mot *Marchola*.

naire de l'esprit humain. Il est tout naturel de croire que les peuples qui destinaient des fragmens d'arbres à être adorés, dussent préférer, afin de leur donner un caractère divin, de les extraire des forêts sacrées, plutôt que des forêts qui ne l'étaient pas; car, dans ces temps de barbarie, c'était l'opinion plutôt que la forme qui faisait les dieux.

La mythologie et l'histoire nous fournissent quelques exemples de pareilles extractions. Le nom d'*Asarah*, divinité égyptienne que le roi Josias fit brûler, est traduit, dans la Vulgate, par ces mots : *idolum ex luco*, idole extraite d'un bois sacré.

Pausanias parle d'un arbre sacré situé sur le mont Cithéron, que les Corinthiens, par ordre d'un oracle, adorèrent sous le nom de *Bacchus*. Il ajoute que ces peuples tirèrent du bois de cet arbre sacré de quoi faire deux statues de Bacchus, qui, de son temps, étaient encore en grande vénération sur la place publique de Corinthe.

C'est ainsi que les Epidauriens, affligés d'une grande stérilité, pour faire cesser ce fléau, tirèrent, d'après un ordre de l'oracle de Delphes, des oliviers sacrés de l'Attique, du bois dont ils firent deux statues qu'ils consacrèrent, l'une à

*Dania*, et l'autre à *Auxésia*, qui sont les mêmes divinités que *Cérès* et *Proserpine* (1).

Les Argonautes construisirent leur navire *Argo* avec du bois extrait de la forêt sacrée de Dodone, ou seulement un chêne de cette forêt formait le mât, ou servait à composer la poupe ou la proue. Quoi qu'il en soit, il se trouvait dans ce navire une partie du bois extrait de cette forêt divine; et cette partie sacrée rendait des oracles.

Le président de Brosses, dans sa Dissertation sur l'oracle de Dodone, trouve cette extraction invraisemblable. Il se fonde sur le respect religieux que les Grecs portaient aux arbres de cette forêt; sur ce qu'il était défendu d'en extraire la moindre branche, et sur le miracle opéré à l'occasion d'un brigand d'Illyrie, qui, s'étant avisé de vouloir faire couper des chênes de Dodone, fut réprimandé par un oiseau qui lui reprocha son sacrilége (2).

Je conviens qu'une telle action, faite dans un esprit d'irrévérence et de mépris pour la religion, doit être regardée comme une profa-

(1) Hérodote, liv. V, t. IV, p. 56.

(2) *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXV, p. 101.

nation; mais une pareille extraction, opérée dans des vues religieuses, et du consentement des ministres du culte, ne me paraît point invraisemblable, et sur-tout en faveur du navire *Argo*, construit, suivant Appolonius, par les ordres même de Minerve, qui devait être monté par des héros, et même par quelques demi-dieux; car Hercule était du nombre de ceux qui s'y embarquèrent. D'ailleurs, une autre semblable extraction, mentionnée dans le poëme des Argonautes, n'y est point du tout présentée comme une profanation.

Ces navigateurs, retenus plusieurs jours par la tempête sur le rivage des Dolions, résolurent, pour calmer la fureur des vents, d'offrir un sacrifice à la mère des dieux, sur le sommet de la montagne de *Dindyme*.

Cette montagne divine était couronnée d'arbres sacrés, parmi lesquels se trouvait un vieux cep de vigne d'une grosseur prodigieuse. On le coupa pour en faire un simulacre de la déesse. Argus le tailla sur-le-champ, et le plaça sur une cime escarpée. Là on lui offrit un sacrifice, en invoquant l'auguste mère des dieux, la déesse de Dindyme (1).

Voilà encore un tronc d'arbre adoré comme

(1) Apollonius, *Argon.*, lib. 1.

une divinité; car certainement il n'avait aucune forme humaine ; Argus le tailla trop rapidement pour cela. Voilà un nouvel exemple d'extraction faite dans une forêt sacrée pour adorer l'objet extrait. Le tronc d'une vigne devient une déesse, parce qu'il est provenu d'une montagne que les peuples regardaient comme la déesse elle-même.

Les défenses faites contre ceux qui coupaient des branches à des arbres des bois sacrés, n'étaient pas absolues. Les tendres rejetons en étaient donnés, suivant Varron, aux brebis malades. On pouvait, sans crime et en se prémunissant d'une courte prière et d'un sacrifice, démembrer ces divinités forestières. Pline rapporte que Caton permit de couper du bois dans les bocages sacrés, aux conditions qu'on immolerait un porc et qu'on prononcerait cette prière : « Dieu ou Déesse, qui que tu sois, dont » ce bois est le temple, qu'il me sois permis, » en te sacrifiant un porc, d'en détacher quel» ques parties sans être sacrilége (1). »

J'opposerai encore à l'opinion du président

(1) *Si Deus, si Dea es, cujum illud sacrum est uti tibi jus siet, porco piaculo, facere illiusce coercendi ergo.*

des Brosses, celle du savant Pelloutier, qui semble avoir pressenti le système que j'établis.

« Quand un arbre consacré mourait, dit-il,
» ou de vieillesse ou par quelque accident, il
» ne perdait pas pour cela le privilége d'être le
» symbole de la divinité. On en ôtait l'écorce,
» on le taillait en pyramide ou en colonne,
» afin qu'il durât plus long-temps; et on lui
» rendait, sous cette nouvelle forme, les mêmes
» honneurs qu'auparavant. »

Après avoir cité plusieurs exemples, il ajoute:
« Il y a lieu de croire que les dévots empor-
» taient dans leurs maisons les branches qui
» tombaient des arbres consacrés, et qu'ils en
» faisaient l'objet de leur culte religieux, quand
» une maladie ou quelqu'autre obstacle les em-
» pêchait d'aller faire leurs prières au pied de
» l'arbre même. On ne peut guère exprimer
» autrement ce qu'on rapporte des Cariens,
» qui adoraient, en place de Diane, une pièce
» de bois qui n'était même pas polie, et des
» Romains qui vénéraient un gros bâton dont
» on avait ôté l'écorce. Les branches du bois
» sacré étaient des espèces de reliques, aux-
» quelles on attribuait la même vertu qu'au
» corps et au tronc d'arbre dont elles étaient
» détachées; de la même manière que les ca-
» tholiques romains vénèrent, non-seulement

» divers membres d'un saint, mais encore ses » cheveux, ses habits, etc.; en un mot, tout » ce qu'ils croient lui avoir appartenu, et tout » ce qui a touché son corps (1). »

Il existe plusieurs autres exemples d'extractions faites d'objets sacrés et volumineux, dans le dessein d'en mettre les portions plus à la portée des adorateurs. Telle fut, à Jérusalem, la charpente en bois de cyprès de l'édifice que sainte Hélène fit, dit-on, élever sur le tombeau de Jésus-Christ. Lorsque le roi d'Espagne le fit réparer, les dévots s'empressèrent de tirer du bois de cette vieille charpente pour en faire des chapelets (2).

(1) *Histoire des Celtes*, liv. 4, p. 218.

(2) *Voyage de Pococke*, t. III, p. 44.

## CHAPITRE XXIII.

Des Fétiches artificiels, symboles des eaux.

La nature de cette partie du fétichisme naturel ne semble guère susceptible de fournir des matériaux à l'idolâtrie. Cependant, quoique l'intervalle qui se trouve entre des eaux courantes ou stagnantes et une figure humaine paraisse immense, il a été rempli par l'effet de l'imagination féconde des zélés adorateurs, et des progrès de la superstition. Des objets si éloignés en apparence ont été rapprochés. Voici de quelle manière.

L'eau des fontaines, des rivières, des lacs et des mers adorés, n'a pu en être extraite que par le moyen d'un vase; et c'est le vase qui est devenu leur symbole. C'est le contenant, dont l'idolâtrie s'est emparé pour représenter convenablement le contenu. Ce vase fut donc le symbole sacré des eaux; mais il ne fut pas le seul. Les serpens et les navires furent aussi des

fétiches symboliques des divinités aquatiques.

Les urnes, les cruches, les hydries, furent célèbres dans la mythologie, à cause des eaux sacrées qu'elles servaient à transporter.

« Dans les fêtes religieuses, dit Plutarque,
» les Égyptiens portent toujours en pompe un
» vase plein d'eau du Nil, en l'honneur du
» dieu de ce fleuve (1). »

Les Égyptiens déifièrent ce vase, et en firent le dieu *Canope*, qui, dans l'origine, n'était qu'une cruche ou hydrie. C'est cette hydrie que les anciens astronomes ont placée sur la figure du serpent, qui désigne la constellation dite le *Serpentaire* ou l'*Hydre*.

Isis, considérée comme principe humide ou comme la lune qui amène la pluie, fait déborder le Nil, et féconde l'Égypte, était représentée, sous ce rapport, par une cruche, et adorée sous cette forme. Apulée, en décrivant la magnifique procession célébrée à Alexandrie en l'honneur de cette déesse, parle de cette cruche. « C'était une petite urne d'or travaillée
» avec beaucoup d'art, ronde par le fond; on
» y voyait gravés les merveilleux hiéroglyphes
» des Égyptiens. Son orifice, qui n'était pas
» fort élevé, s'étendait d'un côté, et formait un

(1) Plutarque, *Traité d'Isis et d'Osiris*,

» long tuyau. Elle avait une anse fort grande,
» qu'entortillait jusqu'en haut un aspic, dont
» le cou, garni d'écailles, s'élevait en se cour-
» bant (1). »

Plusieurs monumens antiques nous présentent cette cruche d'Isis.

Le signe du zodiaque qui symbolise les pluies de l'hiver, le *Verseau*, est un vase penché d'où l'eau s'écoule; c'est l'homogène de la cruche d'Isis. Les urnes ont été long-temps les symboles sacrés des fleuves, des rivières et des fontaines.

Le serpent, dont la marche ondulée est l'image du cours sinueux des rivières, fut encore un symbole des eaux. Les Grecs avaient dans leur mythologie un serpent aquatique appelé *Hydre*. C'est l'hydre qui vivait dans les marais voisins de Lerne, en Argolide, at dont Hercule triompha. Son nom signifie *eau*. Figuré comme constellation, ce serpent supporte le vase appelé *hydrie*. Ces deux figures réunies présentent un double symbole des eaux (2).

Le navire, autre symbole du même objet, semble plus particulièrement appartenir aux

(1) Apul., *Métamorph.*, lib. 11.

(2) *Hygini Anostromicon poëticum*, cap. 39, Hydra, p. 459.

grands fleuves et à la mer. Les Égyptiens consacraient un navire à Isis, d'après les mêmes motifs qu'ils lui consacraient une cruche. Tous les ans, lorsqu'on célébrait à Alexandrie la fête de cette déesse, un navire de bois de citronnier, artistement construit, sur lequel étaient peints, de tous côtés, des hiéroglyphes égyptiens, était abandonné par les prêtres au gré des vents, chargé d'offrandes et de vœux que le peuple adressait à cette déesse.

Plusieurs autres nations, qui habitaient sur les bords des fleuves ou des mers, ont consacré des navires à la même divinité : les Romains étaient de ce nombre. Mais ce qui doit surprendre, c'est de trouver chez les Germains le culte d'Isis, et cette déesse adorée sous la forme d'un navire. Les Suèves, dit Tacite, adoraient Isis sous la figure d'un vaisseau liburnien : ce qui prouve, ajoute-t-il, que ce culte y avait été transporté de l'étranger (1).

Il est plus remarquable encore de voir les pratiques de ce culte conservées chez les Germains devenus chrétiens.

Au douzième siècle, dans la ville de Linden, les tisserans, autorisés par les magistrats, allaient dans une forêt voisine, y coupaient du

(1) Tacit., *de Situ et Moribus Germaniæ.*

bois, en fabriquaient un navire, lui adaptaient des roues, les traînaient dans différentes villes : à Aix-la-Chapelle, à Utrecht, où il était pourvu de voiles et de drapeaux ; enfin, on le traînait à Tongres. Cette cérémonie se faisait avec pompe. Un peuple immense de tous sexes suivait la marche en chantant ; et des femmes à demi-nues venaient former autour du navire des danses qui ne se terminaient qu'au milieu de la nuit (1).

Ainsi des vases, des serpens et des navires, furent les principaux symboles des eaux. On verra, lorsque l'usage des figures humaines fut introduit dans le culte, comment ces symboles furent employés.

(1) *Chronic. abbatiæ sancti Trudonis*, lib. 12.—*Spicilegium Acherii*, t. II, p. 705.

## CHAPITRE XXIV.

### Du Culte des Morts. Déification des Héros, des Rois, etc.

Sous la dénomination de *fétiches naturels*, j'ai compris les astres, les montagnes, les forêts, les eaux ; sous celle de *fétiches artificiels*, j'ai compris leurs images, leurs signes, leurs extraits et leurs symboles. Jusqu'ici ces divinités, naturelles ou artificielles, n'ont rien de l'humanité ; elles sont des préservatifs des talismans, auxquels la crédulité attribuait la faculté d'amener le bien, d'éloigner les maux. Jusqu'ici elles sont des choses, et non des personnes.

On crut aussi que la faculté attribuée à ces choses, à ces corps talismaniques, était un esprit, un souffle, un génie ; qu'elle les pénétrait, leur emprégnait la vertu dont on les croyait susceptibles ; que cette vertu émanait de ces corps adorés, comme des fleurs émane la faculté odorante, et de l'aimant la faculté magnétique.

Telle était l'idée que l'homme des premières sociétés avait pu concevoir de la divinité; telle est celle qu'en ont les nations que nous nommons *sauvages ;* mais on ne trouve dans ces conceptions rien qui indique l'espèce humaine, ses habitudes, ses sens ni sa figure.

On a vu jusqu'ici les images du soleil et de la lune représentées par un cercle, un croissant; on a vu des symboles de constellations, de planètes; des pierres brutes, longues, carrées, groupées ensemble, entassées; des troncs d'arbres, des souches, des planches, des vases, des serpens, des navires. Les formes de tous ces fétiches sont fort éloignées de celles de l'homme. Quel fut le mobile qui rapprocha des objets si distans, et qui, malgré leur différence, leur appliqua, en partie ou en totalité, une même figure; celle du corps humain ?

Par quel moyen la superstition est-elle parvenue à opérer une métamorphose aussi étrange? Comment l'homme est-il arrivé à un excès d'audace tel que de donner ses dimensions, sa substance débile, sa constitution périssable, et, avec elles, ses sens, ses habitudes, ses passions, à l'Être suprême, infini, éternel, inconcevable pour notre imagination bornée; qui crée, qui régit, qui embrasse et pénètre l'univers; dont nous ne pouvons calculer l'immensité? Quelles

circonstances singulières ont porté l'homme à rapetisser à ce point la grandeur incommensurable de la divinité, et à vouloir s'égaler à elle en lui prêtant sa propre figure ?

Des traditions incertaines et respectées ont fait Dieu même l'auteur de cet étrange abus ; et la vénération qu'elles inspiraient, subjuguant la raison des hommes, a suspendu trop souvent dans leurs progrès les connaissances qui mènent à la découverte de la vérité. Je franchirai facilement cet obstacle, et je résoudrai la question de la manière la plus conforme à la raison et à la marche ordinaire de l'esprit humain.

Un nouveau culte, que j'ai indiqué au commencement de cet ouvrage, et dont j'ai annoncé les motifs, en s'amalgamant à ceux que je viens de décrire, va devenir l'agent unique de cette révolution étonnante dans les religions du monde.

Ce culte transformateur qui, en créant l'idolâtrie, humanisa la divinité, est le culte des morts : voici comment il dut s'établir parmi les hommes.

Dans les sociétés primitives, l'évènement qui devait causer la plus forte impression parmi les individus était la mort de leurs semblables. Cette impression devenait plus vive, plus profonde, plus durable, en raison du degré d'es-

time, de considération et d'amitié que celui dont on regrettait la perte avait su inspirer.

Voyez autour de ce cadavre pâle, refroidi, immobile, une troupe éplorée : ce cadavre est celui d'un père, unique soutien de sa famille; celui d'un fils chéri, moissonné à la fleur de son âge; ce sont les restes inanimés d'une amante, d'une épouse adorée, ou d'une mère tendre.... Quelles émotions sublimes et déchirantes! On voudrait éluder les lois de la nature, et ravir à la corruption ces restes dont les traits rappellent encore un être respecté, chéri; et ce désir fait rechercher, fait découvrir l'art des embaumemens. On voudrait conserver et transmettre à la postérité les bienfaits, les actions mémorables de celui que l'on regrette; et on compose un récit historique de sa vie : là commence l'usage des éloges funèbres.

Mais l'usage d'embaumer les morts et de faire solennellement leur apologie ne fut point général : on livra au feu ou à la terre le corps du défunt, pour que sa dissolution fût plus prompte. Alors ces cendres furent conservées précieusement; le lieu de la sépulture fut signalé par une éminence; et les regrets des vivans vinrent souvent payer aux morts le tribut de leur douleur. Là, c'est cette veuve inconsolable : elle presse encore contre son sein

l'urne insensible qui contient les cendres de son époux. Ici c'est une fille qui vient déposer, sur la tombe de ses parens, quelques objets de parure, des fleurs, des tresses de ses cheveux.

Parmi ces hommes de la nature chez qui les liens du sang sont d'autant plus forts que leur civilisation est moins avancée, on voit des époux, nourrissant leur douleur, venir pendant plusieurs années, à diverses époques, arroser, le père, de ses larmes, et la mère, de son lait, la tombe d'un enfant chéri.

Plusieurs peuples regardèrent les tombeaux comme les objets les plus chers, les plus vénérables de leur pays. Si quelques évènemens les en éloignaient, ils n'aspiraient à y rentrer que pour se rapprocher d'eux, et leur rendre les hommages accoutumés. Ils craignaient moins la mort que d'être privés de vivre auprès des tombeaux de leurs pères. Ainsi, chez eux, l'amour de la patrie se confondait avec la tendresse respectueuse qu'ils portaient aux cendres de ceux qui leur avaient donné l'être.

En conséquence de ce respect, on déposa dans les tombeaux les objets que les morts avaient les plus affectionnés pendant leur vie : leurs bijoux, leurs armes, leurs chiens, leurs chevaux. On porta plus loin encore cet hommage rendu à la mémoire du défunt; et l'atta-

chement qu'on voulait lui témoigner fut porté jusqu'à la cruauté.

Plusieurs peuples se déchirèrent, se mirent en sang, se mutilèrent des membres, pour attester leurs regrets. Solon ne défendit aux Athéniens de s'égratigner le visage qu'aux enterremens des morts qui ne seraient pas leurs parens.

Les Romains donnaient la mort à plusieurs animaux, se déchiraient les joues, ou s'arrachaient les cheveux. A Otaïti, le premier personnage du deuil porte un gros bâton armé d'une dent de goulu de mer; et, dans un transport de fureur que sa douleur semble inspirer, il court sur les hommes qu'il rencontre, et les blesse dangereusement. Suétone dit qu'à la mort de Germanicus les Romains démolirent les temples, renversèrent les autels des dieux, chassèrent les pénates des maisons, et jetèrent les petits enfans à la voirie.

Quelques amis, quelques parens, transportés par la douleur, voulurent partager le sort de celui qu'ils regrettaient, et ne point s'en séparer : ils s'immolèrent eux-mêmes sur son tombeau.

Ce dévouement exagéré, cette affection délirante eut des suites funestes à l'humanité. On crut que de pareilles victimes honoraient

la mémoire du mort : les prêtres favorisèrent cette opinion cruelle, et en firent une loi.

Achille, suivant Homère, égorgea des chevaux, des bœufs, des moutons et douze jeunes Troïens, et les plaça sur le bûcher aux obsèques de Patrocle (1).

Au Darien et à la Nouvelle-Grenade, les sauvages enterrent, avec leur mère, les enfans à la mamelle. Les insulaires des Philippines égorgeaient un homme à la mort d'une personne riche. Dans le pays des Guojas, et chez la plupart des Nègres, on étrangle des esclaves, après les avoir nourris quelque temps de mets délicats. A Loanda, le nombre des victimes est proportionné au rang et aux richesses du défunt. On entasse les cadavres sur le lieu de sa sépulture.

Chez les Romains, plusieurs gladiateurs étaient ordonnés pour se battre et s'entr'égorger devant le bûcher funèbre. Ils nommaient ce massacre *jeux funéraires*.

Les veuves du Malabar et de quelques autres contrées de l'Inde se brûlent sur le bûcher de leurs époux. Les Américains, à la mort de leurs caciques, sacrifiaient des esclaves et des femmes. Lorsqu'un chef de l'île de Bissao

(1) *Iliade*, liv. 23, v. 175.

meurt, on étrangle trente de ses femmes et ses esclaves les plus fidèles. C'est ainsi que, pour honorer les morts, on égorgeait les vivans.

On déposa des vivres dans le cercueil des morts. Cet usage annonce, ainsi que ceux dont je viens de parler, l'impression profonde que causait la cessation de l'existence, et l'opinion où l'on était que le défunt pouvait encore conserver quelque sentiment, quelques besoins; mais il n'indique point le dogme de l'immortalité de l'âme, ni la croyance d'une autre vie. Les usages suivans annoncent positivement la croyance à ce dogme.

Une Livonienne met sur la tombe de son mari du fil et une aiguille; elle aurait honte s'il paraissait dans l'autre monde avec des habits déchirés. Les paysans de Courlande donnent de l'argent aux morts, afin qu'ils ne soient pas misérables en l'autre vie. Les Tonquinois placent dans la bouche des personnes riches des pièces d'or et d'argent, d'après le même motif. Les Égyptiens plaçaient également une pièce d'or sous la langue des morts, afin qu'ils pussent payer leur passage dans l'autre monde (1).

(1) Voyez, sur ces différens usages, l'*Esprit des Usages et des Coutumes des différens peuples*, t. III, liv. 18, chap. 1, 2, 3.

Les Gaulois brûlaient les corps et jetaient des lettres dans le bûcher, persuadés que les morts pourraient les lire ou les transmettre à leur adresse. La mort fut regardée, chez plusieurs nations, comme un passage d'une vie à l'autre : c'est encore l'opinion de la plupart des naturels de l'Amérique Septentrionale.

Les guerriers, les chefs des nations qui avaient rendu de grands services à leur pays, mené le peuple à la victoire, et s'étaient fait redouter de leurs voisins, recevaient à leur mort des honneurs proportionnés à l'estime qu'on leur portait. On leur consacrait, dans un lieu choisi, des sépultures plus apparentes : on instituait des fêtes funèbres en leur honneur. Le temps, qui donne aux grands évènemens une teinte de merveilleux, qui ne conserve des actions humaines que ce qu'elles ont d'admirable, et qui, comme le prisme, nous montre dans le lointain les objets revêtus des plus brillantes couleurs; le temps ne faisait qu'accroître la gloire et la renommée de ces braves.

Le respect qu'inspirait leur mémoire se reportait naturellement vers le lieu qui contenait leurs cendres. Ce lieu était révéré : on n'en approchait que rarement et avec respect; on craignait de le profaner.

Placés loin des regards et des communications, toujours hors du territoire, sur des montagnes peu accessibles, dans des îles inhabitées, ou sur les bords ombragés de quelque rivière, ces lieux consacrés à la dernière demeure des héros firent naître les fables de ces *jardins* délicieux, retraites des âmes vertueuses, où régnait un printemps éternel; de ces *îles fortunées*, habitées par des héros et des demi-dieux; de ces *Champs-Élysées* ou *sacrés*, séjour des bienheureux, où, pour prix de leurs bonnes actions, ils goûtent un bonheur éternel et sans mélange. C'est ainsi que l'imagination poétique des Grecs transforma en un paradis terrestre un cimetière éloigné des lieux habités.

Ces lieux devinrent, comme je l'ai déjà dit, un sanctuaire; et ceux dont les cendres y reposaient furent honorés comme dieux.

Des rois qui n'avaient pour toute prérogative que leur puissance ambitionnèrent et obtinrent l'honneur de partager la gloire et le dernier séjour des héros, et de jouir pendant leur vie de l'espérance d'être dieux après leur mort. L'exemple, une fois donné, fut imité par tous les rois : ainsi l'on confondit la vertu avec la puissance; et les honneurs décernés à la

première furent reportés sans discernement à la seconde.

Cet abus en amena un autre plus révoltant encore : la vanité des souverains, la flatterie des courtisans, firent penser que celui qui devait être dieu après sa mort pouvait bien être regardé comme tel pendant sa vie. On n'attendit pas, comme auparavant, que le temps eût effacé de la mémoire des peuples les actions humaines et même criminelles des rois : il leur suffisait de l'être pour devenir dieux ; ils le furent de leur vivant.

Les Égyptiens, accoutumés à déifier leurs souverains, les regardaient pendant leur vie comme des dieux : c'est ce que nous dit formellement Diodore de Sicile. « L'autorité souve-» raine, ajoute-t-il, que la Providence a don-» née aux rois sur leurs peuples, et le pouvoir » de répandre toutes sortes de bienfaits, leur » paraît être un caractère de la divinité (1). »

Une inscription récemment découverte à Rosette, en Égypte, contient un décret des prêtres de ce pays, qui érige en dieu, pendant son vivant, *Ptolémée Épiphane*, le cinquième des Ptolémée qui régnèrent en Égypte après la

(1) Diodore de Sicile, liv. 1, sect. 11, p. 191 de la traduction de *Terrasson*.

mort d'Alexandre. Ce décret porte que ce roi sera adoré comme le sont les anciens dieux du pays; et il règle les cérémonies religieuses qui doivent être observées près des images de ce roi, ainsi que les fêtes, les solennités qu'on doit célébrer en son honneur (1).

Le culte des rois vivans, sur-tout dans ces temps où les lumières avaient fait des progrès, ne fut pas toujours de longue durée : leur divinité disparaissait souvent avec la vie, et quelquefois même avec la puissance. Plusieurs, pour satisfaire un moment leur vanité, et se repaître des hommages d'une multitude aveugle, souillèrent leur mémoire, et devinrent, après leur mort, la risée des sages et de la postérité. C'est ainsi qu'Alexandre, qu'on nomme le *Grand*, ternit sa gloire pour n'avoir pas, entraîné qu'il était par un orgueil puérile et absurde, sévi contre Apelle, qui représenta sa figure armée de la foudre de Jupiter. Antigonus, un de ses successeurs au trône de Macédoine, fut plus sage : comme il s'entendit qualifier de *fils du Soleil* et de *Dieu* dans un poëme composé par un certain Hermodote, il dit : *Celui*

(1) *Éclaircissement de l'Inscription trouvée à Rosette*, par M. *Ameilhon*, membre de l'Institut national de France, imprimé par ordre de l'Institut, an 11.

*qui vide tous les jours ma garde-robe sait bien le contraire.*

L'orgueil est souvent plus fort que la raison, plus fort même que la crainte d'être ridiculisé. Plusieurs rois imitèrent ceux d'Égypte. Les souverains de Perse et autres potentats de l'Orient, les empereurs romains, et notamment *Auguste*, si vanté par de lâches et habiles écrivains, se firent adorer par la sottise, la bassesse, et mépriser par la raison.

Voilà des hommes divinisés après et avant leur mort. Voyons comment ce culte amena l'idolâtrie.

L'Égypte, sur tout autre pays, me fournira les exemples dont j'ai besoin pour arriver à ce but. Je remonte à l'époque où les hommes, jaloux de conserver les corps des personnes chéries ou vénérées que la mort venait de leur enlever, cherchèrent à éluder les lois de la nature, et à les sauver d'un anéantissement total.

Ils durent d'abord lui opposer les contraires, chercher à détourner les exhalaisons putrides des cadavres par des plantes odorantes et des parfums : après plusieurs essais, ils parvinrent à perfectionner l'art des embaumemens.

Lorsque cet usage fut généralement adopté, plusieurs familles riches renfermèrent dans un

lieu particulier tous les morts qui leur appartenaient. « Plusieurs Égyptiens, dit Diodore de » Sicile, ayant conservé, par le moyen de » l'embaumement, toute leur race dans des » lieux faits exprès, trouvent une consolation » inexprimable à voir leurs ancêtres dans la » même attitude et avec la même physionomie » que s'ils étaient vivans (1). »

L'amour-propre, qui se mêle souvent aux affections les plus louables, qui les fortifie, et qui quelquefois les remplace, contribua beaucoup à la vénération que l'on portait aux tombeaux.

Un fils, méditant sous les voutes sépulcrales où se trouvaient réunis les corps de ses parens, sentait son existence s'agrandir : il semblait s'entourer de sa famille antique, faire rétrograder les siècles écoulés, et, joignant dans son imagination le passé au présent, attacher son existence à celle de ses ancêtres; puis, remarquant la place que son corps devait occuper un jour dans cet asile de la mort, il songeait aux hommages qu'à son tour viendrait lui rendre sa génération future. Il avait étendu son existence dans le passé; il la prolongeait ensuite dans le vague des temps à venir.

(1) Diodore de Sicile, liv. 1, sect. 2, p. 194.

On se persuada facilement qu'il restait après la mort quelques portions invisibles de l'existence, un souffle, un esprit, une âme, qui était sensible aux honneurs qu'on rendait aux cadavres ; que ces âmes conservaient les habitudes des corps vivans ; qu'elles pouvaient éprouver des besoins : c'est pourquoi on leur portait des alimens, on plaçait dans leurs tombeaux des objets précieux et chéris ; on leur faisait des sacrifices, des libations; et l'on pensait qu'elles s'abreuvaient du sang des victimes. Cette opinion fut reçue dans différens pays : les morts furent consultés comme des oracles; on les évoquait pour obtenir des réponses. De là naquit le dogme de l'immortalité de l'âme, et l'opinion que les âmes des morts étaient des espèces de divinités.

Les Égyptiens rendaient de très-grands honneurs aux morts, mais ne les adoraient point généralement comme dieux. Les peuples qui imitèrent les Égyptiens, allèrent plus loin que leur modèle. Les Grecs, et même les Romains, considérèrent les morts comme des divinités, et leur rendirent un culte spécial. Des autels furent dressés près des tombeaux; on leur fit des sacrifices; on les pria, on les adora sous les noms de *Lemures*, de *Mânes*, de *Larves*. On célébra des fêtes en leur honneur; on crut

entendre des cris perçans sortir de leurs tombeaux, et voir leurs fantômes apparaître. On crut aussi que les âmes des hommes qui avaient été privés de la sépulture n'étaient point admises dans le séjour qui leur était réservé, et ne jouissaient d'aucun repos; que les âmes, même celles des scélérats, après avoir été purgées par des tourmens expiatoires, jouissaient d'une félicité éternelle, et devenaient égales aux dieux. Cicéron dit formellement qu'on doit regarder les morts comme des dieux (1).

Ce grand respect pour les morts, qui assimilait leur âme à la divinité, devint une des causes secondaires de l'idolâtrie : voici quelles furent ses causes premières.

On lit dans le livre de la Sagesse, attribué au roi Salomon, que c'est la vanité des hommes qui a introduit le culte des idoles. « C'est » pourquoi, ajoute-t-il, on en verra bientôt » la fin (2). »

» Un père, affligé de la mort précipitée de » son fils, en fit faire une image, et adora » comme un dieu celui qui depuis peu était

(1) *Hos letho datos divos habento.* (Cicer., de Legibus, lib. 2.)

(2) L'évènement a prouvé qu'à cet égard Salomon n'était pas prophète.

» mort comme un homme : il lui établit, parmi
» ses serviteurs, un culte et des sacrifices. Le
» temps vint corroborer cette coutume crimi-
» nelle; et l'erreur fut observée comme une
» loi.

» Les images furent adorées par le comman-
» dement des princes. Les peuples ne pouvant
» rendre des honneurs à leurs souverains qui
» se trouvaient à une grande distance d'eux,
» en firent faire des représentations, auxquelles
» ils rendirent les mêmes hommages qu'ils au-
» raient rendus aux souverains, s'ils eussent
» été présens.

» Le talent des statuaires rehaussa le culte
» aux yeux de la multitude, qui, ravie de la
» beauté de leurs ouvrages, prit pour un dieu
» l'image de celui qu'elle avait naguère ho-
» noré comme un homme : voilà l'origine de
» l'erreur. Des sentimens affectueux pour leurs
» parens, un attachement servile pour leurs
» rois, ont porté les hommes à décerner à du
» bois, à des pierres sculptées, des honneurs
» qui n'appartiennent qu'à la divinité (1). »

Voilà bien les motifs généraux de l'idolâtrie; mais il en est certainement de particuliers dont l'auteur du livre de la Sagesse ne parle point;

(1) *Sagesse de Salomon*, chap. 14.

car l'attachement d'un père pour la mémoire d'un fils moissonné dans un âge tendre, l'orgueil des souverains et l'attachement servile des peuples pour eux, ne les ont pas soudainement portés à représenter au naturel les objets de leur affection, à inventer les arts d'imitation: la peinture et la sculpture. Voici donc par quelle gradation il est présumable que cette invention fut amenée.

Lorsque les Égyptiens avaient fait embaumer un corps mort, ce corps embaumé, ou cette momie, était placé dans une caisse en bois : « Ils font faire, dit Hérodote, un étui de » *forme humaine*, et y renferment le corps (1). » On a conservé jusqu'à nos jours ces caisses de momies : elles n'ont de forme humaine que la tête.

D'où vient l'usage de figurer une tête humaine sur les caisses de momies? Etait-ce pour les caractériser, pour indiquer l'objet qu'elles contenaient; ou plutôt, comme on posait la plupart de ces caisses debout contre un mur, était-ce pour marquer la place de la tête, et éviter par là que le corps ne fût placé à contre-sens, ou bien afin que la face de la tête, figurée sur cette caisse, servît à indiquer le devant

(1) Hérodote, *Euterpe*, sect. 86.

du corps embaumé, et empêchât qu'on ne se méprît sur sa véritable position ? On sait que les anciens observaient avec scrupule la manière dont ils devaient placer les cadavres dans les tombeaux : ce dernier motif me semblerait le plus vraisemblable ; et je verrais dans cette tête figurée sur la caisse des momies le premier pas que firent les hommes vers les arts d'imitation, si je n'avais trouvé que cet usage n'est qu'une imitation approximative ; et que c'est un peuple voisin des Égyptiens, et plus ancien qu'eux, qui en a fourni le modèle.

Les Éthiopiens, auxquels les Égyptiens doivent une partie de leurs institutions civiles et religieuses, embaumaient leurs morts, les enveloppaient d'une substance transparente et fusible, et en formaient une colonne qui garantissait la momie du contact de l'air, sans dérober aucunement les formes du corps aux yeux des spectateurs. Hérodote dit que, le cadavre étant desséché et embaumé, on l'enduit de plâtre, qu'on peint de manière qu'il ressemble à la personne lorsqu'elle était vivante; qu'après cette opération on le renferme dans une colonne creuse, transparente, de verre fossile, aisé à mettre en œuvre, et qui se tire abondamment des mines du pays. On aperçoit le mort à travers cette colonne, au milieu de

laquelle il est placé. Il n'exhale aucune mauvaise odeur, et n'a rien de désagréable (1).

On croit que ce prétendu verre n'est autre chose qu'un sel fossile transparant, abondant en Ethiopie, et qui se durcit à l'air (2). Diodore de Sicile cite à ce propos Ctésias, qui, critiquant Hérodote, dit que les momies des riches Ethiopiens étaient revêtues d'une lame d'or, laquelle offrait les formes et la ressemblance du mort; et que cette figure d'or était vue à travers l'enveloppe de verre qu'on avait coulée tout autour. Ces figures, dans les familles moins riches, étaient en argent, et chez les pauvres, en argile.

Qu'importe à mon sujet que la matière coulée autour du corps mort fût de verre ou de sel? Il ne s'agit ici que du procédé préparatoire que les Ethiopiens, qui étaient les aînés des Egyptiens en matière d'arts et de religion, employaient pour donner à ces corps une forme agréable à la vue. Qu'importe à mon sujet que les cadavres fussent recouverts d'un enduit, d'une lame d'or, d'argent, ou d'une couche

(1) Hérodote, *Thalie*, sect. 24.

(2) Voyez les *Observations* sur le vase que l'on conservait à Gènes sous le nom de *Sacro latino*, par M. le chevalier Bossi, p. 45.

d'argile? C'est la façon donnée à ces diverses matières qui m'intéresse. L'enduit appliqué sur les corps morts reçoit les couleurs de la nature vivante. L'on donne à l'or, à l'argent et à l'argile, les formes et le relief des figures humaines : voilà bien les élémens des arts d'imitation, de la peinture et de la sculpture; et les hommes furent amenés à ces découvertes par le désir d'honorer les morts.

Ces cadavres, ainsi encaissés dans une colonne transparente, recevaient un culte de leurs parens. Cette colonne, dit Hérodote, reste un an entier dans la maison des plus proches parens du mort. Pendant ce temps là ils lui offrent des victimes et les prémices de toutes choses (1).

Les Egyptiens, qui ont beaucoup emprunté des Ethiopiens, cherchèrent à imiter cet usage; mais, leur pays manquant de la substance transparente, ils y substituèrent une enveloppe de bois, sur laquelle ils sculptaient une tête humaine.

C'est sous cette forme qu'on honora les morts, les héros; qu'on leur rendit une espèce de culte; et bientôt ce fut aussi sous cette même forme qu'on adora les dieux.

(1) Hérodote, *Thalie*, sect. 24.

Suivant Diodore de Sicile, on vénérait, dans l'île sacrée de Phile, formée par les eaux du Nil, sur les frontières de l'Egypte et de l'Ethiopie, un tombeau qu'on disait être celui d'*Osiris*, divinité suprême de ce pays. Sans doute, c'était le tombeau de quelque personnage illustre, de quelque roi très-anciennement divinisé, et qui fut, en conséquence, placé dans l'île de Phile, appelée le *Champ sacré:* lieu privilégié, où les prêtres seuls avaient droit de pénétrer. C'est ainsi que, sur les montagnes de l'île de Crète, était un ancien tombeau qu'on crut être celui de Jupiter, parce qu'on ignorait le nom de celui qui y était inhumé. Tous les peuples ont attribué à des êtres surnaturels les monumens dont le nom des personnes par qui ou pour qui ils étaient érigés ne leur était pas connu.

Sans doute aussi que ce prétendu corps d'Osiris était embaumé avec beaucoup d'art, puisqu'il servait de modèle aux momies les plus précieusement fabriquées.

« Il y a en Egypte certaines personnes que » la loi a chargées des embaumemens, et qui » en font profession. Quand on leur apporte » un corps, ils montrent aux porteurs des mo- » dèles de morts en bois, peints au naturel. Le » plus recherché de ces modèles représente, à

» ce qu'ils disent, celui dont je me fais scru-
» pule de dire ici le nom (1). »

Ce nom divin, qu'Hérodote, par dévotion, n'ose prononcer, est celui d'*Osiris*. Diodore de Sicile a parlé de son tombeau; et Athénagoras dit que non-seulement les Egyptiens montrent la sépulture d'Osiris, mais aussi son corps embaumé (2). C'est l'image de ce corps que ceux qui faisaient les embaumemens montraient comme un modèle.

Il est prouvé, par une infinité de monumens, qu'Osiris était représenté sous la forme d'une caisse de momie, n'ayant d'humain que la tête.

Dans la suite, on ajouta des bras à cette idole, afin de lui faire tenir les attributs et les symboles qui la caractérisaient.

Voilà les premiers essais des arts d'imitation, et les premiers pas de l'homme vers l'idolâtrie; voilà des images fabriquées à l'occasion des morts; des caisses de momies, avec une tête humaine, offertes comme la figure d'un dieu, du dieu Osiris.

On conçoit que la dévotion des peuples dut

(1) Hérodote, *Euterpe*, sect. 86.

(2) *Athenagoræ Legatio pro Christianis*, sect. 25, p. 115.

multiplier ces espèces d'idoles; que les rois, divinisés et placés par les prêtres au même rang qu'Osiris, et auxquels on rendait les mêmes honneurs divins, commandèrent aux peuples qui habitaient loin d'eux, de faire sculpter, comme le dit le livre de la Sagesse, des représentations de ces mêmes idoles, afin qu'on leur rendît un culte (1).

Maintenant la carrière de l'idolâtrie et des arts d'imitation est ouverte : suivons les hommes dans les progrès qu'ils y firent; et observons quels changemens cette nouveauté fit éprouver à tous les objets du culte.

(1) Suivant l'inscription de Rosette, que j'ai citée plus haut, le collége des prêtres d'Égypte ordonne, en divinisant le roi Ptolémée Épiphane, qu'il soit adoré comme l'étaient les anciens dieux.

## CHAPITRE XXV.

**Des changemens opérés dans tous les objets du culte, par l'introduction des figures humaines. Progrès de l'idolâtrie.**

Tous les fétiches artificiels éprouvèrent les effets de cette innovation. Les images du soleil et de la lune, presque tous les signes du zodiaque, ceux des planètes, les extraits, les symboles des montagnes, des forêts, des eaux, reçurent plus ou moins les formes humaines.

On figura dans le cercle qui représentait le soleil, une face d'homme, et son profil dans le croissant de la lune.

Parmi les signes du zodiaque, les *Gémeaux*, qui n'étaient dans l'origine représentés que par deux lignes parallèles, unies vers leurs extrémités par deux autres lignes horizontales, parurent sous la forme de deux enfans égaux en grandeur, qui se tiennent par les mains ou s'entrelacent avec leurs bras. On en fit les deux amis, les deux divinités *Castor* et *Pollux*.

Le signe des *Épis* fut converti en une jeune fille, vierge et mère, portant un enfant, symbole de la fécondité, et tenant d'une main une faucille et des épis. On en fit la *Vierge mère, la Vierge sainte*, appelée par les Grecs *Cérès*, déesse des moissons.

La *Balance*, qui marquait l'équinoxe de l'automne, fut représentée par une femme qui portait des balances; et ce fut chez les Grecs *Thémis*, déesse de la Justice.

Le *Verseau*, symbole des pluies de l'hiver, qui, dans l'origine, était figuré par un vase renversé d'où s'écoulait de l'eau, devint chez les Grecs un vieillard barbu, tenant une urne d'où l'eau s'écoule. Il fut *Aristée*, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène. Les Egyptiens qui rendaient un culte au signe du Verseau, sous la forme d'un vase appelé le dieu *Canope*, conservèrent cette forme déjà consacrée, et se contentèrent de la surmonter d'une tête humaine.

Le *Sagittaire*, signifié par une *flèche*, symbole de la décroissance rapide des jours en automne, fut représenté par un centaure lançant une flèche, c'est-à-dire, par une figure moitié cheval, moitié homme. La partie humaine était un effet du nouvel usage adopté de personnifier les symboles ; et la partie chevaline marquait la rapidité de la décroissance

des jours. De cette figure les poètes ont composé le centaure *Chiron*, plusieurs autres centaures, et leurs fables.

Le *Taureau*, dans plusieurs monumens antiques, est représenté avec une tête humaine. Il est très-probable que c'est cette figure monstrueuse qui a servi de texte à la fable du *Minotaure*.

Le *Bouc*, qui se trouve dans la division du signe du Taureau, fut figuré, chez les Egyptiens, par un homme avec les cornes, les jambes et les pieds d'une chèvre; ils en firent leur dieu *Pan*. Les Grecs le représentèrent dans le zodiaque sous la figure d'un homme tenant une chèvre et un chevreau; ils en firent la chèvre *Amalthée*, femme de *Pan*, et d'autres divinités subalternes.

Le *Lion*, reçut, non dans les zodiaques, mais dans d'autres monumens civils et religieux, la tête d'une femme, ou plutôt celle d'un homme. Ainsi composée, cette figure fut nommée *Sphinx*.

Les *planètes* furent toutes représentées avec des figures humaines, portant à la main le signe ou le symbole qui les caractérisait auparavant.

Les pierres fétiches, les bornes adorées sentirent aussi l'influence de cette révolution reli-

gieuse. Des têtes humaines furent établies sur ces pierres. On en plaça en Egypte sur les *Thoths*, même sur les colonnes des temples. Pococke a vu des colonnes ainsi décorées dans le temple de l'île de Phile, dans la Haute-Egypte ; et Vivant Denon a donné la gravure de plusieurs monumens semblables (1).

Les Grecs, grands amateurs des nouveautés religieuses, et imitateurs empressés des pratiques égyptiennes, imitèrent celles-ci. Ils placèrent sur les pierres limitantes, longues ou carrées, qu'ils nommaient *Hermès*, des têtes humaines qui représentaient les divinités étrangèrent; ils adjoignirent les noms de ces différentes divinités au mot *Hermès*, dénomination générique de la pierre sacrée sur laquelle ces têtes étaient posées.

Ainsi, lorsqu'ils eurent surmonté un *Hermès* d'une tête de *Vénus*, qu'ils nommaient *Aphrodite*, cette figure ainsi composée fut appelée *Hermaphrodite*. Si la tête était celle d'*Hercule*, qu'ils nommaient *Eracle*, on appela l'idole entière *Hermeracle*. Si c'était une tête de *Minerve*, qui portait chez eux le nom d'*Athènes*, on en forma la divinité *Hermathènes*. Enfin,

(1) *Voyage de Richard Pococke*, t. I, p. 356; et l'atlas du *Voyage de Vivant Dénon*.

par l'effet du même mélange des *Hermès* et des têtes des divinités grecques, on composa *Hermeros* ou *Hermès-Amour*, *Hermapollon* ou *Hermès-Apollon;* enfin il y eut des *Hermosiris*, des *Hermharpocrate*, des *Hermammon*, etc.

Cette combinaison de deux divinités réunies s'introduisit jusque dans la religion des Germains, qui eurent leur *Hermode* ou *Hermodin*, leur *Hermensul*.

Dans ces divinités composées, que les artistes nomment encore *Hermès* ou *Terme*, on distingue bien clairement deux noms : l'un, *Hermès*, est celui de la divinité générique; l'autre, qui lui est adjoint, est celui de la divinité spéciale. Il en résulte bien évidemment qu'*Hermès* n'était, dans l'origine, qu'une pierre longue ou carrée, une pierre de borne, et que ce nom, avant que les Orientaux eussent introduit en Grèce les noms nouveaux de leurs divinités, était devenu l'équivalent du mot *dieu;* car ces noms *Hermapollon*, *Hermeracle*, *Hermeros*, etc., ne peuvent signifier que le *dieu Apollon*, le *dieu Hercule*, *le dieu Amour*.

Mais *Hermès*, qui servit à la composition de ces divers dieux ou déesses, ne cessa pas pour cela d'être un dieu particulier. C'est ainsi que l'unité, qui sert à composer les nombres, ne laisse pas que d'être toujours un nombre;

et *Thoth, Hermès* ou *Mercure*, restèrent toujours des divinités particulières qui eurent des fonctions, des attributions, et un culte qui leur étaient propres.

Les troncs d'arbres, les souches, les colonnes de bois adorés, eurent le même sort que ces pierres, et furent, comme elles, surmontés d'une tête humaine : c'est de cette matière qu'étaient formées ordinairement les divinités *Pan* et *Priape*, etc.

Ces divinités, avant d'être décorées d'une tête d'homme, étaient des troncs d'arbres auxquels on ajoutait le symbole le plus énergique de la fécondité : voici comment le culte de ces fétiches indécens fut lié à l'astronomie.

Deux constellations de la division du zodiaque, où le soleil entrait à l'équinoxe du printemps, furent associées à ce symbole. Ces deux constellations, figurées par un bouc et par un taureau, animaux très-ardens à propager leur espèce, furent considérées comme les emblêmes du soleil, qui, au printemps, régénère la nature, et eurent des images vivantes adorées en Egypte. Le Bouc ou Pan fut adoré à Mendès et à Chemmis; le Taureau, sous le nom d'*Apis*, *Menevis* et *Bacis*, le fut dans plusieurs villes de l'Egypte. Les images des parties

génitales de ces deux animaux, symboles du soleil régénérateur de la nature, appelées *Phallus*, furent honorées comme des objets sacrés, comme des fétiches qui procuraient l'abondance, la fertilité des terres, et en éloignaient les accidens contraires. C'est pourquoi on les adjoignit à des troncs d'arbres, dans les forêts, dans les vergers, dans les jardins, etc. Le *Phallus* attaché aux arbres des forêts fit qualifier le tronc qui le portait de divinité *Pan*. Placé dans les vergers, les jardins et les vignes, il était la divinité *Priape*. D'autres troncs d'arbres qui, ainsi que les pierres, servaient de bornes aux territoires, aux héritages particuliers, décorés du *Phallus*, reçurent le nom de *Mercure Casmillus*, de *Mercure au membre érigé*, et on confondit souvent ces derniers avec *Priape* (1).

Tous ces troncs à Phallus, surmontés d'une tête d'homme, dont les traits et les accessoires indiquaient leur origine, constituèrent des divinités qui jouèrent un rôle distingué dans les fables religieuses des anciens.

Nous avons dans le trait suivant un exemple

(1) L'origine détaillée de *Pan* et de *Priape* ainsi que l'histoire du culte du *Phallus* seront la matière d'un ouvrage particulier.

de ces premiers essais de l'art, et des premiers pas de l'homme incivilisé vers l'idolâtrie.

Dans l'île d'Owhyhée, une des Sandwichs, est, près de l'habitation du roi et sur les bords de la mer un *Moraï*, lieu consacré à la fois aux sépultures et à la religion. « Ce Moraï, dit un » voyageur moderne, était le mieux tenu que » nous eussions rencontré: il était orné de plu- » sieurs statues ou idoles taillées dans de gros » troncs d'arbres, et imitant grossièrement la » forme humaine, mais aussi gigantesque et » aussi ridicule que l'on peut se l'imaginer (1). »

Je dois faire remarquer ce que j'ai souvent avancé en parlant de l'ancien continent, que le même local sert ici au culte et aux sépultures; que ce local est voisin de la mer, dont les bords ont toujours, pour les insulaires, tenu lieu de frontières; et que ces premières ébauches de l'art du statuaire se trouvent dans l'asile des morts.

Les symboles des eaux subirent la même loi: la cruche adorée en Egypte, sous le nom de *Canope*, fut, comme je l'ai déjà dit, surmontée d'une tête humaine.

Le Serpent ou l'*Hydre*, image du courant

(1) *Voyage à l'Océan Pacifique*, par *George Vancouver*, t. IV, p. 245.

sinueux des rivières, fut ennobli par une tête d'homme, et devint l'*Agathodemon* ou le bon démon.

Les Navires, autres symboles des eaux, eurent leur figure humaine. J'ai dit que le navire *Argo* avait à sa proue, ou à sa poupe, une pièce de bois extraite de la forêt sacrée de Dodone; que cette pièce conservait la vertu des arbres dont elle était extraite, et qu'elle rendait des oracles. Les navires consacrés offrirent à sa place une figure d'homme, qui constitua les divinités appelées *Pataïques* ou *Patèques*, auxquelles les Phéniciens, grands navigateurs, rendaient un culte assidu, et qu'ils considéraient comme les dieux tutélaires des vaisseaux et des nautonniers.

Tels furent les commencemens de l'idolâtrie. Dès que l'homme eut fait les premiers pas dans cette carrière, il ne lui en coûta guère de la parcourir entièrement. Dès qu'il eut décoré de têtes humaines les grossiers objets de leur adoration, il fut naturellement amené à les représenter sous la figure entière d'un homme; mais il n'y arriva que par gradation.

Ces colonnes limitantes, de pierre ou de bois, qui d'abord n'eurent d'humain que la tête, furent bientôt représentées avec des pieds, tandis que le reste de la figure conservait la

forme d'un simple pilastre. Plusieurs monumens antiques nous ont conservé la figure de ces *Hermès*. La cruche appelée *Canope*, surmontée d'une tête, eut aussi, dans la suite, deux pieds d'homme.

On renchérit encore sur la façon de ces *Hermès* : on plaça quelquefois vers le milieu de leur hauteur la figure du sexe; on leur donna la moitié du corps humain, tandis que la partie inférieure restait en forme de pilastre. Ce sont ces espèces d'hermès que les artistes nomment fort improprement *figures en gaîne*.

Lorsqu'on eut représenté ces hermès avec un demi-corps d'homme, on fut bientôt induit à leur ajouter des bras, qui leur servirent à tenir les symboles, les signes, les attributs, qui caractérisaient leur divinité; lesquels, avant cette dernière addition, on appendait à l'hermès.

Il restait peu de chose à faire pour que la métamorphose fût complète; elle le devint; et le statuaire, autorisé par le culte, dans ses nouvelles productions, fit disparaître de ces idoles tout ce qu'elles conservaient de leur origine barbare, et présenta les dieux sous la figure entière d'un homme. Le soleil fut figuré par un beau et jeune blondin, à tête rayonnante, traîné dans les airs sur un char attelé de chevaux; la lune, par une femme couronnée du

croissant ; les fleuves, par des vieillards appuyés sur un vase renversé ; les rivières, les fontaines, par de belles femmes dans la même attitude. Le dieu des airs fut représenté par un homme vigoureux, tenant la foudre en main ; le dieu des mers par un homme armé d'un trident, instrument de pêche ; le dieu de la guerre, représenté par une épée ou une lance, le fut alors par un homme tenant en main cette arme ; enfin, les astres, les élémens, les accidens de la nature, ceux de la vie humaine, toutes les affections de l'humanité furent divinisés, et représentés sous la forme d'un vieillard, d'un homme fait, d'un enfant ou d'une femme.

Il ne faut pas croire que tous les objets sacrés éprouvèrent cette métamorphose : une nouveauté en religion ne détruit point les anciennes habitudes. L'institution des *hermès* à tête humaine ne changea rien à la plupart des troncs d'arbres, des pierres brutes, et d'autres objets grossiers que leur antiquité rendait vénérables. On fabriqua de nouveaux dieux à figure humaine, et on laissa subsister les anciens.

De même l'usage nouveau de représenter les dieux sous la figure entière d'un homme n'empêcha point les différentes espèces d'*hermès* de se maintenir, et de former même une divinité

particulière ; car c'est sous cette forme que le dieu *Hermès*, *Mercure*, ou *Terme*, fut, depuis l'introduction des figures humaines, constamment représenté sur les frontières, sur les chemins, dans les *forum*, et à l'entrée des temples et des maisons. La divinité *Priape* fut aussi presque toujours, depuis la même époque, représentée en *Hermès*, et n'obtint que rarement l'honneur de paraître sous la figure entière d'un homme.

Ce changement arrivé dans la plupart des religions anciennes, cette manie de représenter les dieux sous des figures humaines, ne furent point adoptés par tous les peuples : les Syriens et les Phéniciens ne représentèrent le soleil ni la lune par aucune figure ; ils pensaient avec raison que, ces dieux étant vus de tout le monde, il était inutile de les représenter par des images (1).

Les Perses avaient en horreur les représentations des dieux sous des figures humaines : ils ne les adoptèrent jamais. Xerxès, conformément à ces principes, détruisit, dans son expédition en Grèce, toutes les statues qu'il rencontra sur son passage (2).

(1) Lucien, *Traité de la déesse de Syrie*.
(2) Hérodote, *Uranie*.

Le législateur des Hébreux proscrit, de la manière la plus expresse, l'usage de représenter la divinité sous des formes mortelles. « Vous » ne ferez point d'idoles, lit-on dans le Lévi» tique ; vous ne dresserez point d'images tail» lées, ni de statues, et ne mettrez point de » pierres peintes en votre pays pour vous y » prosterner devant. » Les prophètes Isaïe et Jérémie se récrièrent avec chaleur contre l'usage des idoles introduit dans Israël.

Le même éloignement pour les idoles à figure humaine se retrouve chez les Germains et chez les Celtes ; et ce ne fut que fort tard, comme je l'ai déjà fait observer, que l'idolâtrie fut par les Romains introduite chez ces peuples.

Les Romains même, si servilement imitateurs des pratiques religieuses des Grecs, repoussèrent, dans son origine, le culte des images. « Numa, dit Plutarque, leur défendit d'at» tribuer à Dieu aucune forme d'homme ni de » bête ; et il n'y avait parmi eux aucune statue » ni image de la divinité. Pendant les cent » soixante-dix premières années, ils ne pla» cèrent dans les temples et dans les chapelles » qu'ils bâtissaient aucune figure de Dieu. Ils » regardaient comme une impiété de repré» senter par des objets méprisables ce qu'il y » a de plus parfait, et croyaient qu'on ne pou-

» vait atteindre à Dieu que par la pensée (1). »

Les premiers chrétiens résistèrent pendant plusieurs siècles à cette contagion générale ; ils proscrivirent les images. Saint Paul dit aux Athéniens : « Dieu n'est point honoré par des » ouvrages faits de la main des hommes : il n'a » besoin de personne, lui qui donne la vie à » tous les êtres (2). »

Les plus anciens Pères de l'Église, Lactance, Tertulien, Arnobe, Minutius Félix, Origène, etc., professèrent la même doctrine, et traitèrent le culte des images d'impiété et de folie. Le concile d'Elvire, en Espagne, tenu vers la fin du troisième siècle, défend les peintures sur les murailles des églises, de peur que le Dieu qu'on adore ne s'y trouve représenté (3).

Il y eut même parmi les chrétiens des personnes recommandables par leur sainteté qui poussèrent leur aversion pour les images jusqu'à détruire publiquement celles qui représentaient le dieu qu'elles adoraient. Voici un fragment de la lettre écrite par saint Épi-

(1) Plutarque, *Vie de Numa*.

(2) *Actes des Apôtres*, chap. 17, v. 25.

(3) *Histoire ecclésiastique de Fleury*, liv. 9, t. II, p. 543.

phane, vers la fin du quatrième siècle, à Jean de Jérusalem.

« Je sais que l'on murmure contre moi de ce » que, lorsque nous allions au saint lieu ap- » pelé *Béthel*, pour y célébrer la collecte avec » vous, étant arrivé au village d'Anablata, et » ayant vu, en passant, une lampe allumée, » je demandai quel lieu c'était. J'appris que » c'était une église, et j'y entrai pour prier. Je » trouvai une draperie attachée à la porte de » cette église, où était peinte une image de » Jésus-Christ, ou de quelque saint; car je ne » me souviens pas bien de ce qu'elle représen- » tait. Ayant donc vu l'image d'un homme ex- » posée dans l'église de Jésus-Christ, contre » l'autorité de l'Écriture, je déchirai la drape- » rie, et je conseillai à ceux qui gardaient ce » lieu d'en envelopper à l'avenir le corps mort » de quelque pauvre pour l'enterrer.

» Je vous prie, ajoute le même saint, de » défendre aux prêtres de ce lieu d'exposer à » l'avenir des draperies de la sorte, qui sont » contre notre religion; car il est digne de vous » d'ôter ce scandale (1). »

La religion chrétienne, née au milieu du paganisme, fut forcée d'en contracter plusieurs

(1) *Histoire ecclésiastique de Fleury*, liv. 19, p. 633.

habitudes. On peut facilement changer les dogmes religieux d'un peuple ; mais il n'en est pas de même des pratiques : le vulgaire y tient fortement. Les prêtres chrétiens furent donc obligés de soumettre leur religion à la routine, de christianiser une grande partie du culte ancien, et de substituer aux figures des dieux et des déesses celles de Dieu, de la Vierge et des Saints. Cette condescendance occasionna de longues et vives querelles dans l'Eglise. Les évêques français et l'empereur Charlemagne l'improuvèrent. Ce ne fut que vers la fin du huitième siècle que le culte des images fut introduit en France.

Je sortirais de mon sujet, si j'entrais à cet égard dans de plus longs détails. J'en sortirais aussi si je parlais de la perfection que la peinture et la sculpture acquirent par l'introduction des figures humaines dans le culte. Je dirai seulement que ces arts d'imitation seraient, sans elle, peut-être restés dans un état de barbarie, ou entièrement inconnus.

---

# CHAPITRE XXVI.

Des fables mythologiques : elles proviennent du culte des morts.

La plupart des mythologues semblent s'accorder à dire qu'à une certaine époque les prêtres de l'antiquité se sont réunis pour se concerter sur la composition des fables religieuses; que, d'un commun accord, ils ont dit : « Pour acquérir la vénération des peuples, nos » dogmes ne doivent être ni trop simples, ni » trop connus. Qu'un voile mystérieux et im- » pénétrable aux yeux du vulgaire, en les ca- » chant, les rende plus augustes et plus » saints : gardons pour nous la vérité : qu'elle » soit notre secret, et alimentons l'esprit du » peuple de mensonges merveilleux, dont il » est avide; composons des fables allégoriques » sur tous les dieux; que le peuple soit con- » traint à les croire; il les croira. Nous ne dé-

» couvrirons une partie ou la totalité de notre
» secret, de nos mystères, qu'à des hommes
» incapables de les divulguer, et que nous au-
» rons jugés tels d'après de longues et pénibles
» épreuves. »

Tout ce que je mets ici dans la bouche des prêtres a pu être pensé, car cela a été fait, mais n'a point été concerté par un petit nombre d'hommes, ni exécuté sur un même plan, dans un même temps, dans un seul pays : cet ordre de choses a été graduellement amené par diverses circonstances ou par la nécessité.

Il semblerait, à entendre plusieurs écrivains anciens, et même modernes, qu'une connaissance parfaite des lois de la nature, que la sagesse la plus profonde, ont présidé aux compositions des fables allégoriques ; qu'elles renferment, sous une enveloppe adroitement tissue, un sens caché, dont la sublimité surpasse de beaucoup le degré de connaissances auquel nous avons atteint.

Un examen approfondi de la plupart de ces compositions mythologiques m'en a donné une idée différente. J'avoue que plusieurs d'entre elles sont des allégories assez justes de la marche ordinaire de la nature, mais qu'elles ne cachent que des vérités communes et à la portée de tous les esprits. Plusieurs autres sont

dépourvues de justesse ; et le voile mystérieux qui couvre ces vérités, bien ou mal traduites en allégories, offre des actions extravagantes, désordonnées ou criminelles, et, le plus souvent, des absurdités monstrueuses. Enfin, il est d'autres fables qui ne peuvent être des allégories, et ne présentent que des contes grossiers, ridicules, et fort souvent d'une obscénité dégoûtante.

Si ces compositions mythologiques ne sont point l'ouvrage d'une réunion d'hommes instruits; si elles n'ont point été concertées; si elles sont plutôt le résultat des circonstances, de la nécessité, que celui d'une volonté réfléchie, d'une mûre délibération, je dois rechercher quelles furent ces circonstances, quelle fut cette nécessité.

Je rappellerai d'abord ce principe, que l'homme, strictement parlant, n'invente point. Les œuvres qu'on nomme ses inventions, quand elles ne proviennent pas du hasard, ne sont que des imitations modifiées, étendues, perfectionnées de ce qui existait déjà : toujours la nature ou l'art ont fourni le modèle. Il en fut de même des institutions humaines. La nature, ou les affections qu'elle fit naître, en fournit les élémens, que la civilisation ensuite organisa.

Ainsi on n'imagina point, on ne composa

point simultanément les fables où les légendes des dieux; on ne les exposa point brusquement au peuple pour en faire un objet de sa croyance. Ce procédé, contraire à la marche ordinaire de l'esprit humain, aurait été sans succès.

Il est donc présumable qu'avant ces compositions fabuleuses il exista une institution à peu près semblable, qui les a autorisées, et qui a préparé le peuple à les admettre.

Cette institution première faisait partie des cérémonies funèbres. Voici comment.

En parlant du culte des morts, j'ai peint les regrets vifs qu'excitait dans une peuplade, dans une famille, le trépas d'un homme chéri ou vénéré. J'ai dit que ces regrets firent naître le désir de conserver ce qui restait de sa personne, et rechercher et découvrir l'art des embaumemens. J'ai ajouté que ces mêmes regrets firent aussi désirer de proclamer et de transmettre à la postérité le récit des bienfaits, des actions mémorables du mort, qui justifiaient les larmes de ses parens, de ses amis (1).

A ce désir bien naturel, et qui put être facilement accompli, se mêlait celui de procurer aux morts une sépulture honorable. L'amour-propre le fortifiait; car les honneurs rendus

(1) Voyez ci-dessus, p. 454.

aux morts rejaillissent sur les vivans qui les décernent.

J'ai parlé de ces réunions de sépultures privilégiées, situées dans des lieux choisis, loin de la demeure des hommes, dans des îles désertes, sur le sommet des montagnes, ou sur le terrain inhabité des frontières.

Ces lieux, sanctifiés par les corps des héros qui y reposaient, et qu'on a nommés *Champs Sacrés*, *Iles Fortunées*, *Séjour des Bienheureux*, *Champs Élyséens*, etc., avant d'avoir dégénéré en simples cimetières, étaient l'objet de l'ambition des familles et des individus : chacun aspirait à l'honneur d'y être inhumé, parce que cette inhumation était une espèce d'apothéose. C'est sans doute pour juger le droit de chaque défunt, sur ce lieu de sépulture, que les Égyptiens établirent ce tribunal fameux, où les actions des vivans étaient jugées après leur mort.

Voici ce que rapporte à cet égard Diodore de Sicile :

« Les parens du mort fixent le jour des obsè-
» ques, et conduisent le cercueil sur les bords
» du lac de son nom. Arrivent les juges au
» nombre de plus de quarante : ils se placent
» et forment un demi-cercle au delà du lac.
» On approche de ses bords un bateau, que

» tiennent prêt ceux qui sont chargés de cette
» cérémonie, et sur lequel est un nautonnier,
» que les Égyptiens nomment en leur langue
» *Charon*. Aussi dit-on qu'Orphée, ayant re-
» marqué cet usage dans son voyage en Égypte,
» en prit occasion d'imaginer la *fable des en-*
» *fers*, en imitant une partie de ces cérémo-
» nies, et en y ajoutant d'autres de son in-
» vention.

» Avant de placer le cercueil sur le bateau,
» la loi permet à chacun de l'accuser. Si l'on
» prouve qu'il a mal vécu, les juges le con-
» damnent, et il est exclu du lieu de sa sépul-
» ture. S'il paraît qu'il a été accusé injustement,
» on punit sévèrement l'accusateur. S'il ne se
» présente personne pour l'accuser, ou si celui
» qui l'a fait est reconnu pour un calomnia-
» teur, les parens se dépouillent des marques
» de leur douleur, et *font l'éloge du mort*.

» Ils s'étendent sur la manière dont il a été
» élevé et instruit depuis son enfance, sur sa
» piété, sa justice, sa tempérance et ses autres
» vertus, depuis qu'il est parvenu à l'âge viril;
» et ils prient les dieux des enfers de l'ad-
» mettre dans la demeure des gens pieux (1).

(1) Euphante a traduit la prière récitée en cette occa-

» Le peuple applaudit et glorifie le mort, qui » doit passer toute l'éternité dans les enfers » avec les bienheureux (1). »

Le même auteur ajoute que les morts exclus de la sépulture, pour crime ou pour dettes, restent dans leurs maisons, et que, dans la suite, on parvient à réintégrer leur mémoire, lorsque leurs petits-enfans, devenus riches, payent leurs dettes, et les font absoudre.

Voilà la vérité découverte; voilà la fable du *Jugement des âmes* après leur mort, de *Charon*, de sa *Barque* fatale, des *Enfers* et du *Séjour des Bienheureux*, fabriquée par le poète Orphée, et entièrement dévoilée par l'historien que je viens de citer (2).

sion; et Porphyre nous l'a transmise dans son *Traité de l'Abstinence*, liv. 4.

(1) Diodore de Sicile, t. I, p. 107 et suiv.

(2) Le génie des poètes grecs les portait à étendre, à magnifier, à diviniser les choses les plus communes, à substituer les chimères de leur imagination à la simple réalité; écoutons encore Diodore de Sicile. « Les prêtres » d'Égypte disent qu'Orphée, en introduisant les peines » des méchans dans les enfers, et en admettant les *Prai-* » *ries des Bienheureux*, n'avait fait qu'imiter ce qui se » pratiquait aux funérailles des Égyptiens. » Il cite ensuite ce passage de l'Odyssée d'Homère, où ce poète parle des âmes des morts : « *Elles traversèrent l'Océan, pas-*

Mais ce n'est point ici mon objet : je ne dois m'occuper que de l'usage de faire, à la mort de chaque individu, son éloge funèbre et l'histo-

» *sèrent près de Leucade, entrèrent, par la porte du* » *Soleil, dans le pays des Songes*; *et bientôt elles ar-* » *rivèrent dans la prairie d'Asphodèle, où habitent les* » *âmes qui sont les images des morts.* »

L'asphodèle est une plante à fleurs blanches ou jaunes. Les anciens la semaient auprès des tombeaux, comme une nourriture agréable aux morts.

Ce convoi funèbre, si poétiquement dénaturé, si religieusement travesti par le poète, est ainsi réduit à l'exacte vérité par l'historien. « Le poète donne le nom d'*Océan* » au fleuve, parce que les Égyptiens appelaient ainsi le » *Nil*. Il entend par les *portes du Soleil* la ville d'Hé- » liopolis. Il pense que la prairie et la demeure feinte » des morts est le lieu qui borde le marais *Achérusia*, » près de Memphis, où il y a de très-belles prairies, des » marais, et des campagnes de Lothos. C'est en suivant » les traces d'Orphée qu'il dit que les morts habitent » ces lieux, puisque c'est là que se font sur-tout les plus » magnifiques funérailles des Egyptiens, et qu'on n'y dé- » pose les cadavres qu'après qu'ils ont passé le fleuve et » le lac Achérusien. »

L'imagination de ces poètes théologiens, qui transforment des cimetières en champs élyséens, peut être comparée à celle de *Don Quichotte*, qui convertit un moulin à vent en un géant, un misérable barbier de village en un magicien, et un plat à barbe en l'armet de Mambrin.

rique de sa vie entière. Ce fait est nettement attesté par Diodore de Sicile, qui nous apprend en même temps qu'un pareil usage était pratiqué par les Grecs, avec cette différence qu'ils faisaient l'éloge de la naissance et de la noblesse des morts, tandis que les Égyptiens, qui étaient tous également nobles, ne parlaient point de cette circonstance.

Cicéron dit aussi que les Grecs, lors des funérailles, donnaient un banquet funèbre où assistaient les parens, couronnés de fleurs. C'était pendant la durée de ce repas que l'on prononçait l'éloge du défunt, lorsqu'il y avait, ajoute-t-il, matière à louer; car c'était un crime de mentir en ces occasions (1).

Les Romains adoptèrent cette coutume : lorsqu'une personne de considération était morte, son fils, ou quelqu'un de ses proches, prononçait publiquement sur la tribune aux harangues son éloge funèbre. Cicéron atteste l'existence de cet usage, et ajoute que les éloges des personnes distinguées se chantaient avec accompagnement de flûte : ce qu'on appelait *lamentation*, nom que L. Gracchus donna aux chants funèbres (2).

(1) Cicer., *de Legibus*, lib. 2.

(2) *Idem, ibid.*

Les éloges funèbres étaient si prodigués à Rome qu'on disait ordinairement, par imprécation : *Que tu ne sois pas même loué dans ton festin funèbre !*

Cet usage a été fort répandu ; il existe encore dans plusieurs parties de l'Europe et chez plusieurs nations de l'Amérique.

Plus anciennement, les éloges du mort étaient chantés. On composait des hymnes dont les vers et les chants gravaient plus facilement dans la mémoire les événemens qu'ils retraçaient : aussi ces hymnes sont-ils mis au rang des premiers monumens de l'histoire.

Les plus anciennes pièces de ce genre dont il soit fait mention sont celles d'Olen de Lycie, poëte et devin à Délos, qui vivait bien avant Homère, Pamphus et Orphée. Il composa plusieurs hymnes en l'honneur de certaines vierges qui, députées par les nations hyperboréennes pour porter des offrandes au temple de Délos, moururent dans cette ville, et furent inhumées dans un tombeau, sur lequel les jeunes personnes des deux sexes étaient obligées, avant leur mariage, de faire hommage d'une partie de leur chevelure, qu'elles y déposaient. L'hymne qu'Olen composa pour une de ces vierges ap-

pelée *Achæia* se chantait encore du temps d'Hérodote et de Pausanias (1).

Les hymnes chantés par les Grecs en l'honneur des morts s'appelaient *Trènes*. Pindare en avait composé plusieurs: il ne nous en reste aucun. Les Grecs, dit Lucien, faisaient venir, pendant les obsèques, un homme savant qui récitait dés *lamentations* sur la mort du défunt. Quelques peuples, dit le même auteur, ont institué des jeux funèbres dans lesquels ils prononcent les éloges des morts sur leurs tombeaux. « Il semble qu'on veuille, ajoute-t-il, » les défendre, et rendre témoignage de leurs » vertus auprès des juges infernaux (2). »

Denys d'Halicarnasse parle des vers appelés les *Hymnes de la patrie*, que l'on chantait à la louange des grands hommes morts pour sa défense: il nous apprend que c'était une pratique établie à Athènes et à Rome, dans les triomphes et dans les funérailles (3).

En Arcadie, on instruisait les enfans même

(1) Hérodote, *Melpomène*, liv. 4. — Pausanias, *Béotie*, liv. 9, cap. 27; et notes du traducteur d'Hérodote, t. III, p. 443 et suiv.

(2) Lucien, *Traité du Deuil*.

(3) Dionys, Halicarnas., lib. 1.

à chanter les lois de la patrie et les louanges des héros (1).

Il n'était point d'événement remarquable, dans une nation ancienne, qui ne fournît matière à des chants poétiques. Les sauvages actuels observent la même pratique : ils ont leurs chants de guerre, de victoire, de départ et de mort.

Les exemples que j'ai cités prouvent que, dès la plus haute antiquité, on faisait, lors des funérailles, des éloges en prose et en vers, parlés et chantés ; mais il paraît que les compositions poétiques étaient spécialement destinées à chanter la gloire des héros, à faire passer leur mémoire et le récit de leurs exploits à la postérité. Ces chants, où l'hyperbole n'était pas ménagée, où les poëtes avaient usé du privilége antique d'embellir les faits, et de les exagérer, transmis de génération en génération, furent recueillis lorsque l'art d'écrire s'établit, et formèrent les plus anciens élémens de la fable et de l'histoire.

Ces hymnes, ces chants héroïques, ces éloges

(1) *Discours sur les Monumens qui ont suppléé au défaut de l'Écriture,* et servi de Mémoires aux premiers historiens, par l'abbé *Anselme*. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. IV, p. 389, 390.

funèbres composés pour des héros, pour des demi-dieux, firent naître l'idée ou firent sentir la nécessité d'en composer de pareils pour les dieux du ciel, et devinrent les modèles des fables mythologiques.

Ils furent les modèles, et non les copies des fables mythologiques, parce que celles-ci portent tous les caractères de l'humanité, et décèlent leur source ; parce que, si l'on eût commencé par composer les fables des dieux avant celles des héros, on ne leur eût pas appliqué des actions humaines ; on n'eût pas raconté que les divinités naissaient, étaient alaitées, buvaient, mangeaient, dormaient, entraient en fureur, étaient vindicatives, amoureuses, cruelles, et jalouses des honneurs ; on n'eût pas parlé, dans ces fables, de leurs voyages, de leurs combats, de leurs défaites ou de leurs victoires, et de plusieurs crimes qu'on leur attribue. Toutes ces actions, tous ces besoins appartiennent à l'homme ; et les idées que le fétichisme et le sabéisme pouvaient fournir de la divinité n'ont aucun rapport avec de pareils faits.

Quelqu'extravagante qu'ait été l'imagination des anciens poëtes, on ne peut supposer qu'ils eussent, de leur propre mouvement, créé tant de contes absurdes, si l'exemple des fables

héroïques ne les eût pas autorisés. Jamais ils n'auraient osé publier que le soleil, sous le nom d'Apollon, fut chassé du cicl, et réduit à l'état de berger; que le soleil ou l'atmosphère, sous le nom de *Jupiter*, fut un être très-libertin; qu'une épée ou une lance, appelée *Mars*, fut un dieu cruel et galant, qui versa le sang, et eut une aventure scandaleuse avec Vénus; qu'une pierre brute, dite *Vénus*, eut les plus beaux yeux du monde, fut d'une beauté accomplie; que cette pierre, déesse des Grâces et des Amours, eut des aventures galantes avec les dieux, et même avec les hommes; qu'une autre pierre, appelée *Mercure*, fut à la fois un voleur, un messager, un proxénète, et l'inventeur de toutes les sciences et de tous les arts. Toutes ces absurdités, et mille autres qui abondent dans les fables mythologiques, n'auraient pu entrer dans la tête des anciens poëtes, si les hymnes et les éloges des hommes puissans, des héros, ne leur eussent pas servi de modèles. D'ailleurs, la réalité existe avant la fiction; et la réalité existait dans les actions des hommes, dont les fables mythologiques ne sont qu'une imitation exagérée.

Mais voici ce qui prouve encore que les fables mythologiques dérivent des éloges et des hymnes faits en l'honneur des morts:

« La mythologie, dit un savant, n'était autre » chose que l'*histoire* ou *le récit des actions* » *des morts*, comme son nom même l'indique : » le grec *mythos* étant dérivé du mot égyptien » *muth*, c'est-à-dire *mort* : terme qui se trouve » de même dans la langue chananéenne. Phi- » lon de Biblos traduit l'expression *mouth*, » qu'il trouve dans le texte de Sanchoniaton, » par *Thanatos* ou *Pluton* : traduction qui nous » indique un rapport formel entre les deux » langues égyptienne et phénicienne. Horace » semble s'être plu à rendre en latin l'idée at- » tachée au mot grec *mythologie*, par la ver- » sion purement littérale *fabulæ manes*, les » fables des morts.

» Ainsi la simple origine du terme *mytholo-* » *gique* en donne à la fois la véritable signifi- » cation, montre sous quelle face la mythologie » doit être considérée, et enseigne la meilleure » méthode de l'expliquer (1). »

Le président de Brosses établit ici le principe, mais n'en suit pas les conséquences ; montre la route qu'on doit tenir pour expliquer l'origine des fables mythologiques, mais

(1) *Du Culte des Dieux fétiches*, ou parallèle de l'ancienne religion de l'Égypte avec la religion actuelle, par le président de Brosses, p. 8 et 9.

ne s'y engage point : il avait un autre sujet à traiter.

Il est reconnu que, dès les premières époques des sociétés, l'usage de célébrer la mémoire des morts par des compositions en vers ou en prose était établi : on sait que les Romains célébraient, par des hymnes et des fêtes, la mémoire de leurs fondateurs *Romulus* et *Rémus*, avant d'avoir adopté les fables des dieux : fables qui ne furent reçues chez eux que du temps des Tarquins.

Parce qu'on avait adressé des prières aux héros, aux chefs des nations pendant leur vie, on continua à leur en adresser après leur mort, persuadé qu'il restait dans leurs tombeaux une partie de leur existence ; et, lorsqu'on eut appliqué le culte des héros aux dieux du ciel, on adressa de même à ceux-ci des prières. Les parfums, les chants, la musique, les danses, les jeux, la chair des animaux, avaient flatté leurs sens pendant leur vie : après leur mort, on fit, dans la même opinion, fumer l'encens sur leurs tombeaux ; on y exécuta des chants, des danses, des jeux ; on y sacrifia des animaux, et on leur en offrit la chair. Les mêmes cérémonies furent ensuite, et par imitation, appliquées aux dieux du ciel. De même, les éloges qui avaient flatté la vanité des héros

pendant leur vie, leur furent continués après leur mort, et, par la même cause, appliqués ensuite aux divinités célestes.

Le culte des astres ou des dieux du ciel ne devait pas être inférieur à celui des hommes divinisés. Les honneurs qu'on rendait à ces derniers auraient pu effacer ceux que recevaient les premiers, et anéantir le sabéisme : afin d'obvier à cet accident, les prêtres sentirent la nécessité d'employer, pour célébrer les fêtes des dieux célestes, des formes au moins pareilles à celles qu'on employait dans les fêtes des héros.

Les légendes, qui contenaient la vie des héros, ces hymnes où se trouvait l'éloge de leurs actions, flattaient l'imagination du peuple, et augmentaient sa dévotion. Il fallut donc appliquer ce cérémonial au culte des astres; et les prêtres leur composèrent des légendes et des hymnes, dans lesquels ils supposèrent que ces dieux-astres avaient vécu, étaient morts, et avaient eu des aventures merveilleuses. Si, dans ces compositions, les légendes des héros servirent de canevas, le cours des astres, leur influence sur les élémens, sur la nature entière, fournirent le dessin et la broderie.

Sanchoniaton fait mention du prêtre qui, le premier chez les Phéniciens, composa les

fables des dieux du ciel. Après avoir parlé de ces divinités, il dit : « Ce sont ces objets que » le fils de Thabion, le premier hyérophante, » tourna en allégories, et qu'il laissa, après y » avoir joint des idées physiques et des phé- » nomènes naturels à ceux qui célébraient les » orgies, et aux prophètes qui présidaient aux » mystères. Ceux-ci, cherchant à exciter l'éton- » nement et l'admiration des mortels, trans- » mirent fidèlement ces choses à leurs succes- » seurs et à leurs initiés (1). » On voit, par cette ressource employée, le besoin de raviver le culte des astres affaibli par un culte rival.

Ainsi, le Ciel ou Uranus, fut l'époux de la Terre; Cybèle, qui était une montagne, et dont le culte remontait aux premières institutions religieuses, devint, à cause de son ancienneté, la mère des dieux. Saturne, qui était aussi une montagne, eut pour femme une autre montagne appelée *Rhéa*.

Un culte commença-t-il à être établi dans un canton, avant de se propager chez une nation entière? les poëtes dirent que le dieu de ce culte avait pris naissance dans ce canton.

(1) *Second Fragment de Sanchoniaton*, traduit du grec de Philon de Biblos, et cité par Eusèbe; *Préparation évangélique*, liv. 1, chap. 10.

Toujours les événemens d'un culte nouveau, et ceux qu'éprouvent les prêtres qui l'introduisent, deviennent, dans les fables, les évènemens des dieux. Le style figuré des Orientaux se prêtait d'ailleurs à ces fictions, et les rendait moins extraordinaires au commun des hommes.

Non-seulement le cours des astres, la succession des saisons, les divers accidens de la nature ; non-seulement les événemens qu'éprouvèrent les cultes nouveaux, et ceux qui les introduisirent, mais encore les propriétés merveilleuses qu'on supposait aux divinités, les maladies pour lesquelles on les invoquait, les malheurs particuliers qu'ils avaient, croyait-on, la vertu de détourner, les symboles ou les attributs qui les caractérisent, les cérémonies particulières qu'on célébrait en leur honneur, servirent de texte aux fables différentes qu'on leur composa dans les hymnes ou les légendes qui, recueillies lorsque l'art d'écrire fut connu, formèrent l'ensemble monstrueux de la mythologie.

ceinte des jardins impériaux, érigés sur des montagnes artificielles : l'empereur continue à y offrir des sacrifices C'est dans les temps de l'équinoxe que se font ces sacrifices.

Telle fut l'origine des théogonies, des mythes de chaque divinité.

Le culte des hommes déifiés eut une grande influence sur le culte en général. La liturgie, toutes les parties du cérémonial religieux, furent empruntées du culte rendu aux morts; car les fêtes, les pratiques, les sacrifices que l'on célébrait pour les morts distingués, pour les héros, ne différaient point de ceux dont on croyait honorer les dieux du ciel : les mêmes formes étaient employées pour prier, pour chanter les louanges des uns et des autres (1).

Tout, en effet, dans les cérémonies religieuses, se rapporte aux passions, aux faiblesses humaines ; et les dieux y sont toujours traités comme des hommes. Les prières, les postures humiliantes, les supplications, les louanges, les présens, les offrandes, tout ce qu'on emploie dans les palais des rois pour flatter leur orgueil, calmer leur colère, solliciter leur justice inactive, pour la corrompre, pour se les rendre favorables, fut employé auprès des dieux du ciel.

C'est cette influence du culte des morts sur

(1) Horace exprime la conformité du culte rendu aux mânes et aux dieux du ciel, par ce vers :

*Carmine Dî superi placantur, carmine manes.*

(EPISTOL. I, *liv* II, *v.* 38).

le culte des dieux célestes ; c'est la confusion qu'elle apporta dans le système théologique des anciens, qui fit croire à Evhémère de Messine que tous les anciens dieux n'étaient que des hommes, que des rois divinisés ; opinion que Plutarque regarde comme absurde et sans fondement, « et dont l'audace a semé, dit-il, » l'impiété dans tout l'univers (1) » : opinion renouvelée de nos jours par quelques savans, et notamment par Fourmont et l'abbé Banier, mais qui, aujourd'hui, n'a plus de partisans parmi les hommes instruits.

(1) *Traité d'Isis et d'Osiris.*

# CHAPITRE XXVII.

Des mystères : ils doivent leur origine au culte des morts.

J'ai parlé de ces lieux privilégiés consacrés aux sépultures, situés hors des territoires, loin des regards des mortels, sur les cimes désertes des hautes montagnes ou dans des îles inhabitées, dernier séjour des héros, des hommes illustres ; j'ai dit que la vénération qu'inspirait leur mémoire, transmise et accrue de siècle en siècle, avait communiqué à ces lieux où ils étaient inhumés un caractère de sainteté qui leur valut les qualifications de *Champs Sacrés* ou *Champs Élyséens*, d'*Iles Fortunées*, de *Séjour des Bienheureux*, etc. Ces qualifications divines, une fois adoptées, disposèrent les esprits à donner une plus grande extension à l'idée qu'elles présentaient. L'imagination ardente des Orientaux, ainsi préparée, abandonna la réalité pour embrasser des chimères qui s'y rapporteraient.

Ces lieux ne furent plus un cimetière vénéré à cause des cendres illustres qui y étaient déposées ; ils devinrent pour le vulgaire un pays idéal, enchanté, où les âmes des justes erraient délicieusement sous des bosquets toujours verts, dans des prairies émaillées de fleurs sans cesse renaissantes, et, sous un ciel toujours pur, respiraient un air embaumé, rafraîchi par les zéphyrs, jouissaient d'un printems éternel, et recevaient, dans le séjour divin, le prix de leurs bonnes actions.

Tel était le tableau imaginaire que faisaient anciennement les poètes, devins ou prêtres, de la dernière demeure des héros ; et tel est le penchant naturel de l'homme pour le merveilleux qu'il crut facilement que des cadavres enterrés dans un lieu saint y conservaient une portion de leur existence passée ; que cette portion d'existence, infiniment pure, était d'une nature surnaturelle, d'une substance déliée qui, conservant la figure, la sensibilité et les organes des corps vivans, n'en avait cependant point la matière, l'opacité, le poids, les besoins ni les infirmités ; il crut que ces esprits fantastiques, ces âmes, ces ombres, ces mânes, doués d'une sagesse profonde, d'une raison sublime, ne différaient guère de la divinité, et pouvaient lire facilement dans l'avenir les destinées des hommes.

A côté de ce séjour fortuné qu'habitaient ces êtres merveilleux, les mêmes poètes plaçaient un lieu de souffrances où les âmes des hommes pervers expiaient, après leur mort, leurs mauvaises actions.

Pourquoi s'étonnerait-on de ce que l'imagination des Grecs se prêtait à cette métamorphose ; de ce qu'ils considéraient un cimetière comme un lieu de délices et d'enchantement, et le terrain qui était au delà comme un séjour de tourmens ? Ne croyaient-ils pas fortement que la cime glacée du mont Olympe était le palais de tous les dieux, et que là se tenait ordinairement la cour céleste ? Si les dieux du ciel se contentaient de ce séjour froid, aride et nébuleux, les héros, les demi-dieux, les âmes des morts, enfin, pouvaient bien être logés parmi des tombeaux.

Dès que le sabéisme, ou le culte des astres, fut institué, il exista des colléges de prêtres. Pour être admis dans cette congrégation religieuse, pour se rendre digne de partager les honneurs et autres avantages du sacerdoce, le candidat était soumis à des études longues, à des épreuves pénibles, et n'obtenait son admission qu'après avoir prouvé suffisamment sa capacité et sa discrétion. L'instruction qu'exigeait la connaissance de cette religion savante

faisait une nécessité de ce long apprentissage ; et l'esprit de corps, inhérent à toute réunion d'individus, en faisait une loi. C'était successivement, et en le faisant monter de grade en grade, qu'on révélait à l'initié quelques parties nouvelles du secret de la religion ; enfin, parvenu au grade le plus éminent, il apprenait qu'elle avait pour base unique les révolutions célestes, et que les dieux étaient des astres. C'était là le mot de l'énigme, que les grands-prêtres ne confiaient que fort tard à un petit nombre d'initiés très-éprouvés. Ces initiations, ces épreuves, ce secret, constituèrent, dans les premiers temps du sabéisme, ce qu'on appelle *mystères*.

Mais, lorsque le culte des morts eut amené une nouvelle doctrine ; lorsque les prêtres eurent persuadé aux hommes qu'une portion d'eux-mêmes leur survivait ; lorsque le dogme de l'immortalité de l'âme fut établi, et par suite celui des châtimens et des récompenses futures, le sacerdoce saisit cette circonstance pour accroître sa puissance et son ascendant sur les esprits. Il offrit aux méchans des moyens d'expier, dans ce monde, des crimes dont ils devaient être punis dans l'autre ; des moyens de dissiper leurs craintes sur l'avenir, et de les fortifier dans l'espérance de jouir, après leur

mort, du bonheur ineffable réservé aux âmes des justes.

Il fallait prouver la vérité du dogme des châtimens et des récompenses futures, et en même temps réunir à cette preuve le moyen expiatoire; il fallait faire sentir matériellement et la preuve et l'expiation, frapper fortement les sens et l'imagination des hommes par le tableau des destinées différentes qui attendaient les âmes des bons et des méchans après leur mort; il fallait, pour y faire croire, offrir aux hommes de ce monde le tableau de ce qui se passait dans l'autre.

Pour atteindre ce but, les prêtres alors donnèrent aux cérémonies des mystères une extension et une forme nouvelle, appropriée à ces motifs nouveaux. Ils imaginèrent un spectacle où l'initié devait jouer un rôle très-actif. Ce spectacle offrait d'abord les tourmens de l'enfer, et on les faisait ressentir à l'initié en proportion de la gravité de ses crimes. Après en avoir été complètement purgé, on lui procurait un état de repos et de bonheur, un pressentiment des jouissances des bienheureux dans l'autre monde. On faisait considérer l'initiation comme une mort véritable; et les peines et les plaisirs qu'y ressentait l'initié étaient l'image

du sort qui attendait tous les hommes au sortir de la vie.

Des lieux secrets, des souterrains appelés *adytes*, pratiqués sous les temples ou dans des grottes profondes; un vaste enclos voisin, souvent arrosé par une rivière et ombragé par un bocage sacré, étaient les différens théâtres où l'on promenait l'initié. La mécanique et la physique fournissaient leurs nombreuses ressources aux illusions qu'on lui faisait éprouver.

On y dévoilait, mais graduellement, quelques secrets religieux pour le commun des initiés : ce n'était là qu'un objet accessoire; le principal était les préparations, les tourmens expiatoires, et le tableau du séjour des bienheureux.

Des jeûnes rigoureux, l'abstinence des viandes, l'observation scrupuleuse d'un état de chasteté, la confession de ses crimes (1), les ablutions purificatives, ou une espèce de baptême administré par immersion ou par injection, étaient les préludes de l'initiation.

Cette dernière cérémonie se pratiquait, à

(1) Les initiés aux mystères de Samotrace se confessaient; et le prêtre qui recevait leur confession était nommé *koes*. *Voyez* ce mot dans Hésychius.

Éleusis, par immersion; et c'était dans les eaux sacrées de la petite rivière d'Ilissus qu'on plongeait l'initié. Dans les mystères d'Isis, on versait de l'eau sur la tête. « Après que je me fus » lavé, dit Apulée, et que le prêtre eut fait les » prières pour obtenir mon pardon des dieux, » il versa de l'eau sur moi, et me purifia.

» Le prêtre me commanda tout haut, ajouta-» t-il ensuite, de jeûner pendant dix jours, de » m'abstenir de vin et de chair d'animaux (1). »

Dans les mystères de Mithra, les prêtres faisaient sur le front des initiés le signe du *Tau* ou de la croix (2).

(1) Apulée, *Métamorphoses*, liv. 11.

(2) Ces cérémonies subsistaient dans les antiques religions, avant que les chrétiens les adoptassent. Tertulien le témoigne en disant que, dans leurs mystères, les idolâtres emploient les cérémonies même des sacremens divins; qu'ils administrent le baptême aux initiés, et assurent que cette cérémonie efface les péchés; que les sectateurs du dieu Mithra sont en usage de faire un signe de croix sur leur front; qu'ils célèbrent l'oblation du pain; qu'ils croient à la résurrection, et que ceux qui sont victimes de leur attachement à leur religion, obtiennent la couronne du martyre. Tertulien parle aussi de la ressemblance des rits institués par *Numa*, avec ceux des chrétiens. (*De Præscriptione heretic.*, cap. 40.)

Saint Justin rapporte à-peu-près les mêmes faits : il dit que, dans les mystères de Mithra, on emploie la

Les mystères de Mithra, dieu soleil des Perses, étaient les plus pénibles, les plus dangereux. On y purifiait l'initié dans trois élémens : l'eau, l'air et le feu ; et souvent il perdait la vie au milieu de ces épreuves. . . . . . .

. . . . . . . . .

consécration du pain et du vin, la distribution du pain et du calice. (Saint Justin, *Apol.* 11, p. 98, édit. 1615.)

Ces deux Pères de l'Église ne sont point du tout embarrassés pour expliquer la cause de cette étonnante ressemblance; ils disent l'un et l'autre que c'est le *diable* qui, instruit d'avance de l'établissement du christianisme, et des cérémonies de cette religion, les inspira aux païens, afin de rivaliser avec Dieu, et de nuire au culte des chrétiens. (*Voyez* aussi les *Mémoires d'Anquetil* sur les livres *zend. Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. 28, p. 237.)

Dom Antoine de Solis, ayant raconté que le baptême, la confession, la communion, les jubilés, les processions, les encensemens, et jusqu'au nom de *Pape*, donné au chef des sacrificateurs, existaient chez les Mexicains avant l'arrivée des chrétiens en Amérique, assure aussi que le diable était l'auteur de ces inventions. (*Histoire de la Conquête du Mexique,* liv. 3.)

Les Chinois ont des idoles tout-à-fait ressemblantes aux figures de la vierge Marie. L'auteur de la *Relation de l'Ambassade anglaise* dit, à ce propos, que le missionnaire *Prémore* pensait, en considérant les pratiques des sectaires de *Fo*, que c'était un tour que le diable avait voulu jouer aux jésuites. (*Voyage dans l'intérieur de la Chine*, du lord Macartney, t. II, p. 305.)

L'ensemble de ces mystères offrait l'image de la mort, celle des tourmens que subissent les hommes en punition de leurs crimes, et ensuite le tableau des délices du séjour des bienheureux. « L'initiation dans les mystères, » dit Apulée, est le simulacre d'une mort vo- » lontaire et du salut de l'âme. » Le même, parlant de son initiation, dit : « Je fus conduit » aux portes du trépas, et je posai le pied jus- » que sur l'entrée du palais de Proserpine (1). »

Un ancien, d'après Strobée, s'exprime plus formellement encore : « L'âme éprouve, à la » mort, les mêmes passions qu'elle ressent » dans les initiations; les mots même répon- » dent aux mots, comme les choses répondent » aux choses : mourir ou être initié, s'exprime » par des termes semblables (2). »

Le corps exténué, les organes affaiblis par les jeûnes, disposaient l'initié aux illusions dont l'artifice des prêtres allait l'entourer, et lui ôtaient la faculté de raisonner, et de distinguer la réalité d'avec le prestige.

« Ce n'est d'abord qu'erreurs et incertitudes, » que courses laborieuses, que marches péni- » bles et effrayantes à travers les ténèbres

(1) Apulée, *Métamorphoses*, liv. 11.

(2) *Recherches sur les Initiations anciennes.*

» épaisses de la nuit. Arrivé aux confins de la » mort, de l'*initiation*, tout se présente sous » un aspect terrible ; ce n'est qu'horreur, que » tremblement, craintes, frayeurs. Une di- » versité surprenante de spectacle mystérieux » s'offre à la vue; la lumière et les ténèbres » affectent alternativement ses sens, et mille » autres choses extraordinaires se présen- » tent (1). » Pléthon parle de fantômes qu'on faisait paraître sous la figure de chiens, ou de plusieurs autres spectres et figures monstrueuses (2).

Virgile, dans son livre sixième, qui offre un tableau précieux des initiations, fait mugir la terre, ébranler les cimes des forêts, apparaître, au milieu des ombres, des chiens qui aboient. Claudien semble avoir peint les horreurs des initiations dans ce tableau : « Déjà s'ébranlent » et chancellent à mes yeux les bases de ce » temple, dont la voûte, par de brillantes » clartés, annonce la présence d'un dieu. Un » horrible fracas se fait entendre au sein de la » terre; les autels des enfans de Cécrops re- » tentissent de mugissemens sourds ; et les » torches sacrées d'Éleusis étincellent dans

(1) Dion Chrisostôme.

(2) *Scolies sur les Oracles imaginaires de Zoroastre.*

» les airs. Les serpens de Triptolème ont » sifflé, etc. (1). »

A ces scènes ténébreuses, bruyantes et terribles, qui remplissaient l'âme de l'initié de trouble et d'effroi, succédaient subitement un jour pur et brillant, et le spectacle de scènes riantes et champêtres. « Une lumière miraculeuse et » divine frappe les yeux; des plaines brillantes, » des prés émaillés de fleurs se découvrent de » toutes parts; des hymnes et des chœurs de » musique enchantent les oreilles. Les doc- » trines sublimes de la science sacrée y font le » sujet des entretiens. Des visions saintes et » respectables tiennent les sens dans l'admira- » tion; l'initié est rendu parfait; désormais li- » bre, il n'est plus asservi à aucune contrainte. » Couronné et triomphant, il se promène par » les régions des bienheureux, et converse » avec des hommes saints et vertueux (2). »

« Je revins, dit Apulée, passant par tous les » élémens; je vis, au milieu de la nuit, le so- » leil brillant d'une lumière très-vive; j'arrivai » en la présence des dieux du ciel et des en- » fers, et je les adorai de très-près (3). »

(1) Claudian., *de Raptu Proserpinæ*, lib. 1, v. 7.
(2) *Fragment de Strobée.*
(3) Apulée, *Métamorph.*, liv. 11.

Claudien parle des Champs-Élyséens et du séjour réservé aux bienheureux dans l'autre » monde, comme d'un lieu consacré aux sépultures, et nous ramène à ce que j'ai déjà exprimé.

« Ce séjour de la mort n'est pas celui de la » tristesse : la joie règne parmi ces habitans » des tombeaux ; ils se livrent aux plaisirs de » la table, et l'on y voit les mânes, couron- » nés de fleurs, s'égayer au milieu d'un festin » agréable ; des accords mélodieux retentissent » dans ce lieu de ténèbres et de silence (1). »

Virgile a peint ainsi ce changement de scène. « Ils arrivèrent dans ces contrées délicieuses, » dans ces bocages fortunés, où les âmes » pieuses goûtent une félicité tranquille. Un » air pur, une douce lumière rendent ces » campagnes riantes ; ceux qui les habitent ont » leur soleil et leurs astres. Les uns montrent, » sur le gazon, leur souplesse dans les exer- » cices du corps, et s'amusent à lutter sur le » sable ; les autres frappent la terre en ca- » dence, et forment entre eux des danses et

(1) *Pallida lætatur regio, gentesque sepultæ*
*Luxuriant, epulisque vacant genialibus umbræ.*
*Grata coronati peragunt convivia manes.*
*Rumpunt insoliti tenebrosa silentia cantus.*

De Raptu Proserpinæ, lib. II.

» des chœurs de musique.... D'autres ombres,
» couchées sur des lits de gazon, passent le
» temps en d'agréables festins, et chantent en
» chœur des cantiques de joie. Dans un bois
» de lauriers odoriférans, où l'Éridan forme
» divers canaux avant de couler sur la terre,
» sont les guerriers qui ont prodigué leur
» sang pour la défense de leur patrie; les
» prêtres dévoués au culte des dieux pendant
» leur vie; les poëtes religieux qui ont chanté
» des vers dignes d'Apollon; ceux qui ont
» contribué au bonheur de la société par l'in-
» vention des arts; enfin tous ceux qui, par
» leurs bienfaits, ont mérité de vivre dans la
» mémoire des hommes : toutes ces ombres
» ont la tête ceinte d'un bandeau aussi blanc
» que la neige (1). »

Tels étaient les tableaux de ténèbres et d'horreurs, de lumière et de félicité que, dans les mystères, on présentait successivement aux sens de l'initié. Les formalités de l'initiation, les épreuves, les cérémonies qu'on y observait, différaient suivant la divinité et les lieux où elle était adorée. En général, les mystères offraient à la fois la révélation de quelques secrets religieux, un moyen d'expiation, et des

(1) Virgil., *Eneid.*, lib. 6, v. 637.

motifs de crainte et d'espérance pour la vie future, dont ces représentations mystérieuses offraient l'image.

Je n'entrerai pas dans de plus grands détails à cet égard : plusieurs savans distingués ont traité avant moi ce sujet; j'y renvoie les lecteurs (1). Mon unique objet est de faire connaître l'origine et les motifs de cette institution religieuse, d'en donner une légère idée, et de prouver sur-tout qu'elle dérivait directement du culte des morts. Il est certain que si ce culte n'eût pas existé, si les fables des *Iles des Bienheureux*, des *Prairies sacrées*, des *Champs-Élysées*, etc., qui en sont les conséquences, n'eussent pas été imaginées, les mystères auxquels ces fables servaient de bases n'auraient jamais eu lieu.

Quant à l'origine de la fable des enfers, du séjour des âmes bienheureuses, et du lieu de tourmens réservé aux âmes des criminels, ainsi

(1) L'abbé *Terrasson*, dans son roman de *Sethos*, a donné des détails précieux sur les mystères de l'Égypte. On en trouve aussi dans *Court de Gebelin*, et dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Religion secrète des anciens Peuples*, par *Sainte-Croix*. On peut consulter aussi avec fruit l'*Histoire critique des Mystères de l'Antiquité*, et les *Recherches sur les Initiations anciennes et modernes*, par l'abbé *R*...

que de certaines cérémonies pratiquées dans les mystères, Diodore de Sicile dit formellement que cette origine est due au terrain sacré des cimetières, et aux cérémonies employées lors des obsèques (1).

« Orphée, en introduisant les peines des » méchans dans les enfers, et en admettant » les prairies des bienheureux, n'avait fait » qu'imiter ce qui se pratiquait aux funérailles » des Égyptiens. Homère, suivant les traces » d'Orphée, dit que les morts habitent ces » lieux, puisque c'est là que se font la plupart » des funérailles des Égyptiens, et sur-tout » les plus magnifiques, et qu'on n'y dépose » les cadavres qu'après qu'ils ont passé le lac » Achérusien (2). »

Les premiers chrétiens eurent leurs mystères, et n'y admirent que ceux qui s'y étaient préparés par des épreuves, par des purifications et des jeûnes. Lors de leur célébration, le prêtre chrétien, à l'exemple du prêtre païen, s'écriait : *Qu'on éloigne les profanes, qu'on ferme les portes ! les mystères vont commencer.* Comme les initiés païens, les initiés chrétiens avaient un signe pour se reconnaître, des formules

(1) Voyez chap. XXVI, p. 495 et suiv.

(2) Voyez ci-dessus, la note des pages 498 et 499.

particulières et mystérieuses, et un secret à garder. « On cachait les mystères, dit l'abbé » Fleury, non-seulement aux infidèles, mais » aux catéchumènes; non-seulement on ne les » célébrait pas devant eux, mais on n'osait pas » même leur raconter ce qui s'y passait, ni » prononcer en leur présence les paroles so- » lennelles, ni même parler de la nature du » sacrement, etc. (1). » Les catéchumènes, ou aspirans à l'initiation du christianisme, étaient, comme les disciples de Pythagore, divisés en *auditeurs* et *compétens*, ou *illuminés*.

Lorsque toute une nation fut initiée aux mystères du christianisme, il ne dut plus y en avoir; ou plutôt les mystères connus de tout le monde, ne furent plus un secret, quoique quelques cérémonies en aient conservé le nom (2).

Néanmoins les mystères, dans l'acception stricte que les anciens donnaient à ce mot, se maintinrent encore parmi les chrétiens. Les chevaliers du Temple puisèrent en Orient ces cérémonies secrètes, les adoptèrent et les trans-

(1) *Mœurs des Chrétiens*, chap. XV.

(2) Un docteur en théologie, appele *de Vallemont*, a composé, en 1710, un gros livre intitulé *du Secret des Mystères*, où se trouvent plusieurs faits curieux sur les mystères des premiers chrétiens.

mirent en Europe, où il se forma des sociétés mystérieuses, qui reçurent une grande consistance en Écosse sous le nom de *Francs-Maçons*, et de là se propagèrent dans toute l'Europe.

Ces sociétés n'étaient et ne sont composées que de séculiers. Mais voici un exemple fourni par des moines catholiques, où l'on voit toutes les formes des mystères de l'antiquité bien conservées, et appliquées à la religion chrétienne. Je veux parler de ce qu'on appelait en Irlande le *Purgatoire de Saint-Patrice*. Le lieu de ce purgatoire était situé dans la province d'Ulster, à deux lieues de Dungall, et dans une petite île qui s'élevait au milieu d'un lac appelé *Derg*. Les Irlandais nomment cette île *Ellanu-Frugadory*, ou l'*Ile du Purgatoire*. Là était une caverne profonde où se célébraient les mystères. Les jeûnes, les ablutions, la confession, les scènes terrifiantes, l'image offerte à l'initié des peines du purgatoire ou de l'enfer, formaient le premier acte. A des épreuves longues, effrayantes et douloureuses, succédait le tableau riant du séjour des bienheureux. On y introduisait l'initié, qui, comparant son état présent aux peines qu'il venait de subir, se croyait ravi dans le ciel.

Sous le règne du roi Jacques, ces mystères,

où une extrême crédulité venait s'alimenter dans le sein de l'imposture, furent abolis, les moines chassés, leur habitation et la caverne mystérieuse détruites. Mais les religieux espagnols et portugais ont rétabli, en divers lieux, des purgatoires de Saint-Patrice, qui subsistent encore (1).

Telles furent les institutions diverses qui dérivèrent de trois *cultes* principaux : le *culte des fétiches*, le *culte astronomique* et *celui des morts ou des héros*. Le *fétichisme* fournit des noms aux *planètes*; le *culte astronomique* peupla le ciel de *divinités*; le *culte des morts* engendra les *fables mythologiques*; la doctrine des peines et des récompenses dans l'autre vie, engendra les mystères, les purifications, et expiations, préservatifs des peines futures.

J'ai remonté à la source de toutes les insti-

(1) Si je ne craignais pas de m'écarter de mon sujet, je citerais tous les détails des cérémonies de ces mystères, et je les puiserais dans un ouvrage intitulé: *Histoire de la Vie et du Purgatoire de saint Patrice*, par *François Bouillon, franciscain*, où se trouve la description des épreuves terribles que subissaient les dévots et courageux aspirans, et du lieu de délices où ils étaient ensuite transportés, où ils avaient les avant-goûts de la gloire des bienheureux. On peut consulter aussi *Recherches sur l'Irlande*, p. 263 et suiv.

tutions religieuses ; je les ai suivies pas à pas dans leurs progrès ; j'ai montré leur filiation, les altérations, les accroissemens qu'elles ont éprouvés dans différens temps, chez différens peuples : il ne me reste plus, pour compléter cet ouvrage, qu'à indiquer la place qu'elles doivent occuper dans l'ordre des temps, et à réunir en un seul faisceau tous les faits dont j'ai donné la preuve.

---

# CHAPITRE XXVIII.

## Résumé chronologique des faits contenus dans cet ouvrage.

Le soleil, la lune, les montagnes, les fleuves, les rivières, les forêts, tous objets que j'ai qualifiés de *fétiches naturels*, furent les premières divinités des hommes, et appartiennent au premier âge des religions.

Les extraits ou les images de ces mêmes objets, les pierres limitantes de diverses formes, dont chacune d'elles était indifféremment une borne, un dieu, un tombeau, un monument civil, et qui, réunies sur le large terrain des frontières, le transformèrent en lieu saint, à la fois consacré au culte, aux sépultures, aux assemblées politiques, et par suite aux plaisirs et au commerce. Ces mêmes pierres, diversement disposées, furent l'origine des obélisques, des pyramides, des temples, des autels et des trônes. Les troncs d'arbres furent également considérés comme des bornes et des dieux. Des eaux extraites des fleuves, des rivières ou des fontaines

sacrés, et transportées dans des vases qui devinrent sacrés à leur tour; une massue, une épée, une lance, et d'autres objets que j'ai nommés *fétiches artificiels*, doivent être classés dans le second âge des religions.

Les progrès de l'agriculture faisant sentir le besoin de mesurer le temps, d'indiquer les saisons convenables aux divers travaux des champs, on divisa le cours annuel du soleil en douze parties, et ce nombre fut fourni par les douze phases de la lune. La différence qui se trouve entre la durée du cours annuel du soleil et celle des douze phases de la lune, fit bientôt reconnaître combien cette méthode était défectueuse et insuffisante pour marquer les époques des travaux des champs. On en chercha une autre. On inventa le *zodiaque*, espèce de calendrier mécanique qui représentait l'année divisée, comme auparavant, en douze parties, et dont les divisions correspondaient à d'autres formées idéalement dans la partie du ciel que le soleil semble parcourir dans une année, et que les groupes d'étoiles remplissaient et déterminaient. Dans ces douze divisions du zodiaque mécanique, on plaça des signes pour les distinguer et les reconnaître. Ces signes étaient des symboles indicatifs des principaux accidens du soleil dans sa course, et des travaux de la cam-

pagne. Les noms de ces douze signes furent appliqués aux groupes d'étoiles qui leur correspondaient dans la division céleste. Presque toutes ces divisions, identifiées avec le soleil déja adoré, furent bientôt des divinités elles-mêmes.

La précession des équinoxes, qu'on n'avait pu prévoir, apporta quelques changemens dans le zodiaque. On fut forcé de déplacer quelques signes. L'habitude d'observer le ciel fit découvrir le cours réglé de quelques planètes. On les considéra comme des divinités solaires. Ces découvertes, gravées sur des pierres limitantes ou monumentales déjà adorées, valurent à ces dernières le titre de divinités savantes et inventrices; et les pierres appelées *Thoth*, *Hermès*, *Mercure*, furent regardées comme des dieux qui avaient inventé les langues, les arts et les sciences. Les savans consultèrent ce premier dépôt des connaissances humaines, et leurs livres n'en furent d'abord que des extraits : ces connaissances acquises établirent la religion astronomique, ou le *sabeisme*, et se rapportent au troisième âge des religions.

Des guerriers, des législateurs, des savans avaient rendu des services éclatans à leur patrie. Leurs tombeaux vénérés par la reconnaissance, situés dans des lieux privilégiés et loin

des regards de la multitude, devinrent, dans la suite des temps, un objet de culte, et le terrain sur lequel ils étaient placés fut un *champ sacré, le séjour des âmes des bienheureux*. Des rois prétendirent à cet honneur. Les arts cherchèrent à préserver leurs corps morts d'une destruction totale. On offrit à la vénération publique leurs corps embaumés; on en offrit la figure ou celle de la caisse qui les contenait, ainsi que le récit des actions louables qui leur méritaient les hommages de la postérité. De là les figures humaines adorées, les hymnes, les éloges et les jeux funèbres qui, répétés à chaque fête anniversaire, donnèrent lieu à plusieurs cérémonies religieuses. Ce fut le quatrième âge des religions.

Le culte des dieux du ciel ou des dieux-astres ne devait pas être inférieur au culte des morts. On leur appliqua toutes les cérémonies observées dans les palais des rois pendant leur vie, et sur leur tombeau après leur mort; d'où est venue la grande conformité entre les honneurs rendus aux rois morts ou vivans, et ceux qu'on rendait aux dieux.

On appliqua aussi au culte des dieux du ciel, les hymnes et les éloges funèbres que l'on chantait ou récitait pour honorer la mémoire des héros ou des rois. De là les fables mytholo-

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

# TABLE RAISONNÉE

DES

# MATIÈRES PRINCIPALES.

## A.



## B.

## C.

## D.



## E.

## F.

## I.

## K.



## L.



## M.

## N.



## O.



## P.

## Q.



## R.



## S.

## T.

## U.



## V.

## Z.



FIN DE LA TABLE RAISONNÉE.


3 2044 020 906 061

